DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12378 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 11-LUNDI 12 NOVEMBRE 1984

Nicaragua : un test pour M. Reagan

M. George Shultz, secrétaire d'Etat, explique au « Monde » la position de Washington

Illustration de la politique de « pressions » qu'ils ont décidé d'adopter envers le Nicaragua, les Etats-Unis soufflent le chaud et le froid dans la crise d'Amérique centrale. Il n'est pas question d'une intervention militaire directe contre les sandinistes, déclare M. George Shultz, secrétaire d'État américain, à notre correspondant à Washington, Bernard Guetta. Mais, ajoute-t-il, *« il n'est pas acceptable pour nous »* qu'il y ait des avions ultra modernes dans la petite république.

Lors du bref échange d'arguments, qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, entre les représentants de Washington et de Managua, M. Javier Chamorro, représentant le gouvernement sandiniste, a comparé l'actuelle escalade de la tension en Amérique centrale aux préparatifs qui avaient précédé l'invasion de la Grenade par les troupes américaines le 25 octobre 1983.

De notre correspondant

Washington. – *« Personne n'a parlé d'une intervention militaire directe* [des États-Unis] *au Nicaragua »*, a déclaré, le vendredi 9 novembre, au *Monde*, le secrétaire d'État américain.

Recevant trois journalistes français quelques heures avant que le conseil de sécurité des Nations unies n'examine la plainte nicaraguayenne à laquelle la délégation américaine a dénié tout *« fondement »*, M. George Shultz a également qualifié de *« ridicules »* les déclarations des autorités de Managua accusant Washington de chercher un prétexte pour envahir leur pays. *« Il n'est cependant pas acceptable pour nous*, a-t-il ajouté, *de trouver des avions de haute performance au Nicaragua, ou, pour dire les choses autrement, d'avoir un aéroport et une série d'avions essentiellement soviétiques opérant à partir du Nicaragua. »*

« Il y a longtemps, a déclaré encore M. Shultz, *que non seulement les Soviétiques, mais aussi leurs États satellites, fournissent des armes au Nicaragua (...). Il n'y a rien là de nouveau* [même si] *les gens dans le monde commencent en quelque sorte à réaliser ce qui se passe. L'URSS et ses alliés ont fourni* [des armes] *au Nicaragua en partie afin qu'il puisse* [en] *fournir à la guérilla du Salvador. »* Si l'on comprend bien l'éclairage à la fois rassurant et – sur le fond – très ferme que donne ainsi M. Shultz à la crise actuelle, les États-Unis entendent montrer, depuis le 7 novembre, qu'ils ne se sont pas résignés à accepter que se développe la puissance militaire soviétique au Nicaragua.

Pourquoi avoir haussé le ton seulement maintenant ? La réponse tient sans doute à deux faits nouveaux. Habituellement, tout d'abord, les armes livrées au Nicaragua par le bloc communiste ne sont pas acheminées par cargos soviétiques. Moscou pouvait difficilement imaginer que ce changement passerait inaperçu. En second lieu, le moment de l'arrivée du *Bakhouriana* dans les eaux nicaraguayennes – la réélection de M. Reagan – n'a certainement pas été choisi au hasard. Il y avait là un défi auquel les États-Unis ont voulu répondre.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Sciences, médecine, formes et idées nouvelles

Le Brésil en chantier

ARIANE CONTRE DISCOVERY

Match dans l'espace

Alors même que la navette spatiale américaine Discovery, en orbite autour de la Terre depuis le 8 novembre, remportait un premier succès avec le lancement réussi du satellite de télécommunications canadien Anick D-2, la fusée européenne Ariane n'a pas raté sa chance de marquer aussi un point.

Après le tir réussi à Kourou (Guyane), le samedi 10 novembre à 2 h 14 (heure française), du deuxième exemplaire du plus puissant modèle de la famille Ariane actuellement en service, l'industrie européenne a conforté son image de marque et donné de nouvelles preuves de sa crédibilité technique.

Pour la sixième fois consécutive, la fusée européenne a effectué un parcours sans faute, portant ainsi à neuf, pour onze tentatives faites, le nombre des lancements qu'elle a réussis. De quoi convaincre les futurs clients du lanceur et rassurer, s'il le fallait, la société américaine GTE-Spacenet Corp. qui, pour la deuxième fois, avait confié un de ses satellites à Ariane.

Pour cette mission, en effet, qui a commencé avec un peu plus d'une vingtaine de minutes de retard en raison de problèmes de liaisons entre le centre spatial guyanais de Kourou et les stations de poursuite chargées de suivre la fusée, Ariane était porteuse de deux satellites de télécommunications d'une masse totale de 2245 kilogrammes.

Le premier d'entre eux, Spacenet 2, analogue à celui mis sur orbite au mois de mai par Ariane, a pour vocation d'étoffer le système de télécommunications spatiales que la société GTE-Spacenet veut offrir sur les quarante-huit Etats du continent américain, mais aussi sur l'Alaska, Porto-Rico, les îles Vierges et Hawaï.

Le second, Marecs B-2, est un satellite de l'Agence spatiale européenne (ESA), destiné à assurer des liaisons téléphoniques de haute qualité et la transmission de données entre les navires en mer et des stations côtières reliées au réseau téléphonique terrestre.

Avec Marecs A, dont le lancement, effectué aussi par Ariane, a eu lieu en décembre 1981, ce nouveau satellite de l'ESA devrait être loué à l'organisation internationale INMARSAT qui gère le système de télécommunications maritimes portant son nom.

Avec la localisation des deux Marecs, l'ESA devrait recevoir quelque 13 millions de dollars par an de la part d'INMARSAT. Encore faut-il que Marecs, comme Spacenet, qui décrivent actuellement une trajectoire elliptique de 200 kilomètres de périgée et de 36 994 kilomètres d'apogée, soient définitivement placés sur orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), ce qui devrait être fait dans la journée de dimanche pour le premier et de mardi pour le second.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 9.)

LA « CONTRE-RÉVOLUTION » REFUSE DE « RELEVER LA TÊTE »

La Pologne après le choc

La tombe du Père Popieluszko, couverte de fleurs, est encore fraîche, et déjà le bureau politique du parti polonais a dénoncé, dans son communiqué du mardi 6 novembre, les *« ecclésiastiques qui utilisent les lieux du culte »* pour relancer l'agitation. Précisément ce que l'on reprochait au prêtre, enlevé et assassiné par trois officiers de la police politique. Le lendemain, on pouvait lire dans le quotidien *Trybuna Ludu*, organe du parti : *« L'assassinat du Père Popieluszko n'a pas mis une sourdine, mais a, au contraire, rallumé les attaques venimeuses inspirées par la haine des ennemis du socialisme contre le pouvoir.* [C'est] *d'autant plus choquant que cette haine est distillée depuis les chaires. »*

L'article est signé Jan Rem, celui-là même qui, naguère, dans un autre journal, mais avec une égale violence, s'en prenait au Père Popieluszko et à ses *« séances de haine »* (les messes pour la patrie).

Il se trouve que ce Jan Rem n'est autre que le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Ce n'est certainement pas par hasard qu'en de pareilles circonstances un commentaire du même auteur et de la même encre est publié par l'organe du parti – d'autant que M. Urban n'est lui-même pas membre de ce parti ; c'est l'une des nombreuses particularités du personnage.

Le même jour, s'exprimant, cette fois, ès qualités, au cours d'une conférence de presse, M. Urban apporte des précisions sur l'enquête. Puis, invité à commenter les appels au calme lancés tant par l'Eglise que par M. Walesa, qui ont fermement découragé toute velléité de manifestation ou de grève de protestation, M. Urban concède que l'attitude de l'Eglise a favorisé le maintien de l'ordre, mais ajoute, sur le ton qu'il affectionne : *« Je n'accorde aucune importance aux déclarations de M. Walesa, car son prestige social est minime et diminue sans cesse. »*

Ce n'est pas vraiment l'impression laissée par le spectacle des quelques centaines de milliers de personnes qui ont ovationné l'intéressé samedi dernier, lors des obsèques du Père Popieluszko, mais cela veut dire que le pouvoir affecte d'ignorer complètement la perche que lui avait tendue le président de Solidarité. M. Walesa était pourtant allé très loin en déclarant publiquement que l'enlèvement du prêtre était un coup dirigé contre tous les Polonais, y compris le général Jaruzelski, en appelant au calme et à la patience et en réitérant pour la énième fois ses incitations au « dialogue ».

Tout cela signifie-t-il que cet événement considérable, qui a bouleversé les foules, vidé la Pologne de ses larmes, n'a en fait rien changé ? Ou au moins que, l'alerte passée, le pouvoir, décidément plus habile qu'on ne le soupçonnait, a « traité » sans grand mal le problème pourtant apparemment fort ardu qui lui était posé ?

Certains commentateurs occidentaux considèrent que le général Jaruzelski en a même profité pour améliorer son image, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En sens inverse, un ancien ambassadeur de Pologne, M. Rurarz, qui a fait défection après la proclamation de l'état de guerre (et a été condamné à mort par contumace) considère que le général Jaruzelski est désormais sur la défensive.

L'ancien diplomate, qui affirme avoir une longue expérience personnelle des liens de dépendance unissant la police secrète polonaise au KGB soviétique écrit dans le *Wall Street Journal* que ce meurtre pourrait bien être un « message » personnel adressé au premier secrétaire et destiné à lui faire comprendre qu'il est temps d'accélérer la remise au pas de son pays, faute de quoi on en chargera quelqu'un d'autre.

Dans les deux cas, c'est sans doute aller un peu vite en besogne, d'autant que l'affaire est très loin d'être élucidée.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

LA SIMPLIFICATION DU CRÉDIT EN FRANCE

Un tout petit pas vers la modernisation

Malgré la dure semaine que vient de connaître le marché obligataire *(lire page 15 l'article de François Renard)*, le gouvernement joue la baisse des taux et laisse entendre qu'une nouvelle mesure dans ce sens sera annoncée prochainement. Il en profite, mais avec une excessive prudence, pour amorcer quelques réformes auxquelles il restera à donner une ampleur suffisante pour réellement moderniser l'appareil français du crédit.

Ainsi en est-il de la décision annoncée par M. Pierre Bérégovoy de réduire le nombre des procédures d'octroi des prêts bonifiés, c'est-à-dire subventionnés, au secteur industriel. La procédure, curieusement dénommée des « prêts aux conditions du marché » alors que l'Etat verse des subsides pour en abaisser le coût d'un point au-dessous précisément des conditions de ce marché, sera abolie (taux actuel : 14,50 %).

Il en sera de même, comme on le sait, des « prêts aidés aux entreprises » actuellement accordés au taux de 11,75 %, selon des critères un peu plus sévères que pour les précédents. Subsistera en revanche la procédure dite des « prêts spéciaux à l'investissement » (PSI), dont le taux est de 9,25 %, le même que pour les crédits consentis par le Fonds industriel de modernisation (FIM), lui-même maintenu et alimenté par le circuit des CODEVI.

Au total, ce sont quelque 50 milliards de francs de crédits à moyen et à long terme qui auront été distribués cette année selon ces diverses procédures, soit cinq fois plus qu'il y a cinq ans. La simplification voulue par M. Bérégovoy fera passer l'an prochain quelque 20 milliards de crédits au régime de droit commun (autrement dit, plus ou moins celui du marché). Est-ce à dire que les banques se substitueront aux établissements spécialisés (Crédit national, Crédit d'équipement aux PME...) ? Il est probable que ces dernières continueront à jouer le rôle déterminant, malgré la volonté de « banalisation ».

Des dispositions spéciales seront prévues en faveur des artisans et des commerçants, qui, sous certaines conditions, avaient droit, eux aussi, aux « prêts aidés aux entreprises » : par une combinaison appropriée de PSI et d'emprunts aux conditions (véritables) du marché, les entreprises concernées devraient continuer à bénéficier d'un taux de l'ordre de 11,75 %.

Comment jauger l'importance de ces 20 milliards ? Cette somme représente environ le cinquième du total des crédits à moyen et à long terme (110 milliards) bonifiés ou non, accordés par le Crédit national et les organismes assimilés (dont la CEPME et les sociétés de développement régional), les banques et le FIM. Ces 20 milliards représentent encore un petit dizième des émissions obligataires en France.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Dérèglement

Certains jours, on se demande s'il n'y a pas quelque dérèglement dans l'harmonie des sphères qui produirait, chez nous, de terribles effets.

Dans les Vosges, on a tué un enfant de quatre ans, jeté à la rivière, lesté de pierres. A Paris, on égorge, après tortures, des vieilles dames isolées, et un quartier prend peur. A Poitiers, on accuse des médecins d'avoir exécuté – dans quel obscur dessein ? – une femme opérée.

Un enfant, des vieilles dames, une malade. Peut-on imaginer victimes plus innocentes, crimes plus odieux, aliment plus évident pour l'indignation des honnêtes gens ? C'est à croire que Satan lui-même a décidé de relancer la rubrique faits divers et le débat sur la sécurité.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 12 novembre. – Visite du ministre des affaires étrangères de Roumanie à Paris. *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE. *Addis-Abeba :* ouverture du XXᵉ sommet de l'OUA. *N'Djamena :* session de la grande commission franco-tchadienne.

Mardi 13 novembre. – *Téhéran :* ouverture du procès des dirigeants du Toudeh (Parti communiste).

Mercredi 14 novembre. – *New-York :* reprise des négociations sur le rééchelonnement de la dette brésilienne.

Jeudi 15 novembre. – Réunion commune CEE-ASEAN à Dublin. *Panmunjon :* ouverture de conversations économiques entre les deux Corées.

Vendredi 16 novembre. – *Pékin :* fin de la visite de Mᵐᵉ Mitterrand en Chine.

SPORTS

Lundi 12 novembre. – *Boxe :* Winterstein-Gilpin au Palais des sports de Bercy (petite salle).

Mardi 13 novembre. – Six jours de Paris cyclistes à Bercy (jusqu'au 19). Championnat de France de football (dix-septième journée).

IL Y A CENT ANS NAISSAIT ALBERT LONDRES

Le grand reporter qui fit fermer le bagne

Il y a cent ans, le 1ᵉʳ novembre 1884, Albert Londres naissait à Vichy.

Printemps 1983 : par la magie du petit écran, six ou sept millions de francophones bondissent d'un hélicoptère sur l'île Saint-Joseph, au large de la Guyane. Tout en courant derrière le « Tintin d'Antenne 2 », (reconnaissable à son costume rouge et à ses oreilles de Mickey), ils découvrent avec stupeur les ruines du bagne.

Le décor étrange d'un immense bâtiment aux toits éclatés, envahi par une végétation folle. Philippe de Dieuleveult, guidé par la voix des « chasseurs de trésor » restés à Paris, s'y précipite à la recherche du cachot obscur occupé par un certain Dieudonné.

Un an plus tard, dans son livre de souvenirs *J'ai du ciel bleu dans mon passeport* (paru en octobre 1984 aux éditions Grasset), l'animateur de « La chasse au trésor » se rappellera cette aventure : « *En Guyane, dans le bagne des îles du Salut, j'ai constaté combien des hommes punis ont été victimes à leur tour de la cruauté d'autres hommes. J'éprouvais un sentiment de compassion, même si, parmi ces hommes, figuraient des assassins. Les cellules, les « mitards », l'emplacement des fers, m'ont fait frémir. La moiteur, la chaleur du climat, me confirmaient que je ne rêvais pas.*

» *J'étais heureux de voir ce bagne fermé. Ses ruines constituaient les vestiges d'une France que je n'aurais pas aimée. En 1927, j'aurais probablement réagi comme le grand reporter Albert Londres, à Rio-de-Janeiro, lorsqu'il est allé s'opposer à l'extradition de l'anarchiste Eugène Dieudonné, évadé du bagne, dont j'ai retrouvé la montre – pour les besoins de « La chasse au trésor », dans une cellule marquée de l'inscription : « Ni Dieu ni maître.* »

Un personnage de légende

C'est en 1923 qu'Albert Londres fit la connaissance de l'homme que, pour l'exemple, et sur la foi de témoignages douteux, on envoya au bagne en 1913 parce qu'il avait jadis connu le bandit Bonnot dans les milieux libertaires. Selon Alexandre Dumas, la direction du château d'If montrait aux visiteurs la figure la plus pittoresque du lieu : l'abbé Faria. A Saint-Joseph, dans celle des îles du Salut réservée aux fortes têtes, on montra également à l'envoyé spécial du *Petit Parisien* la vedette de l'endroit, un maniaque de l'évasion, qu'Albert Londres distingua dans les ténèbres du cachot où il purgeait l'échec de l'une de ses tentatives.

Le visiteur fut frappé par l'absence de haine de ce prisonnier détenu dans des conditions atroces : « *On me châtie mais sans méchanceté. C'est le règlement.* » Ces mots, retransmis par Albert Londres, bouleversèrent des consciences. Détonateurs de la campagne qui entraîna la fermeture du bagne, ils eurent d'abord une conséquence modeste, que Dieudonné appréciait ainsi en 1932, au moment de la mort du journaliste : « *Grâce à lui, on ouvre les cachots un quart d'heure par jour ; un peu de lumière, cela sauve des vies.* »

C'est la plus belle des épitaphes dont pouvait rêver le journaliste mort dans l'incendie du *Georges-Philippar* dans la mer Rouge.


ROUIL.

Lorsqu'on a tout oublié d'Albert Londres, sauf le nom attaché au prix récompensant l'un des meilleurs journalistes de l'année, il lui reste ce titre de gloire : avoir fait fermer le bagne et ouvrir les cachots. Cela suffit à faire de lui un personnage de légende : ainsi m'apparut-il dans les années 50 lorsque j'entendis prononcer son nom dans un amphithéâtre de la faculté de droit de Montpellier, lors d'un cours sur le fondement du droit de punir. Je ne me doutais pas que vingt ans plus tard, devenu son éditeur, je retrouverais et révélerais certains de ses textes, oubliés et pourtant d'une constante actualité. Car tous répondent à la définition qu'Albert Londres se faisait du journalisme : « *Porter la plume dans la plaie, en mettant dans la balance son crédit, son honneur, sa vie.* » Une définition qui – l'exemple de Jacques Abouchar en témoigne – a conservé son actualité...

C'est le destin – identifié à tort au hasard – qui change à leur insu des êtres en personnages de légende. Albert Londres se croyait promis à l'existence d'un employé de bureau doublé d'un poète du dimanche. Après des études au lycée de Moulins, à l'automne 1902, il entre à la Compagnie asturienne des mines, à Lyon. Après le bureau, il fréquente un club de poètes au nom antipoétique, Le pot-au-feu. Il y fait la connaissance de Charles Dullin, futur fondateur du Théâtre de l'atelier, alors employé chez un drapier, et d'Henri Béraud (futur prix Goncourt et grand reporter) alors dessinandier en soieries.

Lorsque ces deux personnages fondent, en janvier 1904, la revue littéraire *la Houle*, Albert Londres en devient le correspondant dans la capitale. Car il est depuis quelques mois employé à la rédaction parisienne du *Salut public*, un quotidien lyonnais.

En 1906, il entre au grand quotidien *le Matin*, dont le patron, Bunan-Varilla disait : « *Mon fauteuil directorial vaut deux trônes.* » Albert Londres y végète jusqu'à la guerre, sans que jamais sa signature apparaisse. Son emploi consiste à « faire les couloirs » de la Chambre des députés et du ministère de la guerre. C'est, en quelque sorte, la continuation de ses débuts de gratte-papier qu'il compense encore par la poésie du dimanche. Il publie trois recueils de vers et fréquente assidûment le cénacle réuni autour de François Coppée.

La cathédrale de Reims

La Grande Guerre, qui fera de Pétain un maréchal de France, va faire d'Albert Londres – mais plus lentement – un maréchal du journalisme. Profitant de la désorganisation que la levée en masse a provoquée, aussi, dans les bureaux du *Matin*, Albert Londres, non mobilisé, gagne la zone des combats à bicyclette, sans sauf-conduit et s'improvise correspondant de guerre. Impressionné par la qualité poétique de son récit du bombardement de la cathédrale de Reims, *le Matin* lui accorde pour la première fois la signature. Mais, en 1915, ce quotidien refuse de l'envoyer en Orient, où les alliés ouvrent un second front. C'est pour *le Petit Journal* que Londres suivra, jusqu'à son échec de 1916, une entreprise folle : il s'agissait de s'emparer du détroit des Dardanelles, de remonter le Bosphore pour occuper Constantinople et mettre la Turquie à genoux. Un rêve doré aux allures de croisade que Kemal Atatürk ensevelira dans la boue et dans le sang.

Cette déconfiture permet à Albert Londres d'employer son lyrisme à la dénonciation de l'horreur et de pratiquer le reportage comme une aventure. De Belgrade à Salonique, à cheval, en char à bœufs, à pied, en bateau, il affronte les poux, la gale, la mitraille. Et la faim... lorsqu'il ne parvient pas à acheter un mouton pour faire une popote avec des confrères également affamés (reportages recueillis sous le titre *Si je t'oublie, Constantinople*).

En comparaison, il trouvera presque tranquilles les reportages accomplis pour *l'Excelsior* de 1919 à 1922, au Proche-Orient travaillé par le nationalisme et dans une Chine où règnent les brigands et les seigneurs de la guerre. En 1923, il partage pendant quelques mois l'aventure du *Quotidien*, un journal de gauche fondé grâce aux souscriptions de ses lecteurs. Il en claque la porte avec indignation le jour où l'un de ses articles sur la Ruhr est déclaré non conforme à la ligne du journal : « *Un reporter ne connaît qu'une ligne, celle du chemin de fer.* »

Il entre alors au *Petit Parisien* où, jusqu'en 1931, il va entreprendre les reportages, ou plutôt les campagnes, qui feront de lui le dérangeur des consciences. Sa conviction, son magnétisme, sont tels que ce journal bourgeois va le laisser en toute indépendance dynamiter les fondements mêmes de l'ordre bourgeois : les prisons, les asiles psychiatriques, la discipline militaire. Il va agiter tous les sujets qui dérangent, de la Constitution au problème juif.

Après un premier reportage sur les bagnes, il en consacre un tout entier à Eugène Dieudonné, « *l'homme qui s'évada* », réfugié au Brésil, et dont il obtient la grâce après s'être opposé à son extradition. Avec *Dante n'avait rien vu*, il dépeint au vitriol les sections disciplinaires de l'armée d'Afrique. *Chez les fous* révèle à une France qui ne s'en souciait guère l'inhumanité des asiles psychiatriques.

Le dérangeur des consciences

Albert Londres a lutté contre toutes les formes d'aliénation. A ses yeux, il n'en est pas qui soit plus noble que d'autres, et son reportage *la Traite des blanches* lui vaudra autant d'injures, de menaces et de pressions également dédaignées que celui consacré aux excès du colonialisme français, *la Traite des Noirs*.

Quels que soient le décor de ses reportages et le lyrisme qui les imprègne, il ne sacrifie jamais à la carte postale. S'il aborde l'exotisme, c'est pour le réduire en charpie, comme dans son reportage sur *les Pêcheurs de perles* de la mer Rouge. Le ton de celui-ci est donné par la réplique finale, écœurée, éloquente, que provoque, au retour, la vue d'une élégante : « *Si je ferme les yeux, mon ami, c'est pour ne pas voir son collier.* » C'est sur le même ton qu'il conclut un article consacré à trois chercheurs d'or d'Afrique et d'Amérique : « *J'ai vu l'or trois fois, je ne demande pas à voir l'or une quatrième fois.* »

C'est ici qu'Albert Londres intervient comme le grand modèle qu'il reste aux yeux du grand reporter d'aujourd'hui : ne jamais céder au conformisme, à la facilité de faire plaisir ou de rassurer. Mais au contraire, et quoi qu'il en coûte, surprendre et déranger notre conscience chaque fois qu'elle va s'assoupir.

FRANCIS LACASSIN.

● **Reportages d'Albert Londres disponibles dans la série des grands reportages de la collection « 10-18 » :** ***Mourir pour Shanghai, L'homme qui s'évada, Le juif errant est arrivé, la Traite des blanches, suivie de la Traite des Noirs.*** **A paraître,** ***Si je t'oublie, Constantinople.***

CORRESPONDANCE

Le rôle de Messali Hadj dans l'insurrection algérienne

Mᵐᵉ Djanina Messali, fille de Messali Hadj, nous apporte, à propos de la « Toussaint rebelle » en Algérie (le Monde *daté 28-29 octobre), son témoignage sur le rôle du dirigeant nationaliste dans la genèse de l'insurrection.*

Messali est allé au Moyen-Orient à l'occasion d'un pèlerinage durant l'été 1951. En Egypte, il a notamment rencontré l'émir Abdelkrim et d'autres personnalités du monde arabe et du Maghreb. Ces contacts ont porté essentiellement sur les moyens et les soutiens pour organiser une insurrection en Algérie. Devant la timidité de la direction du parti et après avoir essayé d'entraîner à plusieurs reprises son adhésion, Messali décide au printemps 1952 d'entreprendre un voyage de propagande à travers l'Algérie.

Il va jusqu'à la frontière tunisienne (Souk-Ahras), où, au cours d'un meeting, il clame sa solidarité totale avec les combattants tunisiens. Partout, à travers le Constantinois, il réitérera les mêmes positions, en appelant le peuple algérien à se mettre au diapason de la lutte menée par les Tunisiens et les Marocains. L'enthousiasme est à son paroxysme, et la révolte est imminente. Le gouvernement français ne s'y trompe pas. Messali est expulsé *manu militari* et assigné à résidence forcée à Niort.

Pour Messali, le processus est lancé, il continue, de son exil, à faire pression sur la direction, afin d'éviter la rupture, mais en vain.

En juillet 1954, lors d'un congrès tenu à Hornu, en Belgique, les partisans de Messali décident de déclencher l'insurrection armée les premiers jours du mois de janvier 1955.

Sans cette crise que Messali a rendue publique pour en appeler à la base du parti, il n'y aurait jamais eu ni de CRUA (Comité révolutionnaire de l'unité algérienne) ni de 1ᵉʳ novembre 1954.

Je suis, avec mon père, le dimanche 1ᵉʳ novembre 1954, en résidence surveillée aux Sables-d'Olonne; le lundi matin à 6 heures, la police vient perquisitionner notre chambre d'hôtel toute la journée; nous recevons la visite de notre ami et avocat Yves Dechezelles. Le surlendemain, nous sommes kidnappés et mis au secret pendant plusieurs mois. Messali déclare à la presse sa joie et sa satisfaction, il lance un appel au peuple algérien : « *En avant !* »

Louis Barthou mort sous les balles... de la police

M. Jacques de Launay nous écrit à propos de l'article sur le cinquantième anniversaire de l'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie (le Monde *du 7-8 octobre).*

P. Yankovitch a raison de dire que « l'histoire ne pourra probablement jamais établir toute la vérité sur l'attentat de Marseille ».

Il est pourtant un point que j'ai pu éclaircir dans mes *Grandes Controverses de l'histoire contemporaine*, Genève 1974, c'est celui de la mort de Barthou.

La thèse officielle, diffusée par raison d'Etat, est que le roi et Barthou ont été atteints par le même meurtrier. Elle est fausse.

Reprenons les faits. Le tueur Velitchko portait deux armes : un parabellum Mauser 7,65 avec quatre chargeurs dont un de dix cartouches fut vidé, et un pistolet Walter 7,65 qui n'a pas servi.

Sur la Canebière, à hauteur du square Puget, il sort de la foule, monte sur le marchepied de la voiture et tire sur le roi qui est frappé à mort. Le chauffeur de la voiture royale stoppe son véhicule et tente d'empoigner le meurtrier par le revers du veston, tandis que le policier Galy cherche à l'attraper. Velitchko se retourne et tire une balle sur Galy. Le lieutenant-colonel du 141ᵉ RI, Jules Piollet, qui escorte l'auto à cheval, fait un demi-tour et frappe Velitchko à coup de sabre. Avant de tomber sur le marchepied, puis sur le sol, l'assassin décharge son parabellum : encore quatre balles pour le roi et quatre pour le général George. Dans le square, l'agitation est à son comble. La police est débordée. Pour se dégager, elle tire.

Après l'attentat, on dénombrera au moins sept victimes en plus du roi et du général George : quatre spectateurs blessés, deux tués et Barthou, frappé au bras droit.

Le ministre descend de la voiture et monte dans un taxi qui l'emmène à l'Hôtel Dieu. Nul n'a songé à lui faire une ligature. Il mourra exsangue.

Qui a tiré sur les spectateurs et sur Barthou ? L'inspecteur général Mondanel, vice-président d'Interpol, fut chargé de l'enquête, mais celle-ci ne fut point publiée.

Elle révéla ceci, après examen de la voiture par l'expert armurier Gatimel et le docteur Béroud, directeur du Laboratoire technique de la Police de Marseille :

– La balle trouvée dans la voiture royale du côté gauche, où était assis le président Barthou, est un projectile blindé de cuivre d'une cartouche de 8 millimètres, modèle 1892. Cette balle est du même calibre que celles tirées par les agents de police. Elle n'a pas été tirée par l'un ou l'autre des pistolets trouvés en la possession de Kelemen (Velitchko).

– La balle enveloppée de cuivre trouvée dans la voiture royale correspond aux balles tirées par les revolvers des agents de police.

Le rapport du 9 octore 1935 est resté secret jusqu'à sa publication par nous, en 1974.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Étranger

LA TENSION ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE NICARAGUA

Tintamarre américain au Costa-Rica

De notre envoyé spécial

San-José-de-Costa-Rica. — Guerre des nerfs en Amérique centrale. Des navires de la flotte américaine croisent au large de Corinto, port nicaraguayen de la côte pacifique dont les accès avaient été minés par la CIA en avril dernier. Ils surveillent les mouvements de cargos en provenance des pays de l'Est qui transportent du matériel militaire destiné aux sandinistes. Des avions d'observation américains (SR-71) survolent quotidiennement à très haute altitude le territoire nicaraguayen.

Au *Costa-Rica*, le général Gorman, patron du Southern Command basé dans la zone du canal de Panama et responsable de toutes les opérations militaires américaines en Amérique centrale et méridionale, a effectué le vendredi 9 novembre une visite-surprise très remarquée le long de la frontière méridionale du Nicaragua.

Le général Gorman est connu pour être un « faucon », un partisan de l'action directe et immédiate. Il a déjà eu plusieurs fois maille à partir avec le Congrès, à Washington, pour des initiatives jugées *« intempestives »*. La réélection brillante de M. Reagan, dont il est un ami, aurait-elle renforcé son désir de « montrer ses muscles » ? Il a tenu, en tout cas, à ce que cette visite « impromptue » ne passe pas inaperçue. Le déplacement exceptionnel de l'officier au Costa-Rica aurait parfaitement pu demeurer secret. Il a été entouré de la plus grande publicité. L'Hercules-130 du Southern Command était parqué près de l'aérogare internationale de San-José, et des hélicoptères américains ont fait la navette toute la matinée de vendredi entre la capitale et le nord, à la frontière avec le Nicaragua. But officiel de cette visite du général Gorman : se rendre compte de la manière dont la garde du Costa-Rica utilise le matériel militaire livré à ce petit pays sans véritable armée.

L'aide militaire de Washington à San-José doit s'intensifier. La frontière entre le Costa-Rica et le Nicaragua est un secteur difficile d'accès, où les groupes de la Contra antisandinistes se sont toujours déplacés à peu près librement. Eden Pastora, isolé mais tenace, continue de s'y battre, au nord-est du Rio-San-Juan. Les forces du « Negro » Chamorro, nouveau patron de la force militaire antisandiniste du Sud, alliée à la FDN (basée, elle, au Honduras), s'y regroupent.

Pour que l'« effet » de la visite du général Gorman soit encore un peu plus net, l'ambassadeur des Etats-Unis au *Costa-Rica*, M. Curtin Winsor, a donné vendredi une conférence de presse non moins exceptionnelle. Curtin Winsor est également un « faucon », et il ne s'embarrasse pas toujours de précautions diplomatiques. Il a estimé que les hélicoptères de fabrication soviétique M-24 (débarqués selon lui à Corinto) *« étaient encore beaucoup plus dangereux pour la paix en Amérique centrale que des Mig-21 »*. Et il a rappelé au passage que le président Reagan n'avait jamais totalement écarté une possibilité d'intervention directe en Amérique centrale.

Malgré ce tintamarre guerrier et ces mesures d'intimidation, personne ici pourtant — à l'exception sans doute des dirigeants sandinistes et des « ultras » de toutes nationalités dans la région — ne pense sérieusement que les troupes de la 82e division aéroportée des Etats-Unis vont débarquer sur les plages du Nicaragua dans les jours qui viennent. Il reste que la paix dans la région est quand même à la merci d'un dérapage, d'un incident de frontière plus ou moins orchestré, d'une bavure d'éléments incontrôlés. Et Dieu sait s'il y en a !

MARCEL NIEDERGANG.

Un test pour M. Reagan

(Suite de la première page.)

Ils l'ont fait avec d'autant plus de vigueur que les deux pays explorent parrallèlement, depuis plusieurs mois, la possibilité de reprendre un dialogue sur le contrôle des armements. On a apperemment estimé à Washington qu'il aurait été particulièrement mal venu que M. Reagan faillisse à sa réputation de fermeté.

Dans l'entourage du président, qui se repose des fatigues de la campagne électorale à son ranch de Santa Barbara, on expliquait d'ailleurs, vendredi, que M. Reagan estimait que l'URSS a voulu dans cette affaire tester son leadership à l'orée de son second mandat. Moscou, disait-on, a voulu accroître la force du Nicaragua, afin d'augmenter le poids du régime sandiniste dans la perspective d'un règlement régional, se servant ainsi de Managua comme d'une carte dans les relations globales entre les deux superpuissances.

Malgré les démentis de Moscou, disait-on encore, les États-Unis *« ne disposent pas d'indications certaines »* leur permettant de savoir si des avions perfectionnés Mig-21 ont été livrés ou non au Nicaragua. Mais *« il se peut*, poursuivait-on, *que nous ne le sachions jamais, et que devant notre réaction ils ne déchargent pas le navire »*. On envisageait également que la mystérieuse cargaison soviétique puisse être constituée de missiles anti-aériens, ce qui serait un *« sérieux défi »*.

M. Shultz a rappelé, au cours de ce même entretien, que les démentis prodigués par l'URSS pendant l'affaire des missiles de Cuba s'étaient révélés *« mensongères »*. Il a réaffirmé une grande intransigeance à l'égard du régime sandiniste. Esquivant une question sur l'éventuelle reprise du financement de la guérilla « contre-révolutionnaire », il a rétorqué que les *contras « n'étaient pas suscités par les Etats-Unis »* mais par le *« comportement du gouvernement »* sandiniste.

Les conditions que les Etats-Unis mettent au rétablissement de relations normales avec Managua sont *« très simples »* : il faut, explique M. Schultz, que les sandinistes *« fassent ce qu'ils s'étaient engagés à faire devant l'Organisation des Etats américains au moment de* [leur] *révolution »*, c'est-à-dire qu'ils respectent l'ensemble des libertés inhérentes à une démocratie pluraliste.

Ce n'est pas actuellement le cas aux yeux du secrétaire d'Etat, qui en voit pour preuve le fait que les sandinistes se sont *« détournés »* durant la préparation des élections nicaraguayennes, de l'*« apparent accord »* conclu avec leur *« principal opposant potentiel, M. Arturo Cruz »*, et qu'ils ont *« brisé »* les rassemblements de l'opposition lorsqu'ils attiraient des électeurs.

Ce comportement démontre également, selon M. Shultz, que les sandinistes n'acceptent pas vraiment les principes contenus dans le projet de règlement régional pacifique mis au point en septembre par le groupe de Contadora (1).

Les relations avec Moscou

Abordant ensuite les relations américano-soviétiques, M. Shultz s'est montré d'un optimisme très tempéré, si ce n'est d'une extrême prudence.

Alors que des fuites en provenance de la Maison Blanche avaient indiqué le matin même que le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, serait disposé à rencontrer le secrétaire d'Etat dans les prochains mois pour étudier avec lui une relance globale des négociations sur le désarmement, M. Shultz dit : *« Je ne sais pas si M. Gromyko veut une rencontre avec nous. C'est à M. Gromyko de parler pour M. Gromyko. »*

Pour de ce qui est de la proposition faite en septembre par M. Reagan devant l'ONU de *« pourparlers parapluie »* (*« des conversations qui spécifient le problème du contrôle des armements »*), M. Shultz note que M. Gromyko n'a pas déclaré les accepter mais qu'il *« n'a en aucune manière dit qu'il ne les acceptait pas »*.

Sur le fond de ces éventuelles négociations, M. Shultz souligne d'abord que *« la militarisation de l'espace a commencé lorsqu'il est devenu possible d'envoyer des missiles balistiques dans l'espace »*. C'est une manière de redire que les Etats-Unis ne veulent pas parler des armes spatiales sans aborder la question des autres types d'armes. Le moratoire sur les essais d'armes antisatellites, demandé par les Soviétiques en préalable aux discussions, doit, ensuite, aux yeux de M. Shultz, être un objet de la négociation. Le secrétaire d'Etat, enfin, veut faire comprendre que son pays n'a pas, *a priori*, l'intention de ralentir ses recherches sur les missiles antimissiles. Il note donc, d'une part, qu'elles sont compatibles avec le traité ABM de 1972, et, d'autre part, que les Soviétiques les ont poursuivies *« avec plus de vigueur »* que les Etats-Unis : ils bénéficient, d'ailleurs, d'une réelle expérience en la matière, puisqu'ils ont doté Moscou d'un système de défense antimissiles.

A propos des liens qu'il avait dénoncés au début de l'été dernier entre l'Union soviétique et le terrorisme international, M. Shultz dit : *« J'ai souligné que les satellites de l'URSS ont tiré certains avantages du « terrorisme. »* Il cite l'entraînement des *« terroristes de l'OLP »* par Moscou ; mais il ajoute : *« Je n'ai pas dit que tout était dû à l'Union soviétique. »*

Sur le Proche-Orient, M. Shultz, tout d'abord, se félicite, et félicite le roi Hussein de Jordanie, de la reprise de relations diplomatiques entre Amman et Le Caire (leur rupture, à son avis, avait été *« plus ou moins »* le résultat du traité de paix égypto-israélien : or ce traité est toujours en vigueur). M. Reagan, par ailleurs, continue de soutenir son plan de paix pour la région de septembre 1982 ; mais ce plan *« n'est pas à prendre ou à laisser »*. Il faut, en troisième lieu, voir ce que pourront donner les efforts déployés par les Etats-Unis afin qu'Israël obtienne de la Syrie des garanties avant de se retirer du sud du Liban.

Dernier point : les relations entre les Etats-Unis et la France (*« un pays que j'admire et que j'ai toujours apprécié »*). Elles sont *« très bonnes »*. Le développement de systèmes antimissiles par les Etats-Unis pourrait-il les troubler ? M. Shultz sourit : *« Si nous arrêtions les recherches en cours, il est probable que la France, et beaucoup d'autres, en seraient plus alarmés encore. »*

BERNARD GUETTA.

(1) Le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama.

● *M. Mitterrand s'oppose à l'idée d'une intervention militaire des Etats-Unis.* — Le président Mitterrand a estimé, le vendredi 9 novembre, que la tension actuelle entre le Nicaragua et les Etats-Unis *« ne peut se résoudre par l'intervention militaire d'un pays chez un autre »*. Interrogé sur ce problème lors de la conférence de presse qui clôturait le sommet franco-italien, M. Mitterrand a souligné que, ne sachant pas *« quel type d'armement ou d'aide »* parvenait au Nicaragua, il *« attendrait d'en savoir davantage avant de se prononcer »*. Selon lui, les *« dispositions du groupe de Contadora devraient servir d'axe de négociation pour le présent et l'avenir »*.

Le chef de l'Etat rappelle que Paris *« ne fait pas la même analyse que les Etats-Unis du développement historique de la crise qui déchire la plupart des Etats d'Amérique centrale »*. — *(AFP.)*

Le conflit du Sahara-Occidental domine de nouveau le sommet de l'OUA

Deux problèmes domineront le vingtième sommet de l'OUA, qui doit s'ouvrir, le lundi 12 novembre, à Addis-Abeba : celui de la participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et celui de l'élection du secrétaire général de l'Organisation, cette fonction étant assurée depuis l'an dernier, à titre intérimaire, par le Nigérian M. Peter Onu, secrétaire général adjoint, les chefs d'État n'ayant pas réussi à désigner le successeur de M. Eden Kodjo.

L'affaire de la RASD, qui divise profondément l'OUA depuis sa proclamation par le Front Polisario le 27 février 1976, semble devoir enfin trouver un épilogue. Reconnue à la majorité simple par les États africains, la RASD avait été admise au sein de l'Organisation le 22 février 1982, mais la procédure d'admission avait été aussitôt mise en cause par le Maroc et ses alliés. En outre, Rabat contestait que le nouveau membre eût les attributs d'un État et il demandait qu'un sommet se prononce à ce sujet à la majorité qualifiée des deux tiers. Les pays modérés amis du Maroc avaient alors refusé de siéger aux côtés des Sahraouis et empêché que le quorum soit atteint, de sorte que le dix-neuvième sommet de l'OUA n'avait pu se tenir à Tripoli en 1982.

Convoqué à Addis-Abeba en 1983, le dix-neuvième sommet a réussi à éviter la paralysie grâce à un compromis : la RASD a accepté de ne pas siéger *« volontairement et provisoirement »* en échange d'une résolution rédigée par le Sénégal et la Mauritanie et approuvée à l'unanimité. Ce texte réaffirmait le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, citait pour la première fois nommément les deux belligérants (le Maroc et le Front Polisario) et les *« exhortait »* à engager des *« négociations directes »*. Le Maroc, qui venait d'avoir un contact à Alger avec une délégation sahraouie, après la rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli près d'Oujda, le 26 février 1983, avait lui-même voté ce texte, tout en formulant des réserves.

L'espoir de voir se dégager une solution diplomatique a été cependant remis en cause par la modification du rapport des forces dans le nord-ouest de l'Afrique. La réconciliation entre le Libye révolutionnaire et le Royaume du Maroc, le 1er juillet 1983, a constitué un renversement d'alliances que devait confirmer la signature du traité d'Oujda, le 13 août dernier, consacrant l'union entre les deux pays brouillés depuis 1969. Cette évolution a eu plusieurs conséquences.

Le colonel Kadhafi ayant suspendu son aide au Front Polisario et tourné le dos à l'Algérie, désormais prise en tenailles entre le Maroc et la Libye, les forces armées royales ont consolidé leurs positions sur le terrain au Sahara occidental. Se sentant plus assué, Hassan II a refusé toute négociation directe avec le Polisario. Parallèlement, nombre de pays africains modérés, qui redoutaient l'activisme libyen, ont réprouvé à la fois l'alliance entre Rabat et Tripoli et le refus du Royaume d'appliquer intégralement la résolution du dix-neuvième sommet.

La RASD, profitant de cet avantage diplomatique, proclamait son intention de siéger au vingtième sommet, tandis que le Maroc menaçait, si c'était le cas, de se retirer de l'organisation. Selon les Algériens, trois pays seulement — Zaïre, Côte-d'Ivoire et Guinée-Equatoriale — seraient décidés à suivre le Maroc en cas de retrait. En tout cas, Hassan II a fait savoir qu'il ne demanderait pas à ses amis de l'imiter puisqu'il serait toujours prêt à accepter un référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions de Nairobi I et Nairobi II.

A *quarante-huit* heures de l'ouverture du sommet, il semble néanmoins probable que la RASD fera valoir ses droits de membre et occupera son siège. Si une forte majorité entérine le fait, ce sera pour elle une importante victoire, qui confirmera son statut de membre et lui permettra d'entamer de nouvelles batailles diplomatiques pour être reconnue par plus de cinquante-huit Etats, comme c'est le cas actuellement, et tenter d'entrer à l'ONU.

Pour l'Algérie, cette admission compenserait le relatif insuccès qu'a été pour elle la constitution de l'Union arabo-africaine.

Nombre d'Etats d'Afrique noire semblent d'autant plus enclins à laisser siéger la RASD qu'ils craignent que l'annexion de la bande d'Aouzou, au nord du Tchad, par le colonel Kadhafi et la thèse marocaine concernant la *« récupération »* du Sahara occidental ne créent des précédents qui remettraient en cause le principe du respect des frontières héritées de la colonisation et ne mettent le continent à feu et à sang. Ils ne veulent pas non plus que cette *« querelle d'Arabes »* fasse éclater l'OUA et occulte plus longtemps leur véritable problème qui est celui du développement.

Il pourrait y avoir un lien entre la façon dont sera réglée l'affaire de la RASD et l'élection du secrétaire général, les deux principaux candidats étant M. Alioune Blondin-Beye, ministre des affaires étrangères du Mali, et M. Paul Okumba, conseiller diplomatique du président Bongo. Le premier a de bonnes relations avec l'Algérie et est favorable aux Sahraouis, alors que le second est connu pour être proche des thèses marocaines.

Mais d'autres facteurs joueront également. Compte tenu des liens qui existent entre Paris et Libreville, certains pays progressistes craignent que le candidat du Gabon ne soit « une créature des Français » et se montrent réservés, sinon carrément hostiles. De même, le choix du président en exercice pourrait avoir une influence (*le Monde* du 4 novembre). Le président Nyerere de Tanzanie paraît le mieux placé, et le problème sera de savoir si les chefs d'Etat préféreront choisir un modéré comme M. Okumba, pour lui faire contrepoids, ou un progressiste comme M. Beye, avec qui il ferait tandem. Mais, en cas de désaccord, M. Peter Onu pourrait voir prolonger son mandat de secrétaire général adjoint.

PAUL BALTA.

LA RENCONTRE FRANCO-ITALIENNE DE PARIS

Les deux pays sont de « bons voisins de bons amis, de bons alliés » *estime M. Craxi*

La France et l'Italie sont *« de bons voisins, de bons amis et de bons alliés »*, a déclaré M. Bettino Craxi, président du conseil italien, devant les ministres des deux pays, réunis le 9 novembre à l'Elysée à l'occasion du nouveau sommet Paris-Rome.

Cette appréciation se fonde à la fois sur un certain nombre de résultats concrets et sur une incontestable convergence d'analyses, en matière communautaire, entre MM. Mitterrand et Craxi. Elle ne peut cependant masquer le fait que, sur un aspect essentiel de l'élargissement de la CEE, aucun accord n'a pu être enregistré entre la France et l'Italie à l'occasion de cette rencontre : le dossier viti-vinicole n'est toujours pas réglé. Et le chef de l'État a reconnu, au cours de sa conférence de presse finale, que le retard ainsi enregistré risquait fort de se répercuter sur le processus d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne.

La coopération technico-militaire entre les deux pays, en revanche, devrait prendre un nouvel essor. C'était la première fois que les ministres de la défense se trouvaient associés aux travaux d'un sommet franco-italien, alors qu'ils participent régulièrement aux rencontres analogues avec les Britanniques et les Allemands. Rome pourrait ainsi prendre en charge une partie du programme de réalisation d'un missile de la troisième génération, destiné à équiper le futur hélicoptère antichar franco-allemand, sur lequel travaille déjà, outre la France et la RFA, la Grande-Bretagne. L'Italie, associée au projet d'hélicoptère de transport léger et de lutte anti-sous-marine, s'intéresse en outre à la réalisation en commun d'un missile sol-air de défense aérienne.

Entre MM. Mitterrand et Craxi, le traditionnel tour d'horizon international a principalement été consacré à l'avenir des relations Est-Ouest après la réélection de M. Reagan (les deux hommes étant d'accord pour estimer que l'Occident, après avoir fait la preuve de sa fermeté dans l'affaire des euromissiles et par le renforcement de l'UEO, ne pouvaient désormais que souhaiter la réouverture du dialogue avec Moscou).

Quant à la question des futures institutions de la Communauté, elle a tenu une large place dans les échanges de vues. M. Craxi prendra en effet, le 1er janvier prochain, la présidence tournante du Conseil européen. D'ores et déjà, il souhaiterait faire de « son » sommet des Dix, qui aura lieu à Milan en juin, une étape importante dans la marche à l'« Union européenne ».

BERNARD BRIGOULEIX.

LA VISITE DE M. FABIUS AU CANADA

Une nette amélioration des relations Paris-Québec-Ottawa

De nos envoyés spéciaux

Québec. — *« Tout baigne dans l'huile... »*, le ministre québécois des affaires internationales, M. Bernard Landry, est ravi : le voyage de M. Laurent Fabius à Ottawa et au Québec a dépassé toutes les attentes des dirigeants indépendantistes de la province francophone.

Vendredi soir, lors des toasts prononcés à la fin du dîner offert par M. Fabius, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, n'a pas hésité à affirmer qu'il venait de vivre *« une des journées les plus fécondes depuis une vingtaine d'années »*.

L'entourage des deux chefs de gouvernement avait pris la précaution d'avertir qu'il ne fallait pas s'attendre à la signature d'accords spectaculaires sur le plan commercial ou économique, comme cela avait été le cas en 1982, lors de la visite de M. Pierre Mauroy. Les deux partenaires estiment qu'il n'est plus nécessaire de se livrer à des effets d'annonce pour démontrer la vigueur de la coopération franco-québécoise. A propos de l'installation d'une usine de pièces liée à Renault-AMC — les Québécois achètent 70 % des Renault vendues au Canada, — M. Landry a indiqué qu'il préfère rester discret à ce sujet pour éviter d'alerter les Américains et de mettre ainsi en péril un projet sur lequel le Québec compte beaucoup.

Même discrétion, pour des raisons différentes, à propos de la construction éventuelle d'une usine de CDF-chimie. Il a été possible, en revanche, d'en savoir un peu plus sur le projet TV 5 (diffusion par satellite d'émissions francophones) et sur la participation de sociétés québécoises au câblage de la France. Ces deux projets seraient en très bonne voie et font l'objet de discussions entre Paris, Ottawa et Québec.

Les ministres sont plus prolixes sur les petits projets, comme la création de la station de ski de la Petite-Rivière-Saint-François, près de la ville de Québec, qui pourrait intéresser des fabricants d'équipements français.

Recevant M. Fabius à l'Assemblée nationale, M. Lévesque a rappelé que le Québec assure *« 60 % des relations commerciales entre la France et le Canada »* et concentre *« 75 % des capitaux contrôlés par des intérêts français au Canada »*. Dans sa réponse, M. Fabius s'est engagé à renforcer encore cette coopération sur *« les terrains qui sont les plus porteurs d'avenir »*, comme les communications, les bio-industries, l'aéronautique et l'informatique.

Au-delà de cette coopération, qui reste malgré tout *« terriblement insuffisante »*, selon M. Lévesque, la visite de M. Fabius a été l'occasion d'une remise en question du triangle Paris-Québec-Ottawa. Les autorités québécoises ont été comblées par la déclaration de M. Mulroney qui a reconnu, mercredi, en recevant M. Fabius, *« la légitimité des relations privilégiées et directes entre Paris et Québec, dès lors qu'elles respectent des sujets qui ne heurtent pas les compétences fédérales »*. Cela revient à dire que le Québec *« est désormais souverain dans ses relations avec la France puisque celles-ci ne touchent pas à des secteurs de compétence fédérale comme la défense »*. A Québec, nous ont affirmé de hauts fonctionnaires québécois, on estime qu'il s'agit là d'une première brèche pour progresser vers l'indépendance.

BERTRAND DE LA GRANGE et ALAIN ROLLAT.

…logne après le choc

(Suite de la première page.)

…rois auteurs présumés de …ment ont été arrêtés, ainsi qu'un colonel appartenant au même service (la surveillance de l'église), inculpé de complicité. Un lieutenant-colonel est l'objet d'un complément d'enquête, et un général a été suspendu pour négligence dans la surveillance de ses subordonnés. Les faits, tels qu'ils ressortent des résultats de l'enquête communiqués par les autorités, sont les suivants : trois officiers, à bord d'un véhicule de fonction muni de fausses plaques, arrêtent, au début de la nuit du 19 octobre, la voiture du Père Popieluszko qu'ils suivaient depuis longtemps. Ils prétextent un alcootest, font monter le chauffeur dans leur voiture, à l'avant, lui passent les menottes et le bâillonnent, tandis qu'ils maîtrisent le prêtre et l'enferment dans le coffre.

Le chauffeur, alerté par les menaces de mort et par le tour que prennent les événements, réussit à sauter en marche (c'est un ancien parachutiste). Les ravisseurs poursuivent leur route, après s'être arrêtés pour bâillonner le prêtre qui se débat dans le coffre. Ils subissent ensuite un contrôle de la police de la route, qui les laisse poursuivre leur chemin.

La suite est plus obscure. On indique seulement que le prêtre, après avoir été violemment battu, et vraisemblablement étranglé, est jeté dans une réserve d'eau, sans qu'on sache à coup sûr s'il était déjà mort à ce moment-là. Les trois assassins rentrent à Varsovie à trois heures du matin, après avoir également jeté à l'eau les fausses plaques d'immatriculation.

Le fait le plus troublant est évidemment que ces professionnels aient laissé échapper le chauffeur sans se soucier de laisser en vie un témoin direct de leur forfait. Certitude de l'impunité, ou désir de faire savoir que le crime a bien été l'œuvre de policiers ? Dans ce cas, il s'agirait bien d'une « provocation » délibérée, et les autorités elles-mêmes ont souligné que les ravisseurs avaient tout fait pour compromettre les services du ministère de l'intérieur. Les dirigeants se sont engagés à faire toute la lumière sur l'affaire, mais, a prévenu M. Urban, *« il faudra longtemps pour retrouver les inspirateurs de l'assassinat, s'ils existent »*.

Certains en concluent déjà que l'enquête risque de tourner court, à moins qu'elle ne s'engage dans des voies pour le moins inattendues. M. Urban n'a-t-il pas souligné que le principal inculpé, le capitaine Piotrowski, *« modeste fonctionnaire »*, venait d'acheter deux voitures de marque occidentale, qu'il possédait un compte en devises, et que *« l'une des personnes qui ont facilité l'achat de ses voitures se trouve en Occident »*. Néanmoins, a ajouté, bon prince, le porte-parole, il n'y a pour l'instant aucune raison de lier l'assassinat du prêtre aux activités des services spéciaux occidentaux…

« Exploitation cynique »

Les conséquences de cette « provocation » seront-elles aussi tirées sur le plan politique ? Le général Jaruzelski a pris en charge ce qu'on appelle *« la supervision des activités du parti au sein du ministère de l'intérieur »*, en clair le contrôle de ce ministère, qui était jusque-là dévolu au général de la milice, Miroslaw Milewski — également chargé des cultes et de la santé au secrétariat du comité central. Est-ce l'annonce d'une prochaine éviction de cet homme, entré dans l'appareil de la sécurité dès l'âge de seize ans, et que des sources bien inspirées présentent comme un « dur » ? Le commentaire publié par *Trybuna Ludu* incite à la prudence : *« La cohésion du parti, difficilement élaborée après le neuvième congrès* (en 1981), *doit être protégée contre les rumeurs insufflées de l'extérieur. »* Comme si tout remaniement au sommet ne pouvait être que dangereux dans les circonstances actuelles.

Le dernier communiqué du bureau politique témoigne en tout cas de préoccupations plus immédiates. On y a *« examiné et approuvé des mesures visant à empêcher la contre-révolution de relever la tête et à s'opposer à toute activité anti-Etat, sous quelque forme que ce soit »*. Les dirigeants du parti estiment qu'un *« événement isolé »* (l'assassinat du Père Popieluszko) *« ne doit pas entamer la bonne réputation de la sécurité et de la milice »*, et réservent leurs mots les plus durs à l'opposition, accusée d'exploiter *« cyniquement »* ce *« drame »*.

C'est un vocabulaire classique, rituel. Mais il ignore délibérément ce qui semble pourtant sauter aux yeux. L'opposition, au lieu de « relever la tête », est restée impassible, ou plutôt a freiné des quatre fers, sous la houlette de M. Walesa, pour ne pas tomber dans la *« provocation »*. La quasi-unanimité qui semble s'être manifestée pour accepter cette tactique paraît même tout à fait exceptionnelle dans un mouvement qu'on aurait pu croire réduit en lambeaux. Les rares appels à de brefs arrêts de travail, lancés par exemple par M. Andrzej Gwiazda, compagnon de la première heure de M. Walesa devenu ensuite un rival plus « radical », n'ont été ni entendus ni même soutenus avec conviction par leurs auteurs. Et le projet de constituer des comités de défense des droits de l'homme, qui semblait tout près de se concrétiser, en particulier à Wroclaw, dans le sillage de l'affaire Popieluszko, semble marquer le pas. D'autres initiatives restent possibles : le prêtre « martyr » pourrait donner son nom à un comité d'aide aux victimes de la répression — qui fonctionnerait sur le modèle des actuels « comités du primat », aussi efficaces que discrets.

Réalisme et réalité

Pour le reste, l'exploitation du drame n'a guère été visible. Faut-il classer dans cette catégorie la lettre ouverte d'un très vieux professeur, l'académicien E. Lipinski, fondateur du KOR, qui a demandé, en termes très vifs, au général Jaruzelski de démissionner ? Ou bien un texte signé par des intellectuels et des artistes pour dénoncer la *« responsabilité morale »* du pouvoir ? Ou encore cet appel, publié le 6 novembre, par lequel dix-huit anciens dirigeants de Solidarité et du KOR (parmi eux, MM. Frasyniuk, Modzelewski, Kuron, Michnik) incitent tous les Polonais à exercer, *« par tous les moyens légaux »*, des pressions propres à inciter les autorités à faire cesser la terreur politique ?

Ces réactions sont plutôt modestes, mêmes si l'on doit y ajouter l'énorme participation populaire aux obsèques du prêtre. Mais, dans les milieux de l'opposition, y compris à l'étranger où on est parfois porté à plus de radicalisme, on semble tout à fait convaincu de la justesse de la ligne choisie. Loin de tomber dans le « piège » tendu, Solidarité a montré sa force latente, M. Walesa a fait la preuve de son autorité. Lui-même, dans une interview au *Financial Times*, s'est déclaré *« impressionné par le sang-froid et la détermination »* manifestés par la population, qui sent que la nation *« se trouve à un tournant »*.

Dans une telle optique, l'habileté apparente avec laquelle le pouvoir a su négocier cette crise aiguë perd de son importance. Pour la masse des Polonais, habitués depuis des lustres à raisonner en termes de *« eux »* et *« nous »*, la leçon de l'affaire, au-delà d'obscurs affrontements entre dignitaires, serait toute simple : *« ils »* ont tué un prêtre, un des meilleurs parmi les *« nôtres »*. Solidarité a son premier saint, et cette leçon n'est pas près d'être oubliée.

Sans aller aussi loin, c'est un peu en ces termes de pays réel et de pays légal qu'a semblé raisonner M. Malcolm Rifkind, ministre d'État au Foreign Office, qui, non content de déposer, au nom du *« gouvernement de Sa Majesté »*, une couronne sur la tombe du Père Popieluszko, a déclaré que le prêtre avait incarné les « idéaux » de la population. Ce comportement a suscité des commentaires cinglants de M. Urban, qui a accusé le représentant de Londres de s'être cru *« dans une ancienne colonie britannique »*. (Pour aggraver son cas, le ministre anglais avait rencontré d'anciens conseillers de Solidarité.)

L'irritation manifestée par M. Urban vise clairement à empêcher que l'exemple de M. Rifkind ne soit suivi par les autres visiteurs occidentaux que Varsovie se réjouit d'accueillir bientôt, en particulier MM. Genscher et Andreotti. Il semble certes exclu que l'affaire Popieluszko ne fasse revenir sur leurs intentions les responsables occidentaux qui s'apprêtent à reprendre avec Varsovie des relations fondées sur le réalisme. Mais elle pourrait bien les inciter à tenir soigneusement compte de la « réalité » d'un pays, qui se limite moins que jamais à ses dirigeants.

A cet égard, l'assassinat du Père Popieluszko peut être rapproché de l'autre grand événement survenu depuis le 13 décembre 1981 : le second voyage du pape, en juin de l'an dernier. Cet événement aussi avait servi de révélateur de la fidélité obstinée des Polonais à des aspirations que la géopolitique leur refuse. Lui aussi avait été « géré » avec adresse par le pouvoir. Et il est resté tout aussi mystérieux quant à ses effets à long terme.

JAN KRAUZE.

Yougoslavie : le procès-test

La « drôle de guerre » du régime contre les fortes têtes

Il y a des drôles de procès comme il y a des drôles de guerres… Celui qui s'est ouvert, le lundi 5 novembre à Belgrade, contre six intellectuels contestataires, appartient à cette catégorie. MM. Vladimir Mijanovic, Pavlusko, Imsirovic, Miodrag Milic, Drogomir Olujic, Gordan Jovanovic et Milan Nikolic, sont accusés d'activités *« contre-révolutionnaires »*, ce qui, dans un pays socialiste fût-il autogestionnaire, ne constitue pas totalement une surprise. Jusqu'à présent pourtant, la Yougoslavie n'avait manié qu'avec parcimonie l'arme judiciaire contre les contestataires. La liberté d'expression, sans y être parfaitement assurée, était tolérée à condition que les trois piliers du régime — le socialisme autogestionnaire, le fédéralisme et le non-alignement — auxquels il faut ajouter la personne de Tito, n'étaient pas en cause.

Or depuis le début de cette année, un changement semble s'être dessiné. Le jeune sociologue Vojslav Seselj a été condamné à huit ans de prison en juillet dernier à Sarajevo, pour avoir écrit un texte « contre-révolutionnaire » qui n'avait été publié nulle part. Les intellectuels qui se réunissaient régulièrement dans des appartements privés pour des discussions informelles ont été appréhendés le jour où M. Milovan Djilas, ancien compagnon déchu de Tito, assistait à la rencontre. Ils ont été inculpés, mis en prison, puis après une grève de la faim, remis en liberté provisoire. C'est une des anomalies de ce procès : les accusés se présentent en tant que prévenus libres, alors que les autorités leur reprochent, ni plus ni moins, d'avoir comploter pour renverser le régime…

Plus étrange encore, les six mauvaises têtes ne se contentent pas d'écouter le réquisitoire du procureur en protestant de leur innocence devant une salle remplie d'un public choisi dans les rangs des organes de sécurité, comme on le voit en Europe de l'Est. Les autorités ont, d'elles mêmes, laissé entrer quelques observateurs des organisations humanitaires internationales et quelques amis des accusés. Ces derniers exigent que le procès aient lieu dans un prétoire suffisamment vaste pour accueillir tous leurs sympathisants qui se pressent aux portes du tribunal.

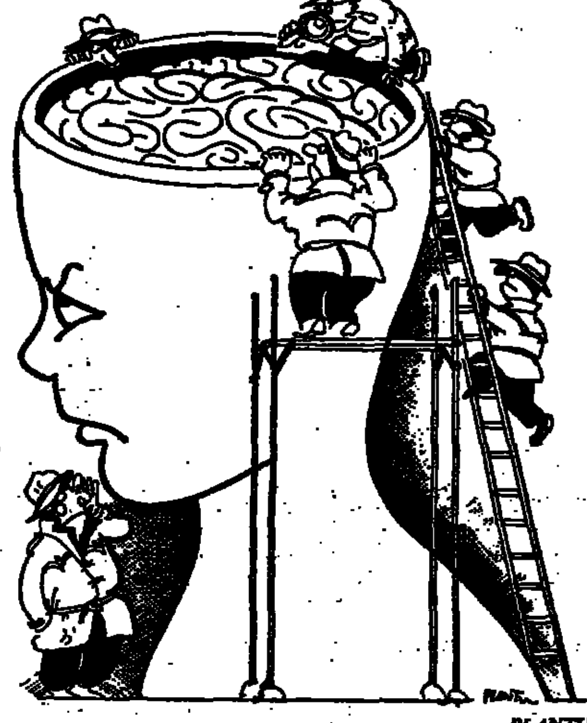
Et ils contre-attaquent, comme le montrent les documents que nous publions ici. Ils mettent même en cause l'appartenance de leurs juges à la Ligue des communistes et demandent si ces derniers jugeront « en leur âme et conscience » ou en fonction des consignes du parti. Drôle de procès…

Il est cependant une manière plus grave de le considérer. Les accusés et leurs amis estiment que le pouvoir veut faire un exemple et lancer un avertissement à tous les intellectuels qui seraient tentés d'utiliser la situation difficile de la Yougoslavie pour mettre en question les fondements du régime. La classe ouvrière a encaissé sans broncher la potion amère administrée à l'économie par un gouvernement qui n'est pas mécontent de faire porter aux exigences du Fonds monétaire international la responsabilité de l'austérité. Mais le système politique, fondé sur une représentation strictement égalitaire des Républiques et provinces et sur la rotation des cadres à tous les niveaux, est contesté au sein même de l'appareil pour son inefficacité, alors que la Yougoslavie est toujours menacée par des forces centrifuges. Le dernier plénum du comité central, au mois d'octobre, a donné lieu à des discussions jamais vues dans une réunion plus propice à la juxtaposition de monologues.

Tous les dirigeants n'ont pas les mêmes arrière-pensées. Ceux qui souhaitent une « rationalisation » de l'autogestion se recrutent aussi bien parmi les « libéraux » que parmi les partisans d'un renforcement du centralisme. Les revendications nationales s'entremêlent avec les considérations idéologiques.

La tenue du procès des six intellectuels contestataires, qui avait été remis à plusieurs reprises, est-il le signe que les « durs » l'ont emporté sur ceux qui, comme le Slovène Mitia Ribicic, ancien ministre fédéral, pensent que la riposte aux dissidents doit se situer à un niveau idéologique et non judiciaire ? Les plus optimistes n'en sont pas certains. Si les six sont condamnés avant le 29 novembre, jour de la fête nationale, où l'on célébrera cette année le 40e anniversaire de la libération, ils pourraient bénéficier de l'amnistie. Si au contraire la procédure avait été encore ajournée, les accusés auraient été certains de ne pouvoir profiter d'un éventuel geste de clémence. Drôle de procès…

DANIEL VERNET.



PLANTU.

L'ACTE D'ACCUSATION

Un grand nombre de réunions dans divers appartements

Voici les principaux passages de l'acte d'accusation transmis par le procureur au tribunal de Belgrade le 6 août 1984.

Les accusés ont, de 1977 à avril 1984, à Belgrade, établi des contacts entre eux et, partant de positions contre-révolutionnaires, cherché à créer, à élargir et à renforcer un groupe destiné à provoquer des changements anticonstitutionnels du système socio-politique. Dans ce but, ils ont organisé un grand nombre de réunions et y ont assisté dans divers appartements. D'autres personnes étaient présentes, invitées par eux, et devant tous ils ont lu des textes, en ont distribué et ont eu des échanges verbaux attaquant les fondements mêmes du mouvement de libération nationale, les acquis de la Constitution et la personne du président Tito.

La première réunion a eu lieu en 1977 dans l'appartement de Mijanovic, à son initiative. Il a expliqué les raisons pour lesquelles ces réunions étaient nécessaires et ils s'accordèrent sur la nécessité de constituer un noyau qui serait la cheville ouvrière du groupe. Ce noyau organisa les rencontres chaque second vendredi du mois, décidant des participants, prenant une part active aux débats et assurant la direction idéologique de ceux-ci… *[Suivent des exemples de textes lus par les accusés dans les vingt-quatre réunions recensées, avec mention du lieu où elles ont été tenues.* NDLR.]

Ils ont donc eu une activité criminelle — tombant sous le coup du paragraphe 1.3.6 premier alinéa lié au paragraphe 1.1.4 du Code pénal concernant le rassemblement pour des activités hostiles au système — pour laquelle la condamnation peut aller de 1 à 15 années de prison.

Le tribunal invite les accusés et vingt-six témoins à se présenter, propose que soient cités les déclarations de soixante-quatre autres personnes et des textes de certains des accusés, que soient examinés les documents relatifs aux démêlés précédents des accusés avec la justice et les documents découverts pendant l'instruction [dont ceux saisis dans le local professionnel de l'avocat Popovic NDLR]

L'activité dans ces réunions était mûrement préparée. Les personnes présentes étaient invitées (habituellement au nombre de dix à quinze) parce qu'elles étaient intéressées et considérées comme nécessaires au débat. Le maître de maison donnait la parole à un intervenant après l'avoir présenté et ouvrait ensuite la discussion. Parfois, des pétitions ont été signées et envoyées aux plus hautes autorités de l'Etat et du parti.

Un caractère illégal

Le caractère illégal de ces assemblées est attesté par l'attitude d'un témoin, qui a cessé de s'y rendre quand il a réalisé qu'elles étaient illégales, et par la question d'un autre témoin, qui, demandant qu'elle était la fonction de ces réunions, s'est vu répondre qu'elles étaient utiles parce que des discussions de ce type ne pouvaient se tenir ailleurs. Les participants venant d'horizons divers, ces réunions n'étaient pas de caractère professionnel mais hautement politisées, avec un contenu oppositionnel.

Selon les experts, les accusés étaient en pleine possession de leurs moyens intellectuels au moment des faits. Trois prévenus déjà accusés d'activités anti-étatiques ou de fractionnisme ont continué leurs activités malgré les avertissements de la police. Deux d'entre eux ont refusé de parler et de s'expliquer pendant l'enquête. D. Olujic s'est défendu en disant qu'il ne s'agissait pas de meetings illégaux, mais de réunions amicales ; certaines préparées, d'autre pas ; certaines avec deux participants, d'autres avec quinze ; il a répondu également que ces réunions ont lieu depuis huit ans et que toute personne intéressée pouvait y assister, qu'ils avaient décidé d'inviter Milovan Djilas lorsqu'ils ont voulu aborder les questions nationales ; enfin, il a confirmé avoir écrit un pamphlet théorique *Du pluralisme au monisme* et les citations qui lui sont attribuées. D'après G. Jovanovic, il s'agissait de réunions amicales. Dans l'une d'elles, il a lu une interview par ailleurs publié, dans *Student*. De telles soirées ne sont pas, à son avis, différentes de celles tenues dans d'autres endroits. M. Nikolic a déclaré être allé dans des appartements privés seulement quand il était intéressé, irrégulièrement. La façon dont il est intervenu n'était pas différente de celle qu'il observait dans des réunions publiques. C'était là des réunions ouvertes, et d'ordinaire il ne connaissait pas les deux tiers des participants. Il sait enfin que, d'après la presse, d'autres réunions du même genre se tiennent ailleurs.

Les arguments de la défense doivent être rejetés, parce qu'ils ne s'accordent pas entre eux et parce que les déclarations des témoins prouvent qu'il ne s'agissait pas de réunions entre amis. Une majorité des présents n'avaient aucun lien d'amitié, beaucoup ne se connaissaient même pas en dehors de ces occasions. Les allégations des accusés selon lesquelles ces rencontres étaient spontanées peuvent être mises en doute puisque toutes ces activités étaient bien programmées. Les témoignages indiquent que ces réunions étaient illégales et que pouvaient y assister uniquement des personnes qui se connaissaient ; cela confirme que les accusés étaient opposés à la Yougoslavie et que l'accusation est fondée sur la loi.

L'adjoint du procureur :
DANILO NANOVIC.

On juge actuellement à Belgrade six contestataires qui, selon le code pénal, risquent jusqu'à quinze ans de prison. Pourtant l'accusation est mince : des discussions dans divers appartements privés, des propos « contre le système » et la détention d'écrits pas même publiés. Il s'agit donc d'un procès-test. Si Belgrade frappe ces mal pensants à domicile et leurs « universités libres » longtemps tolérées, c'est que l'heure est à la répression et que le régime, en difficulté grave, se sent menacé par la moindre incartade.

LES DÉCLARATIONS DE VLADIMIR MIJANOVIC, PRINCIPAL ACCUSÉ

Cette répression traduit une profonde crise morale

De notre correspondante

Vienne. — Dans une interview accordée au périodique autrichien *Gegenstimmen* (Contrevoix), publiée par un groupe de solidarité avec l'opposition dans les pays de l'Est, proche du Parti socialiste, Vladimir Mijanovic, principal accusé au procès de Belgrade, a ouvertement pris position sur la situation actuelle en Yougoslavie et sur les circonstances de son arrestation en mai dernier et de sa libération à l'issue d'une grève de la faim de quarante-deux jours.

Le sociologue, âgé de trente-huit ans, ancien dirigeant du « Mai 68 étudiant », assure avoir été battu en prison et souffre, depuis lors, de l'estomac et du foie. Il juge « *très critique* » la situation intérieure de son pays : « *Elle se compliquera à mesure que la répression continuera. Cela se terminera très mal pour le régime* », dit-il.

Selon M. Mijanovic, le procès actuel a été « *bâti de toutes pièces à la demande des dirigeants du parti* », qui, « *selon les circonstances, nous accusent d'être des extrémistes de gauche — comme l'a fait Stane Dolanc dans un entretien avec des parlementaires italiens qui l'interrogeaient sur notre arrestation — ou des gens de droite, voire des reaganistes, — comme l'a dit Mitja Ribicic à la télévision yougoslave* ». Pour Vladimir Mijanovic, la réalité est bien différente « *Il n'y a pas de groupe d'opposition homogène. Nous sommes des gens qui cherchons tout simplement à échanger librement leurs opinions à l'occasion de réunions privées, dans les « universités libres ». Politiquement, il s'agit d'un public extrêmement hétérogène.* »

Pour Mijanovic, qui est accusé de participation à « *association hostile au régime* » et qui risque à ce titre une peine de prison de cinq à quinze ans, l'« *énervement* » des dirigeants yougoslaves à l'égard des intellectuels critiques et la vague de répression déclenchée depuis quelques mois contre eux s'expliquent. « *Le régime*, estime-t-il, *veut faire croire à la population qu'il est stable en dépit de la crise et, en même temps, il veut faire croire aux amis de l'étranger qu'il remboursera toutes ses dettes.* »

Gegenstimmen a également interrogé M. Ljubomir Tadic, un des huit professeurs d'université ayant édité la revue *Praxis* qui ont été chassés de l'université de Belgrade dans les années 70. Le professeur Tadic, qui travaille aujourd'hui à l'Institut de sociologie de Belgrade, est un des fondateurs des « universités libres » conçues en tant que forums où l'on puisse discuter sans entraves des problèmes d'actualité et de questions idéologiques. L'existence de ces « universités libres » était parfaitement connue des autorités et de la police qui ne sont jamais intervenues au cours des dix dernières années. Le professeur Tadic critique sévèrement l'« *obligarchie du parti* » qui a, selon lui, vidé de son contenu le système yougoslave d'autogestion, désormais « *lettre ouverte* ». « *L'autogestion*, dit-il, *est inconcevable sans le respect des droits de l'homme et des droits politiques. Or chez nous, le droit est considéré comme une hypocrisie bourgeoise.* » « *Il y a peut-être une modeste libéralisation du régime au cours des dernières années*, ajoute l'universitaire, *mais il est triste de constater que les communistes — à l'exception des eurocommunistes — considèrent toujours la démocratie politique comme antisocialiste. La lutte contre toute démocratie dans la vie politique est donc une des caractéristiques principales des soi-disant régimes socialistes.* »

Ceux qui critiquent sont des ennemis

La Yougoslavie traverse actuellement, aux yeux de M. Tadic, une crise profonde à la fois économique, morale et politique. « *Ce qui est essentiel, c'est son aspect politique. Le régime est antidémocratique. La moindre critique est ressentie comme un acte hostile. Il n'y a pas de nuance : ceux qui critiquent sont a priori des ennemis. Voilà pourquoi il s'agit d'une profonde crise morale et intellectuelle. Les ouvriers, les citoyens n'ont pratiquement plus aucune possibilité de prendre l'initiative. Ce droit est réservé presque exclusivement à un groupe restreint de dirigeants du parti. Ils parlent de stabilisation. Mais stabiliser quoi ? La crise ? Je ne vois pas de possibilité d'engager des réformes en profondeur.* »

L'arrestation d'une vingtaine d'intellectuels, fin mai, dont M. Milovan Djilas, signifie, pour le professeur Tadic, que « *la police et le régime ont décidé de poursuivre, avec leurs méthodes, toute activité intellectuelle qui serait l'expression d'un courant d'idées différent. Toute activité intellectuelle incontrôlable sera interdite* ». La Yougoslavie traverse une période de « *reféodalisation* », ses dirigeants se comportant en seigneurs médiévaux. La situation est particulièrement grave en Bosnie, où les dirigeants deceu parti sont plus favorables qu'ailleurs à la répression contre les intellectuels critiques. « *Là bas, les dirigeants du parti se sont, depuis des années, exprimés en faveur de la répression. Ils ont organisé le procès monstrueux de Vojislav Seselj. On peut critiquer les idées de Seselj, mais, comme l'a montré son procès, les mesures de répression ne sont pas justifiées.* » Selon M. Tadic, les perspectives d'avenir sont sombres : « *Il existe, au sein du Parti communiste yougoslave, différents courants d'idées. Le courant libéral est, il faut le dire, très faible et le groupe néo-stalinien, très important. Mais il n'y a pas d'opposition organisée, il y a seulement des intellectuels socialistes qui avancent des critiques* ».

WALTRAUD BARYLI.

Me SERBJA POPOVIC : un avocat expert du « délit d'opinion »

De notre correspondant

Belgrade. — Me Serbja Popovic ne pourra pas assumer la défense de M. Vladimir Mijanovic, premier des six dissidents jugés actuellement à Belgrade. C'est la décision définitive de la cour, en dépit des protestations de l'intéressé pour qui la convocation par le procureur de Me Popovic au titre de « *témoin* » n'est en réalité qu'un prétexte pour le priver de l'aide de « *l'un des meilleurs connaisseurs et exégètes du code pénal sur les délits d'opinion* ».

Me Popovic est en effet l'un des grands avocats politiques de Yougoslavie. Il se consacre depuis des années à la défense des dissidents et contestataires et a plaidé à tous les grands procès qui leur ont été faits à Belgrade, Zagreb, Lubljana, Barja-Luka et Sarajevo. Il est fils, de Me Miodrag Popovic, éminent membre du barreau de la capitale depuis plus de cinquante ans, défenseur de nombreux inculpés politiques avant la guerre. Sympathisant de la gauche, il avait, après la guerre, pris ses distances avec le régime communiste et poursuivi son activité en affichant des idées proches de la conception occidentale de la démocratie et de la justice.

Né en 1937, diplômé de la faculté de droit de l'université de Belgrade, il est entré au barreau en 1961 et, depuis lors, sa réputation n'a cessé de croître. Pour ses idées libérales, il a eu maille à partir à plusieurs reprises avec la police et la justice, notamment en 1977 lorsqu'il fut condamné pour « *propagation d'informations erronées, de nature à troubler l'opinion publique* » à un an de réclusion et un an d'interdiction d'exercer sa profession. Il n'a cependant purgé qu'une partie de sa peine. Tito ayant ordonné sa relaxe à la suite de l'intervention d'un célèbre écrivain étranger.

Son père s'enorgueillit de deux autres avocats dans la famille : sa fille Gordona et son neveu, Radomir Mikilj, qui assure actuellement la défense de M. Mijanovic. Enfin, son petit-fils Boris termine ses études de droit et travaille déjà dans le cabinet paternel.

Dans la foulée des nationalisations auxquelles le régime communiste avait procédé immédiatement après la guerre, on avait envisagé d'abolir de la profession d'avocat et de confier la défense des accusés devant les tribunaux à des fonctionnaires dépendant directement de l'Etat. Les avocats s'y opposèrent avec obstination et finirent par éviter le sort qui fut réservé à une autre profession libérale, celle des médecins, qui, eux, furent « *nationalisés* » et se trouvèrent contraints à fermer leur cabinet privé.

Tenus pour membres d'un « service d'utilité publique », les avocats sont organisés en chambres dans toutes les républiques et régions autonomes. Leur ensemble forme l'Union des avocats de Yougoslavie, membre de l'Union internationale des avocats, dont le siège est à Paris. La Yougoslavie compte trois mille à quatre mille avocats, dont un millier à Belgrade.

PAUL YANKOVITCH.

A travers le monde

Ethiopie

• LA FAMINE. — Les Etats-Unis ont proposé, vendredi 9 novembre, la réunion, « *dans les prochaines semaines* », d'une conférence de tous les pays fournissant des dons alimentaires à l'Ethiopie, afin de coordonner les efforts entrepris.

M. Perez de Cuellar s'est rendu, vendredi, à Korem, l'un des principaux centres de secours dans le Nord éthiopien. Le secrétaire général de l'ONU s'est également entretenu, à Addis-Abeba, avec le président Menguistu.

Enfin, l'acheminement des vivres s'est nettement amélioré, a déclaré à Rome M. James Ingram, directeur du PAM (Programme alimentaire mondial).

Jordanie

• CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN A AMMAN. — Le Conseil national palestinien (Parlement en exil), ajourné à quatre reprises depuis le début de l'année, est convoqué avant la fin novembre à Amman. Selon M. Khalil el Wazir (Abou Jihad), qui se trouve dans la capitale jordanienne, sa session s'ouvrirait le 22 novembre.

Le Conseil révolutionnaire du Fath appelle de Tunis « *toutes les factions palestiniennes à prendre leurs responsabilités et à participer aux assises* ». De Damas, où ils sont installés, le FDLP et le FPLP ont rejeté catégoriquement la décision du Fath prise « *unilatéralement* ». Les mouvements pro-syriens groupés au sein de l'Alliance nationaliste, qui s'opposaient à ces assises aussi longtemps que M. Arafat ne serait pas destitué de la présidence de l'OLP, ont aussi dénoncé l'initiative. — *(Corresp.)*

Liban

• LES AFFRONTEMENTS DE BEYROUTH. — Malgré trois cessez-le-feu convenus au sein du comité quadripartite de sécurité (armée libanaise, Forces libanaises chrétiennes, AMAL (chiites) et PSP (druzes), les combats à la limite des deux secteurs n'ont pas cessé à Beyrouth le vendredi soir 9 novembre, mais ils ont diminué d'intensité durant la nuit et ont cessé ce samedi en début de matinée. Les affrontements sont demeurés circonscrits aux 2 premiers kilomètres de la ligne de démarcation à partir de la mer et ont fait un mort et trente-deux blessés. — *(Corresp.)*

RFA

• CINQ DIPLOMATES ROUMAINS INDÉSIRABLES. — Le gouvernement ouest-allemand a officiellement demandé, vendredi 9 octobre, aux autorités roumaines de rappeler « *le plus tôt possible* » cinq de leurs diplomates en poste à Bonn, accusés d'activités d'espionnage criminelles (*le Monde* du 10 octobre). Selon le quotidien *Die Welt*, qui avait révélé cette affaire vendredi matin, les cinq hommes sont soupçonnés d'avoir préparé, depuis 1983, plusieurs attentats contre certains de leurs compatriotes exilés en RFA. L'agence ouest-allemande DPA indique que les cinq suspects ont été « donnés » par un officier supérieur des services secrets de l'ambassade roumaine à Bonn, qui a récemment fait défection. Le transfuge est aujourd'hui aux Etats-Unis. — *(AFP.)*

République sud-africaine

• ARRESTATION DU PRINCIPAL SYNDICALISTE NOIR. — M. Chris Dlamini, président de la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), a été arrêté, vendredi 9 novembre, ce qui porte à neuf le nombre des personnalités détenues sans jugement à la suite de la grève générale de quarante-huit heures, observée en début de semaine par des centaines de milliers de gens, dans la province du Transvaal. La FOSATU a appelé à une nouvelle grève pour lundi et mardi prochains. Parmi les autres détenus figurent des dirigeants étudiants noirs, un syndicaliste et un prêtre, tous membres du Front démocratique uni, mouvement multiracial de lutte contre l'apartheid. — *(AFP, Reuter.)*

Sri-Lanka

• ACCROCHAGE ENTRE FORCES DE SÉCURITÉ ET GUÉRILLEROS TAMOULS : HUIT MORTS. — Huit personnes ont été tuées et vingt autres blessés, le vendredi 9 novembre, lorsque les éléments d'une patrouille des forces de sécurité ont tiré sur des guérilleros tamouls qui avaient lancé des grenades contre un véhicule militaire, près du marché de Jaffna, dans le nord de Sri-Lanka. — *(UPI.)*

Tchad

• M. MITTERRAND ET LE RETRAIT FRANCO-LIBYEN. — « *Sauf accident, on n'attendra pas longtemps pour savoir que cette opération est terminée des deux côtés* », a déclaré le chef de l'Etat, vendredi 9 novembre, à l'issue du sommet franco-italien. D'autre part, la commission militaire franco-libyenne, chargée de surveiller l'application du retrait et installée à Kano (nord-est du Nigéria), a terminé ses travaux, a-t-on annoncé le 9 novembre de bonne source à Lagos. Enfin, N'Djamena a invité Amnesty international, qui avait accusé les forces gouvernementales d'avoir participé à des massacres dans le Sud (*le Monde* du 9 novembre), à se rendre sur place. — *(AFP, AP.)*

Tunisie

• M. BOURGUIBA VA MIEUX. — « *L'état de santé du président Bourguiba ne cesse de s'améliorer* » et ses soins se poursuivent dans de bonnes conditions, a annoncé vendredi 9 novembre un communiqué signé par ses médecins traitants et les deux cardiologues français appelés à son chevet, le professeur Jean-Pierre Bourdarias et le docteur Jean-Christian Farcot. Cette amélioration a permis au chef de l'État de recevoir vendredi 9 novembre au matin à l'hôpital, où il demeurera au moins jusqu'au début de la semaine prochaine, plusieurs de ses collaborateurs. — *(Corresp.)*

Zimbabwe

• ASSASSINAT D'UN SENATEUR. — Moven Ndou Ndlovu, sénateur et membre du comité central de la ZANU (parti au pouvoir), a été assassiné à son domicile, jeudi 8 novembre, à Beitbridge, ville située sur la frontière sud-africaine. Après cet assassinat, que la police a mis sur le compte de « dissidents », des affrontements ont fait vingt tués dans les rangs de la ZAPU (opposition). La police a envoyé des renforts sur place. M. Nkomo, président de la ZAPU, a démenti toute implication de son parti dans le meurtre, le ministre de l'intérieur ayant insinué que la direction de la ZAPU pourrait en avoir été le commanditaire. — *(AFP.)*

Le dérapage des « camions de l'espoir »

Aider le tiers-monde en détresse est une noble ambition, mais ce n'est pas une entreprise simple. Les « camions de l'espoir » lancés sur la piste du Sahel par RTL et FR3 ont terminé leur expédition vendredi. Exploit sportif remarquable. Mission humanitaire généreuse, mais contestable quant à ses effets...

Correspondance

Agadès. — Vingt-trois poids lourds, autant de véhicules tout terrain, débarqués rutilants au port de Nouadhibou pour un périple jusqu'à Agadès, sur les pistes de Mauritanie... Cette expédition organisée par RTL et FR3 a pour origine une réflexion de Mgr Lustiger appelant de ses vœux un *« rallye Paris-Dakar humanitaire »*.

Principe de l'opération : affréter des camions prêtés par des constructeurs de poids lourds et commandités par des collectivités locales, conseils généraux, organismes professionnels; récolter des fonds lors d'une collecte nationale lancée par une émission de Guy Lux, à grand renfort de vedettes, et avec des résultats inespérés (40 millions de francs); financer ainsi l'achat de quelque douze mille caisses de plaquettes protéinées de la Croix-Rouge; contacter enfin des organisations humanitaires pour qu'elles fournissent matériel de développement ou médicaments.

Trois d'entre elles ont répondu à l'appel : UNICEF qui, en plus du matériel offert a laissé quatre camions sur place; SOS SAHEL; Femmes et coopération. Au total, les camions de l'espoir ont ainsi emporté un chargement de près de 300 tonnes destiné aux comités locaux Croix-Rouge et Croissant-Rouge, aux agences UNICEF, aux hôpitaux des pays traversés... Essentiellement des plaquettes protéinées (complément alimentaire dérivé du lait et destiné aux enfants mal nourris, aux femmes enceintes et allaitantes), des produits sanitaires (de la table d'opération à la pharmacie villageoise) et du matériel de développement (motopompes, grillages, pelles, équipement scolaire...).

Pour les organisateurs, il s'agissait de transporter plus de cent soixante personnes. Pilotes et copilotes, journalistes, représentants des organismes participants, équipes d'assistance médicale et chirurgicale..., avec une intendance en rapport : trois avions, un camion-cuisine Africatour, des carnets de navigation préétablis dans chaque véhicule, un système de communication entre voitures d'organisation et véhicules médicaux... Sur le papier, les rouages de l'opération semblaient parfaitement huilés. Mais, dans le désert, beaucoup de dérapages incontrôlables attendaient les « camions de l'espoir ».

« Sahel 84 n'est pas une course, tout esprit de compétition et de concurrence entre les marques est exclu », répètent les organisateurs depuis le début. Mais les Africains eux-mêmes ne s'y trompent pas : à chaque traversée de village, les enfants, pendus aux vitres des véhicules, questionnent pilotes et journalistes sur le déroulement du rallye et le *« classement à l'étape »*.

A juste titre : les conditions mêmes de l'expédition en faisaient le banc d'essai idéal du prochain Paris-Dakar pour les constructeurs. Une moyenne de 500 kilomètres par jour, des étapes de dix à quinze heures sur des pistes défoncées, les dunes, les cailloux, et les séances de slalom entre les épineux et les termitières...

Un exploit « sportif »

Pour les chauffeurs et navigateurs, un marathon ponctué par les désensablages, les réparations mécaniques et les crevaisons, le tout dans la chaleur et les vents de sable. Avec, en prime, une obligation de solidarité et de dépannage entre participants, naturellement mieux respectée entre véhicules de même « écurie » qu'entre « concurrents ». Certes, l'exploit sportif était là au rendez-vous. Sur ce point, organisateurs et participants ont gagné leur pari. Ce que beaucoup d'observateurs estimaient irréalisable.

Mais à quel prix? Les villages traversés à vitesse-éclair, la rencontre avec les habitants résumée aux appels de phares et aux coups de klaxon pour disperser les enfants et le bétail, les déchargements effectués de nuit dans des campements où seuls les officiels ont accès, les habitants tenus à distance par les cordons de militaires, les caisses de plaquettes protéinées et de médicaments livrées défoncées par les conditions de transport... La vocation humanitaire de l'opération a paru souvent largement compromise par les exigences du grand spectacle automobile, et les deux termes du projet — course contre la montre et solidarité internationale — inconciliables.

« Nous avons choisi cette formule marathon pour maintenir le public en haleine. Le suspense et l'aventure sont les meilleurs moyens d'intéresser les Français au drame du Sahel », explique Jacques Lievin, de RTL.

Car Sahel 84, mission d'entraide et épopée sportive, est aussi placée sous le signe des médias. Ceci dès son lancement : l'émission de variétés chargée d'ouvrir les porte-monnaie des Français, menée par Guy Lux, avait choisi de donner la parole aux stars du show-biz plutôt qu'aux Africains : le spectacle et l'émotion, pas l'explication.

Dans cette logique, les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens : trente journalistes, deux équipes de télévision, l'émission de Max Meynier chaque soir en direct..., un PC-presse équipé des moyens de transmission satellites et radio les plus modernes, course à la photo-choc, à l'image forte... Quitte à la mettre en scène pour la bonne cause, la présence des caméras créant une pression publicitaire, stimulant la compétition : pour certains patrons d'écurie de poids lourds, le fait d'arriver en tête à l'étape passait manifestement avant la sécurité du chargement. Difficile, dans ce contexte, de cacher les enjeux promotionnels qui entouraient les « camions de l'espoir ». Cet aspect de l'opération n'échappait pas à ceux qui, sur place, mènent des programmes de développement et d'éducation de longue haleine, avec des moyens limités et sans battage publicitaire.

A Boghe, un petit village mauritanien en bordure du Sénégal, Jacques Alvernhe, de l'association française des Volontaires pour le progrès, ne cache pas sa colère. Comme à chaque livraison, une dizaine de camions alignés, les cartons et les malles qui s'entassent, les officiels et, de l'autre côté d'une ligne kaki d'uniformes, la population. *« Votre grand machin, ça nous dépasse complètement*, lance-t-il. *A quelques kilomètres d'ici, nous travaillons à la réalisation de périmètres irrigués avec des groupements paysans. Un programme qui a demandé des mois de préparation pour sortir enfin les gens des réflexes d'assistés. Des tonnes d'aide alimentaire sont déversées chaque année sur la vallée, une partie est distribuée, une autre revendue. Ça fait marcher le commerce... Mais en relançant l'image du* toubab-*cadeau* (blanc-cadeau) *vous nous cassez la baraque, vous faites régresser les mentalités. »*

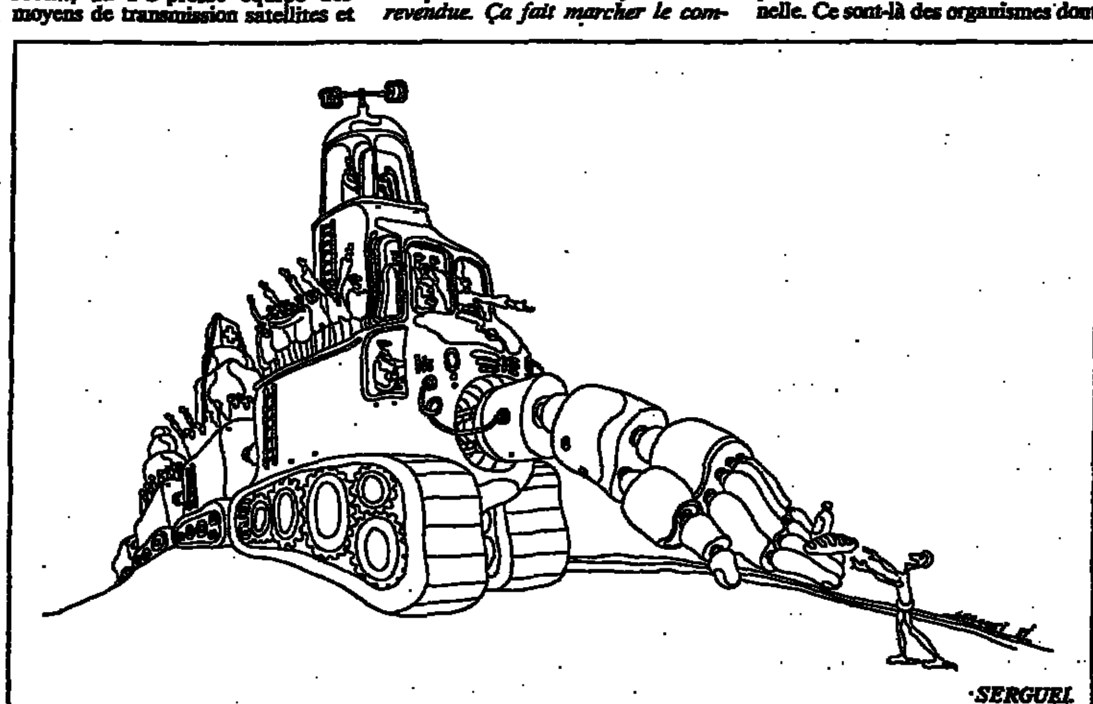
Même son de cloche chez tous ceux qui ont choisi la voie des « microréalisations » : des projets limités mais suivis, peu spectaculaires mais souvent beaucoup plus rentables que les grands travaux conçus depuis les capitales. Comme ces missionnaires de Gao au Mali qui travaillent à l'amélioration des rizières dans le lit du Niger et font remarquer : *« Si seulement un de ces camions s'était mis à notre disposition, j'aurais eu du boulot pour lui, comme l'acheminement du grain vers les villages enclavés de la brousse... »*

Un jeune Volontaire du progrès, animateur d'un programme de forages, rencontré à 300 kilomètres de Niamey dans un village de nomades sédentarisés, est choqué par l'image de passivité des Africains que Sahel 84 projette : *« Surtout, dites bien dans vos journaux que les gens du Sahel n'ont pas attendu les « camions de l'espoir » pour réagir et chercher des solutions... »*

Quelle est l'efficacité d'une telle distribution ? Elle a pour principaux relais le Croissant-Rouge mauritanien, les Croix-Rouges malienne et nigérienne et l'UNICEF, chargés de répartir les livraisons de plaquettes protéinées, de médicaments et de matériel agricole auprès des villages, des centres médicaux ou des petites structures d'aide nutritionnelle. Ce sont-là des organismes dont l'action s'inscrit généralement dans les programmes des gouvernements locaux. Sur la destination réelle et la répartition des dons de Sahel 84, on reçoit toujours les mêmes réponses : *« Les distributions seront organisées selon les besoins recensés par le ministère de la santé. »*

Apparemment, certains chefs de village n'en sont pas convaincus et, prenant les devants, ils tentent de détourner en leur faveur le programme de déchargement des camions. Le scénario est immuable : une fête est organisée en l'honneur de la caravane, tasse de thé, lait de chamelle et rafraîchissements sous les tentes... Les organisateurs « piégés » par tant d'hospitalité et pressés de voir les camions reprendre la piste peuvent difficilement repartir en laissant la population les mains vides. Une fois sur deux, l'opération de pression par le charme réussit ! Reste que, sans suivi ni moyen de contrôle sur le terrain, les promoteurs de Sahel 84 ont peine à échapper aux tentacules des administrations locales, même lorsque les dons se passent d'intermédiaire.

A Atar, par exemple, où deux caisses de médicaments ont été offertes directement au médecin de l'hôpital. Le lendemain, un télex de la capitale le rappelle à l'ordre : *« Prière envoyer l'inventaire des dons. Pas d'utilisation avant instructions. »*



SERGUEL

Une gêne diffuse

Impossible pour autant d'affirmer de façon unilatérale que tel ou tel organisme est atteint par la grangrène de la corruption, que les tonnes de médicaments, matériels déposés comme autant de paquets-cadeaux dans les villages du Sahel, sont voués au marché noir. Tout dépend des situations locales et des relations entre gouvernements et organismes humanitaires.

Reste que ce sentiment d'incertitude, de gâchis, d'impuissance face à un pourcentage de perte ou de détournement inévitable, a progressivement miné de l'intérieur la caravane des camions de l'espoir. Au bel optimisme du début, à la prétention naïve que *« cette fois, on allait vraiment donner à ceux qui en ont besoin »*, ont succédé le doute, la désillusion. Beaucoup de ceux qui s'étaient lancés dans l'aventure y croyaient dur comme fer. Réveil douloureux. Assez vite, c'est un sentiment de gêne diffuse ou de désintérêt qui a plané sur les « camions de l'espoir ».

« J'ai peur qu'on ait demandé de l'argent aux pauvres des pays riches pour donner aux riches des pays pauvres », souligne le copilote du camion Charentes-Poitou. La conviction d'être passé à côté de l'Afrique. Un photographe la résume : *« Les camionneurs sont venus pour piloter, mais pas seulement pour ça. Les médecins sont venus pour assurer l'assistance médicale du convoi, mais pas seulement pour ça. Les journalistes pour couvrir l'opération, mais pas seulement pour ça. Au fond, tout le monde espérait rencontrer le Sahel. Et cette rencontre s'est résumée au nuage de poussière soulevé dans les villages... »*

DELPHINE PINEL.

CHINE

Les « étiquettes politiques » enfin décollées...

Dans sa tâche de modernisation et de (relative) libéralisation, M. Deng Xiaoping a décidé qu'il était temps de décoller les « étiquettes politiques » condamnant de nombreux citoyens à une condition peu enviable. Vingt millions de Chinois auront, tour à tour, depuis la révolution, porté les qualifications infamantes et redoutables de « capitaliste » ou de « mauvais élément ».

De notre correspondant

Pékin. — Bonne nouvelle pour les *« réactionnaires »* et autres *« parasites »*. Le *Zhongguo Fazhi Bao* (Journal du droit chinois), qui paraît trois fois par semaine, informe ses lecteurs le 2 novembre que le ministère de la sécurité publique a achevé de supprimer les *« étiquettes »* collées depuis 1949 sur plus de 20 millions de Chinois.

La décision d'*« unir le peuple »* en faisant disparaître les stigmates des *« quatre catégories »* — propriétaires fonciers, paysans riches, contre-révolu- tionnaires et mauvais éléments — avait été prise par le Parti communiste en 1979 (1). Le dernier groupe passé au peigne fin par la sécurité et *« réformé »* comprenait 79 504 personnes. 98,5 % ont été réhabilitées, 1,2 % se sont vu retirer une qualification qui leur avait été attribuée par erreur il y a trente-cinq ans et les 195 personnes qui restent sont encore en prison ou en camp de travail pour avoir commis des délits.

Enlever une « étiquette » a un sens très concret pour les Chinois. Cela veut dire que l'on recouvre ses droits civiques, que l'on peut se déplacer, obtenir un emploi, être débarrassé de tous les stigmates qui marquent les événements de la vie quotidienne, que les enfants pourront enfin se marier, obtenir les emplois auxquels ils peuvent prétendre, entrer au Parti communiste... En bref, que l'on pourra enfin vivre comme tout le monde.

Mais la réhabilitation ne s'obtient pas toujours sans peine. Les autorités locales ne sont pas toujours coopératives. Témoin ce reportage récemment publié sur une demi-page par *le Quotidien du peuple* sur un malheureux monsieur Tout-le-monde de la ville de Xian, connue de tous les touristes. M. Guo Jianying avait un grand tort : en 1946, il avait eu l'idée farfelue de collecter de l'argent pour l'armée rouge, qui se trouvait en délicate position face aux offensives du Guomindang. Le commandant local en était Li Xiannian, l'actuel chef de l'Etat.

« Capitaliste » et « escroc »

Mal lui en prit. Après la libération, au lieu de lui en savoir gré, le nouveau régime le catalogua comme *« capitaliste »* en 1958, car seul un capitaliste pouvait avoir autant d'argent ! En 1966, le voilà *« escroc politique »* car il ne pouvait avoir accompli ce geste sans de sombres desseins. Entre-temps, non seulement il n'avait pas été remboursé, mais il avait dû travailler d'arrache-pied pour rembourser ceux qu'il avait sollicités.

En 1972, un petit cadre douteux du nom de Gu Laigen avait profité de son désarroi pour lui confisquer une partie de son jardin et s'y faire construire une maison. A partir de 1980, se fiant aux promesses du parti et fort de deux lettres de soutien de M. Li Xiannian, il demanda réparation. Fâcheuse idée ! A nouveau, il se vit refuser le droit de construire un appentis sur son terrain pour loger son fils. Il le fit quand même. Et, en décembre dernier, sur instruction d'un juge de district, un groupe d'individus armés, disposant d'un camion de l'administration pénitentiaire, firent une descente chez lui et démolirent l'appentis. Ce juge avait fait diligence car il avait obtenu en échange un appartement, tout comme le juge d'appel et un avocat. Il faut dire que Gu Laigen travaillait au bureau du logement et qu'il bénéficiait du soutien de son chef. Tous deux s'étaient d'ailleurs attribué quinze appartements et 300 000 yuans.

Mais l'histoire va encore plus loin. Pour justifier leurs mauvais traitements envers le vieux M. Guo, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, ses persécuteurs avaient convaincu l'entreprise qui l'employait de changer en 1980 son étiquette de *« petit propriétaire »*, qualificatif honorable, en *« capitaliste »*. Une enquête pour lui faire recouvrer son bien fut désarmorcée par l'intervention de cadres du parti et de la ville. *Le Quotidien du peuple* met personnellement en cause le secrétaire du parti pour Xian, M. He Chenghua — qui est également membre du comité permanent du PCC pour la province du Shaanxi et vice-gouverneur, — qu'il accuse d'avoir *« objectivement »* pris le parti des criminels en se refusant à redresser les torts.



FRANCHINI.

Trente-huit ans d'attente

Si l'affaire a été rendue publique, c'est sans doute qu'elle a trouvé son happy end. Mais quand même ! M. Guo aura attendu trente-huit ans, soit plus de la moitié de sa vie, sa réhabilitation; sa femme est morte de tristesse et de maladie, ses deux filles ont été brimées dans leur travail, privées de promotion, d'admission au PCC pour l'une d'elles, et condamnées, en raison de l'étiquette de leur père, à un célibat forcé. Et ce en dépit de l'intervention du premier personnage de l'Etat et des plus hautes autorités militaires locales.

Combien d'autres n'ont pas eu la chance de M. Guo et ont dû se contenter d'une réhabilitation posthume ? L'anonymat est la pire des faiblesses face à une administration anonyme et toute-puissante, et à un parti qui renâcle encore aux échelons moyens ou inférieurs à appliquer les décisions libérales. Tel ce peintre de Dalian, exclu du parti il y a deux ans pour avoir quitté son entreprise afin de se mettre à son compte comme le suggérait ce même parti. Il vient d'être réhabilité après avoir écrit trente lettres de protestation. Ou ces villageois du Guangxi, au sud de la Chine, mis en coupe réglée par le secrétaire local du parti. Avec une centaine d'hommes armés, il avait torturé trente-huit personnes et leur avait dérobé 35 000 yuans. L'une des victimes s'est suicidée, une autre est devenue folle.

Nombreux donc sont ceux qui freinent des quatre fers la libéralisation économique, et politique dans une certaine mesure, préconisée par M. Deng Xiaoping. Ce dernier ne veut pas que la crainte d'être à nouveau « étiquetés » empêche paysans, commerçants, artisans et industriels de se lancer dans les affaires et de s'enrichir. Sinon c'en serait fini des *« quatre modernisations »* qui doivent bouleverser la Chine d'ici à l'an 2000.

Mais tout n'est pas simple. Il sera toujours possible de « classer » les opposants comme ceux qui refusent de se couler dans le moule commun et de les envoyer se faire *« rééduquer par le travail »* avec les véritables criminels, sans jugement, dans des contrées lointaines. Et si les anciennes étiquettes ont officiellement disparu, d'autres ont fait leur apparition, en particulier les *« trois types de personnes »* accusées de délits au cours de la révolution culturelle : les *« casseurs »*, les *« pillards »* et les *« persécuteurs »*. En Chine comme ailleurs, la valse des étiquettes n'a pas totalement pris fin !

PATRICE DE BEER.

(1) Il existait aussi quatre autres catégories qui, avec les précédentes, constituaient les *« huit catégories »* d'éléments nuisibles : les droitistes, les militaires et policiers du Guomindang, etc., les agents ennemis et les capitalistes. Sous la révolution culturelle, une *« neuvième catégorie »*, celle des intellectuels, y avait été ajoutée. Aujourd'hui, ces derniers sont les favoris du régime.

France

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• *Economie, finances, budget* : les pays occidentaux sous le poids de leur dette publique

L'Assemblée nationale a débattu, le jeudi 8 et le vendredi 9 novembre, des crédits des charges communes (306 851 millions de francs, en augmentation de 14,2 % sur 1984, ils représentent 28,05 % des dépenses de l'Etat), les services économiques et financiers (30 876 millions de francs, plus 9,5 %, 2,82 % de l'ensemble des dépenses), du secrétariat d'Etat à la consommation (320,5 millions de francs, plus 3,6 %). Les votes doivent intervenir avec ceux d'autres fascicules budgétaires, mais, d'ores et déjà, les députés communistes ont annoncé qu'ils repousseraient les crédits des services du budget et s'abstiendraient sur ceux de la consommation.

Ce ne sont jamais des budgets qui passionnent les députés. Pourtant ils servent en grande partie à rembourser la dette de l'Etat. Le sujet est d'actualité et brûlant, mais, cette fois encore, les ténors de l'opposition ne sont pas venus en débattre au Palais-Bourbon alors qu'ils en font un de leurs thèmes favoris dans la critique de la gestion socialiste.

La majorité ne nie pas l'importance du problème. M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur spécial de la commission des finances, en a fait une analyse détaillée. La dette de l'Etat était de 500,4 milliards de francs en 1980, de 779,6 milliards de francs en 1983 et de 835 milliards en février 1984, soit une augmentation de 22 % en un an. Aussi, en 1985, la charge de remboursement sera de 83 milliards de francs pour l'Etat. La raison de cet accroissement est simple : *« L'accumulation des déficits budgétaires depuis deux ans. »*

Mais nos partenaires connaissent le même problème : en Belgique, la dette représente 89,4 % du produit intérieur brut ; elle est passée entre 1972 et 1983 en Allemagne fédérale de 6,6 % à 20,4 % ; aux Etats-Unis, de 28 % à 35,5 % ; en Italie, de 44,3 % à 78,9 % ; au Japon, de 12,5 % à 52,5 % ; en Grande-Bretagne, de 42,7 % à 38,3 % et en France, donc, de 17,5 % à 22,3 %.

« Une situation générale grave », pense M. Balligand. Dans le cas de la France, s'il a jugé que la part des bons du Trésor dans le poids de la dette (35 milliards sur 1983) était *« préoccupante »*, il a constaté que, les bons étant à 67 % à taux variable, la charge de la dette va s'alléger avec la baisse des taux d'intérêt.

M. Pierre Bérégovoy a rappelé que l'importance de la dette *« résulte d'un choix : nous avons voulu un déficit budgétaire qui permette de soutenir l'activité »*, dit-il, ajoutant *« préféré la croissance de la dette à un million de chômeurs en plus »*. Toutefois, il reconnaît, *« comme M. Christian Goux, que nous devons nous efforcer de réduire le déficit budgétaire »* et que c'est *« plus de croissance économique »* qui permettra d'amoindrir le poids de l'endettement de l'Etat.

C'est possible, pense le ministre de l'économie, *« si les acteurs économiques reprennent confiance »*. Ce serait même *« plus facile si beaucoup de responsables politiques de ce pays cessaient de jouer les prophètes de malheur et montraient, comme le gouvernement, un réel souci des intérêts de la France. Nous ne sommes pas en période de campagne électorale ; s'y précipiter comme le font beaucoup de leaders de l'opposition n'est pas sain. Faut-il le rappeler à ceux qui se battent non pas contre le gouvernement, mais entre eux, surtout pour savoir lequel aura la première place en 1988. Il est trop tôt. Tout cela n'est pas bon pour notre économie »*.

Les crédits du secrétariat d'Etat au budget sont moins sujets à discussion. Pourtant, comme l'a fait remarquer M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), rapporteur spécial de la commission des finances, c'est le seul ministère chargé de procurer des recettes à l'Etat. Aussi, il a durement critiqué la restriction des crédits de ce ministère et la suppression de mille sept cent quatre-vingt-dix emplois.

M. Henri Emmanuelli, lui, a répliqué que la Rue de Rivoli *« devait donner l'exemple »* et que l'utilisation de l'informatique, pour laquelle un effort substantiel est fait, procurait *« une amélioration sensible de l'action des agents »*.

En ce qui concerne les crédits de la consommation, les députés de toutes tendances s'accordent à regretter leur faiblesse, même si Mme Catherine Lalumière pense, elle, que son budget *« a été bien traité »*. Pourtant, elle n'a pas caché que l'évolution économique impose de nouvelles tâches à son administration. Elle a ainsi évoqué *« la restauration rapide »* qui *« pose des problèmes nouveaux en matière d'hygiène »* et aussi *« la difficulté des temps qui suscite des activités qui doivent être étroitement surveillées (...). La gestion des dettes, la formation professionnelle, la recherche d'un emploi, font trop souvent l'objet de pseudo-services, voire d'escroqueries »*. Enfin, comme M. Balligand, elle s'inquiète des pressions des grosses centrales d'achats sur les fabricants. L'argent des impôts doit aussi servir à protéger les consommateurs !

THIERRY BRÉHIER.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES EXIGENT 150 MILLIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PUBLIC

En cette fin de discussion budgétaire, un dernier point de désaccord subsiste entre le gouvernement et le groupe socialiste. Celui-ci a confirmé le jeudi 8 novembre qu'il reprenait à son compte la demande de M. Michel Berson, député de l'Essonne, qui, faute d'avoir obtenu une réforme de la taxe d'apprentissage, demande une augmentation des crédits affectés aux lycées d'enseignement professionnel publics (*le Monde* du 18 octobre).

Après avoir souhaité 300 millions de francs supplémentaires, les députés socialistes se contenteraient de 150 millions. Mais ils n'arrivent pas à se mettre d'accord avec le gouvernement sur les crédits à diminuer, ou la recette à augmenter en compensation. Ils avaient proposé un accroissement de la taxe sur les opérations en Bourse. La rue de Rivoli a refusé.

Aussi, M. André Billardon président du groupe socialiste, a fait savoir à l'hôtel Matignon que son groupe restait ferme sur sa demande et estimait qu'il revenait au gouvernement de trouver les moyens de financer cet accroissement de crédits.

• *Le PS et l'Etat.* – Le PS organisera à Paris, les 9 et 10 février 1985, un colloque sur L'Etat et la liberté ». M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS chargé du secteur public, qui présentait ce colloque, le mardi 6 novembre, a indiqué que l'organisation de cette manifestation a pour objet de *« donner un coup d'arrêt à la mode dangereuse de l'anti-étatisme primaire »*.

• *Défense* : « Charlot, des sous ! »

L'Assemblée nationale a adopté, le samedi 10 novembre, le budget du ministère de la défense. Les députés communistes l'ont approuvé avec les socialistes, ceux du RPR et de l'UDF s'y sont opposés. Les crédits du ministère de la défense s'élèvent à 150,2 milliards, soit une progression de 5,7 % inférieure à celle de l'ensemble des dépenses de l'Etat : 5,9 %. (*le Monde* du 19 septembre et du 8 novembre).

Est-ce l'effet d'un « consensus » tacite ou tout simplement l'opportunité politique du moment ? En tout cas, au-delà des divergences sur le point de savoir si oui ou non le budget de la défense pour 1985 – budget de rigueur – répond aux objectifs de la loi de programmation militaire 1984-1988, le débat n'a pas suscité les passions.

M. Valéry Giscard d'Estaing a participé au débat à sa manière. Le député du Puy-de-Dôme était présent dans l'hémicycle pour écouter l'exposé préliminaire de M. Charles Hernu, mais il s'est ensuite retiré et a fait savoir par un communiqué qu'*« il aurait souhaité pouvoir voter les crédits du budget de la défense »*, et que son vote négatif *« n'est pas dicté par des considérations politiques »*. L'ancien chef de l'Etat a estimé que la *« part des ressources publiques consacrée, en 1985, à la défense de notre pays ne permettra ni de maintenir au niveau indispensable l'entraînement et le bon fonctionnement de nos forces armées ni de poursuivre au rythme nécessaire la modernisation de nos équipements militaires »*.

Ces considérants résument les arguments développés par les députés de l'opposition. La situation au sein du RPR était pour le moins surprenante. Non seulement M. Yves Lancien (RPR, Paris) connaît des difficultés avec son parti (*le Monde* du 9 novembre), mais M. Pierre Messmer, qui devait être le porte-parole de son groupe, s'est récusé, car il est aussi en désaccord avec « Projet pour la France », au moins dans sa partie consacrée à la défense.

« Ma présence à cette tribune, où je m'exprime au nom du RPR, a expliqué M. Lancien, *mettra un terme, je l'espère, au procès d'intention que nous vaut l'expression d'un point de vue controversé, et qui sera d'ailleurs actualisé, dès la semaine prochaine, lors de nos assises nationales, par une commission présidée par Pierre Messmer. »* Voilà pour le débat interne. Restait à attaquer le projet du ministre de la défense. Affirmant que M. Hernu ne tenait pas les engagements de la loi de programmation, M. Lancien a déclaré : *« Je serais tenté (...) de vous dire à mon tour : « Charlot, des » sous ! »*

M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche), a également souligné la *« déception »* de son groupe *« devant un budget en récession »*. Il s'est aussi félicité de la relance récente de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Mais, face à cette ardeur en matière de défense européenne, M. Hernu a précisé que l'UEO n'est pas une instance de décision mais un *« lieu privilégié de discussion »* et qu'on ne peut pas la *« substituer à l'OTAN »*.

Quant aux armes nucléaires tactiques, rebaptisées récemment par M. Hernu *« préstratégiques »* plus favorisées dans le budget de 1985 que les armes stratégiques proprement dites, le ministre a esquivé le débat que lui proposait M. Fillon ; le vocable *« préstratégique »*, a-t-il dit, *me semble traduire la notion d'ultime avertissement qui donne à ces systèmes nucléaires leur évidente cohérence et marque leur lien à la force nucléaire stratégique »*, ajoutant que la question de leur mise en œuvre a été *« clarifiée lors du débat sur la loi de programmation »*.

Si l'ensemble des rapporteurs et des députés de la gauche n'ont pas exprimé de divergences sur la question des forces nucléaires et ont, comme M. Hernu, estimé que le budget préserve le dispositif militaire français et respecte *« physiquement »* les objectifs de la loi de programmation, ils se sont déclarés inquiets de l'évolution des crédits de fonctionnement. Ainsi M. Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan), rapporteur spécial de la commission des finances, de même que M. Jacques Huygues des Etages (PS, Nièvre), rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, ont souligné que ces dépenses sont désormais *« incompressibles »*.

R. Sa.

EN CAS D'AGRESSION DU PACTE DE VARSOVIE

Les chefs militaires de l'OTAN disposeront d'armes classiques pour s'en prendre aux forces du deuxième échelon soviétique

Le comité des plans de défense de l'OTAN a approuvé, vendredi 9 novembre, à Bruxelles, des propositions du général américain Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, qui visent à doter les forces de l'alliance atlantique de moyens militaires classiques pour neutraliser, en cas d'une agression du pacte de Varsovie, les unités adverses du deuxième échelon dans la profondeur du champ de bataille. Cette directive, dite de planification de la défense à long terme, sera examinée en décembre par les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, où l'on insiste pour expliquer que la décision retenue au niveau des ambassadeurs ne modifie pas fondamentalement la doctrine qui reste fondée sur l'amélioration de la défense classique et l'usage, le moins précoce possible, du feu nucléaire tactique par les forces de l'alliance atlantique.

En réalité, les instances politiques de l'OTAN viennent, par cette décision, de se ranger à l'avis du général Rogers qui, depuis environ deux ans, préconise le développement de nouveaux armements classiques à grande précision susceptibles de s'en prendre au dispositif soviétique bien au-delà de ce qu'on peut appeler la première ligne d'attaque.

Dans un entretien au *Monde* du 6 janvier 1983, le général Rogers avait expliqué qu'on assistait à une évolution du dispositif soviétique en Europe avec la création, au sein des divisions de l'armée rouge, notamment en République démocratique allemande, en Pologne et en Tchécoslovaquie, de ce que l'OTAN a baptisé du vocable *« Pact follow-on-forces »* ou forces d'exploitation et de remplacement. Ces *« Pact follow-on-forces »* se situent en arrière des forces opérationnelles du premier échelon qui sont engagées sur le front, au contact des unités alliées en centre-Europe. Elles peuvent entrer en action aux côtés ou en soutien, voire sur les flancs, des forces opérationnelles du premier échelon du front et desquelles elles sont séparées de 200 kilomètres environ. Elles sont chargées d'exploiter les succès, sur le terrain, des forces de première ligne et, naturellement, de les remplacer lorsque les unités de ce premier échelon sont réduites à 40 % de leur capacité.

Selon le général Rogers, ces forces d'exploitation et de remplacement ont, d'autre part, la caractéristique d'inclure des groupements opérationnels de manœuvre (GMO), qui sont des divisions totalement indépendantes et spécialisées, dès les premiers combats, dans la destruction des sites nucléaires de l'OTAN, des PC, des centres de communications, de la défense anti-aérienne et des bases arrière de ravitaillement alliées.

De ce fait, on estime généralement que moins de 25 % des forces soviétiques seraient en contact direct avec celles de l'OTAN dans la première phase d'un conflit. La conséquence pour l'alliance est qu'elle acquerrait un avantage si elle pouvait isoler les forces du premier échelon soviétique et interdire au pacte de Varsovie l'utilisation de son deuxième échelon par des attaques classiques rendues désormais possibles, selon le général Rogers, par la mise au point et le développement de nouvelles armes à technologie avancée.

Ces nouvelles armes classiques, pour l'attaque d'objectifs militaires en profondeur, sont généralement transportées par des avions, des hélicoptères ou des missiles sur des distances entre 40 et 400 kilomètres. Il s'agit principalement d'armes dites à sous-munitions guidées avec une extrême précision, dont le coût est souvent inférieur à leur effet sur le terrain. Les Etats-Unis n'en ont pas le monopole de la fabrication, et des pays européens, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale et la France, en ont conçu, telle l'arme ouest-allemande MW-1 de saturation de zone, les munitions françaises Durandal et BAP-100 ou encore la munition britannique JP-233 contre une piste d'aviation. Cette technologie des sous-munitions guidées nécessiterait une progression sensible des budgets militaires.

Le général Rogers affirme qu'il ne s'agirait pas, pour autant, d'abandonner l'arme nucléaire tactique si les pays membres de l'OTAN décidaient d'atteindre un tel potentiel classique de riposte sur les forces soviétiques du deuxième échelon.

En adoptant la nouvelle directive de planification de la défense à long terme, les représentants permanents au comité des plans de défense de l'OTAN viennent donc d'admettre que les chefs militaires puissent ne plus se contenter, en cas d'attaque du pacte de Varsovie, de répliquer sur les seules lignes du front. Ils pourront aussi s'en prendre aux unités du pacte de Varsovie échelonnées en profondeur, à l'intérieur même des territoires des pays de l'Est, pour tenter de rompre le front en retardant au maximum l'usage des armes nucléaires.

JACQUES ISNARD.

• *Sur la tombe du général de Gaulle.* – Au nom de M. François Mitterrand, le général Jean Saulnier, chef d'état-major particulier du président de la République, a déposé le vendredi 9 novembre une gerbe sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises à l'occasion du quatorzième anniversaire de la mort du fondateur de la Ve République.

PRÉCISION. – Dans les premières éditions du *Monde* du 10 novembre, plusieurs coquilles ont rendu difficile la compréhension d'un passage de l'article sur la réunion du comité directeur du PS. Il fallait lire : *« les socialistes peuvent exploiter ce rapprochement dès lors (...) que des dirigeants de l'opposition ont tendance à caresser dans le sens du poil la partie de l'opinion la plus prête à basculer (...) »* et non *« les socialistes peuvent expliquer ce rapprochement dès lors (...) que des dirigeants de l'opinion ont tendance à caresser dans le sens du poil la partie de l'opposition la plus prête à basculer (...) »*.

Propos et débats

M. Le Pen : le même projet de société que M. Barre

Estimant que M. Raymond Barre est « plus cool que ses concurrents de la guerre des chefs parce qu'il n'a pas de militants à rassurer », *M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, vendredi 9 novembre à Nice, qu'entre l'ancien premier ministre et lui* « il n'y a pas de *modus vivendi* ». *Le président du Front national a ajouté :* « Je trouve normal que des hommes politiques qui ne partagent pas les mêmes idées se rencontrent, surtout quand ils font les mêmes choix de société. » *Il a d'autre part indiqué que son parti allait s'efforcer de politiser les prochaines élections cantonales.* « Nous allons démontrer, *a-t-il déclaré,* qu'elles sont une étape de la libération du socialisme. » – *(Corresp. rég.)*

M. D'Aubert : pour une primaire « Barre-Chirac »

M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, qui était interrogé vendredi 9 novembre par FR 3-Nantes, a émis le souhait qu' « il y ait une primaire entre M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac » *lors de la prochaine élection présidentielle.* « car, *a-t-il ajouté,* je suis au fond de moi-même persuadé qu'une primaire entre MM. Chirac et Valéry Giscard d'Estaing serait un peu – comme on dit pour les vieux films – un « remake » de 1981 ».

M. Toubon : pas d'épuration après 1986

Devant les militants des sections professionnelles RPR des Alpes-Maritimes, M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a affirmé, vendredi 9 novembre à Nice, que « M. Jacques Chirac n'est pas favorable à une chasse aux sorcières systématique » *après le retour au pouvoir de l'opposition. Il a précisé qu'* « il faudra, certes, extirper de la fonction publique les principaux responsables qui transportent avec eux une option politique très claire et qui ont des pouvoirs de décision, notamment les directeurs de l'administration centrale (...). Mais un gouvernement disposant d'une véritable autorité saura imposer à ses fonctionnaires la politique qui est la sienne sans avoir besoin d'organiser une épuration jusqu'au plus petit niveau de la fonction publique », *a-t-il poursuivi.* – *(Corresp.)*.

M. Jospin : lucidité

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, qui était interrogé par FR 3, vendredi 9 novembre, a estimé que pour les législatives, « si on ne fait pas preuve de lucidité sur le rapport des forces, on perd sa crédibilité, mais en même temps, si on fait preuve de défaitisme, de pessimisme excessif, on perd sa capacité de convaincre ». *Il a affirmé que les membres du PS sont maintenant mobilisés, et qu'ils sont sur le point de commencer une grande campagne pour* « faire face aux problèmes et montrer ce qui se passe à droite en France ».

M. Chirac «étouffe la flamme de la statue de la liberté»

estime le «Wall Street Journal»

Le *Wall Street Journal*, quotidien américain du monde des affaires, a estimé, jeudi 8 novembre, dans un commentaire faisant suite aux récentes déclarations de M. Chirac sur la question de l'immigration, que le maire de Paris *«étouffe la flamme de la statue de la liberté»*.

Citant une interview de M. Chirac publiée le 30 octobre dans le journal *Libération* (*le Monde* du 31 octobre), dans laquelle le chef du RPR se déclarait favorable à un contrôle plus strict de l'immigration, le *Wall Street Journal* écrit : *«De ces propos est absente la notion que, dans une économie libre, les hommes ne sont pas une charge, mais un avantage.»*

«Lorsque quelqu'un pense qu'il y a trop d'hommes, continue le journal, *cela signifie en réalité que cette personne envisage un système économique qui ne propose pas de raisons d'investir et de travailler.»* Au contraire, ajoute le quotidien, *«au centre des idées de la théorie de l'offre* (théorie ayant inspiré la politique économique du président Reagan), *se trouve la notion que la richesse est créée non pas lorsque les gens sont exclus, mais lorqu'ils sont libérés»*.

Remarquant, en conclusion, que *«M. Chirac va jusqu'à suggérer que la France pourrait se joindre à d'autres pays pour financer un programme pour faire partir les immigrants»*, le *Wall Street Journal* remarque : *«Il serait probablement moins coûteux que la France décide des territoires où elle veut que partent les immigrants et qu'elle donne à ces pays, comme elle l'a fait jadis pour les Etats-Unis, leur propres statues de la liberté.»*

LES ÉLECTIONS TERRITORIALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Dix-sept « stagiaires » indépendantistes de retour de Libye

NOUMÉA. – Onze listes brigueront, le dimanche 18 novembre, en Nouvelle-Calédonie, les quarante-deux sièges de l'assemblée territoriale dont le mandat de cinq ans est arrivé à son terme. Conformément au nouveau régime électoral adopté l'été dernier par le Parlement, le scrutin aura lieu à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, mais seules les listes qui recueilleront au moins 4 % des suffrages exprimés participeront à la répartition des sièges.

Les principales formations indépendantistes – au premier rang desquelles l'Union calédonienne (UC), – qui contrôlaient l'assemblée territoriale sortante grâce à l'appui des conseillers centristes représentant la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC), ont pris le risque, en appelant la communauté mélanésienne à boycotter les élections, de laisser la maîtrise du pouvoir exécutif et législatif local à leurs adversaires, principalement regroupés au sein du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), principal courant politique de la communauté d'origine européenne, présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR.

Des onze listes en présence, quatre seulement seront représentées dans chacune des quatre circonscriptions du territoire (la circonscription sud, incluant la capitale, Nouméa, les circonscriptions est, ouest et des îles Loyauté). Ce sont celle du RPCR – le parti le plus puissant opposé à l'indépendance du territoire, – à la tête de laquelle figurent les deux parlementaires, MM. Lafleur et Dick Ukeiwé, sénateur RPR ; celle du LKS, dissident du Front indépendantiste, qui est conduite par M. Nidoish Naisseline ; celle formée, sous le titre d'Ensemble pour l'avenir (EPA), par des transfuges des autres formations, qui est favorable à un type d'indépendance qui maintiendrait des liens privilégiés entre la Nouvelle-Calédonie et la France dans le cadre d'une association d'Etats, et qui est dirigée par M. Franck Wahuzue, naguère apparenté à l'UDF ; la liste, enfin, constituée par les conseillers sortants de la FNSC, à la tête de laquelle figure le président de l'assemblée élue en 1979, M. Jean-Pierre Aïfa.

L'électorat du RPCR est sollicité par trois autres listes marginales : une liste pour la Calédonie, qui sera représentée dans les circonscriptions sud, est et ouest et menée par un ancien conseiller RPCR, M. Michel Jaquet, partisan d'un statut d'autonomie très évolutif ; une liste d'Alliance territoriale, conservatrice, présentée dans la circonscription sud par un groupe composé essentiellement d'artisans ; une liste d'Avenir Jeune Calédonie, qui se présente comme une version rajeunie du RPCR.

Deux listes associent des représentants des ethnies minoritaires du territoire : la liste d'Entente territoriale pour le progrès composée, pour l'essentiel, de Tahitiens et de Wallisiens ; la liste Uvea Mo Futuna en Nouvelle-Calédonie, composée de Wallisiens et Futuniens favorables à une autonomie interne évolutive.

Enfin deux listes rivalisent auprès de l'électorat de l'extrême droite qui avait permis à la liste de M. Jean-Marie Le Pen de recueillir aux élections européennes 15,72 % des suffrages exprimés : la liste du Front calédonien, conduite par M. Claude Sarran, qui représente les anti-indépendantistes les plus extrémistes ; et celle présentée par le Front national, qui s'est donné comme leader M. René Galliot et se présentera dans les circonscriptions sud, est, ouest, sous l'étiquette Paix, fraternité, liberté.

La campagne électorale se déroule dans un climat de tension entretenu par le Front de libération kanake socialiste (FLKS) constitué par les séparatistes, qui veulent empêcher le déroulement du scrutin. Commentant le récent séjour de dix-sept jeunes Mélanésiens en Libye, l'un des porte-parole de cette coalition, qui revendique une indépendance *« immédiate et sans condition »*, M. Yeiwéné Yeiwéné, affirmait au début de la semaine : *« Vous aurez bientôt un aperçu de leur formation à Tripoli. Car ils savent désormais faire éclater des bombes et fabriquer des cocktails Molotov... C'est pourquoi nous avons tenu à expliquer aux militants qu'il y aurait peut-être bientôt des morts... »*

FRÉDÉRIC FILLIOUX.

« Nous serions prêts à nous allier avec le diable »

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Une ombre inquiétante est tombée sur le territoire. Des bureaux climatisés de Nouméa à la ferme la plus isolée dans la brousse, un nom s'est glissé au cœur des rumeurs et des craintes. Cette ombre inattendue, c'est celle du colonel Kadhafi. La campagne des élections territoriales du 18 novembre, d'un coup, en a pris un autre visage.

Le « Caillou » – ainsi les Calédoniens appellent-ils leur territoire – se l'est chuchoté si fort que toute la région a entendu : dix-sept militants indépendantistes kanaks ont suivi un stage de « sécurité » en Libye ! Rebondissant de plage en atoll, de Tahiti à Vanuatu, d'Australie en Nouvelle-Zélande, la nouvelle a bientôt envahi tout le Pacifique sud. Kadhafi parmi les vahinés !

« Surprenante pantalonnade, consternante provocation ! », a laissé tomber Jacques Roynette, haut-commissaire de la République, représentant de l'Etat dans le territoire. *« C'est tout juste s'ils n'avaient pas convoqué la télévision pour leur départ »*, persifle un anti-indépendantiste, tandis qu'un autre ironise sur *« ce camp de vacances un peu spécial, tennis, planche à voile, kalachnikov ! »*.

Mais les sourires forcés masquent mal une profonde inquiétude. Le haut-commissariat garde un œil sur les dix-sept militants, qui ont été longuement interrogés par la police à leur retour, le 2 novembre, au terme d'un séjour de deux mois en Libye. Et les Blancs « caldoches », qui, depuis cent trente ans, vivent plutôt face à face que côte à côte avec les Canaques, sur ce bout de rocher perdu dans le Pacifique, au large de l'Australie, basculent une fois de plus dans leur hantise familière.

Les indépendantistes, cette fois, n'ont-ils pas poussé un peu loin la surenchère ? *« La France coloniale a-t-elle la prétention de nous dicter nos alliances ? La marche vers l'indépendance ne peut-elle se faire qu'avec elle ? »*, s'interroge Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, dans le local exigu du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste), à l'Assemblée territoriale de Nouméa. Au mur, une affiche électorale jaunie : *« Mitterrand président »*. Personne, malgré les rancœurs d'aujourd'hui, n'a songé à la décrocher. *« Souvenirs, souvenirs ! »*, murmure Eloi Machoro.

« De toute façon, nous serions prêts à nous allier avec le diable pour chasser le colonialisme français », poursuit le leader indépendantiste, avant de risquer une comparaison qui prend quelques libertés avec l'histoire : *« En 1940, de Gaulle est bien allé voir Staline. Pour autant, il n'a pas installé le goulag en France. Mettez-vous dans la tête que le pays kanak est occupé. »* – *« Même si on peut graduer les atrocités nazies et celles de la France d'aujourd'hui »*, concède toutefois un de ses camarades.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, les deux principales puissances régionales, sympathisantes traditionnelles de la cause indépendantiste, ont-elles fait connaître leur désapprobation ? *« Tant pis, elles ne sont pas seules au monde, nous saurons chercher des soutiens ailleurs »*, tranche Eloi Machoro. Le FLNKS, qui a affirmé son intention de créer un « gouvernement provisoire » à dater du 1er décembre, entend le protéger par tous les moyens contre la *« violence caldoche »*. Violence bien réelle. Il y a quelques jours encore, deux dirigeants indépendantistes ont vu respectivement voiture et appartement visés par des bombes incendiaires. *« Il faut comprendre les Canaques*, explique avec une certaine indulgence un des rares hauts fonctionnaires mélanésiens. *Ils viennent de découvrir le militantisme. Il leur faut à présent apprendre à maîtriser le langage, à élaborer une stratégie. »*

Certes. Mais, en faisant planer lourdement sur le « Caillou » l'ombre des camps d'entraînement et du terrorisme international, les indépendantistes ont peut-être commis, à court terme, une faute politique majeure.

Profondément imprégnés d'esprit religieux, les Mélanésiens, au fond d'eux-mêmes, sont rebelles à toute idée de violence. Aucun slogan ne trouve sur cette terre autant de résonances que le simple mot « paix ». Rien qui ressemble ici aux flamboyantes colères antillaises. Même dans leur revendication la plus essentielle, la restitution des terres exploitées par les Blancs, ils ont toujours pris soin d'éviter l'affrontement physique. Ils préfèrent le harcèlement psychologique, les grands jeux de cache-cache un peu sadiques dans les collines convoitées avec les « broussards » blancs excédés.

Veulent-ils manifester leur mécontentement face à un officiel français ? Ils croisent ostensiblement les bras et regardent fixement leurs pieds. Souhaitent-ils tourmenter un peu un hélicoptère ministériel ? Ils jouent tranquillement au football sur le terrain d'atterrissage. Le comportement de rupture – peut-on parler de stratégie ? – adopté par le FLNKS ne pouvait que heurter cette viscérale non-violence.

Jésus ou Marx

Le gouvernement français a vite compris le parti qu'il pouvait tirer de ce faux pas des indépendantistes. Au cours du voyage qu'il vient d'effectuer sur le territoire, Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, s'est engouffré dans la brèche. Il a lancé sa première banderille à Canala, ville-symbole. Canala, dont les mineurs de nickel se soulevèrent comme un seul homme après l'assassinat du chef indépendantiste d'origine européenne Pierre Declerq, en 1981. Canala, où l'on barra les routes, où l'on abattit sur pied le bétail des Blancs, qui durent, pour quelques nuits mémorables, se réfugier à la gendarmerie.

Surprise ! Canala la frondeuse est tout sourire pour accueillir le représentant de la *« France coloniale »* que boudent les indépendantistes de Nouméa. Le maire, Maxime Karembeu (UC), est au pied de l'hélicoptère et parle routes, collèges, comme dans une bourgade d'Eure-et-Loir. Et pas un murmure ne secoue cette assemblée, parmi laquelle nombre de militants indépendantistes, lorsque Georges Lemoine lance : *« Les choses sont maintenant claires. Il y a ceux qui veulent l'indépendance avec la France, et ceux qui veulent l'indépendance avec la Libye. »*

« Certains ont lu le message de l'indépendance dans la Bible, précise-t-il le lendemain devant un autre auditoire indépendantiste. *Mais je n'accepte pas qu'on veuille tromper le peuple canaque de point de référence. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre on lui dise qui a choisi Jésus et qui a choisi Marx. »*

On se pince. Les prédécesseurs giscardiens de Georges Lemoine n'auraient pas jeté le nom de Marx avec davantage d'empressement en pâture aux angoisses australiennes ou caldoches. Mais si le ministre socialiste a ainsi décidé de faire donner le canon contre les indépendantistes, sans trop regarder au choix des munitions, c'est parce qu'il a les yeux fixés sur le 18 novembre.

L'assemblée territoriale qui sortira des urnes ce soir-là aura davantage de pouvoir que n'en a jamais eu aucun corps élu en Nouvelle-Calédonie. Il lui appartiendra d'élire le président du conseil de gouvernement, détenteur du pouvoir exécutif, jusqu'alors exercé par le haut-commissaire de la République. L'assemblée territoriale, élue pour cinq ans, pourra renverser le gouvernement par le vote d'une motion de censure.

Cinq ans après l'entrée en vigueur de ce nouveau statut, théoriquement donc en 1989, les Calédoniens se prononceront par référendum sur son maintien ou sur l'accession à l'indépendance.

Jugeant trop lointaine l'échéance de 1989 et demandant que seuls les Canaques (43 % de la population en Calédonie) participent au scrutin d'autodétermination, le FLNKS appelle à *« boycotter activement »* les élections territoriales. Et de ressortir, à l'appui, une déclaration du PS de 1979 soutenant *« le droit du peuple canaque à décider librement de son avenir »*. Voilà justement toute la difficulté. Entre-temps, les socialistes se sont aperçus que la société calédonienne se compose aussi de 35 % de Blancs. Descendants de bagnards, de communards déportés ou de révoltés de Kabylie, ils s'accrocheront de toutes leurs forces à leurs morceaux de brousse. Peut-on, d'un trait de plume, les expédier dans les oubliettes de l'histoire ?

Les deux certitudes du gouvernement

L'hostilité des ultras des deux camps entretient une tension sans doute en partie artificielle, mais éprouvante. Il y a trois semaines, le tour cycliste – auquel participent essentiellement des Blancs – est annulé par le haut-commissariat à la suite de barrages canaques sur les routes. Les autorités devront employer des trésors de persuasion pour dissuader les bataillons du RPCR d'aller envahir le terrain de la finale d'un tournoi de football entre canaques.

Dans sa recherche tâtonnante de l'introuvable équilibre, le gouvernement ne s'accroche qu'à deux certitudes. D'abord, la «Kanakie» future sera un état multiracial. Toutes les ethnies, en tant que telles, devront y avoir droit de cité. *« Deux couleurs, un seul peuple »*, disaient les fondateurs de l'Union calédonienne. M. Lemoine n'a pas manqué de rappeler la formule aux indépendantistes d'aujourd'hui, qui répètent que *« l'indépendance est comme la case : seuls ceux qui auront aidé à la construire seront admis à l'intérieur »*. Divergence fondamentale.

Ensuite, la France gardera un pied sur le « Caillou ». Si le « statut Lemoine » est reconduit en 1989, comme l'espère sans doute le gouvernement, la présence française se poursuivra tout naturellement. Dans le cas contraire, le nouvel Etat indépendant pourrait être « associé » à son ancienne métropole. Le mot est revenu à plusieurs reprises dans la bouche de M. Lemoine. On pourrait ainsi ressortir des limbes l'éphémère statut d'« Etat associé » accordé aux Etats africains peu après leur indépendance.

Un moment, on a pu croire le pari gagné, l'eau et le feu mariés. C'était en 1983, dans le cadre champêtre du château de Nainville-les-Roches (Essonne). A 20000 kilomètres de leurs bases respectives, les indépendantistes et le RPCR (proche du RPR) avaient dialogué et, miracle, s'étaient presque entendus.

Amer est le réveil. *« Le gouvernement nous a trompés. Si la droite repasse en 1986, son premier acte sera de revenir sur la promesse d'autodétermination »*, redoutent les indépendantistes. En réponse, le gouvernement promet que le comité Etat-territoire constitué pour préparer le référendum pourra proposer d'en avancer la date *« si les conditions sont réunies »*. Mais le FLNKS, qui, en tout état de cause, ne sera pas majoritaire dans ce comité, n'est-il pas fondé à voir là un marché de dupes ?

« L'indépendance, ça se prépare », a répété sur tous les tons M. Lemoine pour justifier la date de 1989, en insistant sur la nécessité d'une « canaquisation » des cadres. A l'appui, le gouvernement a nommé pour la première fois un sous-préfet, un commissaire de police et dix fonctionnaires de catégorie A canaques. « *Gadgets !* », répliquent les indépendantistes.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

« Allez-vous trahir le combat de vos pères ? »

Visiblement aux anges, M. le ministre exhibe son collier de fleurs devant la caméra de la télévision régionale. Ensorceleuse Mélanésie ! Deux drapeaux tricolores tapissent crânement le mur de la salle des fêtes de la petite mairie de Tadine, dans l'île de Maré. Que la République est belle, en ce jour de printemps austral, avec ses hauts fonctionnaires tout de blanc vêtus, la bouche pleine de bonnes paroles et les bras chargés de subventions !

Devant la mairie, sont rassemblés les maires et les chefs coutumiers de l'île. Le ministre s'avance, et remet solennellement au grand chef une cartouche de Gauloises et quelques billets de banque, le tout enveloppé dans un tissu bariolé : la « coutume » symbolique. *« Grand chef, j'ai tenu à vous faire la coutume pour bien marquer l'attachement que porte la France à vos traditions, à l'âme mélanésienne. »*

Pour que la fête soit parfaite, des fonctionnaires obligeants ont veillé à recouvrir de peinture des graffiti, sur le parcours, qui auraient pu choquer le regard ministériel. Mais la délégation ignore qu'au même moment, à quelques kilomètres de là, une quarantaine de militants indépendantistes envahissent le terrain d'aviation et menacent de clouer au sol les hélicoptères du cortège.

« Lemoine n'est pas chez lui ici. Il n'a pas à convoquer nos grands chefs comme en terrain conquis. S'il envoie ses gardes mobiles, je lui plante un hélico », menace le leader des indépendantistes, Yeiwéné Yeiwéné, brandissant une longue perche. Elu indépendantiste à l'assemblée territoriale, Yeiwéné Yeiwéné est, à ce titre, président du conseil d'administration d'Air-cal, la compagnie aérienne calédonienne.

Se dirige-t-on vers l'affrontement ? Enfin le « haussaire » (haut commissaire) arrive précipitamment. Familièrement, il tape sur l'épaule du leader indépendantiste : *« Alors, qu'est-ce qui t'arrive ? »* Et tous deux de se lancer dans une négociation animée sur la pelouse, avec force gestes. Un compromis honorable est finalement élaboré : les indépendantistes retarderont d'une heure le départ du cortège.

Déroutante Calédonie ! A écouter les invectives et les ultimatums que se lancent sans arrêt les ultras des deux camps, à déchiffrer les murs de Nouméa – *« Dehors les Européens ! »*, *« On ne donne pas l'indépendance aux singes ! »*, etc. – on pourrait la croire en permanence au bord de l'émeute, à deux doigts de l'irrémédiable. Ce serait sous-estimer sa capacité à vivre avec sa tension. A force de marcher au bord du gouffre, ce pays a appris à le regarder en face, avec une sorte de sérénité.

Dire qu'il fut un temps où les ministres ne se risquaient ici qu'en gilet pare-balles ! Sans aucune escorte, M. Lemoine flâne dans les rues de Nouméa. *« Elles sont locales, vos bananes ? »*, demande-t-il à une vendeuse du marché. Sur un banc, il s'assied aux côtés de deux Calédoniens : *« Qu'est-ce que vous faites, dans la vie ?*

– On est au chômage.

– Et vous avez une formation ?

– Non. »

Fin d'une belle tentative.

Mais le ministre ne s'est pas attardé à la ville. La clé de l'avenir, pour lui, ne se trouve pas dans l'hystérie de Nouméa, mais dans la sagesse des tribus mélanésiennes. Deux mondes. Slogans et chansons, cocktails Molotov et colliers de fleurs. Deux images si opposées d'une même société que l'on se demande où est le trompe-l'œil. Sont-ce les militants, la tête encore en Sorbonne, qui s'inventent un pays à la mesure de leurs théories, ou le vent de l'histoire est-il effectivement tout prêt d'emporter les chansons de bienvenue ?

La brousse contre la ville. Le choix paraît tout naturel. Le mot d'ordre indépendantiste de « boycottage actif » des élections du 18 novembre passe mal dans les cases de Koualoua ou de Maré. Ici, les élections sont une fête. La veille, on repasse ses habits du dimanche, on met les petits plats dans les grands. La brousse se souvient aussi que le droit de vote, accordé aux Mélanésiens en 1951 seulement, fut une conquête. *« Allez-vous trahir le combat de vos pères en ne vous rendant pas aux urnes ? »*, a martelé Georges Lemoine sur tous les tons. L'argument porta.

Le calcul du secrétaire d'Etat n'est d'ailleurs pas sans fondement. Pendant son séjour, il a eu la satisfaction d'entendre les trois chefs coutumiers de l'île de Lifou lancer un appel en faveur de la liberté de vote. Les indépendantistes, tout en regrettant que *« certains chefs coutumiers aient gardé une mentalité de colonisés »*, se montrent soucieux avant tout d'éviter le choc frontal, sachant bien l'influence que gardent les chefs dans la population. C'est notamment pour cette raison qu'ils se sont bien gardés de troubler les tournées en brousse du secrétaire d'Etat, se contentant de manifester à distance.

Fanfaronnades

Dans une Calédonie troublée, certains chefs, gardiens de la tradition non écrite – cette coutume qui régit toute la vie mélanésienne, des mariages à la propriété collective des terres, – peuvent effectivement apparaître comme les garants d'une certaine modération. C'est pourquoi le gouvernement souhaite les faire sortir de leur domaine réservé et leur permettre de dire leur mot sur les affaires politiques.

A côté de l'assemblée territoriale, le « statut Lemoine » envisage la création d'une « assemblée des pays ». Composée d'élus locaux, mais aussi de membres désignés par les chefs coutumiers, cette assemblée aura à connaître de tous les projets du gouvernement et des propositions de délibérations de l'assemblée territoriale. L'influence modératrice de ce « Sénat » calédonien ne sera cependant démontrée qu'à l'usage. Car certains chefs sont aussi très engagés dans le combat indépendantiste.

Second élément du dispositif gouvernemental : favoriser la création, entre les deux blocs antagonistes du RPR et du FLNKS, de groupes-charnières ouverts au dialogue et pouvant constituer le socle d'un compromis.

« Les fanfaronnades du FLNKS n'ont d'autre but que de forcer le gouvernement à venir faire l'indépendance à notre place », explique ainsi le mouvement LKS (Libération kanake socialiste). Alliés de toujours des autres mouvements indépendantistes, le LKS et son leader, Nidoish Naisseline, ont pris leurs distances il y a quelques mois, ne se reconnaissant plus dans le discours « gauchiste soixante-huitard » du FLNKS.

« Un drapeau, un hyme national et une représentation à l'ONU ne suffisent pas à faire un Etat », soulignent les amis de Nidoish Naisseline, qui reprochent au FLNKS de se contenter de revendiquer les signes extérieurs de l'indépendance, sans avoir cherché à définir la politique de ce nouvel Etat.

Seul mouvement indépendantiste à avoir fait la démarche de se doter d'un programme de gouvernement, qui va de l'enseignement à l'aide sociale, en passant par l'urbanisme et la diplomatie, le LKS analyse l'équipée libyenne comme la tentation de l'homme colonisé de recourir *« au sauveur extérieur »*.

La campagne électorale a radicalisé cette opposition entre le LKS et ses anciens alliés. Peu après le départ de Georges Lemoine, le maire (LKS) de Poindimié était agressé par un groupe de jeunes gens. Blessé au visage, il ne devait son salut qu'à l'intervention des forces de l'ordre.

Paradoxalement, la bruyante opposition du FLNKS pourrait bien rallier au plan gouvernemental certains éléments du RPCR. *« Le FLNKS va nous faire faire l'économie de l'OAS »*, analyse-t-on dans l'entourage de Georges Lemoine. Principale force anti-indépendantiste, le RPCR n'est pas aussi monolithique qu'il tente de le laisser croire. Certains de ses dirigeants, dont Jacques Lafleur, semblent avoir compris que des concessions aux Canaques sont préférables au risque de tout perdre dans une indépendance violente. *« Si la France doit se dégager de Nouvelle-Calédonie, alors qu'elle cherche à le faire le plus proprement possible »*, explique aujourd'hui Jacques Lafleur, avant de s'empresser d'ajouter que *« la solution de l'Etat associé, vers laquelle semble s'orienter le gouvernement, est tout de même une solution de lâcheté »*.

D. S.

Société

APRÈS L'INCULPATION DE DEUX MÉDECINS A POITIERS

Le premier acte d'une tragédie complexe

De notre envoyé spécial

Poitiers. – Les choses avancent-elles au centre hospitalier régional de Poitiers ? Plusieurs indices le laissent penser après la mort de Mme Nicole Berneron, tout se passant comme si la garde à vue des deux médecins inculpés d'assassinat dans l'exercice de leurs fonctions n'était que le premier acte d'une tragédie beaucoup plus complexe que prévu. Le mur de silence du premier jour n'a guère tenu. L'avocat de la famille, d'abord, qui, dès le départ, tout en avouant n'avoir lu le dossier qu'*« en diagonale »*, a tenu à faire état de ses opinions. Le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésiologie ensuite, qui s'est livré devant la presse à une accusation en règle des deux médecins inculpés qui étaient sous ses ordres, allant jusqu'à qualifier l'un d'entre eux – le docteur Bakari Diallo – de *« paranoïaque »*. M. Jean Dami, enfin, avocat du docteur Denis Archambeau, qui, inquiet de la tournure prise par l'affaire, décidait, en accord avec son client, d'apporter le vendredi 9 novembre, en fin de soirée, quelques précisions.

Premier élément important : le docteur Archambeau n'a pas participé à la totalité de l'intervention chirurgicale de la victime. Il n'est resté présent qu'une trentaine de minutes au début de l'intervention, puis il a quitté le bloc opératoire, ayant été appelé pour régler un problème professionnel au septième étage du centre hospitalier. Il n'a donc pas, comme certains l'avaient compris, *« asphyxié »* sciemment la victime en lui insufflant du protoxyde d'azote à la place de l'oxygène.

Restent les circonstances – curieuses – du début de l'intervention. Il est établi qu'aucun médecin anesthésiste-réanimateur n'était présent le 30 octobre, en début de matinée. Alerté, le chef du département arrive : *« J'ai alors trouvé le docteur Archambeau*, nous a déclaré le professeur Mériel. *Je n'avais pas besoin de lui, mais c'est lui qui a pris les commandes du respirateur ! Je l'ai laissé faire. Par sa position, il masquait les commandes. Je n'ai donc pas vu exactement ce qu'il faisait. »* Que s'est-il passé ensuite ? *« Le docteur Archambeau étant parti, je me suis retrouvé seul médecin à la fin de l'intervention. J'ai cru mettre de l'oxygène. En fait, c'était du protoxyde d'azote. Je n'ai pas vu le piège. Il était d'ailleurs imparable à 100 %. La malade est morte cérébralement en vingt secondes : elle était en mydriase bilatérale. »*

De multiples questions

Un point technique est essentiel. Selon le professeur Mériel, *« le docteur Archambeau a ouvert le protoxyde d'azote en sachant de c'était de l'oxygène »*. Or rien ne prouve que ce soit le cas. Selon de nombreux avis compétents, on peut en effet commencer l'anesthésie en utilisant d'emblée un mélange en parts égales d'oxygène et de protoxyde d'azote. Rien, dès lors, n'apparaît, même lorsqu'on utilise un appareil « saboté ».

Autre question : les mobiles des deux médecins inculpés. Ils apparaissent pour l'heure on ne peut plus flous. Le professeur Mériel estime, quant à lui, que le fait que le docteur Diallo *« lui en veuille »* est un mobile suffisant.

Sans soude faudrait-il aussi décrire longuement l'ambiance et le mode de fonctionnement du département d'anesthésie-réanimation et du SAMU de l'hôpital de Poitiers, dont le professeur Mériel avait aussi la direction. Une situation qui lui donnait autorité sur une quarantaine de médecins titulaires ou non. Il faudra alors aussi analyser tous les aspects de cette situation curieuse qui fait qu'au même étage de l'hôpital, à quelques mètres de distance, on retrouve dans le département d'anesthésie-réanimation du professeur Mériel l'épouse de ce dernier, surveillante, le docteur Diallo et, dans un bureau contigu au service, madame le docteur Diallo, l'épouse du médecin inculpé, qui exerce les fonctions de médecin du travail à l'hôpital. Situation encore plus originale quand on sait que Mme Archambeau, l'épouse du second médecin inculpé, exerce, elle, les fonctions d'ambulancière au SAMU.

JEAN-YVES NAU.

Inconcevable et imprévisible

Lors d'une anesthésie par inhalation, les gaz utilisés sont conduits de la centrale hospitalière, qui les produit, jusqu'au patient par un respirateur mobile auquel sont fixés trois embouts et trois tuyaux de couleurs et de formes différentes. L'un, qui véhicule le gaz anesthésiant, ou protoxyde d'azote, est bleu ; le deuxième est blanc avec un embout blanc et permet le transport de l'oxygène, utilisé pur au début de l'anesthésie, en mélange avec le protoxyde d'azote ensuite, puis pur encore au réveil. Le troisième tuyau, de couleur noire, ne contient que de l'air.

Le protoxyde d'azote, qui fut découvert dès 1772 par un pasteur presbytérien, Joseph Priestley, ne supplanta le chloroforme et l'éther qu'au début du vingtième siècle pour les anesthésies par inhalation. Il est utilisé à présent dans le monde entier pour des dizaines de millions d'anesthésies (trois millions et demi chaque année pour la France) avec une sécurité remarquable.

La toxicité du protoxyde d'azote est en effet très faible, et les risques que peut engendrer son inhalation tiennent essentiellement à l'asphyxie par absence d'oxygène. Cette asphyxie se manifeste de façon très visible à l'œil nu par le bleuissement des tissus du malade (ou cyanose), qui traduit l'insuffisance d'oxygénation de son sang.

Des « check-lists »

Elle peut apparaître dès que le mélange protoxyde d'azote-oxygène utilisé est trop concentré en protoxyde d'azote (+ de 80 % du mélange). L'inhalation de protoxyde d'azote pur, comme elle semble s'être produite à Poitiers, entraîne la mort en quelques minutes. Une observation attentive du malade permet de discerner très vite la cyanose qui annonce le drame, et il est permis de penser que cette observation n'a pas dû avoir lieu à Poitiers, car elle eût entraîné des mesures immédiates de déconnexion de l'appareil pour sauver la malade. De multiples dispositifs de sécurité ou d'alarme permettent, en outre, de discerner, sur les appareils modernes, toute défaillance ou anomalie de leur branchement ou de leur fonctionnement.

Le professeur Mériel, qui pratiquait lui-même l'anesthésie de Mme Berneron, a commencé, comme cela se fait couramment de nos jours, par donner de l'oxygène à sa patiente pendant quelques minutes avant d'induire l'anesthésie proprement dite.

Il aurait pu, il aurait dû s'apercevoir, dès ce stade, de l'inversion des tuyauteries si le jeune médecin inculpé qu'est Denis Archambeau ne lui avait, affirme le professeur Mériel, ouvert en réalité, et de façon diabolique, l'arrivée inversée bleue qui aurait dû être reconnue pour du protoxyde d'azote, mais était, en fait, de l'oxygène. Ce qui indique au passage que le professeur Mériel ne contrôlait pas l'anesthésie qu'il conduisait lui-même.

Deux enquêtes récentes menées dans des hôpitaux américains montrent que les accidents ou incidents relevés durant une période de six mois sur huit mille anesthésies étaient dus pour un tiers à une vérification insuffisante des appareils utilisés.

On y trouve notamment trois cas mortels de valves inversées (comme à Poitiers mais accidentellement), et deux cas de défaut d'alimentation en oxygène, ce qui conduit également à l'asphyxie.

Lors d'une expérience auprès de jeunes anesthésistes diplômés, à qui l'on avait confié des appareils prêts à fonctionner, ils devaient repérer cinq défauts, dont l'inversion des valves d'oxygène et de protoxyde d'azote. Un tiers seulement de ces spécialistes ont identifié complètement les défauts en question, qui, tous, pouvaient entraîner des conséquences mortelles.

Ces faits ont conduit à installer dans les salles d'anesthésie de *« check-lists »* semblables à celles qu'utilisent les pilotes d'avion afin de contrôler toutes les normes de fonctionnement des appareils utilisés. La vérification rigoureuse du contenu des canalisations et de leur abouchement fait partie de cette liste.

Peut-on imaginer que le rythme excessif des interventions chirurgicales n'a pas permis à l'anesthésiste chevronné qu'est le professeur Mériel de procéder à des contrôles aussi fondamentaux ? Auraient-ils révélé quoi que ce soit dans une situation de sabotage délibéré ?

Le caractère monstrueux de cet acte le rend certes, s'il se confirme, inconcevable et imprévisible.

Mais les malades qui confient leur vie à une équipe médicale ne devraient-ils pas être à l'abri de tout accident, y compris, à l'extrême, de ceux qui sont inconcevables ?

Dr C. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

● *Une déclaration du secrétaire d'Etat à la santé.* – M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a indiqué, le 9 novembre, dans un communiqué (nos dernières éditions) qu'il avait demandé à ses services de mettre *« tout en œuvre »* pour que la vérité soit faite sur cette affaire, qui, ajoute-t-il, *« ne doit pas ternir l'image du corps médical et hospitalier ni son dévouement à la cause des patients »*.

Ariane contre Discovery

(Suite de la première page.)

Mais d'ores et déjà, la onzième mission d'Ariane est un succès complet comme l'a constaté M. Roger Lesgards, président de la société chargée de la fabrication des moteurs d'Ariane (SEP), qui a déclaré peu après le tir : *« Nous sommes devenus majeurs et sommes désormais, dans ce domaine, à égalité technique avec les Américains. Il ne nous reste plus qu'à gagner de l'argent »*. Cela paraît en bonne voie, si l'on en juge par les résultats obtenus avec le lanceur européen.

Comme l'a rappelé M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales et président de la société Arianespace chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur, les objectifs initiaux ont été largement dépassés. *« Au début du programme, en 1979, nous avions imaginé*, a-t-il dit, *trois ou quatre tirs annuels. Nous en sommes aujourd'hui à six et passerons à sept ou huit en 1985. »*

De telles fréquences de tirs seront en effet nécessaires à Arianespace pour satisfaire ses clients. La firme a reçu en effet des commandes fermes pour le lancement de trente satellites et des réservations pour onze autres, représentant au total plus de sept milliards de francs.

Ce n'est qu'une première étape dans la compétitioin que se livrent Américains et Européens pour le marché des services de lancements dans la mesure où un nouveau modèle d'Ariane plus puissant encore, Ariane-4, devrait voir le jour en juin 1986. Son premier étage a d'ailleurs été testé avec succès par la SEP le jour même du tir qui vient d'avoir lieu. Presque un symbole !

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● *Les travaux de Discovery.* – Le premier des deux satellites de télécommunication emportés par la navette spatiale américaine Discovery, Anik-D2 de la compagnie Telestat-Canada, a été largué, vendredi 9 novembre, à 22 h 2 (heure française). Quarante-cinq minutes plus tard, le moteur d'apogée PAM-D – du type de ceux qui avaient placé les satellites Palapa B-2 et Westar-6 sur une mauvaise orbite en février dernier – mettait Anik-D2 sur une orbite de parking. Les cinq astronautes participant à la mission spatiale se sont par ailleurs livrés à une expérience de croissance de cristaux organiques en apesanteur, imaginée par les chercheurs de la compagnie américaine 3M.

● *Enquête sur les « pluies acides ».* – A la demande de la commission des lois de l'Assemblée nationale, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques va entreprendre une enquête sur les pluies acides qui contaminent les forêts de l'est de la France. Le rapporteur de l'Office devrait remettre les résultats de son enquête dans un délai de six mois.

APRÈS L'ASSASSINAT DE GRÉGORY VILLEMIN

Les avocats de Bernard Laroche réclament sa mise en liberté

De notre correspondante

Epinal. – Nouvel épisode dans l'affaire de l'assassinat du petit Grégory Villemin, retrouvé, pieds et poings liés, dans la Vologne, le 16 octobre dernier. Cette fois, l'initiative est venue des avocats de la défense, Mes Gérard Welzer et Paul Prompt.

Il aura fallu six heures de confrontation, vendredi 9 novembre, pour permettre au juge Lambert de vérifier à nouveau, point par point, l'emploi du temps de Bernard Laroche le jour du crime. Six témoins ont confirmé son alibi, en plus de Muriel, sa jeune belle-sœur, qui a maintenu sa première version des faits, à savoir que, en rentrant de l'école le mardi 16 octobre, elle avait vu Bernard et son fils Sébastien regarder la télévision chez une tante, vers 17 h 20.

D'autre part, selon la défense, il n'existe à ce jour qu'une seule expertise graphologique, et celle-ci conclut à la présomption de culpabilité à l'égard d'une autre personne dont l'alibi n'aurait même pas été vérifié. Enfin, toujours selon les avocats, aucun rapport d'autopsie ne figure au dossier. On ignore donc à quelle heure est mort Grégory.

Le procureur de la République s'est refusé à toute déclaration et le juge d'instruction, pour sa part, devrait trouver sur son bureau, samedi 10 novembre, une demande de mise en liberté. Il aura cinq jours au maximum pour prendre sa décision.

Les prêtres de Lépanges se sont réunis à Epinal pour mettre au point un texte qui devrait être lu dans toutes les églises du secteur. Ils dénoncent *« la chasse à l'événement sensationnel qui s'est déclarée avec la mort du petit Grégory »*, affirmant notamment : *« Nous sommes écœurés, nous ne sommes pas des bêtes curieuses dont on ne parle qu'en termes de scandale, mais des hommes avec leur dignité. »*

C. C.

● *Inculpation du meurtrier d'un arbitre à Montpellier.* – Un jeune gitan âgé de seize ans s'est rendu à la justice et a été inculpé d'assassinat le 9 novembre à Montpellier, après le meurtre de l'arbitre de football, José da Silva Castro, abattu d'un coup de fusil sur un terrain de sport le 28 octobre (*le Monde* du 30 octobre). Selon son avocat, le jeune homme est arrivé au palais de justice dans une voiture où se trouvait le guitariste Hippolyte Baillardo, très écouté de la communauté gitane, qui aurait contribué à le convaincre de se rendre.

● *Toumi Djaïdja incarcéré jusqu'au 29 novembre.* – Toumi Djaïdja, animateur de la marche des jeunes immigrés de l'automne 1983, condamné le 15 octobre par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne à quinze mois de prison pour « vol avec violences », a été jugé, en deuxième instance, vendredi 9 novembre par la cour d'appel de Lyon. Le procureur a réclamé deux ans d'emprisonnement tout en se déclarant favorable à la mise en liberté immédiate de l'accusé. Le jugement sera rendu le 29 novembre. Jusque-là, Toumi Djaïdja restera emprisonné.

● *La fusillade de la rue Ordener à Paris.* – Le gardien de la paix Thierry Barrot, âgé de vingt-cinq ans, qui avait tué par balle, le 16 octobre, rue Ordener à Paris (18e arr.), un Algérien, Salim Bazari, âgé de vingt ans, a été inculpé, vendredi 9 novembre, d'homicide involontaire par M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction au tribunal de Paris. Laissé en liberté, il sera interrogé ultérieurement en présence de son avocat, Me Alexandre Martin-Comnène.

FOOTBALL

NANTES SEUL RIVAL DE BORDEAUX

Vainqueur de Monaco (1 à 0), Nantes a profité, le 9 novembre, du résultat nul concédé par Auxerre face à Lens (0 à 0) pour creuser un peu plus l'écart avec ses poursuivants. Bordeaux pourrait toutefois revenir à la hauteur de Nantes s'il bat le Racing Club de Paris.

(Seizième journée)

* Nantes b. Monaco	1-0
* Auxerre et Lens	0-0
* Brest b. Laval	3-0
* Lille b. Nancy	4-0
* Toulon b. Toulouse	2-1
* Bastia b. Rouen	3-0
* Tours et Sochaux	2-2

Bordeaux-Racing et Metz-Marseille devaient être disputés samedi 10 novembre. Paris SG-Strasbourg est reporté au 27 novembre.

Classement. – 1. Nantes, 26 pts ; 2. Bordeaux, 24 ; 3. Auxerre, 20 ; 4. Brest, Toulon, Metz, Bastia, 17 ; 8. Monaco, Lens, Laval, 16 ; 11. Paris-SG, Nancy, 15 ; 13. Lille, Toulouse, 14 ; 15. Sochaux, 13 ; 16. Strasbourg, Marseille, 12 ; 18. Rouen, Tours, RC Paris, 11.

● AUTOMOBILISME : *Renault signe avec Goodyear.* – Les Renault turbo de Formule 1, qui étaient jusqu'à présent équipées de pneumatiques Michelin, utiliseront, la saison prochaine, des pneus Goodyear après le retrait de la firme de Clermont-Ferrand de ce type d'épreuve. Renault retrouvera chez Goodyear les écuries Malboro-McLaren, Ferrari, Alfa Romeo, Lótus et Williams, tandis que Brabham, autre ancien client du manufacturier français, a signé avec Pirelli.

● BOXE : *Lucien Rodriguez perd son titre européen.* – La France n'a plus de champion d'Europe de boxe. Lucien Rodriguez, qui détenait le titre des poids lourds depuis novembre 1981 et qui le défendait pour la dixième fois, a été nettement battu aux points en douze reprises, vendredi 9 novembre, à Copenhague, par le jeune Norvégien Steffen Tangstad.

Culture

« M LE MAUDIT » ET « J'AI LE DROIT DE VIVRE » DE FRITZ LANG, EN RÉÉDITION

La zone insaisissable du mal

A l'occasion de la rétrospective en cours de l'œuvre de Fritz Lang (jusqu'au 7 décembre) et de la présentation du *Fritz Lang* de Lotte Eisner (*le Monde* du 25 octobre), la Cinémathèque française a projeté, mardi 6 novembre, la version « reconstituée » de *M le Maudit* (1931), due au Filmmuseum de Munich et à son directeur Enno Patalas. Parallèlement, deux salles parisiennes ressortent un des plus beaux films de l'auteur, *J'ai le droit de vivre* (1937), sur une copie presque parfaite.

Verrons-nous apparaître, à l'issue de cette manifestation et à l'occasion de la présentation à Chaillot de certains films de la période américaine de Lang, peu connus des nouvelles générations, un regain d'intérêt pour le cinéaste comparable à celui qui a permis, la saison dernière, la sortie en salle, avec un énorme succès, de cinq films d'Alfred Hitchcock ? C'est peu probable, car aucune grande compagnie ne soutiendrait pareille entreprise, avec la préparation promotionnelle correspondante.

Mais à défaut de voir ou de revoir tous les ouvrages tournés tant en Allemagne qu'à Hollywood – certains d'entre eux circulent occasionnellement dans les cinémas, – *M le Maudit* et *J'ai le droit de vivre* ont une position charnière et s'inscrivent, presque idéalement, à égale distance de la grande époque muette allemande, considérée par beaucoup comme inégalée, et d'une carrière aux Etats-Unis, qui, de *Furie*, en 1936, à *l'Invraisemblable Vérité*, en 1956, atteint son sommet. Replacés en continuité, *M le Maudit* et *J'ai le droit de vivre* révèlent des préoccupations assez voisines, une même angoisse face à une société repliée sur elle-même, perdue dans ses rites et ses préjugés.

La curiosité suscitée par la version de *M le Maudit* montrée à la Cinémathèque venait de sa durée, presque une heure cinquante, par opposition à des copies anciennes, de dix ou de vingt minutes plus brèves. Nous avons enfin vu le fameux plan des trois mères en deuil qui termine le film original.

Mais notre relative déception vient peut-être de la qualité souvent médiocre des images et surtout du son, sauf peut-être l'ouverture, excellente. L'étalonnage de la lumière est très variable, ce qui altère considérablement la portée des plans du grand Fritz Arno Wagner. Le son lui-même, criard, rend mal justice au metteur en scène qui débute ici, avec deux ans de retard, dans le cinéma parlant, et nous fait découvrir une maestria encore inégalée : ne parlons pas du thème de Grieg siffloté par l'assassin Peter Lorre, qui, lui, passe toujours sans effort. Nous songeons d'abord à ces enchaînements de dialogues où des phrases se correspondent comme des rimes dans les scènes entre gangsters, puis entre policiers.

Sylvia Sidney dans *J'ai le droit de vivre.*

Dans l'entretien de Fritz Lang et de Jean-Luc Godard (pour « Cinéastes de notre temps », l'ancienne émission télévisée d'André S. Labarthe), montré à la Cinémathèque juste avant *M. le Maudit*, Fritz Lang (c'était en 1964) place toujours le film en tête de son propre palmarès, synthèse pour lui de l'art du cinéma et du message, inséparable de tout film digne de ce nom. Le génie de Lang consiste à ne jamais énoncer noir sur blanc des vérités quelles qu'elles soient, à tout suggérer par la construction dramatique, par le cadrage, par le jeu de l'acteur, et d'abord Peter Lorre, inoubliable, par le montage. Le metteur en scène ne juge pas son criminel, qui est plus qu'un cas pathologique : à suivre à nouveau cette histoire longtemps après la première vision, on est toujours frappé de l'angoisse de l'artiste devant la zone insaisissable, cachée en tout être humain.

Avec *J'ai le droit de vivre*, tourné en 1936, juste après *Furie*, son premier film, à Hollywood, Fritz Lang plonge une seconde fois dans cette société américaine, dont la violence l'effraie. Mais d'une certaine façon l'auteur enchaîne avec *M. le Maudit* : mû par les forces incontrôlées de l'instinct, l'homme peut engendrer la tragédie. Lang, qui avait réalisé *Furie* pour la MGM, avec Joseph Mankiewicz, le futur réalisateur d'*Eve*, responsable de la production, refuse de tourner une histoire similaire sur le lynchage. Walter Wanger, producteur indépendant distribué par United Artists, lui propose *You Only Live Once* (on ne vit qu'une fois), joliment traduit en français par *J'ai le droit de vivre.* Fritz Lang retrouve son interprète féminine Sylvia Sidney, associée cette fois non plus avec Spencer Tracy, mais avec le tout jeune Henry Fonda.

Ce chef-d'œuvre n'a pas pris une ride et déploie la mécanique, toujours aussi implacable, qui va broyer deux êtres. Le scénario joue à fond sur les coïncidences, sur un enchaînement malencontreux de circonstances, qui conduit le couple à la mort sous les balles de la police. Fritz Lang résume dès les premières images, sublimes, le bonheur qui attend Eddie, le jeune prisonnier, juste libéré de prison, et sa fiancée Jo. Très vite les braves gens le prennent en grippe. Il se voit traqué, et Jo, qui l'invitait à rentrer dans le droit chemin en se livrant à la police, souffre de voir les pires prémonitions d'Eddie se réaliser. Mensonge, trahison.

Une fois de plus, les amants malheureux sont victimes d'une société impatiente de refermer ses mâchoires sur deux innocents, innocents relativement, car Eddie tue finalement, mais au départ innocents, bons. Un dialogue serré, sec, jalonne les degrés de cette marche à l'holocauste. Qui est coupable ? Une fois de plus le cinéaste ne juge pas. Mais les démons du nazisme n'ont pas surgi du néant.

LOUIS MARCORELLES.

L'« Amadeus » de Pouchkine et la thèse de l'assassinat

Prestigieusement lancé, *Amadeus*, le film de Milos Forman obtient le meilleur score de l'occupation des salles, avec une moyenne de 80 % à chacune des trois séances quotidiennes. Fascination pour la musique et le mystère d'un homme aimé de Dieu, pour l'opposition du génie et du travail que déjà Pouchkine avait traité...

Dans sa pièce intitulée *Mozart et Salieri*, écrite en 1830, Alexandre Pouchkine, qui était (et est demeuré) pour tout Russe « parole d'Évangile », accrédita la thèse selon laquelle Salieri a assassiné Mozart.

C'est une pièce très belle et étrange, différente de la pièce anglaise qui est à l'origine, aujourd'hui, du film de Forman.

Pouchkine montre d'abord Salieri chez lui, qui, dans un long aparté, rumine sa rancœur.

Rancœur nettement « ciblée », comme dit le jargon actuel. Car ce n'est pas du tout, comme l'on pourrait s'y attendre, la dimension du génie de Mozart qui empêche Salieri de dormir. Au contraire, il semble que Salieri ne demande qu'à connaître, qu'à entendre, de grands créateurs ; il dit à quel point il a aimé Gluck, et aussi Haydn, qui d'ailleurs ne lui paraît pas forcément inférieur à Mozart (ce fut longtemps l'opinion admise, et elle l'est encore par bien des gens, par exemple par Glenn Gould, à ce qu'il disait avant de disparaître).

Non, ce que Salieri ne peut encaisser, c'est la désinvolture de Mozart, son manque d'application, sa légèreté. Il crée des chefs-d'œuvre presque de chic, du bout des doigts, alors que lui, Salieri, n'est parvenu à la notoriété qu'au prix de dizaines d'années d'efforts, d'études acharnées.

Salieri en est venu à voir en Mozart un voyou, un être dangereux et nuisible dans la mesure où il « déshonore » la tâche du musicien, le mauvais exemple dans toute sa splendeur. Au point qu'il serait salubre, peut-être, de supprimer ce Mozart, de sauver la rigueur et la noblesse de ce grand art ; ce serait sûrement plus profitable à l'avenir de la musique que de voir paraître un chef-d'œuvre, dix chefs-d'œuvre de plus, qui n'avanceront pas à grand-chose, mais qui entretiendront le malentendu, le scandale.

Tel est le délire de Salieri, dans sa chambre, et cela tourne presque à une crise de rage, enfantine. Salieri se cogne la tête, en pleurant, en psalmodiant : « *Ah ! Mozart, Mozart, Mozart...* »

A ce moment quelqu'un lui pose la main sur l'épaule. Salieri relève la tête. C'est Mozart, frais et souriant, et aérien, comme d'habitude. « *Tu m'appelais ?*, dit-il à Salieri, *tu m'as aperçu, par la fenêtre ?* »

Mozart est venu faire une surprise, une bonne farce, à son ami Salieri, auquel il manifeste, dans cette pièce de Pouchkine, une estime entière ; il ne le traite pas du tout en inférieur. La plaisanterie, c'est un vieux musicien, un violoniste, que Mozart a entendu tout à l'heure dans la rue. Il fait entrer ce vieil homme, il lui dit : « *Jouez-nous de nouveau du Mozart.* »

Le vieux violoniste s'exécute, et c'est monstrueux, un crin-crin immonde, la musique de Mozart est caricaturée. Mozart est aux anges, il ne peut pas contenir un fou rire nerveux. Salieri, lui, est fou de rage ; décidément, c'est bien cela le mépris de la musique. Il jette le violoniste dehors.

Mozart le calme, et dit que c'est dommage, que Salieri est de mauvaise humeur aujourd'hui, alors qu'il venait lui demander son avis sur deux trois petites idées qui lui sont venues cette nuit. « *Quoi donc ?* », demande Salieri. – « *Oh, des riens*, dit Mozart, *mais c'est justement, il n'y a que toi d'assez grand, d'assez proche de moi, à qui je peux demander conseil, demander s'il faut aller plus loin ou jeter ça au panier.* » – « *Fais-moi entendre* », dit Salieri.

Mozart s'installe au piano, et, comme par-dessous la jambe, il joue une chose sublime. Salieri devient livide. « *Tu appelles ça des riens ?* » – « *Mais... oui, dit Mozart, tu n'aimes pas non plus ?* » – « *Mais tu es fou, dit Salieri, tu es un dieu, c'est génial, c'est immense, ce que tu me joues là.* » Salieri en a les larmes aux yeux.

Mozart se tait. Il a l'air contrarié, pour une fois. Il dit : – « *Eh bien ! ton « dieu » a une faim de loup.* » – « *Je t'invite au restaurant* », dit Salieri.

Mozart va prévenir sa femme qu'il ne dînera pas chez lui, et il rejoint Salieri au restaurant. En l'attendant, Salieri caresse une fiole de poison, qui lui a été donnée depuis longtemps. Plusieurs fois il a eu la tentation de se suicider, avec ce poison, mais chaque fois il s'est dit que peut-être il devrait faire face, un jour, à un drame encore plus terrible. Et cette fois, la coupe est pleine. C'est ce Mozart. Cette fois, Salieri va se suicider, mais en entraînant Mozart dans la mort.

Mozart arrive. Pour la première fois, il a une mine sombre. – « *Quelque chose t'inquiète ?* », lui dit Salieri. Et Mozart raconte qu'il y a quelques jours il jouait avec son petit garçon, couché sur le plancher, lorsqu'un homme tout de noir vêtu est entré comme chez lui, et lui a commandé un requiem. Et est reparti aussitôt, sans dire son nom. Et si forte a été l'impression de Mozart, qu'il écrit depuis ce *Requiem* ; il l'a d'ailleurs pratiquement achevé, mais, ce qui le mine, c'est le souvenir de cet homme tout noir, de son regard, de sa voix.

Salieri essaie de réconforter Mozart, il lui dit que Beaumarchais, en cas d'idées noires, recommande le champagne. « *Oui, peut-être*, dit Mozart, *Beaumarchais n'est pas n'importe qui, tu as écrit pour lui une musique miraculeuse*, Tarare. » Et Mozart se met à chanter, merveilleusement, la musique de Salieri, puis il s'arrête et dit : « *Le bruit a couru que Beaumarchais avait assassiné quelqu'un, mais cela ne va pas ensemble* », puis il se remet à chanter la musique de Salieri, et ce sont cette phrase et cette voix de Mozart qui chante *Tarare*, qui décident Salieri à verser le poison dans un verre de champagne, à le tendre à Mozart pour qu'il en boive un peu, tout en gardant la main tendue pour lui reprendre le verre, et boire le reste du poison, pour se tuer aussi. Mais Mozart a un geste de recul, et boit tout le poison d'un coup.

« *Oh, tu as bu sans moi !* » dit Salieri. Et, sans comprendre, Mozart se met au piano, et joue, mêlant des choses de lui à des choses de son ami. Mais il s'arrête. « *Je ne me sens pas bien*, dit-il, *quelque chose m'empêche de respirer.* ». Et il se précipite dehors.

Salieri reste là, comme abattu, comme s'il avait perdu l'esprit. Il n'a plus de regard. Il marmonne, d'une voix infantile : « *Le génie et le crime... pas ensemble... C'est ce qu'il a dit... Le crime... Pas un génie...* » Et c'est la fin de la pièce.

MICHEL COURNOT.

Communication

Les Éditions mondiales se développent

Le conseil d'administration du groupe d'édition belge Femmes d'aujourd'hui, qui s'est réuni le 5 novembre, s'apprête à céder la majorité des parts qu'il possède dans sa filiale française les Editions du Hennin (*Femmes d'aujourd'hui*, *Femme pratique*) (*le Monde* du 10 novembre). Le groupe belge, au terme de cette transaction, ne conserverait que 15 % des actions du Hennin, le reste étant cédé aux groupes français Les Editions mondiales (*Télé-Poche*, *Nous Deux*, *Intimité*) – que préside M. Antoine de Clermont-Tonnerre (51 %) – et la SOPEFF (Société de publications économiques, féminines et familiales) – que préside Mme Francine Amaury (34 %). Les déficits de la filiale française, estimés pour le premier semestre de 1984 à 27,5 millions de francs français, seraient à l'origine de cette cession. Le passif des Editions du Hennin vis-à-vis de la société mère belge s'élevait, au 30 septembre dernier, à 870 millions de francs belges (130 millions de francs français). Abandonnant toutes ses créances sur sa filiale française, *Femmes d'aujourd'hui* (belge) recevra 200 millions de francs belges (30 millions de francs français) des nouveaux propriétaires.

Au printemps dernier, deux magazines féminins des groupes concernés – *Modes de Paris*, des Editions mondiales, et *Femmes d'aujourd'hui* (français), des Editions du Hennin – avaient déjà fusionné (*le Monde* du 10 mai). On notera aussi l'omniprésence de M. Maurice Brébart, ancien patron de *la Dernière Heure-Libre Belgique* : figurant parmi les deux principaux actionnaires du groupe belge Femmes d'aujourd'hui qui cèdent la majorité qu'ils possédaient dans les Editions du Hennin, M. Brébart n'en reste pas moins directeur de *Marie-France*, magazine édité par la SOPEFF, qui acquiert la majorité du Hennin en compagnie des Editions mondiales...

Dupuis : marché conclu

Pour le rachat des Editions Dupuis, de Marcinelle (*le Monde* du 10 novembre), on précise à la direction des Editions mondiales qu'un projet d'accord a été établi. L'accord vaudrait également pour la société de marketing et de commercialisation SEPP, qui crée et distribue les Schtroumpfs. Le montant de la transaction s'élèverait à 1,85 milliard de francs belges (280 millions de francs français). Les Editions mondiales acquerraient 55 % du capital, la société française A. B. Productions 25 % et les actionnaires actuels en conserveraient 20 %. Le personnel des Editions Dupuis ayant arrêté le travail, vendredi après-midi, pour manifester son inquiétude après la rupture des négociations avec Hachette – qui porte, selon la firme belge, « *la responsabilité* » de l'échec, – M. de Clermont-Tonnerre s'est rendu vendredi soir à Charleroi. Selon lui, le plan de charge actuel de l'imprimerie de Charleroi ne sera nullement affecté par le nouvel accord intervenu, notamment pour la réalisation du *Femmes d'aujourd'hui* belge. Mieux : les Editions mondiales pourraient recourir aux services de Charleroi pour exécuter certains travaux en offset nécessaires à leurs publications françaises.

CLAUDE DURIEUX.

Accord franco-italien sur l'audiovisuel

M. Jack Lang, ministre français de la culture et M. Lélio Lagorio, ministre italien du tourisme et du spectacle, ont signé le 9 novembre, à Paris, un accord sur une politique commune de soutien à la création audiovisuelle. Les deux pays s'engagent à aider financièrement la coproduction de dix films de long métrage par an. Une agence franco-italienne gérera un fonds d'investissements publics dans les secteurs de la production et de la distribution audiovisuelle (prêts à taux réduits aux producteurs, avance de minimum garantis aux distributeurs). Des études sont lancées sur des politiques communes en matière de dessins animés, de films documentaires et scientifiques, de programmes interactifs sur vidéodisques et d'émissions musicales.

L'accord franco-italien entérine le principe d'une hiérarchie des médias dans l'exploitation des œuvres cinématographiques. Le gouvernement italien reconnaît que les délais institués en France entre l'exploitation d'un film en salles et sa diffusion à la télévision, sur le câble ou en vidéocassette, ne sont pas contraires au traité de Rome sur la libre circulation des marchandises.

Il s'agit d'une étape importante dans la croisade que mène depuis plusieurs mois M. Jack Lang au sein de la Communauté européenne pour faire reconnaître les industries de programmes comme un enjeu économique et culturel prioritaire. L'Italie, par la relative anarchie de son secteur télévisuel et l'effondrement récent de sa production cinématographique, constituait un maillon faible de cette construction. La signature de cet accord, à quelques jours du sommet des ministres européens de la culture qui aura lieu à Bruxelles le 22 novembre, renforce les chances d'une résistance commune à l'invasion économique de l'audiovisuel américain.

J.-F. L.

Les grèves à la télévision

L'assemblée générale des personnels de TF 1 a suspendu le préavis de grève pour le 14 novembre après avoir constaté l'ouverture de négociations au collège des employeurs. Toutefois, les syndicats CGT, CFDT et CFTC de la chaîne maintiennent un préavis pour le 18 novembre. Les personnels de TF 1 invitent même ceux de Télédiffusion de France et d'Antenne 2 à se joindre à leur action pour « *la revalorisation du travail de nuit et de dimanche* ».

De son côté, le SURT-CFDT a repoussé au 15 novembre le préavis de grève qu'il avait déposé pour le 14 novembre à la Société française de production. L'émission « Cadence 3 » de FR 3, réalisée en direct par la SFP, ne sera pas affectée par ce mouvement.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TOUR D'AMOUR : Théâtre Essaion (278-46-42), sam. 18 h 30.

LE BOURREAU D'ANTIGONE : Théâtre Noir (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

PARLONS FRANÇAIS II : Lucernaire (544-57-34), sam. 18 h 30.

LA BERLUE : Marigny-Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h.

LE RETOUR DE LA VILLÉGIATURE : Comédie italienne (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LE BLUFFEUR : Michodière (742-95-22), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h.

AMOUR ET COLERE : Tristan Bernard (522-08-40), 21 h, sam. 16 h et 21 h., dim. 16 h.

MELI-MELOMAN II : Théâtre des Mathurins (265-90-00), sam.-dim. 20 h 45.

CHAMBRES CALMES, VUE SUR LA MER : Théâtre de la Plaine (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LE BOUT DU VOYAGE : Théâtre Dunois (584-72-00), dim. 15 h.

HORS PARIS

LE MARTEAU DES SORCIERES : Théâtre du Plateau Rosny (877-76-43), sam. 19 h, dim. 17 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 21 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Oncle Vania, sam. 15 h : la Parisienne, 29e à l'ombre.

ATALANTE (606-11-90). sam. 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27) salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), sam. 17 h et 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84) sam. 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. II., sam. 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. – Epée de Bois. (808-39-74), sam., 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille. Galerie, sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. sam. 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. sam. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94) sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin (dern.)

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., dim. : Pâques ; sam. 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Mary contre Mary (dern.) ; 20 h 45 : la Couronne de fer.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) sam. 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) sam. 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Loin du grenier (dern.) ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h : Savage/Love ; sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), Petite salle sam. 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02) sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la mangouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Talca, Paris et Broadway.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Phœnix Park.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49) sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30, : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos. III. sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-76) sam. 22 h 30 : Ça (au profit d'Amnesty international).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

RANELAGH (288-64-44), sam. 21 h, dim., 15 h : la Serva padrona - la Querelle des bouffons (dern.).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 10

A Déjazet, le concert du Marais (Monteverdi, Grandi, Lambert).

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : Trio Birge-Gorge-Vitet, A. Meunier, Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin (Vercken, François, Ives...).

Eglise suédoise, 18 h : N. Lindeblad, E. Hehr (Scarlatti, Mozart, Telemann).

Eglise américaine, 19 h : A. Volodos, H. du Plessis.

Eglise anglicane Saint-Georges, 18 h 30 : R. Passelande, J. Kozielska (Boisvallée, Bach, Saint-Saëns...).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : M. Mario Ratko-Delorko (Beethoven, Bach, Chopin).

DIMANCHE 11

Radio-France, Studios 103 et 104, à partir de 14 h 30 : Dédicaces et commandes, Ensemble l'Itinéraire, dir. A. Louvier (Levinas, Murail, Fouillaud...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble d'instruments anciens Loinbdana (musique des XIIIe et XIVe siècles).

Centre Bösendorfer, 17 h : A. Gorog (Beethoven).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Muir (Mendelssohn, Beethoven).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Bach, Beethoven, Haydn).

Conciergerie, 17 h 30 : Académie royale de musique de Paris (Vivaldi).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : S. Estelles, Ph. Sauvage (Telemann, Buxtehude, Haendel...).

Eglise des Billettes, 10 h : B. Besset (Bach, Langlais, Guillou).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 16 h 30 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Berlioz, Beethoven).

Fondation des Etats-Unis, 15 h : E. Alecian, M. Simon (Beethoven).

Samedi 10 - Dimanche 11 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 10 NOVEMBRE

15 h : le Fantôme du Moulin Rouge, de R. Clair ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : la Maison des sept péchés, de T. Garnett ; 19 h : Sur la piste des vigilants, de A. Dwan ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Liliom, de F. Lang.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

15 h : Rapide de nuit, de M. Blistène ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : When the Daltons rode, de G. Marshall ; 19 h : la Belle Ensorceleuse, de R. Clair ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Paris, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 10 NOVEMBRE

15 h : The Blackbird, de T. Browning ; 17 h : les Histoires extraordinaires de Somerset Maugham, de K. Annakin et H. French. Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : 19 h : la Ballade de Narayama, de K. Kinoshita ; 21 h : la Ballade de Narayama, de S. Imamura.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

15 h : Chinatown Nights, de W. Wellman ; 17 h : Une femme diabolique, de R. Mac Dougall ; Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : 19 h : la Rivière Fuefuki, de K. Kinoshita ; 21 h : l'Idiot, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AVE MARIA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CAL, film irlandais de Pat O'Connor. v.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS, film français de Jean-Paul Feuillebois. George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, ensemble de quatre moyens métrages de Frank Cassenti (*Lettres à Michel Petrucciani. Mystery Mister RA. Archie Shepp.*) et de Patrick Chamming (*Uzeste Bleu*), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES YEUX, LA BOUCHE, film italien de Marco Bellochio. v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). – V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3838

HORIZONTALEMENT

I. Quand il brûle, il y a un froid. N'apparaît pas forcément quand on a la dent. – II. Se font souvent en bloc. De banane, peut provoquer une glissade. – III. Article. Réponse à un appel. Fait souvent des étalages quand il est nouveau. – IV. Fait verser des larmes. Peuvent être assimilées aux exécutions sommaires. – V. Préposition latine. Endroit où l'on saigne souvent. Bien vrai. – VI. Passer à l'attaque. Grande, au Brésil. Un détroit qui sépare l'Australie de la Tasmanie. – VII. Touché. Nom de père. Invitation à faire le grand saut. – VIII. Prépara le travail pour Parmentier. Des petites artères. – IX. Endroits où l'on rassemblait les incapables. Ne sont pas comprises par tout le monde quand elles sont originales. – X. Aspect du papier. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. – XI. Ordre de départ. Rassembler les sacs, par exemple. – XII. Endroit où l'on peut faire des exercices. Un adversaire de l'arianisme. Conjonction. – XIII. Fit un choix. On y voit de belles vaches. Une des Cyclades. – XIV. Peuvent s'agiter quand il fait chaud. Dans sa bouteille, il y a à boire et à manger. – XV. Pronom. Article. Est souvent sur la planche. Portait les armes. Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Maître de maison. Des gens qui n'osent pas frapper fort. – 2. Pour ceux qui veulent s'enfermer dans leur coquille. Peut qualifier le mauvais œil. – 3. Note. Glace, à Londres. Au bout du compte, parfois. Prophète. – 4. La déguster, c'est en quelque sorte emboucher la trompette. On y met tout ce qui est piquant. – 5. Interjection. Echange de timbres. Coule en Sibérie. Se dit dans l'intimité. – 6. Retranchas. Qualifie un fameux lapin. Roi de Juda. – 7. Victoria, entre deux lacs. Ne semble jamais pressé. Procédait à un examen. – 8. On y trouve de grands parcs. Se voit souvent dans la glace. – 9. Aiment se placer près des locomotives. Risquent d'être percées quand il y a des éclats. – 10. Un point sur la carte. Récipient qui peut contenir beaucoup de noisettes. – 11. Qui ne concernent donc pas ce qui est cité. Pas aimable. – 12. Se mettent dans un pain. Qui n'accroche donc pas. Sans effets. – 13. Qui auraient besoin d'un peu de liquide. Un homme qui fait rire. – 14. Borde le Sahara. Qui a du mal à cracher. Circule en Suède. – 15. D'un auxiliaire. Frapper fort. S'imposait autrefois.

Solution du problème n° 3837

Horizontalement

I. Tente. Rab. – II. Orienteur. – III. Ré. Ange. – IV. PCV. Actif. – V. Etanchées. – VI. Diluée. – VII. Olé ! SS. – VIII. ENA. Pou. – IX. Timon. – X. Utilités. – XI. Séné. Eues.

Verticalement

1. Torpédo. Pus. – 2. Erectile. Té. – 3. Ni. Valentin. – 4. Ter. Nu. Aile. – 5. En. Aces. Mi. – 6. Taches. Oté. – 7. Rente. Pneu. – 8. Augier. Se. – 9. Brefs. Vue.

GUY BROUTY.

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé.
Emission de P. Sabbagh, comédie de Joao Bethencourt, adapt. A. Roussin, avec Julien Guiomar, Rosy Varte...
De passage à New-York, le pape Benoît XVI est kidnappé par un chauffeur de taxi qui fait un chantage au cessez-le-feu dans le monde.

22 h 25 Droit de réponse : les prix littéraires
Sont invités : Ph. Sollers, F. Weyergans, M. Laforêt, L. Dispot, R. Sorin, Christine Jacquet, J. Duchateau, O. Grand, P. Demeron, R. Jauffret et E. Nabe.

0 h Journal.
0 h 20 C'est à lire.
0 h 25 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *L'invité du petit déjeuner.* Extérieur nuit : *Rock around the cure.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Thierry Le Luron, Mireille Mathieu, Petula Clark, Pierre Perret, Dalida.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
De P. Manœuvre et J.-P. Dionnet, réal. M. Villiers. *Spécial Culture Club.*

23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission présentée par P. Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin, ou la vie ont séparées. Grosse artillerie pour de grandes émotions filmées en direct.

21 h 30 D'amour et de Kriss.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Feuilleton : Dynastie.
Peu après son mariage, Cecil Colby meurt d'une crise cardiaque. Fallon demande le divorce.

22 h 50 La vie de château.
J.-C. Brialy reçoit V. Kaprisky, N. Companeez, R. Gerôme.

23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, L'invité PIC ; 18 h, Magazine : Troisième rang de face ; 18 h 25, Un trait, c'est tout ; 18 h 30, Amours, délices et orgues ; 19 h, Magazine du Jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Sports ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Adi et Edi », de Jelena Kohout. Avec C. Alers, C. Nicot, P. Laudenbach...
21 h 45 Disques.
22 h 10 Démarches... « Mémoires minuscules », d'Arthur Silent.
22 h 30 Musique : « Ricercare », l'écriture instrumentale de Pierre Boulez.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'Hospice Comtesse) : *Trente-trois variations sur une valse de Diabelli, Bagatelles*, de Beethoven, par R. Buchbinder, piano.
22 h 30 Concert de musique de chambre : *les Sept Dernières Paroles du Christ*, de Haydn, par le Quatuor Suk.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Le club des archives, avec Clara Haskil.

Dimanche 11 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe avec la Communauté des Sœurs Ursulines à Paris. Préd. P. Marc Joulin.
12 h 2 Cérémonies commémoratives de la fête de la Victoire sur les Champs-Elysées.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
Tiercé à Auteuil ; judo : championnat du monde féminin à Vienne ; patinage à Sarajevo ; gymnastique à Los Angeles.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
Avec P. Sébastien, Donovan, Kim Wilde, N. Peyrac.
17 h 30 Les animaux du monde.
Le désert des Visnols.
18 h 10 Série : les Bleus et les Gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
Invité : Bernard-Henri Lévy.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La Grande Illusion.
Film français de J. Renoir (1947), avec J. Gabin, P. Fresnay, M. Dalio, E. von Stroheim, D. Parlo (N. Rediffusion).
Pendant la guerre de 1914-1918, des officiers français, prisonniers en Allemagne, cherchent à s'évader. Ils se retrouvent dans une forteresse commandée par un aristocrate. Le plus populaire des films de Jean Renoir, qui traite à la fois de l'inutilité des guerres nationalistes et de l'importance des rapports de classes.
22 h 25 Sports dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin. Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30, Série : Le juge et le pilote ; 15 h 15, L'école des fans ; 16 h, Dessin animé ; 16 h 15, Thé dansant.
17 h Série : Thérèse Humbert.
Suite de l'histoire d'une monumentale escroquerie organisée, à la fin du dix-neuvième siècle. Rediffusion.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Dans la tourmente.
N° 3 : 1935-1937, réal. M. Braun.
Suite de la saga familiale des Vollmer, en plein nazisme. On est à Vienne, à la veille de l'Anschluss.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 40 Document : Pierre Bonnard, les aventures du nerf optique.
Réal. D. Baussy.
Une aventure contemplative des tableaux de Bonnard à travers une exposition de ses œuvres qui a eu lieu au Centre Georges-Pompidou.
22 h 40 Concert magazine.
D'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
23 h Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de la Marne, l'émission rappelle le souvenir des nombreux Africains et Maghrébins morts pour la France.
13 h Magazine 84.
14 h 30 Objectif entreprise.
15 h Musique pour un dimanche.
Emission de Charles Imbert (et à 17 h 50).
Largo, *de Haendel (extraits de Xerxès), par J. Manzoné, violon, et E. Pizzi, piano.* Chorale n° 5, *de Bach par l'Harmonie de la Garde Républicaine, dir. R. Boutry. Puis à 17 h 50,* Con che Soavita, *de Monteverdi, par les Saqueboutiers et* Romance, *de G. Faure, par A. Navarra, violoncelle, et E. Kilcher, piano.*
15 h 15 Théâtre : Henry VI.
De Shakespeare. Prod. de la BBC. Réal. Jane Howell (2e partie).
La seconde partie de la pièce met en question le mariage d'Henry avec Marguerite d'Anjou, les intrigues des partisans de York et autres événements.
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Document : Transhumances ou le retour des chevaux.
De Vania Vilers.
Ce film, de caractère violent, gai et généreux, est le récit exact d'une des dernières transhumances de chevaux en France. Un document vécu de l'intérieur.
21 h 30 Document : La mort monumentale.
De 1920 à 1925, trente mille monuments s'élevèrent en souvenir de la Grande Guerre. Un regard sur cet « art » qui célèbre les milliers de morts pour la patrie.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Numéro 17.
Film anglais d'A. Hitchcock (1932), avec J. Stuart, L.-M. Lion, A. Grey, D. Calthrop, B. Jones (v.o. sous-titrée. N.).
Un homme entre dans une maison abandonnée où il a vu de la lumière. Il y rencontre — pour commencer — un clochard, une jeune fille et un cadavre. Ce film à énigme « policière » fut commandé à Hitchcock. Il le réalisa sans conviction, et le considéra comme un « désastre ». On y trouve pourtant sa marque, dans les moments d'humour et les courses-poursuites.
23 h 40 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

9 h 5 Ecoute Israël.
9 h 35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h Messe chez les bénédictines de Vauhallan (Essonne).
11 h Chronique de la langue parlée : il était une fois Muriel Bloch.
12 h Des papous dans la tête.
13 h 40 L'exposition du dimanche : Watteau au Grand Palais.
14 h Le temps de se parler.
14 h 30 Lettres d'amour sur papier bleu, d'A. Wesker. Avec M. Vitold, A. Tainsy, G. Segal...
16 h 30 La tasse de thé. Rencontre avec F. Perier ; histoire-actualité ; revue de presse.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : « La rose des vents, Albi », par P. Marietan.
22 h 30 Théâtre et musique : Orfeo, ou les avatars d'un mythe, par J.-L. Cavalier.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5 Cantate : de Bach.
10 h Gustav Mahler : 3e partie.
12 h 5 Magazine international.
14 h Paris-Lille (les commandes) Concert de musique de chambre : œuvres de Duparc, Masson, par A. Planès, J.-F. Heisser, M. Levinas, pianos ; à 14 h 30 (en direct du Grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Levinas, Murail, Fouillaud, par l'Ensemble Itinéraire, dir. : Alain Louvier.
16 h Concert de musique de chambre (en direct de Lille) : *Variations Goldberg*, de Bach, par D. Sitkovetski, violon, G. Caussé, alto, et M. Maisky, violoncelle.
17 h Concert (les commandes) : œuvres de Donatoni, Beethoven, Rose, par l'Ensemble Itinéraire, dir. : P. Mestral ; vers 18 h 15, *Quatuor n° 2*, de Chostakovitch, par le Quatuor Suk.
19 h 5 Jazz vivant : Hommage à Duke Ellington, par le Grand Orchestre Claude Bolling, avec Lavelle.
20 h Présentation du concert.
20 h 30 Concert (en direct du conservatoire de Lille) : *Sonate en fa majeur K 280*, de Mozart ; *Humoresque, op. 20*, de Schumann ; *Sonate en la majeur D 959*, de Schubert, par Christian Zaccharias, piano.
22 h 40 Concert (en simultané avec Antenne 2) : *Sérénade n° 6 en ré majeur K 239, Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur*, de Mozart, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. : H.-E. Gardiner, sol. M.-J. Pirès, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris.

LES SOIRÉES DU LUNDI 11 NOVEMBRE

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Un éléphant ça trompe énormément*, d'Yves Robert ; 22 h 20, Etoiles et toiles, magazine du cinéma ; 23 h 25, Journal ; 23 h 35, C'est à lire ; 23 h 40, Clignotant.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *Diable d'homme*, de R. Lamoureux ; 22 h 30, Plaisir du théâtre ; 23 h 35, Journal ; 23 h 40, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Série noire*, d'Alain Corneau ; 22 h 30, Journal ; 23 h, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 45, Vidéo à la chaîne ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

— *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Jack Lang*, ministre délégué à la culture, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

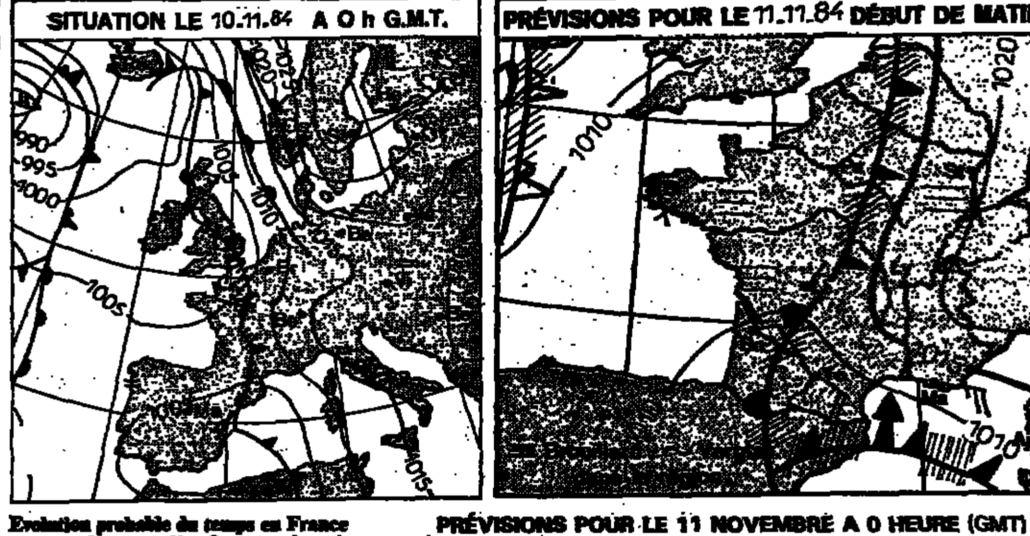
— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

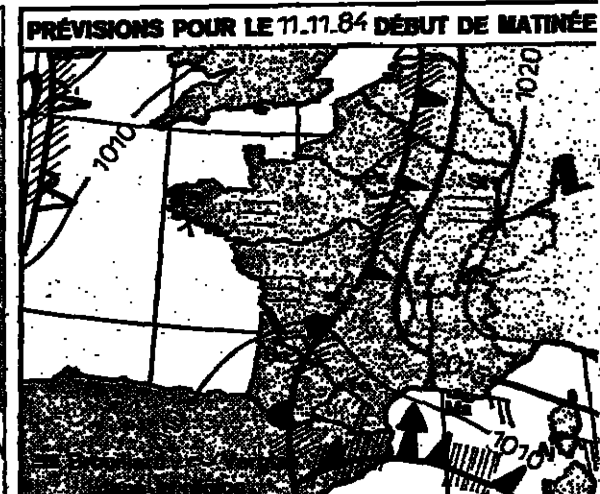
LUNDI 12 NOVEMBRE

— *M. Gérard Fuchs*, membre adjoint du secrétariat national aux études du PS, est l'invité du journal de 7 h 45 sur RMC.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, participe au « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 novembre à 0 heure et le dimanche 11 novembre à 24 heures.

La perturbation associée au système dépressionnaire qui dirige un flux de sud sur la France perd son activité.

Dimanche matin, un temps doux, brumeux et souvent nuageux prédominera sur le pays ; des bancs de brouillard se formeront sur les régions du Nord-Ouest, ainsi que sur l'Alsace ; ils se dissiperont au cours de la matinée, excepté sur l'Alsace où ils persisteront localement.

Quelques faibles précipitations seront observées sur les régions du Nord-Est et près des Pyrénées.

Au cours de la journée, le temps sera agréable, avec apparitions temporaires du soleil sur la plupart des régions ; cependant, le risque de pluie est important en soirée près de la Méditerranée. Enfin, les nuages redeviendront très abondants sur l'ouest le soir.

Les températures, toujours élevées pour la saison, seront cependant en très légère baisse, et avoisineront 14 à 21 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est l'après-midi (10 à 13 degrés sur l'extrême est).

Le vent de sud à sud-est soufflera faiblement, modérément ou assez fort près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 10 novembre, à 7 heures, de 1 010,4 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 novembre au 10 novembre) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 12 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 10 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 18 et 11 ; Marseille-Marignane, 20 et 19 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 13 ; Paris-Montsouris, 17 et 11 ; Paris-Orly, 16 et 10 ; Pau, 13 et 11 ; Perpignan, 20 et 16 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 5 et 5 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 16 et 12 ; Le Caire 24 et 15 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 9 et 8 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba 26 et 17 ; Genève, 10 et 5 ; Istanbul, 1[illegible] et 10 ; Jérusalem, 18 et 11 ; Lisbonne, 1[illegible] et 10 ; Londres, 16 et 12 ; Luxembourg 11 et 5 ; Madrid, 13 et 3 ; Montréal, 8 et 2 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 16 et 4 ; Palma-de-Majorque, 23 et 16 ; Rio-de-Janeiro 31 et 24 ; Rome, 23 et 9 ; Stockholm, [illegible] et 2 ; Tozeur, 26 et 19 ; Tunis, 29 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

— Mlle Renée-Virginie Blaustein,
sa fille,
Sa famille, ses amis fidèles et aimés,
Sa dévouée Marina,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Henri BLAUSTEIN,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 3 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-quinzième année, en son domicile à Paris.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière des Batignolles, dans l'intimité.

En union avec les pensées pour lui est joint le souvenir de sa chère épouse,

Mme Henri BLAUSTEIN,
née Blanche Gianella,

décédée le 3 janvier 1960.

10, avenue Trudaine,
Paris-9e.

— Mme Georgette Bonneau,
sa mère,
Le docteur Jean-Christophe Rufin,
son fils,
Et son petit-fils Maurice,
ont la douleur de faire part du décès de

Denise BONNEAU,

survenu à Paris le 6 novembre 1984, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière des Capucins de Bourges.

19, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— Mme Wolf Cukersztein,
Mlle Christiane Cukersztein,
Et la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Wolf CUKERSZTEIN,

survenu le 8 novembre 1984, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux le 12 novembre, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Philippe Desportes,
M. Yannick Desportes,
M. et Mme Bernard Beaugerie,
M. et Mme Jacques Halût,
M. et Mme Patrick Desportes,
M. et Mme André Cailloi,
M. et Mme Thierry Desportes,
M. et Mme Jean-Luc Polaillon,
M. et Mme Patrice Mervoyer,
M. et Mme Vianney Desportes,
Ses enfants, ses trente-deux petits-enfants, ses deux arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques DESPORTES,
ingénieur en chef
au corps des mines,
ancien président-directeur général
des Etablissements Kuhlmann,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 7 novembre 1984, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

18, rue Ribéra, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme de La FAYE de MICHEAUX,
née Favier de Lachomette,

De la part de
M. et Mme Hubert de La Faye de Micheaux,
M. et Mme Louis Cottin,
Mme Agnès de La Faye de Micheaux,
M. et Mme Alain Maquet,
M. et Mme Hubert Gangolphe,
Mlle Delphine Cottin,
ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie a été célébrée le 8 novembre 1984, en l'église de Gièvres (Loir-et-Cher).

— Mme Mondoloni,
son épouse,
Denise Mondoloni et Jacqueline Gensul,
ses filles,
Marie-Ange et Marie-Luce Rohon,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules François MONDOLONI,

survenu dans sa soixante-quinzième année, le 3 novembre 1984.

Mas Mondoloni,
Le Pont-Rout,
13090 Aix-en-Provence.

— Sœur Odile,
sa sœur,
Le général et Mme Jean Perrin,
M. et Mme Léandre Leonetti,
M. et Mme Dominique Soulet de Brugière,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Mme Charles PERRIN,
née Jeanne Althoffer,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ancienne présidente
des veuves de guerre des Yvelines,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 8 novembre 1984.

Dans le souvenir du

capitaine Charles PERRIN,

son époux, mort pour la France en 1940,

et de

Charles-Hubert PERRIN,

son fils, décédé le 24 juillet 1974.

L'office religieux sera célébré le mardi 13 novembre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 novembre, à 16 heures, au cimetière du Sud à Nancy.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Roseraie,
45, rue du Docteur-E.-Locard,
69322 Lyon Cedex 05.
12, avenue de la Maye,
78000 Versailles.
9, rue de Nazareth,
34100 Montpellier.
Agence consulaire de France,
(Apartado 11),
21080 Huelva, Espagne.
37, rue Charles-Monselet,
33000 Bordeaux.

— Les enfants et la famille de

Louis BENOIST,

décédé à Versailles le 24 octobre 1984, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, adressent leurs sincères remerciements aux personnes qui se sont associées à leur peine.

Économie

LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU DISQUE COMPACT

De la musique à la banque de données ?

Le disque compact va-t-il trouver une nouvelle application dans le stockage des données ? Ce n'est pas impossible. En l'état actuel, le disque compact peut emmagasiner 550 millions de caractères, c'est-à-dire l'équivalent de plus de 100 000 pages de textes dactylographiés, soit mille fois plus que ne peut en contenir une disquette d'ordinateur. Inconvénient : le disque compact ne s'efface pas et n'est pas réenregistrable (1), ce qui limite son usage. Il pourrait néanmoins trouver un emploi intéressant dans l'édition électronique, par exemple, et les entreprises pourraient l'utiliser comme banque de données (informations financières de base et statistiques) dans les systèmes informatiques.

Mais quel marché ? Nul n'en sait rien encore. Beaucoup assurent qu'il pourrait être important. Le groupe néerlandais Philips, inventeur du procédé, envisage de lancer un lecteur pour ce type de disque qui ne se différencierait de son aîné que par un point de détail : il serait doté d'un circuit supplémentaire assurant une correction à peu près parfaite des erreurs de lecture. En effet, si quelques « bavures » se produisent à la restitution d'un enregistrement musical, elles sont inaudibles pour le mélomane, dont les capacités auditives sont limitées. L'ordinateur en revanche n'en supporte pas une seule et s'arrête.

Le groupe américain 3 M (Minnesota, Mining and Manufacturing Corp) aurait de son côté acheté le matériel pour fabriquer des disques.

Les Japonais aussi sont à l'affût. Sony étudie attentivement le marché et a engagé des pourparlers avec le fabricant américain d'ordinateurs Apple, dont il pourrait devenir le fournisseur. Hitachi a déjà exposé un prototype de lecteur.

Les uns et les autres sont toutefois hésitants. Et si une troisième voie s'ouvrait à mi-distance entre le disque compact (12 cm de diamètre) et le vidéodisque (30 cm) ? Un support d'une plus grande taille aurait assurément une capacité de stockage accrue, et aux signaux audio l'on pourrait adjoindre sans difficulté des images fixes. Le procédé fonctionne déjà chez Philips sur l'actuel compact disc. Mais la durée d'enregistrement est réduite.

Matsushita semble avoir opté pour ce type de support agrandi et a déjà commercialisé un lecteur-enregistreur combinant images mobiles et canaux audio.

Hitachi vient d'annoncer la commercialisation au printemps prochain d'un lecteur-enregistreur de films et/ou d'images fixes vidéo en couleurs. Le nouveau système permettrait d'enregistrer jusqu'à 24 000 pages fixes et jusqu'à 13 minutes et demie de film sur un disque optique de 20 centimètres. *« Cet appareil,* assure la firme, *pourrait avoir de nombreuses applications dans le domaine de la formation industrielle et informatique, du graphisme et de la photographie. »*

Alors disque compact ou semi-compact ? A l'évidence, vu l'importance des investissements requis et la nécessité de définir des standards internationaux, chacun s'avance à pas comptés en recherchant la bonne voie à suivre. Les échecs coûtent cher, et même le désir de prendre le pas sur la concurrence ne permet pas les erreurs de jugement.

A.D.

(1) La société japonaise Nakamichi vient de présenter à New-York un appareil à laser capable d'enregistrer et de restituer de la musique qui sera bientôt commercialisé. Mais, sans parler du problème de standardisation, son prix exorbitant (80 000 dollars environ, soit 720 000 F) limite son usage aux professionnels.

LE PRÉSIDENT DES MAIRES DE FRANCE ET LES « TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE »

« Très sceptique »

Dans son plan de lutte contre le chômage, le gouvernement souhaite que les collectivités locales (régions, départements et surtout communes) apportent leur contribution. Il leur a demandé de favoriser l'embauche de jeunes chômeurs en leur proposant des travaux d'utilité collective (TUC).

Chacun des 36 450 maires de France est un « patron » à la tête de l'entreprise qu'est la commune. La Ville de Paris, par exemple, emploie plus de 40 000 fonctionnaires. Nous avons demandé à M. Michel Giraud (RPR), président de l'Association des maires de France, quel était son sentiment sur les TUC.

« Les maires vont-ils jouer le jeu ? Vont-ils répondre « oui » au gouvernement ?

— Récemment, le comité directeur de l'Association des maires de France a *formulé* un avis sur les TUC. Quarante-huit heures auparavant, j'avais été reçu par M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Voilà notre position :

1) L'Association des maires de France se refuse à mettre en balance les TUC avec des considérations d'ordre financier. C'est-à-dire que les maires ne veulent pas que les jeunes chômeurs, au bénéfice desquels sont conçus les TUC, soient les otages des difficultés financières qu'éprouvent les communes par ailleurs.

2) Il appartient à chaque commune en fonction de ses structures, de ses besoins, de ses problèmes, d'apporter sa propre réponse à la demande du gouvernement : une demande d'ailleurs très activement relayée sur le terrain par les commissaires de la République. L'AMF ne donne d'ailleurs aucune consigne à ses membres.

3) L'AMF travaille sur cette question des TUC et fera éventuellement des propositions au gouvernement prochainement. Elle ne veut pas, pour l'instant, énoncer une attitude globalement négative.

— Quelle est votre position à vous, maire du Perreux (Val-de-Marne) ?

— Elle n'est pas encore prise. Mais voilà mon commentaire personnel. J'ai trois préoccupations : la première tient à la nature des activités que l'on confiera à ces jeunes chômeurs, car le décret sur les TUC ne précise nulle part ce que seront en fait ces travaux. L'essentiel de ces travaux à assurer l'est déjà par les collectivités locales et leur personnel.

» Deuxième élément de réflexion : ne risque-t-on pas de mettre en difficulté des entreprises locales, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, à qui l'on enlèverait le pain de la bouche ? Enfin, que se passera-t-il à la fin du stage des jeunes chômeurs que l'on va engager ? Sans doute le texte est-il clair, puisque la responsabilité de la collectivité locale n'est pas engagée. Mais dans la pratique, à la fin de leur stage, les jeunes chômeurs vont dire aux maires : *« Est-ce que je peux continuer à travailler, ou bien est-ce que vous me mettez à la porte ? »* Il y a un sérieux problème.

— Si telle ou telle collectivité locale a besoin de personnel supplémentaire, elle cherchera plutôt à embaucher du personnel qualifié à titre définitif ?

— La réponse est « oui » à ceci près — et je réponds à titre personnel — qu'il est toujours préférable de concéder à des entreprises ce qui peut l'être plutôt que d'intégrer des services municipaux supplémentaires. Il vaut mieux faire faire plutôt que faire. Cela relève d'une meilleure gestion, car le cahier des charges signé avec les entreprises est une garantie.

— Vous présidez aussi la région d'Ile-de-France qui est la plus importante. Cette région envisage-t-elle d'embaucher des jeunes chômeurs ?

— La région d'Ile-de-France, comme les autres, n'est toujours pas — et je le déplore — une collectivité territoriale de plein exercice. L'Ile-de-France n'envisage pas d'embaucher de jeunes chômeurs, tout simplement parce que les régions ne sont pas maîtres d'ouvrage. Pour offrir des travaux de petit entretien (ceux-là même qui entrent dans le cadre des TUC), il faudrait être maître d'ouvrage, être propriétaire, avoir un domaine immobilier ou foncier. Ce n'est pas le cas. Je ne vois donc pas comment les régions, aujourd'hui, pourraient être d'un secours significatif pour les TUC.

» En revanche, les conseils généraux, dans les départements, sont maîtres d'ouvrages et ils ont, par exemple, des routes à entretenir.

— Bref, les TUC, vous n'y croyez guère ?...

— Je suis en effet sceptique, très sceptique. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

ACCORD ENTRE LE GROUPE MAISONS FAMILIALES ET DES ASSOCIATIONS D'ACCÉDANTS A LA PROPRIÉTÉ

La société Carpi, du groupe Maisons familiales (GMF), vient de signer un accord avec quatre associations d'accédants à la propriété (Comité national des associations populaires familiales et syndicales, Confédération générale du logement, Confédération nationale du logement et Confédération syndicale des familles), ainsi qu'avec la CNADA (Confédération nationale des associations de défense des accédants et propriétaires GMF) qui les regroupe.

Cet accord porte sur la présentation des contrats et des documents financiers, sur la création de commissions départementales de conciliation et d'une instance nationale de concertation.

Cet arrangement, qui doit améliorer l'équilibre des droits et obligations des deux parties et permettre à l'accédant un meilleur suivi de son opération de construction, fait suite à de graves divergences qui avaient opposé des accédants à la propriété au groupe GMF, un des deux premiers fabricants de maisons individuelles (*le Monde* du 12 octobre 1982), à la fois sur le contenu des contrats et des cahiers des charges et sur le règlement des litiges en cas de désordres sur le chantier.

Des négociations avaient été entreprises entre la CNADA et GMF sous l'égide du ministère de l'urbanisme et du logement.

AUX PAYS-BAS

Accord sur la réduction de deux heures de la semaine de travail dans la fonction publique

De notre correspondant

Amsterdam. — Le monde syndical néerlandais n'a pas donné son soutien unanime à l'accord conclu cette semaine entre le ministère de l'intérieur et le syndicat des fonctionnaires sur la réduction de la semaine de travail de quarante à trente-huit heures à partir du 1er août de l'année prochaine. En contrepartie, le syndicat des fonctionnaires Abva-Kabo a dû accepter des réductions pour 1985 de 1,9 milliard de florins pour les salaires, les allocations sociales et les retraites pour les 1,2 million de Néerlandais concernés par l'accord avec le gouvernement.

Le grand syndicat socialiste FNV a exprimé des réserves, arguant que le syndicat des fonctionnaires a fait trop de concessions pour obtenir la réduction de la semaine de travail.

Dans les semaines qui viennent, l'accord sur la semaine de trente-huit heures sera débattu par les adhérents du syndicat des fonctionnaires, dont l'objectif est de réaliser une réduction jusqu'à trente-six heures en 1990. Là aussi, Abva-Kabo se trouve en désaccord avec la FNV, qui mise sur trente-deux heures.

La sauvegarde des emplois

Les dirigeants syndicaux des fonctionnaires ne se sont pas montrés satisfaits de l'accord qu'ils ont conclu, en fonction duquel le ministère de l'intérieur peut réaliser la totalité des réductions salariales qu'il s'était fixées comme objectif. Abva-Kabo souligne cependant qu'il a obtenu un succès, même modéré, dans le domaine de l'emploi. En raison de la semaine de trente-huit heures, environ trente mille nouveaux emplois peuvent être sauvegardés ou créés dans les deux années à venir, selon la promesse faite au syndicat des fonctionnaires.

Il est probable, selon les observateurs, que l'accord entre les fonctionnaires et le ministère, si tant est qu'il soit accepté par la base, aura pour résultat que les Pays-Bas ne connaîtront pas cette année un grand mouvement de grève de fonctionnaires, comme c'était le cas pendant l'automne de l'année dernière. Pendant plus d'un mois, la vie des Néerlandais fut alors gravement perturbée par des actions de protestation contre le projet du gouvernement de centre-droit de réduire les salaires des fonctionnaires de 3,5 % en 1984. Malgré le caractère massif des protestations, celles-ci se soldèrent par un échec pour les fonctionnaires. Ils obtinrent seulement que le gouvernement « limite » à 3 % la réduction de leurs revenus.

Après l'annonce, lors de la récente présentation du budget pour 1985, que les fonctionnaires seraient les premiers à participer — contre la politique d'austérité gouvernementale — à un nouvel automne chaud, il apparut que ceux-ci ne s'étaient pas encore remis du choc qu'avait représenté l'échec de leur grève, d'ailleurs mal accueillie par bon nombre de Néerlandais, qui considèrent que les fonctionnaires sont en fait des privilégiés jouissant de la garantie de l'emploi.

Le syndicat des fonctionnaires estime que l'accord conclu est *« le moins mauvais qu'il ait pu obtenir »*, selon son président. Cet accord a mis en lumière une division importante dans le monde syndical, puisque le FNV vient d'annoncer des actions de protestation dans le secteur privé contre les réductions annoncées concernant la plupart des allocations sociales, réductions que le syndicat des fonctionnaires s'est vu contraint d'accepter pour ses membres.

RENÉ TER STEEGE.

LES ÉLECTIONS A LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

- *Succès des syndicats « réformistes »*
- *Maintien de la CFDT*
- *Net recul de la CGT*

Augmentation de la participation dans toutes les catégories d'assurés (exploitants familiaux, salariés, employeurs) et, pour les salariés, confirmation de l'influence de la CFDT, succès des « réformistes », particulièrement de la CGC, échec de la CGT, tels sont les points saillants des résultats des premières élections générales à la Mutualité sociale agricole (MSA), qui ont eu lieu le 24 octobre dernier. La MSA assure l'ensemble des prestations de sécurité sociale pour la plus grande partie du milieu agricole (1).

La participation, tous collèges confondus, a été de 48,29 %, soit, indique l'Union des caisses de mutualité agricole, *« une augmentation de plus de 8 points »* par rapport au scrutin de 1980, qui, il est vrai, ne portait que sur la moitié des cantons. Elle a été maximale chez les employeurs (60,6 %, soit + 5 points) par rapport aux derniers scrutins, mais elle a augmenté aussi chez les exploitants (51,6 %, soit + 7 points) et chez les salariés (39,3 %, soit + 6 points).

Chez les salariés, la CFDT arrive en tête avec 29,69 % des voix. Elle confirme ainsi sa présence parmi les salariés de l'agriculture : le résultat est très proche de celui obtenu aux dernières élections prud'homales en 1982 (31,84 %), même si la comparaison est difficile, le corps électoral actuel à la MSA étant beaucoup plus large (1,3 million d'électeurs contre 476 000 par suite notamment de la présence des conjoints et des retraités).

L'ensemble des organisations « réformistes » obtiennent près de 60 % des voix. Ce regroupement est justifié par le succès de nombreuses listes d'union, réunissant, selon des combinaisons variables, CGC, FO, FGSOA et CFTC : celles-ci ont recueilli au total 19,28 % des voix, FO seule en obtenant 15,54 %, la CGT 12,34 %, la FGSOA (autonome) 8,74 % et la CFTC 4,03 % ; elles vont sans doute aboutir à des alliances dans les assemblées générales.

Parmi ces organisations, c'est la CGC, présente dans la plupart des « combinaisons gagnantes », qui progresse le plus fortement (aux élections prud'homales de 1982 elle n'avait obtenu que 2,94 % de voix). La campagne active qu'elle a menée pour ces élections lui a permis de faire une percée parmi les cadres des organisations agricoles. En revanche, et grâce aux listes d'union, FO semble retrouver tout juste l'audience qu'elle avait obtenue aux dernières élections prud'homales (21,89 %).

La CGT ne recueille que 10,38 % des suffrages, contre 28,23 % aux dernières prud'homales. Le recul considérable s'explique en partie par la différence de corps électoral. La Fédération nationale agro-alimentaire CGT souligne de son côté les *« conditions antidémocratiques »* et les *« mauvaises conditions de déroulement du scrutin : pressions du patronat agricole, heures d'ouverture des bureaux de vote non annoncées »*, s'ajoutant à l'annulation des nombreuses listes CGT (plusieurs centaines selon la fédération).

(1) Pour l'assurance-maladie, 20 % des familles sont couvertes par des sociétés d'assurance, les caisses de mutualité agricole 1900 et les sociétés mutualistes.

● **La hausse du gain horaire des ouvriers.** — Le gain horaire des ouvriers a augmenté de 2,6 % (2,6 % aussi pour le gain mensuel) entre janvier et avril 1984, selon l'enquête du ministère du travail. Sur six mois, d'octobre 1983 à avril 1984, l'évolution du gain horaire ouvrier est de 4,3 %, celle du gain mensuel de 4 %. Sur un an, d'avril 1983 à avril 1984, la progression du gain horaire est de 8,6 %, celle du gain mensuel de 8 % (contre 10,2 % d'avril 1982 à avril 1983, 14,6 % d'avril 1981 à avril 1982 et de 13,5 % d'avril 1980 à avril 1981).

● **Brest : fin de la séquestration du conseil municipal.** — Les ouvriers des Ateliers français de l'Ouest (AFO), à Brest, ont *« autorisé »*, vendredi 9 novembre à 14 h, les conseillers municipaux qu'ils retenaient depuis le matin à l'hôtel de ville à reprendre leur séance. Ils ont quitté la salle du conseil municipal tout en maintenant l'occupation de la mairie.

Les manifestants ont obtenu que Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, reçoive M. Jacques Berthelot, maire de Brest, lundi 12 novembre, et ont demandé à faire partie de la délégation brestoise.

Faits et chiffres

Affaires

● **SGE-SB vend Thinet à un groupe saoudien.** — La société générale d'entreprise-Sainrapt et Brice, filiale de Saint-Gobain, se déssaisit au profit d'un groupe saoudien de 51 % du capital de sa filiale Thinet et Cie, spécialisée dans la constuction d'immeubles de luxe, qui connaît une forte contraction de son activité.

● **La Chapelle-Darblay : Paris a répondu à Bruxelles.** — La France a fourni les explications demandées par la commission européenne sur les aides publiques accordées à l'entreprise la Chapelle-Darblay, a indiqué le 9 novembre, le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Suite à une information provenant d'une source proche de la commission à Bruxelles, concernant une absence de réponse française à une demande d'information de la CEE sur les 2,3 milliards de francs de subventions accordées par la France à la Chapelle-Darblay, le cabinet de Mme Édith Cresson indique que *« les services de l'administration française ont immédiatement pris contact avec leurs homologues de la commission ». « Deux réunions ont été organisées avec les services de la commission le 23 octobre et le 8 novembre. Une réponse détaillée a été fournie aux services de la commission. »*

● **ATT autorisée à faire bénéficier la France d'un service téléphonique gratuit.** — La commission fédérale américaine des communications a autorisé, vendredi, la compagnie ATT à faire bénéficier la France de son service téléphonique transatlantique gratuit. Ce service permettra à des sociétés américaines d'offrir à leurs clients français une occasion de les contacter gratuitement par téléphone, dans le cadre d'un arrangement financier négocié avec le ministère français des PTT. L'accord permettra également à des sociétés françaises d'offrir le même type de service : elles paieront ainsi la communication à leurs clients américains. — *(AP.)*

● **La société Félix Potin change de nom, mais les magasins conservent la même enseigne.** — A la suite de la vente à une groupe marocain par le holding Félix Potin de la chaîne de magasins Primistère (qui exploite l'enseigne Félix Potin), la société mère change de nom. Le holding, que préside M. Jacques Vincent, s'appelera désormais Exor.

Énergie

● **Pétrole : Exxon baisse de 1 dollar le prix d'achat de ses bruts.** — La première société pétrolière mondiale, Exxon Corp., a suivi, le 9 novembre, l'exemple donné ces jours derniers par la plupart des sociétés pétrolières des Etats-Unis et a abaissé de 1 dollar ses prix d'achat des pétroles bruts américains (*le Monde* du 8 novembre).

Étranger

CANADA

● **Baisse du chômage en octobre.** — Le nombre des chômeurs s'est élevé en octobre au Canada à 1 418 000 (en données corrigées des variations saisonnières), soit 54 000 de moins qu'en septembre, selon les chiffres publiés vendredi 9 novembre à Ottawa par Statistique Canada. En données brutes, 1 305 000 personnes étaient au chômage en octobre, soit 4,2 % de plus qu'un an auparavant. Le taux du chômage s'est inscrit en octobre à 11,3 %, soit en baisse par rapport à septembre, où il atteignait 11,8 %. En revanche, il est légèrement supérieur aux 11,2 % enregistrés en octobre 1983. — *(AFP.)*

RFA

● **Accord sur les salaires dans la fonction publique.** — Les partenaires sociaux des services publics ouest-allemands ont entériné, dans la nuit du vendredi au samedi 10 novembre, un nouvel accord salarial pour l'année 1985. Après plusieurs heures de délibération, le Syndicat de la fonction publique et des transports (OTV) a, en effet, accepté les propositions patronales. Celles-ci prévoient des augmentations de salaire de 3,2 % pour l'année 1985 pour les 2,7 millions d'employés de la branche. Une somme forfaitaire de 240 DM leur sera en outre versée pour les quatre derniers mois de l'année 1984. — *(AFP.)*

Social

● **Fonction publique : initiatives de la CGT et de la FEN.** — La CGT a appelé les fonctionnaires à faire du 6 décembre *« une journée « opération vérité » sur leurs rémunérations, leurs conditions de vie et de travail, sur le service public »*. Dans une lettre à M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, lui demande *« de prendre l'initiative de discussions entre le gouvernement et les fédérations de fonctionnaires sur la poursuite de l'amélioration des carrières du bas de la grille et la diminution des horaires hebdomadaires qui dépassent trente-neuf heures »*.

Économie

La simplification du crédit en France

(Suite de la première page.)

Cependant, le total des crédits bonifiés, y compris la catégorie dite des crédits « faiblement privilégiés » s'était élevé en 1983 à quelque 325 milliards de francs (contre 244 milliards en 1981), ce qui représente 56,9 % de l'ensemble des flux de financement, évalué pour l'année dernière à 571,6 milliards de francs ! Les chiffres pour les années 1982 et 1981 étaient respectivement de 535,4 milliards (dont 54 % de prêts bonifiés) et de 382,5 milliards (dont 63,8 % de crédits bonifiés).

Le plus gros bénéficiaire des prêts bonifiés reste le logement à concurrence de la moitié du total. Les autres sont, outre l'industrie classée au deuxième rang, les collectivités locales, l'agriculture et l'exportation. Les crédits bonifiés à ce dernier titre ont progressé particulièrement vite au cours des dernières années, y compris au cours de celles qui ont été caractérisées par une balance commerciale avec l'étranger particulièrement négative. Il n'est pas question de toucher si peu que ce soit aux privilèges de ces différents secteurs.

Telle qu'elle se présente, l'opération apparaît donc limitée. Le gouvernement estime qu'elle est rendue possible par une baisse des taux qui a pour effet dans certains cas de ramener le taux du marché au-dessous des taux bonifiés (lesquels sont, sauf exception, fixés en valeur absolue et non pas par rapport à un taux du marché par définition fluctuante). Rien à redire à cette prudence s'il s'agit d'acclimater un régime peu salubre de concurrence. Mais tant de précautions peut aussi signifier que l'administration ne se départi en rien de son rôle d'ange tutélaire. Les privilèges qu'elle accorde à une majorité d'entreprises se paient par une détérioration des conditions de crédit, dont seuls les super-privilégiés (agriculture, collectivités locales financièrement exsangues, mais pour d'autres raisons, ne pâtissent pas).

Les économies budgétaires seront à l'échelle. Le coût des bonifications à l'industrie a augmenté très rapidement pour s'élever en 1984 à 3,3 milliards de francs. L'économie pour l'exercice 1985 devrait être de l'ordre de seulement 100 millions de francs (la suppression des subventions ne portera l'an prochain que sur les intérêts relatifs aux crédits alloués en 1984 pendant les mois de novembre et de décembre).

A titre de comparaison, signalons que les subventions à l'exportation coûtent à l'Etat et à la Banque de France quelque 20 milliards de francs, la subvention des prêts au logement 13,5 milliards. Quant aux subventions allouées à l'agriculture, à ce titre, elles sont presque doubles de celles qui correspondent aux prêts à l'industrie : 6 milliards de francs.

M. Bérégovoy n'est pas le dernier à douter des effets économiques globaux de ces coûteuses bonifications que le gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de La Genière, critiquait sévèrement dans son dernier rapport annuel : *« Les aides à l'investissement, telles que les bonifications d'intérêt dont on sait qu'elles couvrent en France depuis de nombreuses années environ la moitié des crédits distribués... risquent à la longue de favoriser des équipements moins rentables et, par conséquent, de détendre en définitive les ressorts de la croissance. »*

Par construction, ce dispositif a pour conséquence de déconnecter du taux du marché les conditions faites à de nombreux emprunteurs. Ce marché lui-même perd une partie de sa signification. Or les statistiques les plus élaborées (sur la masse monétaire, l'évolution des crédits bancaires) ne se substituent jamais aux précieuses indications données par un marché. Un pays où les taux d'intérêt ne jouent pas le rôle directeur pour la distribution du crédit est un pays monétairement aveugle, ce qui explique pourquoi la France, malgré un contrôle beaucoup plus direct de l'administration, soit un pays beaucoup plus inflationniste que ceux (RFA, Etats-Unis, Suisse, Pays-Bas, etc.) où le crédit n'est pas placé sous tutelle.

De ces vérités premières, les hommes du pouvoir sont désormais convaincus. Jeudi dernier, devant les journalistes, M. Pierre Bérégovoy déclarait ce que M. Raymond Barre n'avait jamais osé annoncer : *« L'objectif est le réglage de la politique monétaire par les taux. »* Une totale révolution des habitudes nationales ! Et comme s'il était lui-même emporté par le fameux « esprit du temps », le socialiste ministre de l'économie et des finances d'ajouter : *« On objectera peut-être qu'il s'agit là de libéralisme ? Eh bien oui, c'est du libéralisme ! »*

Aussi longtemps qu'existeront d'innombrables circuits de distribution du crédit et donc pas de marché véritable pour l'ensemble des activités de banque (au sens large du terme), sera maintenue en France un contrôle quantitatif de la création du crédit. C'est pourquoi l'encadrement du crédit qui vient d'être supprimé sera remplacé par un dispositif relevant de cette même méthode.

Il n'en reste pas moins qu'un certain progrès aura été accompli, car désormais les banques françaises cesseront de n'être que les membres d'un cartel organisé par un Etat qui distribuait les parts de marché. Elles auront la possibilité de jouer des coudes entre elles. Celles qui chercheront à étendre leurs affaires le pourront moyennant, il est vrai, une certaine pénalisatin (1) si elles augmentent trop vite le volume de leurs prêts. Curieux système qui a pour effet de peser sur les comptes d'exploitation des plus dynamiques, mais progrès tout de même.

L'heure n'a pas encore sonné pour les réformes d'envergure. Tout se passe comme si le gouvernement Fabius préparait, à son corps défendant, le terrain pour des successeurs peut-être plus téméraires.

PAUL FABRA.

(1) Pénalisation sous forme d'un coût progressivement plus élevé d'obtention des ressources correspondantes par le truchement d'un complexe système de « réserves obligatoires ».

LE CHAMP D'APPLICATION DES CONGÉS DE CONVERSION EST ÉTENDU A LA RÉPARATION NAVALE

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a accepté d'inclure la réparation navale dans le champ d'application des congés de conversion, qui ne concernaient jusqu'à présent que la seule construction navale. La CGC a donc décidé, à l'issue d'une nouvelle séance de négociations avec l'UIMM, le 9 novembre, de signer un nouveau projet d'accord sur les congés de conversion dans la construction et la réparation navales. Les fédérations FO et CFDT ont une opinion plutôt favorable sur ce texte, mais la première se prononcera le 13 novembre, et la seconde le 16. La CGT a donné un avis *« défavorable »*.

Les congés de conversion ont été étendus aux salariés âgés d'au moins cinquante-trois ans au 31 décembre 1986 pour leur permettre de bénéficier d'une convention de préretraite FNE. Selon la CGC, qui apporte des précisions : *« Les salariés non reclassés six mois avant la fin de la période de vingt-quatre mois de congé de conversion feront l'objet d'un examen particulier. Un bilan global par entreprise sera dressé entre les parties signataires, et des démarches complémentaires pourront avoir lieu. »* Deux mille quatre cents salariés des sites d'Alsthom-Atlantique à Nantes et à Saint-Nazaire, et de la Normed à La Ciotat, à La Seyne et à Dunkerque, âgés de moins de quarante-huit ans devraient être touchés par les congés de conversion.

Pour la CFDT, *« les nouvelles mesures devraient éviter la totalité des licenciements à l'issue des congés de conversion »*. La CGT, qui va consulter les militants des entreprises concernées, considère que, *« sur le fond, les propositions du patronat n'ont pas changé »*.

● **Prise de participation de Deutsche Bank dans une banque britannique.** — La Deutsche Bank va prendre une participation de 4,99 % dans la banque d'affaires londonienne Morgan Grenfell pour un montant de 14 millions de livres sterling. Par cette acquisition, la banque allemande entend renforcer sa présence sur le marché londonien des euro-obligations et prendre pied sur l'important marché britannique des fonds d'État dont l'accès va être facilité par les autorités locales.

● **Midland Bank vend Thomas Cook aux États-Unis.** — La Midland Bank britannique vient de vendre à la firme américaine Dun and Bradstreet, surtout connue pour ses informations financières et commerciales et ses banques de données, les intérêts que possédait sa filiale Thomas Cook aux États-Unis. Cette transaction, provoquée par la réglementation bancaire américaine, ne concerne que ce pays, Cook restant propriété de la Midland pour le reste du monde, et exclut l'activité relative aux chèques de voyage.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 novembre

Le gros dos

L'IMMOBILITÉ est un état inconfortable. Elle conduit de temps à autre à faire quelques mouvements pour se dégourdir. C'est un peu ce qui s'est passé, cette semaine, à la Bourse de Paris. Le marché, après quatre jours de relâche dus à la reprise du 1er novembre, ne s'est que légèrement animé à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont pour ainsi dire pas varié.

Faut-il s'étonner de cette attiédude, apparemment somnolente, en réalité très vigilante et marquée surtout, mercredi, par une contraction de 30 % environ du volume des transactions ? A dire vrai, la Bourse n'avait aucune raison de manifester un entrain particulier. Tout prêtait, au contraire, à favoriser un retour à l'immobilisme. Dire que les valeurs françaises sont chères est presque devenu un lieu commun. Les capitaux restent abondants, mais les investisseurs ne sont pas prêts à payer n'importe quel prix et les vendeurs sont toujours aussi exigeants. Très proche de ses plus hauts niveaux de toujours, le marché ne peut plus avancer ni reculer. C'est le phénomène de butoir observé depuis le début de septembre, mais un phénomène qui, cette semaine, s'est manifesté de façon encore plus nette en raison des questions que posait l'actualité. Ces questions avaient de quoi laisser perplexe.

Il y eut d'abord le véritable plébiscite obtenu par le président Reagan. L'événement avait été anticipé. En dehors des commentaires de satisfaction, il ne devait provoquer aucune réaction particulière. En revanche, autour de la corbeille, comme sur toutes les places financières internationales du reste, tout le monde s'interrogeait sur la politique que le chef de l'exécutif américain entendait mener.

Cette politique se situera probablement dans le droit fil de la précédente. Mais la Bourse aurait bien voulu en avoir le cœur net et savoir si la détente monétaire, par exemple, était toujours l'objectif poursuivi. La légère remontée du loyer de l'argent à court terme aux Etats-Unis et la reprise du dollar ont soulevé des doutes. Des éclaircissements auraient assurément été les bienvenus.

Le dollar ? Parlons-en. Avant de rebondir, il avait assez sérieusement fléchi. Par prudence, les opérateurs ont hâtivement révisé en baisse les résultats des « belles américaines ». Conséquence : certaines d'entre elles ont vu leurs cours s'effriter un peu, comme Moët-Hennessy. Il n'est jamais mauvais de prendre ses précautions, mais quand même ! Un léger frisson a parcouru l'assemblée, qui s'est sentie soulagée quand le billet vert s'est ressaisi.

L'événement qui a le plus prêté à la réflexion a sans conteste été le coup de tabac qui a secoué le marché obligataire. *(Voir en rubrique Marché monétaire et obligataire.)* Après les excès commis ces dernières semaines, surtout en liaison avec la remontée en flèche du loyer de l'argent au jour le jour, des ventes bénéficiaires assez massives, émanant surtout des SICAV trésorerie, se sont produites, et la tendance s'est assez brutalement alourdie. Sous les lambris, on n'avait pas vu un tel revirement depuis bien longtemps. *« On vous l'avait bien dit »*, clamaient les boursiers. En attendant, quand le marché des obligations a du plomb dans l'aile, le marché des actions fait le gros dos. S'il n'existe pas de communication physique entre les deux, l'effet psychologique s'y fait sentir.

En l'occurrence, la question s'est posée de savoir si une tension sur les taux d'intérêt n'était pas prévisible. Inutile de le dire : quand, vendredi, le marché obligataire s'est raffermi, la satisfaction était générale. Bref, l'amélioration constatée la veille du week-end n'a pas d'autres explications que celles d'un dollar un peu plus fringant et d'obligations moins ternes. Des prévisions ? Naturellement, personne ne se hasarde à en faire. Les achats, qui seront effectués d'ici à la fin de l'année pour le compte de la clientèle des CEA et des SICAV Monory constituent, de l'avis général, un bon garde-fou contre la baisse. Mais sera-t-il efficace ? C'est une autre affaire.

Pour l'instant, les boursiers se bornent à faire leurs comptes. Les derniers résultats semestriels sont épluchés. Quand ils sont bons, des touches sont enregistrées, comme sur Télémécanique ou la Française des pétroles. Quand ils ne correspondent pas aux prévisions, le couperet tombe : BSN (– 4,8 %), Lyonnaise des eaux (– 10,3 %), Sodexho (– 10,9 %). Les informations d'un type un peu plus particulier sont aussi soigneusement analysées. La décision de Bouygues de se diversifier dans le tourisme par filiale interposée a été favorablement interprétée (+ 3,2 %). Il y a enfin les affaires sur lesquelles on murmure que quelque chose pourrait se passer : Leroy-Somer (+ 15,1 %), Penarroya (+ 8,2 %).

A signaler aussi cette semaine la baisse assez prononcée de la devise-titre, revenue de 10,50 F environ aux alentours de 10,20 F. La chute du dollar n'y est pas étrangère, la mauvaise tenue des places mondiales non plus.

ANDRÉ DESSOT.

Marie Brizard : les Hénokiens au second marché

C'est en 1755, à Bordeaux, que, selon la tradition, Marie Brizard devait recevoir des mains d'un voyageur inconnu *« venu des Isles lointaines »* la recette-miracle de cet *« élixir qui guérissait tous les maux »* l'anisette. Ces vertus curatives ont-elles été démontrées ? L'histoire ne le dit pas, mais toujours est-il qu'elles ont réussi à assurer la réputation et la prospérité de *« la charitable demoiselle »* de Bordeaux, puis de son neveu, Jean-Baptiste Roger. Deux patronymes que l'on retrouve, tradition oblige, dans la dénomination de la société holding créée en 1976 pour favoriser l'expansion de ce groupe familial : Marie Brizard et Roger International.

C'est sous ce nom que sera cotée cette société au second marché de la Bourse de Paris, où elle doit faire son entrée le 16 novembre prochain sous la forme de 38 500 actions (les 10 % minimum du capital requis pour ce type de marché), au prix de 400 F par titre, sous l'égide du Crédit commercial de France, de la Banque Indosuez, de la Banque nationale de Paris et de la charge d'agent de change Bacot, Allain, Farra SA. Les Hénokiens au palais Brongniart ! Forte de ses quelque 230 années d'existence, la société est en effet adhérente de l'Association des Henokiens (inspirée du nom d'Hénoch, ce patriarche biblique, père de Mathusalem) qui regroupe les — rares — sociétés dirigées par une même famille depuis plus de deux cents ans. A l'heure actuelle, elles ne sont plus qu'une dizaine d'entreprises en France à pouvoir encore invoquer une aussi prestigieuse lignée (un joaillier, un imprimeur...), mais l'association n'a pas hésité à parrainer deux maisons étrangères : un fabricant d'armes italien et un producteur japonais de saké...

Mais revenons à nos spiritueux, en l'occurrence à cette société qui a su se diversifier au fil des ans jusqu'à devenir multimarchés et multiproduits, sans sacrifier pour autant ses origines. Bien ancrée dans le terroir bordelais, où se trouvent à la fois son siège social et son unité de fabrication de la Marie Brizard et des autres produits alcoolisés, et à Aubagne, près de Marseille, où elle produit Pulco, une boisson au citron qui a marqué le tournant — en 1975 — vers les produits sans alcool, la société a rapidement étendu ses ramifications vers l'Espagne, où elle est implantée depuis 1904.

Elle dispose sur place de deux usines : l'une à Saint-Sébastien pour fabriquer l'anisette Marie Brizard et les liqueurs de fruit, l'autre à Chinchon, près de Madrid, d'où est commercialisé un produit local, à base d'anis, sous la marque « Hidalgo », parallèlement au démarrage d'une activité sans alcool destinée à l'ensemble de cette partie de la péninsule ibérique.

Sur un chiffre d'affaires consolidé voisin de 400 millions de francs en 1983 (dont 68 % réalisés dans les boissons alcoolisées et 32 % dans les sans-alcool), la part de la France représente 66 % des ventes, celle de l'Espagne 26 %, le reste étant affecté à l'activité export avec une gamme de produits étendue qui englobe des anis, bien sûr, mais également des liqueurs de fruit, des eaux de vie, des whiskies, des cognacs, des bières... Marie Brizard étant à la fois fabricant et distributeur.

A la fin de l'année dernière, le groupe employait trois cent soixante-dix personnes dont une centaine en Espagne, les effectifs de la société mère étant de cinquante personnes. Marie Brizard dispose par ailleurs de filiales de distribution en Suisse, au Canada et aux Etats-Unis, appuyées sur un réseau de plus de cent agents, l'Espagne constituant un cas à part avec ses structures propres, au point que la firme *« fait figure, au-delà des Pyrénées, d'entreprise espagnole »*.

Décidée à faire des boissons sans alcool (le Pulco représente 31 % des ventes contre 29 % pour l'anisette) un axe de développement privilégié, la firme veut ainsi s'adapter au changement d'attitude des consommateurs, une évolution suivie d'ailleurs par l'ensemble des fabricants de boissons. Selon son président, M. Gérard Glotin, le chiffre d'affaires du groupe devrait atteindre 435 millions de francs (hors droits et taxes) en 1985, le bénéfice net consolidé estimé pour l'exercice en cours devant être de 14,5 millions de francs (soit 37,66 F par action) alors qu'il s'était situé à 13,2 millions de francs en 1983. Compte tenu de ces données financières, le prix d'offre de 400 F représente 11,6 fois le bénéfice par action du dernier exercice et 10,6 fois le même critère estimé pour l'année 1984.

Compte tenu de ces résultats, la société envisage de distribuer, au titre de l'exercice 1984, un dividende net estimé de 7 à 8 F par action, Marie Brizard ayant l'intention de maintenir sa politique de paiement d'un acompte sur dividende en cours d'exercice. A l'issue de l'introduction en Bourse, le capital de la société serait réparti entre la Financière d'Aquitaine, société holding familial, (58,6 %), le groupe familial Marie Brizard (19,4 %), l'IDIA (Institut de développement des industries agro-alimentaires : 3,6 %), divers partenaires (Auxitex, Expenso, les Banques introductrices) et, naturellement, le public (10 %).

S.M.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Or fin (kilo en barre)	98 200	101 200
— (kilo en lingot)	99 200	101 250
Pièce française (20 fr.)	607	606
● Pièce française (10 fr.)	371	415
Pièce suisse (20 fr.)	580	586
Pièce latine (20 fr.)	566	581
● Pièce tunisienne (20 fr.)	570	570
Souverain	729	740
● Souverain Elizabeth II	735	765
● Demi-souverain	400	395
Pièce de 20 dollars	4 050	4 200
— 10 dollars	2 070	2 050
● — 5 dollars	1 200	1 190
— 50 pesos	3 835	3 845
● — 20 marks	743	726
— 10 florins	661	606
● — 5 roubles	380	380

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 nov.	6 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.
RM	329 078	342 103	236 221	334 551	316 141
Comptant					
R. et obl.	1 852 923	2 007 843	1 792 407	3 777 819	2 390 198
Actions	61 900	43 775	48 333	51 666	49 077
Total	2 243 901	2 393 721	2 076 961	4 164 036	2 755 416
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	119,4	119,6	119,7	119,3	—
Étrang.	94,9	95,5	95,5	95,1	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	118,2	118,8	119	118,5	118,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	181,4	181,2	181,4	180,5	180,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

La Bourse de New-York a continué à évoluer irrégulièrement cette semaine, les incertitudes relatives à l'activité économique en 1985 ayant assombri l'effet positif d'une nouvelle détente des taux d'intérêt.

L'indice des valeurs industrielles a terminé avec de modestes gains, de 2,32 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 218,96. Surprise pour de nombreux observateurs : Wall Street n'a pas réagi avec l'enthousiasme que l'on aurait pu attendre à la réélection de M. Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis. Les investisseurs ont, au contraire, jugé le moment opportun pour prendre des bénéfices à la suite des récents gains, et ont ignoré la baisse du « prime rate » (taux d'intérêt privilégié), ramené, mercredi, par les banques américaines, de 12 % à *11,75 %*. Ils n'ont également réagi que brièvement, vendredi, à l'annonce d'une baisse des prix de gros en octobre (0,2 %) pour le troisième mois consécutif, en raison de la diminution de 600 millions de dollars de la masse monétaire.

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Alcoa	37	37
ATT	18 1/4	18 3/4
Boeing	59	57 1/2
Chase Man. Bank	41 1/2	43 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 5/8
Eastman Kodak	71 1/4	73 3/8
Exxon	43 3/4	43 3/4
Ford	47 3/4	47 5/8
General Electric	57 1/8	57 7/8
General Foods	57 1/2	58 5/8
General Motors	80 1/4	77 3/8
Goodyear	26 7/8	26 1/8
IBM	125 7/8	123 1/2
ITT	28	28 1/2
Mobil Oil	30 1/8	29 1/4
Pfizer	40	38 7/8
Schlumberger	42 1/2	41 1/8
Texaco	34 3/8	34 3/4
UAL Inc.	43	41 1/2
Union Carbide	48 1/2	50 7/8
US Steel	25 1/8	25 3/8
Westinghouse	26 7/8	26 1/8
Xerox Corp	35 7/8	37 1/8

LONDRES

Prise de bénéfices

Plusieurs secteurs du marché ont succombé cette semaine à des prises de bénéfice. La réélection du président Reagan aux Etats-Unis et la réduction (mardi) des taux de base des banques britanniques ayant été escomptées depuis longtemps, les industrielles ont reculé en raison de l'affaiblissement de la demande et dans l'attente de l'émission de British Telecom. Celle-ci suscite un intérêt exceptionnel et avant même que le prospectus d'émission soit publié, les garants de l'opération ont reçu des demandes de souscriptions couvrant deux à trois fois son montant initial. Indices « FT » : industrielles ; 900,1 contre 907,6 ; mines d'or : 555,4 contre 504,2 ; fonds d'Etat : 82,81 contre 82,28.

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Beecham	373	356
Bowater	179	178
Brit. Petroleum	483	486
Charter	225	223
Courtaulds	137	125
De Beers (*)	470	500
Dunlop	33	31
Free State Geduld	29 1/2	33 1/2
Glaxo	1 023	995
Gt. Univ. Stores	636	639
Imp. Chemical	688	668
Shell	661	655
Unilever	1 055	1 060
Vickers	192	187
War Loan	35 5/8	36 1/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Résistant

La tendance s'est améliorée début novembre sur le marché des actions où, après une réaction technique attendue, l'actualité politique en RFA a encouragé la clientèle étrangère à investir. Le projet de fusion entre Krupp et Kloeckner a été bien accueilli et un regain d'intérêt pour Thyssen (sidérurgie) a été enregistré, le titre ayant gagné 4,50 à 83,10 DM. Les favoris de la semaine ont été les grands magasins, grâce au démarrage des ventes en prévision des fêtes de fin d'année.

Indice de la Commerzbank : 1 086,3 contre 1 086,7.

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
AEG	104	102,10
BASF	170,10	169,30
Bayer	180,80	182,30
Commerzbank	171	174,60
Deutschebank	375,80	378,60
Hoechst	178	177,10
Karstadt	234	244,20
Mannesman	152,60	153,50
Siemens	447,30	453,50
Volkswagen	197,20	196,20

TOKYO

	Cours 2 nov.	Cours 9 nov.
Akaï	535	540
Bridgestone	585	560
Canon	1 600	1 490
Fuji Bank	1 070	1 020
Honda Motors	1 260	1 260
Matsushita Electric	1 630	1 590
Mitsubishi Heavy	238	240
Sony Corp.	3 880	3 780
Toyota Motors	1 320	1 290

L'euromarché

Des techniques de plus en plus élaborées

Deux grandes innovations techniques auront profondément marqué, pour ne pas dire révolutionné, le marché international des capitaux cette année : d'une part, l'expansion prodigieuse des *swaps*, et, d'autre part, le développement des émissions de papier à court terme cautionnées par des consortiums bancaires se portant garant de leur rachat si elles ne sont pas placées (Revolving Underwriting Facility, ou RUF).

Ces deux instruments vont maintenant se rejoindre pour se fondre dans ce qui est appelé à devenir l'expression la plus sophistiquée du monde financier international. Ainsi que nous l'avions souligné il y a quelques semaines dans cette rubrique, le RUF a, au cours des derniers six mois, fortement évolué. Aux seules banques garantes qui, initialement, assuraient que les notes à trois ou six mois ne cesseraient d'être placées durant toute la durée de l'opération, se sont juxtaposés des syndicats soumissionnaires *(Tender Pannel)*. Ceux-ci proposent d'acheter le papier à court terme au prix qui leur paraît le meilleur, l'adjudication des notes allant évidemment en priorité à ceux ayant offert les conditions les plus avantageuses pour l'émetteur, c'est-à-dire l'emprunteur.

A l'origine, un seul *Tender Pannel* exerçait cette fonction durant toute la durée de la « facilité ». Dorénavant, un second syndicat pourra être mis en place qui, lui, pourra soumissionner l'émission de notes à plus longue échéance basées sur des *swaps*. Cela signifie que, non seulement l'opération originale, qui pourra être de durée bien plus longue, se matérialisera sous forme de papier à court terme destiné à être continuellement replacé auprès d'institutions diverses, mais que tout ou partie de ces placements s'appuyera sur des *swaps* permettant à l'émetteur d'obtenir les meilleures conditions. La première opération de ce type vient d'être montée pour compte de l'Export Finance and Insurance Corporation of Australia (EFIC). Son montant est de 50 millions de dollars. Sa durée est de quinze ans.

L'explosion des *swaps* a donné naissance à un énorme marché. Encore qu'il soit difficile d'en évaluer très précisément le volume, parce que ces opérations sont réalisées très discrètement, on estime qu'il oscille entre 70 milliards et 100 milliards de dollars. Les banques qui arrangent les *swaps* et qui, pour ce faire, touchent des commissions assez juteuses, n'aiment pas révéler l'identité de leurs clients. D'une part, elles ont trop peur qu'un autre établissement aille les solliciter, d'autre part, elles veulent garder secrète la technique élaborée, parce que ce genre d'opération évolue également très rapidement. En conséquence, nul ne sait qui, en dernier lieu, est responsable. Ceci est fort gênant puisque la plupart des euro-émissions à taux d'intérêt fixe sont bâties sur des *swaps*.

Si, par exemple, venait à faire faillite la société industrielle américaine qui a procuré des dollars à taux variable à un coût inférieur au *Libor* en échange des dollars à taux fixe levés dans le cadre d'un euro-emprunt par une banque japonaise, qu'adviendrait-il de ce dernier ? le cas serait particulièrement dramatique pour les établissements bancaires non américains qui se trouveraient à la tête d'une dette en devises étrangères à un taux fixe, alors qu'en dollars ils se refinancent à taux variable.

Consciente des dangers éventuels que représente le marché des *swaps*, la Banque d'Angleterre va sous peu présider, à Londres, un comité officieux dont l'objectif sera d'étudier les problèmes posés. L'une des questions que ne manquera pas de soulever la « Vieille Dame de Threeneedle Street » sera de savoir où les banques qui effectuent les *swaps* elles-mêmes — et elles sont de plus en plus nombreuses à le faire — les logent dans leurs bilans. Il n'existe aucune norme en la matière. Les investisseurs doivent donc être défendus à des niveaux très différents. Autour de la Banque d'Angleterre seront présents les grandes banques internationales, des représentants du marché des changes et d'autres institutions.

Le grand « trauma »

Le marché international des capitaux est sous le coup d'un grand « trauma ». Il n'arrive pas à se remettre du volume phénoménal d'euro-émissions avec *warrants* lancées au cours des dernières semaines. Les *warrants*, qui avaient coutume de se traiter d'emblée avec de fortes primes, ont chuté entre 10 et 20 dollars. Simultanément, les prix des euro-obligations auxquelles sont attachés les *warrants* se sont effondrés. Du coup, de nombreuses banques qui avaient des positions spéculatives dans ce secteur connaissent les affres d'une euro-douleur qui, pour l'instant, les tiennent éloignées de toute nouvelle aventure de ce genre.

Le nombre et le volume d'émissions euro-obligataires nouvelles se sont donc singulièrement réduits cette semaine, tout particulièrement après la réélection du président Reagan à la Maison Blanche. Cette hypothèse étant levée, les considérations sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme ont repris le pas, et le moins qu'on puisse en dire est que le sujet ne fait pas l'unanimité. Si certains anticipent une détente supplémentaire des taux, d'autres sont d'une opinion totalement opposée. Ils estiment que la baisse des taux d'intérêt américains à court terme, après une chute de 2 % du coût de l'argent au jour le jour durant les quatre dernières semaines, paraît devoir être limitée dans le temps et en pourcentage. D'une part, l'énorme déficit budgétaire du gouvernement fédéral a pour corollaire la persistance d'emprunts du Trésor si importants qu'ils restreignent singulièrement toute baisse supplémentaire des taux. D'autre part, la chute anticipée de l'activité économique aux Etats-Unis et, par conséquent, du loyer de l'argent, est loin d'être aussi évidente et aussi rapide qu'on l'anticipe.

Dans ce climat d'incertitude, deux eurotransactions se sont mises en vedette. Elles sont toutes deux libellées en deutschemarks, et toutes deux accompagnées de *warrants* donnant toutefois accès non pas à d'autres obligations mais à des actions des euro-emprunteurs. Dans ce domaine, le marché allemand des capitaux est le moins onéreux du monde. La première opération est venue de la société hollandaise Philips, qui est venue offrir jeudi matin au pair 250 millions de deutschemarks sur sept ans avec un coupon de 3,50 %. Chaque euro-obligation est accompagnée d'un *warrant* qui permettra d'acquérir vingt actions Philips à un prix unitaire de 63 florins. Le titre se traitait en Bourse à 55,40 florins lorsque l'euro-emprunt a été lancé. L'euro-émission est le second volet d'un dyptique dont le premier est composé d'un emprunt identique sur le marché intérieur hollandais de 350 millions de florins. L'euro-proposition Philips, reçue avec beaucoup d'enthousiasme, se traitait déja vendredi *cum-warrants* à 101,75-102,25.

Quelques heures après Philips, la Société de Banque suisse (SBS) a, à son tour, offert au pair 150 millions de deutschemarks sur dix ans avec un coupon de 3,125 %. A chaque euro-obligation sont attachés deux *warrants*, qui permettront d'acheter quatorze actions SBS à un prix unitaire de 296 francs suisses, soit le cours en vigueur à la Bourse lors du lancement de l'euro-emprunt. Très chaleureusement accueilli, celui-ci se traitait *cum-warrants* à la veille du week-end à 103,25 - 104.

La qualification du papier commercial que Renault émet aux Etats-Unis par le truchement de sa filiale Renault Acceptance BV a été ramenée de « A-I + » à « A-I » par Standard and Poor's, l'une des deux agences américaines spécialisées en la matière. Celle-ci justifie cet abaissement par la perspective d'une augmentation substantielle des pertes de Renault cette année, qui ne seront pas compensées par une augmentation proportionnelle de l'aide financière de l'Etat français. La régression dont le papier Renault vient d'être affligé n'a, heureusement, affecté ni sa capacité d'émission ni son coût. Pour qu'il en aille autrement il faudrait que Renault perde le « I » qui accompagne le « A ». Il ne s'en agit pas moins d'un avertissement à l'Etat, le principal actionnaire, dont l'effort est considéré comme insuffisant.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Le dollar au-dessous de 9 F

Baissera, baissera pas ? C'est la question que se sont posée les milieux financiers internationaux à propos du dollar pendant la première moitié de la semaine, c'est-à-dire avant le scrutin pour l'élection présidentielle aux États-Unis. Les cours de la monnaie américaine, accentuant leur chute de la semaine précédente, fléchissaient à nouveau, tombant, à Paris, au-dessous de 9 F (8,9590 F) pour la première fois depuis le début de septembre dernier.

La raison ? La poursuite de la baisse des taux aux États-Unis, le loyer de l'argent au jour le jour fléchissant jusqu'à moins de 9 %, et l'eurodollar à six mois, matière première pour les eurocrédits et taux de référence pour de nombreuses euro-obligations, repassant au-dessous de la barre des 10 % pour la première fois depuis le début de l'année (93/4 % exactement). Enfin, les banques américaines réduisaient leur taux de base (prime rate) pour la quatrième fois depuis le 27 septembre dernier, le ramenant de 12 % à 113/4 %, au plus bas niveau depuis avril 1984.

Ajoutons, élément très important, que la Réserve fédérale paraissait disposée à assouplir encore davantage sa politique. Le reflux des taux devait, logiquement, orienter à la baisse les cours du dollar. Allait-on au-devant d'un repli aussi sensible que celui qui s'était produit au printemps dernier, avec une chute de 11 % du « billet vert » en quelques semaines ?

Ce scénario faillit se réaliser au lendemain de la réélection de Ronald Reagan. Après un bref coup de chapeau, à 2 heures du matin (heure française), à 2,97 DM contre 2,93 DM et 9,09 F contre 9 F, le dollar recommença à glisser. Mais, dès le jeudi 8 novembre, une réaction se produisait, la semaine se terminant calmement sur un cours de 2,94 DM et 9,03 F à 9,04 F.

Que s'était-il passé ? Tout simplement ceci : aux Etats-Unis comme ailleurs personne n'était plus tellement sûr que les taux d'intérêt fussent voués à une baisse forte et inéluctable. L'eurodollar à six mois repassait au-dessus de 10 %. Certes, certains banquiers voient le « prime rate » à 11 % d'ici à la fin de l'année et prédisent une diminution prochaine du taux d'escompte de la Réserve fédérale, qui pourrait être ramené de 9 % à 8 1/2 %. Mais la dite Réserve fédérale, par la voix de son vice-président, M. Preston Martin, tout en estimant que la « maturation » de la croissance économique rendait possible un assouplissement de politique, n'entendait nullement prêter le flanc à une accusation de laxisme et rappelait que la masse monétaire, dans sa définition large M 3, augmentait nettement plus vite que M 1 et M 2, évoluant dans la partie haute de la fourchette de croissance prévue.

Dans ces conditions, tout le monde est redevenu prudent, dans l'attente des événements et des décisions du président réélu, notamment en ce qui concerne le fameux déficit budgétaire.

En Europe, la livre sterling a continué de remonter lentement, cotant près de 1,28 dollar à New-York et 11,45 F à Paris, en dépit d'un abaissement du taux de base des banques britanniques, ramené de 10 1/2 % à 10 % sur l'initiative de la Banque d'Angleterre. Un peu ébranlé à la fin de la semaine dernière, le franc français, par la remontée du mark (plus de 3,07 F), s'est rétabli sans beaucoup de peine. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, s'est déclaré favorable à un nouvel assouplissement du contrôle des changes, *« au rythme imposé par les circonstances »*. On pense généralement que cet assouplissement pourrait concerner les couvertures à terme pour les achats de matières premières et, plus globalement, les opérations des entreprises.

F.R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 NOVEMBRE AU 20 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2630	–	11,8283	41,2031	33,8638	1,6666	30,0390	0,0543
	1,2540	–	11,0559	41,2711	33,9985	1,6810	30,1205	0,0546
Paris	11,4522	9,0675	–	373,60	307,16	15,1125	272,37	4,9279
	11,3424	9,0450	–	373,30	307,44	15,2042	272,44	4,9345
Zurich	3,0653	2,4270	26,7665	–	82,2154	4,0450	72,9047	1,3190
	3,0384	2,4230	26,7883	–	82,3590	4,0730	72,9819	1,3219
Francfort	3,7296	2,9520	32,5563	121,63	–	4,9200	88,6752	1,6043
	3,6893	2,9420	32,5263	121,43	–	4,9453	88,6145	1,6058
Bruxelles	75,7800	60,00	6,6170	24,7218	20,3252	–	18,0234	3,2608
	74,6004	59,49	6,5771	24,5522	20,2209	–	17,9187	3,2455
Amsterdam	4,2045	3,3290	36,7147	1,3716	112,77	5,5483	–	1,8092
	4,1633	3,3200	36,7054	1,3702	112,85	5,5008	–	1,8112
Milan	2323,92	1840	202,92	758,13	623,30	30,6666	552,71	–
	2298,58	1833	202,65	756,50	623,05	30,8119	552,11	–
Tokyo	304,88	241,40	26,6226	99,4643	81,7750	4,0233	72,5142	0,1311
	303,22	241,80	26,7330	99,7936	82,1890	4,0645	72,8314	0,1319

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 novembre, 3,7562 F contre 3,7939 F le vendredi 2 novembre.

Marché monétaire et obligataire

Une semaine noire à Paris

Le marché obligataire de Paris a connu sa deuxième semaine « noire » depuis la guerre. La première avait eu lieu au lendemain du 10 mai 1981, en raison de l'affolement injustifié de certains porteurs et de la crainte, tout à fait justifiée, d'une hausse du taux d'intérêt. Cette fois-ci, en dehors de tout événement politique, intérieur ou extérieur, il s'est produit un très remarquable « retour de flamme » sur un marché rendu vulnérable par une intense spéculation à la baisse du taux. Toute interruption de cette baisse, même momentanée, l'exposait à un « accident » prévisible.

Eh bien ! Cela vient de se produire. Le marché a été passablement secoué, avec des hausses de rendement qui ont pu frôler ou même dépasser 1 % et, surtout, des chutes de cours tout à fait spectaculaires, s'étalant de 3 % à 7 %, avant un raffermissement à la veille du week-end. Face à un afflux de ventes précipitées, on ne trouvait plus, ou pas beaucoup, d'acheteurs, certains boursiers se demandant même s'il ne fallait pas fermer le marché pour laisser passer la bourrasque. Au plus fort de la baisse, jeudi en Bourse, la valeur totale des obligations françaises avait fléchi de 60 à 80 milliards de francs.

Malgré la reprise des cours qui a eu lieu vendredi, les rendements sont tout de même passés de 10,74 % à 11,28 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,23 % à 11,30 % pour ceux à moins de sept ans et de 12,08 % à 12,52 % pour le secteur public avec, jeudi, des pointes, respectivement à 11,46 %, 12,09 % et 12,56 % selon les indices Paribas.

Que s'est-il donc passé ? Tout simplement ce qui arrive, à ski nautique, lorsque la vitesse du bateau tracteur tombe et que le skieur s'enfonce dans l'eau. Remplaçons le bateau par les taux et le skieur par les acheteurs d'obligations, et l'explication vient d'elle-même. Depuis des mois, et surtout depuis septembre, la baisse des taux alimentait la fringale des souscripteurs. Sachant qu'une baisse de 1 % sur les rendements entraîne une hausse des cours s'étalant de 3,5 % sur les échéances courtes à 5 % ou 6 % sur les échéances longues, on mesure quels gains rapides ont pu être procurés par une chute de 2 % des rendements depuis septembre ! Le phénomène explique le « boom » extraordinaire des SICAV de trésorerie, qui ont drainé 15 milliards de francs nets en octobre dernier et ont permis de réaliser des plus-values de 3 % à 4 % sur un mois, soit 40 % à 50 % sur un an.

De tels produits financiers sont devenus l'instrument rêvé des trésoriers d'entreprise, surtout lorsqu'ils sont dépourvus de droits d'entrée et de sortie et se trouvent ainsi rémunérés au jour le jour.

Il est pratiquement acquis que ce sont ces trésoriers et certaines maisons de titres, les « professionnels » par rapport aux petits souscripteurs de SICAV, qui ont déclenché le mouvement de baisse des cours en demandant le rachat de leurs parts de SICAV dès lundi. Ils avaient déjà eu leur attention attirée la semaine précédente par un arrêt du fléchissement des rendements, relevé dans ces colonnes ; ils se sentaient disposés à prendre leurs bénéfices sans attendre.

Ce qui mit le feu aux poudres fut la brutale remontée du loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, amorcée au début de la semaine et qui culmina jeudi à 12 %. Encore la Banque de France dut-elle intervenir pour bloquer le loyer à 12 %, tant la tension était vive. La raison ? Tout simplement, le resserrement des liquidités bancaires ; les banques, anticipant elles aussi la baisse des taux, avaient tardé à constituer leurs réserves obligatoires auprès de l'Institut d'émission alors que l'encaissement des chèques pour le paiement des impôts avait déjà diminué leurs ressources. A la Banque de France, on les avait pourtant averties que le taux d'intervention de la Banque, fixé à 11 % depuis le début de septembre, ne serait pas changé, mais les opérateurs pensaient qu'il y aurait bien un « arrangement ». Cela n'a pas été le cas, d'où la flambée de jeudi, et, tout de même, une retombée à 113/8 % vendredi.

Du côté des souscripteurs de SICAV, la réaction a été immédiate : vendons ! Pour les gérants de certaines SICAV « à performance », c'est-à-dire riches en obligations à taux fixe qui se valorisent le plus en cas de chute des taux, les 10 % rituels de liquidités (ou moins, sans doute) n'ont pas été suffisants. Il leur a fallu, à leur tour, vendre des titres sur le marché, pour une vingtaine de milliards de francs, dit-on, d'où la forte baisse des cours.

Pour les observateurs, cette semaine orageuse constitue un avertissement salutaire pour un marché obligataire qu'ils n'hésitent pas à qualifier d'« immature » et d'« infantile ». Ils font remarquer d'abord que tous les mois les SICAV de trésorerie enregistrent 15 milliards de francs de rachats et, donc, qu'il leur a fallu en recueillir le double en octobre pour enregistrer une augmentation nette de 15 milliards de leurs en-cours. Ensuite, ils rappellent que, contrairement à l'imagerie populaire, l'obligation est devenue un produit à risque, surtout lorsque les rendements évoluent rapidement. Les vieux routiers, qui ont souffert de la hausse des taux en 1968-1969, en 1972-1974 et de mai 1979 au début de 1982, n'ont pas été écoutés. Il faut dire que la Rue de Rivoli elle-même annonçait la détente des taux, précisant les objectifs pour 1985 : 8,5 % à court terme et 11 % à long terme. Seulement voilà ! On a trop anticipé !

Autre avertissement, en cas de « retour de flamme », la Caisse des dépôts, régulatrice du marché secondaire dans le passé, n'est plus du tout en mesure d'absorber le « papier » à de telles doses, dans des séances où s'échangent pour 3,5 milliards de francs de titres. Il va donc falloir trouver des instruments régulateurs. Il semble que jeudi après-midi et vendredi certaines banques soient intervenues pour racheter le « papier » et limiter les dégâts. Cela leur permettait de réaliser une bonne affaire à des cours plus raisonnables et, aussi, de préserver leur image, donc leur fond de commerce, vis-à-vis des souscripteurs de « leurs » SICAV court terme, durement étrillées.

Maintenant va se poser, plus que jamais, le problème de la création d'un marché à terme pour les obligations, à l'étude à la Compagnie des agents de change. Il est à craindre que les solutions examinées, notamment celle d'un marché « physique », ne soient pas en rapport avec le volume des portefeuilles et des transactions, et qu'elles ne bénéficient pas de l'expérience des grands marchés d'« indices » anglo-saxons. Certains esprits tout à fait sulfureux vont jusqu'à faire une sacrilège allusion au mémorable « krach » du marché parisien du sucre blanc fin 1973. Horrible ! Pour finir, signalons tout de même que l'emprunt PTT de 1 milliard de francs à 11,80 % s'est très bien placé, de même que celui de 500 millions de francs de la Ville de Paris à taux variable TMO (cela peut servir).

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse du plomb

Les sautes d'humeur du dollar se répercutant sur les prix des métaux précieux et la nouvelle détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont exercé l'influence la plus sensible sur les marchés commerciaux.

MÉTAUX. — *Une détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré le fléchissement des stocks britanniques de métal revenus à 155 525 tonnes en diminution de 7 525 tonnes. Le conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre se réunira, à Paris, le 28 novembre.*

Dans le sillage de l'or, les cours de l'argent se sont raffermis à Londres.

Le plomb a été le métal le plus favorisé enregistrant une sensible reprise à Londres. Les stocks britanniques de métal ont diminué de façon inattendue en revenant à 40 450 tonnes (– 2 250 tonnes).

Nouvel effritement des cours de l'étain à Londres.

CAOUTCHOUC. — *Après avoir frôlé pratiquement leurs niveaux les plus bas de l'année sous la pression de ventes effectuées par la Thaïlande, les cours du naturel ont enregistré une timide reprise. La Malaisie vient de réduire une nouvelle fois, mais à deux reprises, ses taxes à l'exportation.*

DENRÉES. — *Nouvelle baisse des cours du cacao. Le marché est encore traumatisé par l'ajournement de la conférence internationale groupant pays producteurs et pays consommateurs en vue de conclure un nouvel accord international de stabilisation des prix destiné à se substituer à celui de 1980. Si une entente a pu être réalisée sur la constitution d'un stock régulateur, des divergences subsistent, relatives aux mesures susceptibles de renforcer l'action du directeur du stock régulateur (retrait du marché ou fixation de quotas).*

Les cours du café ont été soutenus sur les différents marchés. Durant la saison 1983-1984, les exportations des pays membres de l'accord international ont atteint le niveau record de 69,63 millions de sacs.

Le sucre a consolidé à des degrés divers sa récente reprise sur les différents marchés. Une hausse des prix paraît toutefois peu probable en raison de stocks mondiaux toujours importants, de l'ordre de 38,33 millions de tonnes en fin de campagne.

CÉRÉALES. — *Les cours du blé se sont légèrement repliés sur le marché aux grains de Chicago. Les achats effectués par l'URSS devraient atteindre 48 millions de tonnes, en augmentation de près de 50 % (presque la moitié des transactions mondiales).*

LES COURS DU 9 NOVEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 081 (1 103,50) ; à trois mois, 1 103,50 (1 130) ; étain comptant, 9 620 (9 670) ; à trois mois, 9 605 (9 700) ; plomb, 362 (345) ; zinc, 635,50 (639) ; aluminium, 922,50 (929) ; nickel, 3 810 (3 870) ; argent (en pence par once troy), 609 (595,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,35 (60,10) ; argent (en dollars par once), 7,77 (7,37) ; platine (en dollars par once), 340,8 (322,6). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,27 (29,15).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 65,63 (68,17) ; mars, 67,37 (69,59). — Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, inch. (517). — Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (51,40).

CAOUTCHOUC. — Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 630-650 (580-610).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 269 (2 292) ; mars, 2 217 (2 241) ; sucre, janvier, 5,42 (5,45) ; mars, 5,95 (5,94) ; café, décembre, 140 (138,65) ; mars, 137,20 (136,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, décembre, 140,40 (141) ; mars, inch. (159,20) ; café, janvier, 2 330 (2 299) ; mars, 2 212 (2 215) ; cacao, décembre, 1 886 (1 928) ; mars, 1 855 (1 886). — Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 121 (2 145) ; mars, 2 110 (2 130) ; café, novembre, 2 735 (2 700) ; mars, 2 516 (2 535) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 523 (1 530) ; mars, 1 566 (1 570). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), décembre, 154,20 (157,70) ; janvier, 157,50 (160,80). — Londres (en livres par tonne), décembre, 136 (141,80) ; février, 138,50 (145).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 361 (364) ; mars, 363 (367,60) ; maïs, décembre, 275 3/4 (278,20) ; mars, 283 1/4 (285,20).

INDICES. — Moody's, 966 (958,5) ; Reuter, 1 880,4 (1 901,10).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Poperen : *la droite au pouvoir ce serait « en arrière toute »*

Le comité directeur du PS s'est réuni, samedi 10 novembre, à Paris. Outre le thème de la mobilisation contre la droite (*le Monde* du 10 novembre), notamment à l'occasion des élections cantonales de mars 1985 — thème auquel M. Jean Poperen, numéro deux du PS, consacre une partie de son rapport introductif, — les socialistes devraient aborder la question de la préparation de la convention nationale sur la modernisation, sans, néanmoins, avoir un débat de fond. La direction du PS veut éviter de « déflorer » le sujet, alors que le texte destiné à être soumis à l'ensemble du parti, pour la deuxième phase de la préparation de cette convention, devrait être prêt dans sa forme définitive pour le 15 novembre (*le Monde* du 6 novembre).

Les différents courants du PS n'ont pas encore déterminé leur stratégie vis-à-vis de cette convention. Les néo-rocardiens du groupe AGIRS jugent anormal que ce texte, dont une première mouture circule déjà (élaborée par une commission nationale composée à la proportionnelle des courants), ne soit pas d'abord soumis au « Parlement » du PS.

J.-L. A.

Dans son rapport, M. Poperen note, à propos de la situation économique, que « *l'amélioration se poursuit* » et que « *les premiers effets en sont dès maintenant perceptibles sur le marché du travail* ». M. Poperen souligne ensuite que le PS « *soutient activement la politique d'assainissement* ». Il estime que l'effort est mieux compris qu'il y a quelques mois.

Mais le dirigeant socialiste souligne aussi, à l'intention du gouvernement : « *Les conséquences de cet effort doivent être regardées en face (...). Prenons acte notamment que la perception qu'ont de leur situation actuelle les fonctionnaires, mais aussi les salariés de la plupart des professions, est celle d'une certaine contraction de leur pouvoir d'achat. C'est là une composante pour 1984 du choix politique global que nous avons fait. Quand on choisit une politique, il faut l'assumer entièrement.* »

« *Notre volonté constamment répétée de justice sociale*, continue M. Poperen, *par le moyen notamment de la justice fiscale, ne vaut que par sa concrétisation.* » M. Poperen remarque alors que les aménagements apportés, dans ce domaine, au projet de budget, notamment pour l'« emprunt Giscard », ont été ressentis « *comme autant de signes tangibles que la gauche demandait aux privilégiés de prendre leur part de l'effort commun* ». « *Dans les mois qui viennent*, continue M. Poperen, *il est tout à fait souhaitable qu'à l'intérieur de la marge que nous laisse la conjoncture économique (...) d'autres actes significatifs soient accomplis qui seront autant de messages à ceux qui (...) nous font confiance ou, quelquefois, avaient besoin de retrouver cette confiance. De nouveaux pas dans la réforme de la fiscalité seraient particulièrement bienvenus.* »

Pour M. Poperen, « *la compréhension du monde du travail* », qui est un « *atout* » essentiel de la gauche au pouvoir, « *ne peut être assurée que si la volonté d'une juste répartition de l'effort est vérifiée* ». Si c'est le cas, estime M. Poperen, « *l'opinion, peu à peu, se ressaisira* ».

M. Poperen aborde alors la situation électorale, pour affirmer : « *Confiance ne veut pas dire aveuglement.* » « *Au moment présent*, continue M. Poperen, *le rapport des forces ne nous est pas favorable.* »

M. Poperen, qui note que les dirigeants de l'opposition offrent « *un spectacle lamentable* », ajoute : « *Ils se déchirent aujourd'hui : ils se déchireraient plus encore* [s'ils avaient à nouveau la responsabilité des affaires]. *Il vaut mieux leur éviter cette épreuve. Il faut surtout l'éviter au pays.* (...). *Parmi ceux qui ont choisi la gauche en 1981, il en est qui ont des reproches à nous faire. Nous ne prétendons pas n'avoir jamais fait d'erreur. Mais que tous ceux-là, que nous écoutons, avec qui nous devons élargir et approfondir le dialogue, réfléchissent aux intentions de la droite. S'il arrivait qu'ils soient à nouveau au pouvoir, ce serait en arrière toute : Les conquêtes sociales seraient mises en cause, et d'abord le système de protection sociale.* »

M. Poperen affirme ensuite : « *Cette droite française est bien l'une des plus rétrogrades, des plus archaïques de l'Europe occidentale.* » Il attaque vivement M. Raymond Barre, auquel il reproche « *l'allure gros matou s'essayant à masquer son sectarisme foncier sous un peu de jovialité* ». Pour M. Poperen, M. Barre, « *bel exemple de cynisme politique* », est « *le plus politicien des politiciens de droite* ».

M. Poperen, note ensuite, à propos des déclarations de M. Yvon Gattaz : « *Chacun choisit son camp et c'est très bien comme cela* », lance une mise en garde aux socialistes : « *Plus l'affrontement est serré (...) et plus il faut être attentif à ne pas donner de justifications à l'adversaire (...). Ce n'est pas à la gauche à aller au-devant de l'exigence, tant de fois proclamée, du patronat de faire sauter les garanties contre les licenciements abusifs. Est-ce à gauche qu'il faut prêter de la voix à la campagne de calomnies contre les travailleurs du secteur public, alors que chacun peut comprendre que si (...) les droits syndicaux des travailleurs du secteur public étaient un jour atteints, ce sont ceux de tous les salariés qui se trouveraient menacés ?* »

M. Poperen affirme au sujet des élections cantonales de mars 1985 : « *Les sous-chefs de la droite, dans les départements, vendent trop souvent la peau de l'ours. Cette décentralisation, que nos avons faite, et qu'ils ont combattue, nous allons donc avoir l'occasion de montrer ce qu'ils en font.* »

Enfin, à propos des relations avec le PCF, M. Peperen note que les socialistes ne regrettent pas d'« *avoir fait l'union de la gauche* ». Il ajoute : « *Nous continuerons à agir pour unir toutes les forces de gauche, toutes les forces du monde du travail. Mais nous devons nous habituer à un nouveau paysage : sans du tout négliger les autres forces qui existent à gauche, nous sommes le parti qui doit assumer le rôle principal de rassemblement. Après tout, dans tous les grands pays d'Europe de l'Ouest — à l'exception de l'Italie, — le parti représentatif de la démocratie socialiste assume ce rôle. Nous le ferons.* »

A PARIS, EN UN MOIS

Sept vieilles dames assassinées après avoir subi des sévices

Sept vieilles dames, âgées de soixante-dix à quatre-vingt-neuf ans, ont été assassinées à Paris en l'espace d'un mois, après avoir été bâillonnées, ligotées et battues. Parmi elles, cinq vivaient dans le dix-huitième arrondissement, dans un rayon de 1 500 mètres autour de la butte Montmartre.

La série meurtrière a commencé le 4 octobre, par la découverte du cadavre de Mme Germaine Cohen-Tanouji, soixante-dix ans, artiste peintre, étranglée à l'aide d'une lanière de cuir à son domicile, rue Montera, dans le douzième arrondissement. Le lendemain, c'est Mme Anna Barbier, quatre-vingt-trois ans, que l'on trouvait morte, rue Saulnier, dans le neuvième arrondissement.

La première victime du dix-huitième arrondissement a été Mme Suzanne Foucoult, quatre-vingt-neuf ans, dont le corps découvert le 9 octobre à son domicile, rue Nicolet, était ligoté et la tête recouverte d'un sac en plastique.

Le 7 novembre, c'est Mme Alice Benaïm, quatre-vingt-quatre ans, qui était à son tour tuée rue Marc-Séguin, puis, le 8 novembre, Mme Marie Choy, quatre-vingts ans, rue Pajol, et enfin la dernière victime en date (9 novembre), est Mme Maria Mico, qui vivait rue des Trois-Frères.

Selon la police, cette série d'assassinats pourrait être le fait d'un même groupe de malfaiteurs, peut-être des drogués à la recherche d'argent. Aucun objet de valeur n'a été dérobé dans les appartements des victimes. Les assassins auraient repéré et pris en filature leurs victimes en fin de matinée, alors qu'elles faisaient des courses dans le quartier. Ils les auraient ensuite suivies dans leur immeuble, pour les assaillir... Aucune porte n'a été forcée.

Ces agressions de personnes âgées à leur domicile surviennent alors que des mesures de sécurité ont été renforcées, toutes les fins de mois, aux alentours des bureaux de poste, lieux d'attaque privilégiés dans ce quartier.

L'insécurité dans le 18e arrondissement fait régulièrement l'objet de vives polémiques en période électorale. Actuellement, trois membres du Parti socialiste sont députés de l'arrondissement : MM. Claude Estier, Bertrand Delanoë et Lionel Jospin. Le maire est M. Roger Chinaud, président de la fédération UDF de Paris et député européen.

Vendredi, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, maire adjoint de Paris et conseiller du dix-huitième arrondissement, déclarait : « *J'ai écrit au premier ministre... Avant que les honnêtes gens ne passent de la peur à la colère et de la colère à la révolte, il faut prendre, sans tarder, des mesures d'une grande fermeté : application rigoureuse des peines prononcées, expulsion systématique de ceux qui abusent de notre hospitalité pour commettre des méfaits, restauration de la peine de mort pour les tueurs d'enfants, de policiers et de personnes âgées...* »

M. ESTIER (PS) : des mesures de sécurité insuffisantes

M. Claude Estier, député socialiste de la 25e circonscription de Paris (dix-huitième arrondissement) nous a déclaré, samedi 10 novembre que les élus socialistes se préoccupent « *de façon extrêmement précise* » d'une situation qu'ils dénoncent depuis longtemps. Ces élus ont demandé un renforcement des moyens policiers, en particulier dans le quartier des Abbesses, et ont obtenu, explique M. Estier, la création d'un poste de police supplémentaire.

Mais, selon le député socialiste, ces mesures sont insuffisantes, compte tenu des conséquences, pour le douzième, de la suppression de l'îlot Chalon. « *Il faut accentuer les mesures de sécurité* », estime M. Estier qui affirme que les élus socialistes « *ne veulent pas faire d'exploitation politique de cette situation très inquiétante* ». M. Estier doit s'entretenir de cette question lundi 12 novembre avec le préfet de police, M. Guy Fougier à qui il compte parler des « *problèmes de plus en plus graves* » qui se posent, « *notamment aux alentours de la butte Montmartre* », et qui créent un « *climat de peur* ».

● RECTIFICATIF. — Seul M. Driss Basri a participé à l'entretien que nous a accordé le roi du Maroc (*le Monde* du 10 novembre), contrairement à ce que pouvait laisser croire le pluriel dû à une faute de frappe et qui englobait MM. Boucetta et Guedira.

M. JACK LANG invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est aussi conseiller socialiste de Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Colette Godard, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1984 a été tiré à 458 610 exemplaires

A B C D E F G

LA PUBLICATION DES «NOTES» DE JEAN KANAPA

Le bureau politique du PCF dénonce une «entreprise de déstabilisation»

La publication des «notes» de Jean Kanapa sur les rapports du PCF avec Moscou, par l'éditeur Olivier Orban, a suscité une vive réaction du bureau politique du parti communiste. Dans un communiqué publié dans l'*Humanité* du 10 novembre, le bureau politique estime que la parution de cet ouvrage est «*l'instrument et le prétexte d'une grossière opération politique, relayée par les médias, contre le Parti communiste et sa direction*».

Le bureau politique juge «*odieux et inacceptable de tenter sur cette base d'opposer les dirigeants du PC entre eux*»... et condamne «*la vieille pratique sordide*» qui consiste à «*insulter les dirigeants communistes de leur vivant, puis tenter de les utiliser une fois morts contre les vivants*». Il dénonce «*les adversaires de tous bords*» du PC *en leur reprochant de peser par tous les moyens sur la préparation du 25e congrès, en se livrant à une véritable entreprise de déstabilisation du parti et de sa direction, en essayant d'accréditer l'image d'un parti occupé en permanence à de sombres querelles internes.* »

Le bureau politique du PC réfute l'idée émise dans la préface du livre *Kremlin-PCF* selon laquelle Jean Kanapa et Waldeck Rochet auraient été les seuls instigateurs de la politique d'indépendance du PC vis-à-vis de l'URSS.

M. Roland Leroy a rappelé, vendredi 9 novembre sur France-Inter : « *Ensemble, nous avons pris les décisions évoquées par le livre en 1968. J'en ai pris ma part en tant que membre de la direction du Parti, comme les autres, comme Georges Marchais et d'autres camarades qui appartiennent toujours à la direction.* » Il ne fait aucun doute pour le directeur de *l'Humanité* que « *ceux qui se réjouissent sont ceux qui souhaitent une déstabilisation du Parti, son affaiblissement* ».

Pour M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, qui était membre du comité central en 1968, « *l'intérêt de cette publication est de remettre en mémoire une page d'histoire tout à fait révélatrice d'une évolution qui a été brisée, puis inversée, mais qui continue à poser aujourd'hui le même type de problèmes* ». Interrogé sur France-Inter, M. Fiszbin a estimé qu'« *aucun des textes publiés ne constitue une rupture ni ne porte contradiction à tout ce que l'on connaît de cette période* ».

Mme Lily Marcou, historienne et ancienne dirigeante du PC, qui a bien connu Jean Kanapa, a indiqué sur TF 1 que ce dernier lui avait confié en 1977 son intention de publier un ouvrage sur le « *retard* » pris par son parti dans la reconnaissance des faits relatés dans *Kremlin-PCF*. Selon Mme Marcou, cet ouvrage est un « *document destiné à la base du parti afin qu'un vrai et profond débat s'instaure sur ces problèmes lors du prochain congrès* ». L'historienne considère que les « rénovateurs » du parti avaient intérêt à cette publication.

LE CENTENAIRE D'UN LYCÉE PARISIEN

Janson pères et fils

C'est le lycée où Laurent Fabius, Valéry Giscard d'Estaing et Jean-Paul Belmondo ont fait leurs débuts. Depuis cent ans, tout ce que le seizième arrondissement compte de notables — hommes politiques, industriels, artistes ou banquiers — a pris un jour le chemin de Janson de Sailly (« Janson », pour les initiés). Leurs fils ou filles — l'établissement est mixte depuis 1973 — leur y succèdent.

La génération du centenaire, célébré samedi 10 novembre en présence de M. Roland Carraz, secrétaire d'État chargé de l'enseignement technique et technologique, assume sans complexe cet impressionnant héritage. « *Nous sommes un lycée de prestige*, reconnaît une lycéenne. *Les gens du seizième font tout pour inscrire leurs enfants à Janson.* »

Cela dure depuis le 13 octobre 1884, date de l'ouverture de l'établissement en plein Passy, sur un terrain acheté par l'État grâce à un legs fait, soixante ans plus tôt, par un certain Alexandre Emmanuel François Janson de Sailly, dont la particule n'a jamais été clairement explicitée. La fortune de cet avocat parisien qui vécut la Révolution, l'Empire et la Restauration comprenait plusieurs immeubles de la rue Royale. Séparé de son épouse, il la déshérita au profit de l'Université, à charge pour cette dernière de « *créer à Paris une institution sous le nom de collège Janson, où des jeunes gens distingués par leur amour filial et âgés au moins de douze ans recevront l'éducation des humanités* ».

Le dernier testament de M. Janson, qui meurt en 1829, attaqué par sa veuve et ses héritiers, ne pourra être exécuté qu'en 1876. Cinq ans plus tard, Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, posait la première pierre du nouveau lycée en présence de Victor Hugo, représentant l'Académie française. De vastes bâtiments de brique et de pierre ouvrent sur les cours de récréation par des galeries couvertes. Des carreaux de faïence colorée animent les murs austères. La grande galerie résonne du bavardage des élèves. Sur la façade rue de la Pompe sont alignés les bustes des grands hommes.

Rien de tout cela n'a changé en un siècle. Seul un gymnase récemment construit peut surprendre l'ancien élève revenant sur les lieux de son adolescence. La chapelle et l'élégante cour centrale avec son monument aux morts ont traversé le temps et vu défiler, impassibles, plusieurs générations de potaches. Le décor de « Janson » a simplement vieilli, la pierre est sale, quelques parties du toit sont encore d'origine. Plus proches de nous, mais déjà démodés, de vieux graffitis animent les murs défraîchis. Les élèves d'aujourd'hui, obsédés par l'efficacité de leur travail, s'insurgent de tant de décrépitude — indignation distinguée qu'atténue le sentiment d'appartenir à un lycée d'élite, ouvert malgré tout sur la gloire.

Esprit maison

Plus de trois mille lycéens y courent après elle depuis le premier cycle — que personne ne se résout à appeler « collège » — jusqu'aux nombreuses classes préparatoires aux grandes écoles qui portent tout l'établissement vers l'enseignement supérieur et qui, d'ailleurs, partagent avec lui ses professeurs « haut de gamme ». Exception parmi les lycées, Janson comprend une majorité de professeurs agrégés ; 60 % de ses élèves de sixième passent leur baccalauréat dans l'établissement. Les enseignants eux-mêmes s'accrochent, passant fréquemment vingt ou vingt-cinq ans, si ce n'est toute leur carrière, rue de la Pompe, et faisant cours aux enfants de leurs anciens élèves.

L'esprit « jansonien » tient dans cette sorte de complicité héréditaire entre des enfants issus pour la plupart de milieux privilégiés, des parents qui nourrissent pour eux des ambitions toujours plus élevées et des professeurs à l'aise dans ce contexte. « *Nous souhaitons renvoyer une image qui soit à la hauteur de ce qu'on nous a transmis* », précise une enseignante de physique. « Janson » ressemble aussi à un club un peu fermé où l'amicale des anciens élèves organise une kermesse, un dîner annuel d'anciens et propose de mettre en contact les « jansoniens » à la recherche d'un emploi avec les chefs d'entreprise ayant eux aussi fréquenté le lycée.

La célébration du centenaire, avec discours, expositions, représentation théâtrale par les élèves, messe et dîner de gala, est une autre manifestation de cet esprit maison si particulier. Janson, le centenaire, qui doit être jumelé avec Canal Plus, inaugurera à la prochaine rentrée une section de préparation au brevet de technicien supérieur (BTS) communication audiovisuelle. Ses parrains pourraient s'appeler Léon Zitrone, Michel Polac ou Philippe Bouvard. Tous d'anciens élèves.

PHILIPPE BERNARD.

En Turquie

Offensive politique contre le gouvernement à propos de la torture

Ankara (*AFP*). — L'ancien ministre des douanes et des finances, M. Vural Arikan, démis de ses fonctions à la fin du mois d'octobre par le président Kenan Evren, a continué ces derniers jours son offensive en dénonçant la pratique de la torture. M. Arikan affirme que des fonctionnaires des douanes ont *été* torturés par la police dans le cadre de l'enquête ouverte en juillet après la découverte d'une affaire de trafic et de corruption au poste douanier de Kapikule, à la frontière avec la Bulgarie.

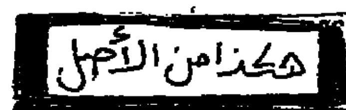
Le mois dernier, M. Arikan avait dénoncé ces pratiques policières et s'en était pris au ministre de l'intérieur, M. Ali Tanriyar. Ce dernier avait démissionné fin octobre, et M. Arikan, refusant de se démettre, avait été limogé, provoquant ainsi la première crise majeure du gouvernement dirigé par M. Turgut Ozal.

Malgré les efforts faits par le gouvernement pour étouffer l'offensive de l'ancien ministre, l'affaire a rebondi ces derniers jours devant l'Assemblée nationale. Le mercredi 7 novembre, le porte-parole du gouvernement, M. Mesut Yilmaz, déclarait devant les députés : « *Ce n'est pas la première fois que des accusations de torture sont dirigées contre la Turquie. Après avoir été le fait d'organisations illégales réfugiées à l'étranger, elles sont reprises maintenant par des forces obscures.* »

Dès le lendemain, la sœur de l'ancien ministre, Mme Turkan Arikan, député du Parti de la mère patrie (au pouvoir), livrait aux députés deux enregistrements de témoignages sur les tortures infligées à des fonctionnaires des douanes. Un député populiste (opposition de gauche) produisait l'enregistrement du témoignage de M. Dogan Akin, sous-secrétaire adjoint au ministère des douanes, accusé par la police de corruption, dans lequel il raconte les brutalités dont il a été l'objet de la part des policiers.

La tension reste vive dans les provinces de l'est du pays. Selon les autorités militaires, des rebelles kurdes auraient tué jeudi cinq femmes et quatre enfants au cours d'un raid contre un village de la province de Siirt.

Selon un communiqué du commandement de l'état de siège responsable des opérations de maintien de l'ordre dans les régions du Sud-Est, les « terroristes » sont arrivés à Karagecit au début de la nuit. Ils ont mitraillé et lancé des bombes contre deux maisons, où ne se trouvait aucun homme. Le communiqué indique qu'un des rebelles a été tué dans l'opération de poursuite lancée par les forces armées contre le groupe.



Le Monde

Aujourd'hui

JUCA MARTINS/VIVA

Brésil : les chantiers de la démesure, page III

Les journalistes ont mauvaise presse, page II

Quinze mille photos à Paris, page VIII

A quoi sert la villa Médicis ? page XIV

Supplément au numéro 12378. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 11 - Lundi 12 novembre 1984.

La dernière Indienne Ona

L'Argentine et le Chili ont paraphé au Vatican, le 18 octobre 1984, le traité sur le chenal de Beagle ; la guerre de Beagle n'aura pas lieu. Rendons-en grâce à la diplomatie vaticane et aux bonnes volontés des antipodes. Penser que ces deux Etats aient pu prendre la décision de s'affronter pour ces trois îles, Picton, Nueva et Lennox, cela dépasse l'entendement. Que de vains délires patriotiques et militaristes en ces terres... Mais tout cela est-il *bien* important ?

Il s'est passé un autre événement cet été en Terre de Feu : le décès de la dernière Indienne Ona. Il n'y a plus d'Indiens en Terre de Feu *(stricto sensu)*, et le péché de l'homme blanc en cette partie du monde est à jamais consommé. Onas, Yaghans, Selknams, Haush, Alakalufs de Terre de Feu — tous ont disparu. Ils n'auront laissé de leur triste histoire que bien peu de souvenirs. Tout un passé s'est évanoui, et le monde a ignoré le dépérissement de ces maigres populations. C'est effroyable.

Sur ces Indiens, on relira des pages écrites par Magellan, Darwin, Joshua Slocum, les commandants Charcot et Cousteau, Jean Raspail et divers missionnaires. On ira se recueillir au Musée de l'homme. Les livres, quelques enregistrements (films et disques), et des musées pour se souvenir qu'il y avait des Beothuks à Terre-Neuve, des aborigènes australoïdes en Tasmanie (musée de Hobart), d'obscurs errants sur la côte du désert de Namibie (les « Strandloppers » ; musée de Walvis-Bay), des Négritos aux Philippines, en Malaysia et aux îles Andaman. Ces extinctions, ces fins de parcours donnent la nausée. En Terre de Feu, il n'y avait ni Marlon Brando ni Brigitte Bardot... Ils se sont éteints en silence.

LUC MATTERN
(Gradignan.)

« Conseillers à la mort »

Je crois qu'il faut dissocier l'euthanasie, et créer une nouvelle profession de « conseillers à la mort » (le nom importe peu), qui seuls seraient habilités à autoriser le recours à l'euthanasie. Ainsi le malade serait aidé par deux instances : le médecin, qui continuerait à être intégralement au service de la vie, et le « conseiller à la mort », qui serait au service d'une meilleure mort.

Si le malade est conscient, ce serait à lui de demander les services du « conseiller à la mort ». Celui-ci recevrait du médecin un rapport sur l'état de santé du malade et son évolution probable. Muni de ces données médicales, le « conseiller à la mort » dialoguerait avec le malade, dans une recherche commune d'une meilleure mort, dont l'exécution reviendrait aux infirmiers.

Si le malade est incapable d'exprimer ses désirs, la famille (ou une autre instance ?) serait autorisée à demander l'assistance du « conseiller à la mort ». Mais dans ce cas, il faudrait sans doute l'intervention d'une autre instance, représentant le pouvoir judiciaire, qui autoriserait l'euthanasie de commun accord avec le « conseiller à la mort ».

Le recrutement des « conseillers à la mort » pourrait se faire parmi les prêtres et les ministres de culte, les psychologues ou les conseillers et autres individus plus spécialement consacrés à « la personne », à l'abri des considérations économiques du coût de la vie. Ils constitueraient un corps dûment réglementé par l'Etat et soumis à la surveillance d'un conseil, qui veillerait à la qualité de leurs services.

GRÉGOIRE LEMERCIER.
(Cuernavaca, Mexique.)

Précisions

● Les photographies publiées en page VII du *Monde Aujourd'hui*, daté 28-29 octobre, dans le dossier sur l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, représentaient les appareils de mesure du débit sanguin cérébral du service d'explorations fonctionnelles du système nerveux (et non de neurologie) de l'hôpital Lariboisière.

● Je vous suis reconnaissante d'avoir publié, dans *le Monde daté aujourd'hui* 4 et 5 novembre, sous le titre « Courtes ondes », la lettre que je vous avais adressée. Cependant, une erreur déforme la réponse que je faisais au propos de Mme Cotta sur l'audience européenne de France-Culture. J'écrivais en effet : *« Encore faudrait-il que lesdits voisins puissent l'entendre »*, et non *« s'entendre »* (ce qui a également un sens, mais ce n'est pas le sujet).

JACQUELINE DUESBERG
(Bruxelles).



A. GILLETTE.

Boîte aux lettres italienne (XIXe siècle).

Devoir du silence

La détention de Jacques Abouchar a permis au plus grand nombre — hommes politiques et, surtout, journalistes — d'évoquer et de revendiquer le « droit à l'information ». « Droit à l'information », oui... bien sûr... mais information sur quoi ? Pour qui ? Sur tout ? Pour tous ? Doit-on systématiquement braquer un micro et une caméra sur une famille venant de perdre l'un des siens ou bien — de manière étrangement complaisante et de plus en plus pratiquée — sur le terroriste assassin ou le meurtrier, en passant rapidement sur les victimes ? Doit-on, comme récemment à Marseille, faire échouer le travail de longue haleine de policiers concernant des tonnes d'héroïne, par seul désir — on veut bien le croire — de faire un article à sensation ?

Sans vouloir nullement porter atteinte à l'attitude de Jacques Abouchar, qui a si bien parlé de « dettes » à l'égard de tous ceux qui l'ont soutenu, il convient peut-être de nous demander — en une période où l'on oublie si volontiers ses devoirs pour ses droits — si, à côté du « droit à l'information », il ne doit pas exister parfois *un devoir du silence.*

JEAN REY
(Cherbourg.)

1984...

J'habite une cité ouvrière depuis 1962, à Aix-en-Provence. Je suis moi-même ouvrier, mis en invalidité depuis 1980, date à partir de laquelle j'ai appris à lire et à écrire, et je me rends compte de plus en plus de ce que peut représenter la « nouvelle pauvreté ». Pour moi, il y en a toujours eu plus ou moins, mais aujourd'hui, en 1984, cela n'est plus possible. Depuis 1981, où nous avons un gouvernement de gauche, les entreprises ferment les unes après les autres, les soupes populaires ont repris dans les grandes villes, les bureaux d'aide sociale sont envahis à la première heure, les logements sociaux manquent de plus en plus, et bon nombre de gens se trouvent sans abri. Nous n'avions plus connu cette misère depuis la deuxième guerre mondiale. Espérons que notre jeune premier ministre se mettra à l'écoute des plus défavorisés. Il faut savoir ce que sont les fins de mois difficiles, l'insécurité de l'emploi, l'avenir de nos enfants. Faites en sorte que nous retrouvions notre dignité, qui est la fierté de la France.

ROGER REUMEAU
(Aix-en-Provence.)

Poésie

Fragments

par Mostafa Nissaboury

Cendre et texte d'avant
Le fait que tu en sois ivre
Ses ancrages, ses diamants

Nuance lunaire à moduler
Toute relation connaissante
Ta nomadité chronique l'effaçant

Ainsi ne subsistera ni objet
Ni en deçà ni au-delà, sauf l'aube
Face aux yeux morts du récitant

Sauf l'aube réinvestie à même
Les anfractuosités du cri
Tel un surciel en diffraction

Sauf l'aube ainsi parvenue
A nier son propre espace
Par l'ébauche de midi comme névrose

Et en la rumeur du vide accumulent
Une transformation possible du rêve
Voies d'absences allégories mortes

Sauf l'aube comme rétrospective
D'un désert ébloui de safran
Et que parti de moi-même j'ai vu

Naître et mourir de combien d'océans
Avec des nuages qui reconstituent
L'inconscient dispersé, le cœur
[s'enfuyant

Mais où rien n'a subsisté, oh rien
Ni succession au futur des talismans
Ni ce désastre bleu jadis dans mon
[émoi

Le début était que par immersion
Mille soleils puissent se dissoudre
Et prédisposent à l'anabase de halos

Que comme l'osiris éperdu je remonte
En moi-même et songe à l'eau des
[morts

Pour la traversée de ce paysage clos

Que mes propres séquences d'au-delà
Soient réalité et aussi inversion
D'une aube soustraite à quelque
[voyance.

(...)

Né en 1943 à Casablanca, Mostafa Nissaboury a participé à la fondation des revues marocaines *Souffles* et *Intégral*. Il a notamment publié : *Plus haute mémoire* (Atlantes), *la Nuit* (Shoof) et travaille en ce moment à *Lieux*. Ses errances dévoient les généalogies. Les lumières des astres font saillir des reliefs essentiels.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Kiosque

Les journalistes ont mauvaise presse

LES journalistes sont des casse-pieds. Cela dit très poliment. Ils ont partout très mauvaise presse. Lisez les journaux, et vous le vérifierez aisément. En Afghanistan, un journaliste français se fait arrêter et condamner au tarif d'un trafiquant de drogue. La France s'émeut sur lui. Cortèges, pétitions, articles vengeurs, pressions diplomatiques. On libère le casse-pieds, le fouille-maquis, le militant du porte-plume. Pourquoi ? Parce que, finalement, Abouchar devient moins casse-pieds libéré qu'il ne l'était exerçant là-bas son métier. La prochaine fois, les reporters clandestins hésiteront à venir fourrer leur nez dans les affaires du peuple afghan.

En Inde, des journalistes d'Antenne 2 — encore... — voient une équipe de policiers, mitraillette au poing, débarquer dans leurs chambres. Le crime de ces Français ? Ils ont pris des images des violences qui ont suivi l'assassinat de Mme Gandhi... Terrible affront, en effet, à la réputation de l'Union indienne. On fait jouer les diplomates, décidément très requis de défendre la presse ces temps-ci. Ça va pour cette fois. Les policiers repartent... et reviennent quelques heures plus tard, dans le même équipage !

On n'arrête pas d'arrêter des journalistes, ces malfrats de l'information, ces délinquants du carnet de notes. Selon une étude publiée par Pen International, on compterait, aujourd'hui, sur cette aimable planète, environ cinq cents journalistes et écrivains disparus. Enterrés ? Ce n'est pas sûr, mais disparus. Enlevés, éliminés, traqués, chassés, relégués Dieu sait où, à coups de botte. Des « nationaux » de la plupart des trente-six pays où ces disparitions ont été signalées.

Plus près de nous, ce n'est guère mieux. La mauvaise réputation : prenez l'affaire Flick. Pas un dirigeant de l'Allemagne fédérale qui ne mette en cause la presse... qui les met en cause. C'est la faute au miroir, comme toujours. Et l'on insinue, avec de plus en plus d'insistance, que ces plumitifs d'outre-Rhin sont bien facilement manipulés par le KGB.

Encore plus près. Quand des débats ont lieu à la tête du Parti communiste français, quand on se chipote, place du Colonel-Fabien, sur la stratégie, sur la tactique et sur la lutte des classes, il se trouve toujours des journalistes indécents pour venir vous le raconter, le publier, le dire. Et il se trouve toujours des dirigeants du PCF — et des... journalistes de *l'Humanité* — pour dire que ces confrères-là ont une sale conception de leur métier.

Est-ce que, à force de parler de ce qui va mal, de ce qui cloche, les journalistes n'encouragent pas les délinquants, n'arment pas les braqueurs et les fripons ? Dans un dossier sur la sécurité, *l'Express* pose la question : « *Jadis*, écrit André Pautard, *on abattait les porteurs de mauvaises nouvelles. Aujourd'hui, on se contente de les dénoncer comme des mercantis lorsqu'ils montrent que le monde va mal. Inusable réquisitoire. Seule peut lui répondre cette boutade que fit un jour feu le directeur de* France-Soir, *excédé des protestations officielles contre l'importance donnée aux catastrophes aériennes :* « Faites-nous donc de petits accidents, et nous vous ferons de petites manchettes ».

Description, démoralisation, obscénité au fond. En Union soviétique, on ne badine pas avec ceux qui prennent la presse pour ce qu'elle doit être. Dans *Vertiges*, Siné parle du sort réservé au « *dessinateur-graphiste-humoriste* » soviétique Syssoïev, expédié en prison pour les œuvres nées de son cerveau de malade mental (selon les critères de la psychiatrie tendance Goulag) : « *Le « camarade » Syssoïev nous montre la Russie soviétisée : un monde quotidien de lèche-cul, de traîne-patins et de va-nu-pieds à la tête au carré. Il peint les crève-la-faim et les pue-la-sueur. Il traque les caries et la gangrène des clochards, des loubards. Il décrit le cancer des prostituées affublées de faux cils (et de marteaux). A Moscou, grâce à ses dessins, la place en est devenue rouge... de honte ! Il est indécent, Syssoïev. Obscène même : il nous montre tout. Il fallait le punir, l'abattre pour lui faire fermer sa grande gueule.* »

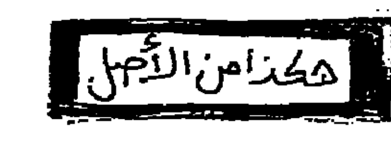
Attention ! Pas d'antisoviétisme primaire ! Il y a, à l'Est, des journalistes soucieux de la défense de la liberté de la presse. Prenez M. Jiri Kubka. M. Kubka est tchèque et secrétaire général de l'Organisation internationale des journalistes. Dans le dernier numéro du bulletin de cette union — *le Journaliste démocratique*, édité... à Prague, — sont rapportés des propos tenus par ce dévoué secrétaire général lors d'une conférence réunie au Nicaragua. Il a dénoncé la manière dont, à la Grenade, les « *impérialistes nord-américains ont pris comme première mesure la cessation du fonctionnement, voire l'abolition, de tous les médias à caractère progressiste* ». Puis M. Kubka a terminé en nous invitant tous à l'honnêteté. Citons ce morceau de bravoure, venu de l'Est, via Managua : « *Veillons à ce que nul stylo honnête, dans la main de nul journaliste honnête, où que ce soit dans le monde, ne soit utilisé au service de la guerre, de l'oppression et du chantage.* » Qui plaiderait contre ce démocratique plaidoyer ?

Sûrement pas Jean-François Kahn, qui, avec *l'Evénement du jeudi*, lance, dans la presse, un nouvel hebdomadaire qui se veut libre de toute attache idéologique. Lisons son credo : « *Nous ne nous soumettrons pas plus à la dictature d'une idéologie dominante qu'au diktat d'une mode. Papa Marx, Pépé Aron, Tonton Fidel, Papy Reagan, secouez-vous : nous avons décidé de couper le cordon* (...). » Il conclut, notre J.-F. K. national : « *L'événement, pour nous, cela doit avoir de la gueule.* »

Mais, au fait, ces journalistes, gens bizarres, intempestifs, qui sont-ils ? *Presse-Actualité* publie une excellente enquête sur les membres de cette corporation. Elle a été réalisée grâce aux documents fournis par la commission de la carte. Il y a, en France, 19 982 journalistes (chiffres de 1983), dont un quart de femmes (la profession se féminise peu à peu). Ce ne sont pas des gens tout à fait comme les autres : 61 % d'entre eux sont mariés, 29 % célibataires, 8,5 % veufs ou divorcés. Une assistante sociale en fonction dans un grand groupe de presse témoigne d'un phénomène spécifique à ce métier : « *La réussite couvre aussi des enjeux de notoriété publique : on veut non seulement faire carrière, comme dans n'importe quelle entreprise, mais, en plus, se faire un nom, devenir une « plume » reconnue à ses initiales... Dans cette stratégie de notoriété, pas facile de conserver son équilibre. Certains attrapent la grosse tête et deviennent insupportables à leur entourage.* »

Gênants pour les puissants, rétifs aux idéologies, insupportables à leurs lecteurs, curieux, fouille-tout et finalement obscènes, les journalistes dérangent tout le monde, même en famille !

BRUNO FRAPPAT.



Brésil *en grands travaux*

La reconquête des généraux-pharaons

Vingt ans d'industrialisation et de colonisation. Sans répit.

LES généraux brésiliens coupent beaucoup de rubans, ces temps-ci. A peine inauguré le barrage monstre d'Itaipu, au sud, ils s'apprêtent à baptiser au champagne son petit frère du Nord, Tucurui. Comme si, avant de passer la main aux civils l'an prochain, ils se hâtaient de cueillir les fruits d'une industrialisation à marche forcée commencée il y a vingt ans.

Mais les fruits de cette politique ont parfois un goût amer. La monoculture du soja, la relance de la canne à sucre pour le plan alcool-carburant et, surtout, la colonisation de l'Amazonie, sont en train de bouleverser l'agriculture et les grands équilibres écologiques.

Enquête de Roger Cans

La politique des grands projets (routes transamazoniennes, barrages, centrales nucléaires), menée au moment précis où le Brésil n'a plus d'argent, est aujourd'hui sévèrement critiquée par l'opposition. De toutes parts montent les protestations contre « les nouveaux pharaons ». *Les chercheurs mettent le pouvoir en garde contre une exploitation irréfléchie de l'Amazonie, sans doute riche en minerais, mais pauvre en sols et même en bois. Les généraux brésiliens ont bousculé la nature et les hommes.*



JURGEN MULLER-SCHNEICK/VIVA

PARADOXE : après quatre siècles de colonisation, le Brésil est encore aux deux tiers à conquérir. L'Amazonie, grande comme dix fois la France, est pratiquement vierge. Et l'on défriche encore dans le Mato-Grosso, voire dans certains Etats agricoles du Sud, comme le Parana. « *Les Portugais sont restés cramponnés sur la côte comme des crabes* », disent aujourd'hui les Brésiliens. Mais, cette fois, ils sont bien décidés à occuper le terrain.

Il y a d'abord eu Brasilia, inaugurée en 1960 par l'un des derniers gouvernements civils. Puis les militaires, à partir de 1964, se sont lancés à tout va dans l'industrialisation du pays – y compris de son agriculture. On a ouvert toutes grandes les portes aux capitaux étrangers. On a vendu des mines et même des terres, comme ces 3 millions d'hectares cédés au milliardaire américain Daniel Ludwig dans le nord de l'Amazonie. On a encouragé l'abattage des arbres pour l'élevage du bœuf et remplacé le café, gros consommateur de main-d'œuvre, par le soja, gros consommateur d'engrais.

Dans l'Etat du Parana, au sud, qui fournit aujourd'hui 30 % de la production agricole avec seulement 2,4 % du territoire, on s'est remis à déboiser pour planter du soja. Rien qu'en 1970 et 1975, on a brûlé 1,2 million d'hectares de forêts – surtout du pin *araucaria* – pour cette graine qui nourrit les porcs (de consommation locale), les poulets (pour l'exportation)... et les vaches européennes. Si bien que la surface boisée d'Etats comme le Parana ou Sao-Paulo est passée de 83 % en 1930 à 5 % aujourd'hui. La fameuse forêt atlantique, qui court sur 2 000 kilomètres de crêtes côtières, ne représente plus qu'un mince ruban coincé entre la mer et les plantations du plateau. Même le parc national de la Serra do Mar, protégeant les vertes montagnes de la banlieue sud de Sao-Paulo, est aujourd'hui mité : trois autoroutes le traversent sur de vertigineux viaducs et quelque trente mille squatters l'occupent. Les ouvriers du chantier routier sont restés sur place pour s'embaucher dans les usines de Cubatao, cette espèce de Fos-sur-Mer où les ouvriers habitent à l'aplomb des cheminées, dans les marais du bord de mer...

En 1975, les militaires passent à la vitesse supérieure. La crise du pétrole pousse à mettre en place le fameux plan Proalcool : la canne à sucre, transformée en éthanol, remplacera le brut d'Arabie ou du Venezuela. Mais, pour faire tourner les distilleries, les entrepôts frigorifiques, les mines et toutes ces usines qui sortent de terre, il faut de l'électricité. Les généraux passent un accord avec l'Allemagne fédérale pour la construction de huit centrales nucléaires. Deux projets de barrages hydroélectriques géants sont lancés : l'un à Itaipu, sur le fleuve Parana, près des frontières argentine et paraguayenne. L'autre à Tucurui, en Amazonie, au sud de Belem. Commencé en 1975, le barrage d'Itaipu vient d'être inauguré officiellement pour la mise en service de sa deuxième turbine. Mais ce n'est qu'un début : à terme, en 1990, il devrait compter dix-huit turbines et fournir 12 000 mégawatts, soit trois fois la puissance d'Assouan ou l'équivalent de dix centrales nucléaires !

Pour cela, il a fallu déplacer quarante-trois mille personnes et inonder 135 000 hectares de bonnes terres. Petits et gros colons ont été réinstallés dans la forêt où l'humus et le sous-sol volcanique, fertiles les premières années, ont donné d'excellents résultats. Mais, très vite, on s'est aperçu que ces sols rouges et pulvérulents sont éminemment vulnérables. Le soleil, en effet, brûle les matières organiques et « latérise » un sol où l'on ne trouve plus de vers de terre. Quant aux pluies, toujours abondantes en pays tropical, elles lessivent le sol, qu'on ne peut plus labourer chaque année, et, sur les pentes, ravinent le terrain. Comme sur les sols volcaniques d'Ethiopie, les colons brésiliens doivent aujourd'hui apprendre les cultures en courbes de niveau et construire des levées de terre pour arrêter l'érosion !

Canne à sucre et surtout soja, cultures mécanisées, absorbent quantité de produits chimiques. Pour pousser les rendements, on a développé le recours aux engrais, à très haute dose. Et pour compenser les inconvénients du climat tropical, qui favorise la prolifération des insectes et des plantes parasites, on s'est rabattu sur les produits insecticides, herbicides et défoliants. De sorte que les terres agricoles, gorgées d'adjuvants chimiques, se mettent aujourd'hui à polluer cours d'eau et nappes phréatiques. Les Brésiliens, pour désigner ces produits, ont un mot évocateur : les « agrotoxiques ». Un vaste mouvement a pris naissance dans tout le pays pour lutter contre l'abus de ces agrotoxiques qui empoisonnent l'eau et ruinent les petits cultivateurs endettés jusqu'au cou. Au Parana, comme dans plusieurs Etats passés à l'opposition, on a voté une loi contre les agrotoxiques et lancé une campagne d'explication qui a déjà porté ses fruits : dans les champs de coton, on a réduit de moitié l'épandage d'insecticides (six passages par an au lieu de douze), et, dans les champs de soja, on a ramené les six passages habituels à un seul. « *L'ennemi, c'est la monoculture* », observe Claus Germer, le secrétaire d'Etat à l'agriculture. Progressivement, on revient aux bonnes vieilles méthodes d'assolement, qui permettent à la terre de se reconstituer. Et les paysans s'aperçoivent qu'il vaut mieux ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier : les caprices de la météo et du marché mondial sont imprévisibles. Mieux vaut se couvrir en diversifiant sa production.

Dans tout le Brésil, aujourd'hui, après les folles années de l'industrialisation à tout prix voulue par les militaires, on commence à réfléchir. Les grands travaux ont coûté cher et, la crise survenant, on ne sait plus s'ils seront utiles. Le barrage d'Itaipu lui-même, gloire des nouveaux pharaons de Brasilia, ne verra peut-être jamais ses dix-huit turbines. Ni le Paraguay ni le Brésil, partenaires à 50 % chacun dans cette aventure, ne pourront absorber les 12 000 mégawatts prévus. Le programme de centrales nucléaires, parti très vite, est aujourd'hui pratiquement stoppé, faute d'argent et de besoins réels. Une seule unité est prête à fonctionner, dans l'Etat de Rio (construite par Westinghouse), mais elle n'a pas encore démarré. Quant aux deux autres centrales en chantier, construites avec les Allemands, elles piétinent.

« *Nous avons trop d'électricité* », dit crûment M. José Goldemberg, secrétaire d'Etat à l'énergie du gouvernement de Sao-Paulo. Avant même qu'Itaipu ne tourne à plein régime et que le barrage de Tucurui soit mis en service, 95 % de l'électricité brésilienne est d'origine hydroélectrique (les 5 % restants sont fournis par les centrales thermiques classiques). A moins d'une reprise industrielle massive, on ne voit pas le besoin de centrales nucléaires ni de nouveaux barrages.

Pourtant, d'autres projets attendent dans les cartons, comme le barrage de Pacanema, non loin d'Itaipu, qui inonderait 3 000 hectares du parc national d'Iguaçu. « *Les parcs sont créés par décret. Ils disparaissent par décret* », constate avec amertume Maria Teresa Padua, l'ancienne directrice des parcs nationaux du Brésil. L'un, créé en 1948, a été supprimé en 1968. Quant au parc des Sept-Chutes, noyé par le barrage d'Itaipu, il n'aura, lui aussi, vécu que vingt ans (1961-1981). Ne restent dans le secteur que les chutes d'Iguaçu, haut lieu du tourisme brésilien, et le parc du même nom menacé d'inondation partielle...

En Amazonie, outre Tucurui, on envisage de construire, pour approvisionner la zone franche de Manaus, le barrage de Balbina. L'ouvrage aurait la particularité d'inonder une immense surface (540 000 hectares) pour une production relativement modeste (entre 240 et 260 mégawatts), car il serait implanté en pleine forêt amazonienne, trop plate. Le manque d'argent, l'hostilité des Indiens et la campagne déclenchée par les écologistes locaux – il y en a, y compris dans le personnel politique ! – pourraient bien faire rentrer ce projet dans les cartons, au moins provisoirement.

L'échec relatif des routes transamazonienne et « périmétrique nord » – impraticables plusieurs mois par an à cause des pluies, car elles ne sont pas asphaltées – n'a pas stoppé tout projet routier. On va élargir et asphalter l'axe Cuiaba-Porto-Velho, qui relie les capitales du Mato-Grosso et du Rondonia, et pousser jusqu'à Rio-Branco, la capitale de l'Acre, en attendant la liaison avec le Pérou jusqu'à Cuzco. Or qui dit travaux routiers dit colonisation. L'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA) distribue, en effet, des terres de part et d'autre des routes en chantier, à raison de cent hectares par colon (lots uniformes de 500 mètres sur 2 kilomètres). La loi exige en principe que le colon ne déboise pas plus de la moitié de son lot, et les grandes propriétés ne doivent pas dépasser le quart d'un *municipe* – l'équivalent de notre commune, mais en beaucoup plus vaste.

La loi, naturellement, est souvent tournée. Soit que le propriétaire trouve des partenaires prête-nom, soit qu'il s'établisse « à cheval » sur plusieurs *municipes*. Et comment faire observer la règle du maintien de la forêt à 50 %, puisque l'on peut revendre sa parcelle boisée à un nouveau propriétaire, qui, à son tour, pourra déboiser à moitié et revendre le reste ?... En outre, l'aide au reboisement ne joue que pour les exploitations d'au moins 2 500 hectares...

Cette colonisation linéaire, conçue à la fois pour se réapproprier l'Amazonie, naguère achetée par les multinationales et pour absorber la croissance démographique du Brésil, ne parvient pas à fixer les populations. La distribution des terres au bord des routes fédérales se fait en effet au bénéfice de petits paysans sans ressources financières. Démunis de tout, installés sur des terrains découpés au carré de manière totalement artificielle, loin des marchés où écouler leur maigre production, victimes du paludisme et des maladies tropicales endémiques en Amazonie, les nouveaux colons, souvent, abandonnent dès les premières années. Et ils vont finalement grossir la troupe des sans-emplois qui gravite autour de chaque ville nouvelle.

Seuls réussissent les particuliers ou les sociétés qui ont de l'argent. Et beaucoup de terres, encore aujourd'hui, sont achetées comme placement et non exploitées. Lorsque Volkswagen Brésil souhaite bénéficier de dégrèvements fiscaux, elle achète des hectares de forêts Non pas pour mettre les terres en culture, mais pour disposer d'une réserve foncière qui, le

(Lire la suite page IV.)

Brésil *en grands travaux*

La reconquête

Trouver le juste équilibre entre la coupe qui régénère et celle qui détruit la forêt.

(Suite de la page III.)

jour venu, peut être revendue avec profit. Surtout si, entre-temps, on a découvert dans le sous-sol quelque minerai intéressant...

La réappropriation de l'Amazonie par le petit peuple brésilien est donc très difficile. Quant à la solution du problème démographique, elle apparaît encore plus lointaine. Un chercheur américain, Philip Fearnside, a calculé que, si l'on découpe toute l'Amazonie en lots de 100 hectares, elle ne pourra absorber que sept ans et demi de croissance démographique brésilienne. Dans l'État de Para, les neuf mille familles de Nordestins implantées le long de la transamazonienne représentent seulement quatre jours de croissance démographique ! Des milliards de cruzeiros ont été dépensés pour un résultat dérisoire. Au total, tous les colons installés en Amazonie depuis vingt ans représentent à peine 10 % de la population agglutinée autour des grandes villes. En 1984, le seul Etat d'Amazonie ne compte que un million sept cent mille habitants, dont la moitié à Manaus. On ne voit pas comment le Brésil pourrait, dans les conditions actuelles, échapper à cette fatalité qui fait que 70 % du territoire n'est occupé que par 15 % de la population.

Ces échecs ont une explication : la forêt amazonienne n'est pas la Californie, ni même l'Oklahoma, c'est entendu. Mais ce n'est pas non plus une forêt équatoriale comparable à celle du Gabon ou de la Malaisie. En forêt gabonaise, le forestier marque dans chaque parcelle les quelques *okoumés* ou *niangon* qu'il va « sortir », c'est-à-dire les grosses pièces, les arbres qui valent l'abattage. En Amazonie, il n'y a pratiquement pas de gros bois. On compte en moyenne 240 espèces d'arbres différentes à l'hectare, dont 35 sortes de palmiers, ce qui donne une forêt entièrement hétérogène, avec des arbres longs et minces qui n'intéressent guère les marchands de bois. La petite Malaisie produit dix fois plus de grumes que l'immense Amazonie et même, ce qui est un comble si l'on songe que l'hévéa vient des bords de l'Amazone, cinquante fois plus de caoutchouc !

L'exploitation de la forêt amazonienne est-elle donc rentable ? « *Oui*, assure le gouverneur de l'Etat d'Amazonie, M. Gilberto Mestrinho, *la forêt est une ressource renouvelable si on prend garde de ne pas décaper le sol, qui ne fait ici que 30 centimètres au maximum. Six ou huit ans après une coupe, la forêt s'est reconstituée. En Finlande, un pin met quatre-vingts ans à atteindre 25 ou 30 mètres. Ici, il ne faut pas plus de cinq ou six ans !* » Mais il reconnaît que la tentation est grande de faire plutôt des plantations de cacaoyers ou d'hévéas, comme en Malaisie. Or, jusqu'à présent, ces plantations ont échoué. En 1982, la compagnie Ford a perdu 15 000 hectares d'hévéas, attaqués par un champignon. A l'Institut national de recherches amazoniennes de Manaus (INPA), on explique pourquoi les plantations échouent. « *La forêt est le seul équilibre de l'Amazonie*, observe Herbert Schubart, le vice-président de l'INPA.



« *La pauvreté des sols entraîne cette grande diversité, cette grande dispersion des espèces (un sol riche est vite accaparé par une plante dominante). Pour la forêt, cette diversité est aussi sa seule défense contre les maladies. On n'observe pratiquement jamais d'épidémies en forêt naturelle.* »

Quant à la rentabilité de l'exploitation forestière, « *elle pose un réel problème*, poursuit ce chercheur tranquille. *Sur les trois mille espèces d'arbres répertoriées en Amazonie, deux ou trois cents sont bien connues, mais une trentaine seulement sont commercialisables. L'idéal serait de vendre le bois par parcelles, toutes espèces confondues. Mais le marché s'y refuse* ». Herbert Schubart note en outre que la forêt vierge ne produit rien, pas même de l'oxygène, comme on le prétend souvent. « *La forêt vit en équilibre : elle consomme tout ce qu'elle produit.* » Or c'est la même chose pour le bois : la forêt vierge ne dégage aucun surplus. Le bois pourrit en même temps qu'il pousse. « *Une forêt ne dégage de surplus que dans une phase de régénération*, souligne-t-il. *Tout le problème, pour l'exploitation de la forêt amazonienne, est de trouver le juste équilibre entre la coupe qui régénère et celle qui détruit irrémédiablement.* » L'INPA ne voit guère de solution que dans un zonage de la forêt, long et difficile à mettre en place.

Un point sur lequel tout le monde semble d'accord, aussi bien les productivistes comme le gouverneur que les chercheurs de l'INPA et les écolo gistes, c'est la nocivité de l'éle vage en Amazonie. « *L. piétinement des bêtes détruit l. sol* », admet M. Mestrinho, qu préfère encore l'exploitatio des mines de surface. « *L. culture du cacao n'est pa aussi dévastatrice que l'éle vage* », constate pour sa par M. Aluizio Bezerra, député fédéral de l'État d'Acre, mem bre de la commission parle mentaire contre la dévastatio de l'Amazonie. Il ne peut répri mer son aversion pour « *le. gauchos du sud qui viennen faire leurs dégâts ici* ». C'es pourquoi l'élevage est encor limité à 2,4 % de la surfac amazonienne — ce qui repré sente tout de même plus d 12 millions d'hectares L'ennui, c'est que l'agricultur est elle aussi peu rentable. « *Après deux ans d'exploita tion de l'humus et du brûlis, l. colon passe à l'élevage pou survivre* », explique M. Phi lippe Lena, un chercheur fran çais de l'ORSTOM installé à Belem.

« *On ne sait pas aménager l. forêt, alors on la supprim pour faire autre chose*, ajout Herbert Schubart. *C'est aussi stupide que la chasse au lamantin, le seul grand herbi vore de l'Amazone, qui broute la végétation à la surface d l'eau et permet aux poisson de vivre. Le Brésil en a exporté 300 000 peaux étourdiment. Maintenant, sa chasse est interdite, mais c'est trop tard : les eaux amazoniennes sont déjà beaucoup moins poissonneuses.* » Ce qui pousse les colons, pour se procurer des protéines, à se lancer dans l'élevage dévastateur. Le cercle vicieux de la destruction.

Ignorés, chassés, déplacés

Trahis par tous, que vont devenir les Indiens ?

S'IL est des opposants résolus à la « reconquête » de l'Amazonie, ce sont bien les Indiens. Premiers occupants des lieux, ils refusent aujourd'hui d'en être délogés, même contre indemnisation. Ils s'indignent aussi qu'on vienne chez eux les dépouiller de leurs richesses contre d'humiliantes — et dérisoires — royalties. La FUNAI, enfin, la Fondation nationale des Indiens, censée défendre les populations indigènes, est la cible de leurs attaques. « *La FUNAI n'est plus qu'une agence de développement chargée de traiter avec les Indiens*, explique Ailton Krenak, l'un des animateurs de l'Union des nations indiennes (UNI) et responsable de leur publication (*Jornal indigena*), éditée à Sao Paulo. *La FUNAI établit des programmes de prospection minière et implante des scieries dans la forêt. Et, pendant ce temps, elle ferme les « maisons de l'Indien »* (1).

Visiblement, les Indiens supportent de plus en plus mal une institution chargée en principe de les défendre mais qui, sous la pression des aménageurs et des colons, tend à devenir une courroie de transmission du pouvoir. « *On ne nous écoute que lorsque nous occupons les délégations locales* », ajoute Ailton Krenak de sa voix fluette étonnamment sereine. Ses frères de Manaus prennent moins de gants pour fustiger la FUNAI, les militaires, les partis d'opposition et même les chercheurs de l'Institut national de recherches amazoniennes (INPA). « *A quoi sert d'entrer dans le jeu politique si la majorité et l'opposition font la même politique ?*, feint de s'interroger Alvaro Tukano, coordinateur du mouvement indien chargé du contact avec les Blancs. *Beaucoup trop de gens veulent s'entremettre dans la vie des Indiens. Nous sommes déjà sous la tutelle de la FUNAI. Nous ne faisons pas confiance aux hommes politiques.* » Alvaro Tukano s'en prend en particulier au gouverneur Mestrinho, « *pire que s'il était dans la majorité* », comme s'il ne pardonnait pas à un « *caboclo* » — le gouverneur a du sang indien — de se comporter comme un traître à la cause. « *En 1982, nous avons voté PMDB* [coalition de l'opposition de gauche], *la prochaine fois, nous refuserons* », avertit Americo Maranhao, président de l'association des Indiens Paricachuara, qui s'est présenté aux élections sous la bannière PMDB, « *comme le gouverneur* ».

« *Ce que nous voulons*, poursuit Alvaro, *c'est une réserve contrôlée par les Indiens. Nous souffrons d'une discrimination raciale que vous n'imaginez pas. Les sociétés minières nous indemnisent au pourcentage. Que diriez-vous si quelqu'un venait chez vous, découvrait un trésor et l'emportait en vous donnant généreusement 3 % ?* »

Quant à Gabriel Tukano, chargé des relations publiques des Indiens à Manaus, il est furieux contre l'INPA qui, d'après lui, « *colporte la légende selon laquelle nous serions des contrebandiers de la coca* ». Contrebandiers, les Indiens ? « *La coca, pour nous, c'est le café des Brésiliens. C'est le médicament suprême. C'est la deuxième personne de Dieu. C'est notre force.* » La coca est donc consommée par les Indiens, certes, mais pas vendue à d'autres. « *Vous comprenez, dans ces conditions, qu'on n'accepte pas que le gouvernement paie pour qu'on brûle la coca* », conclut Gabriel en s'en prenant à la FUNAI, « *contrôlée par la franc-maçonnerie et les multinationales* ». L'homme des relations publiques n'y va pas par quatre chemins : « *On nous envahit, on nous prend nos terres, c'est la guerre. Nous, nous n'envahissons personne. Nous ne tuons que ceux qui nous envahissent.* » Et il se félicite que, l'autre jour encore, les Indiens aient tué un fonctionnaire de la FUNAI et deux prospecteurs de pétrole.



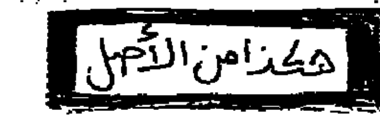
VUILLO MINET/RAPHO

Les revendications des Indiens sont appuyées par des volontaires du Conseil indigéniste missionnaire (CIM), militants catholiques progressistes ou luthériens pour la plupart, qui vivent auprès d'eux. Ils sont aidés aussi par des groupes d'universitaires et d'intellectuels, comme la Commission pro-Indiens, implantée dans les grandes villes du Brésil. Une campagne particulièrement active est menée en faveur des Indiens Yanomami, une ethnie de vingt mille membres environ, implantée aux confins du Brésil et du Venezuela. « *La dernière des nations indiennes importantes qui soit encore à l'abri des contacts avec le Blanc.* » Au moins théoriquement car, déjà en 1975, cinq cents chercheurs d'or et de cassitérite (minerai d'étain) avaient pénétré dans leur territoire. Il en est venu huit cents autres en 1980 et, aujourd'hui, ils sont plusieurs milliers, souvent bien reçus par des Indiens inconscients du risque et séduits par les « petits cadeaux ».

Les défenseurs des Indiens souhaiteraient que leur territoire soit érigé en parc national. Ce parc comporterait environ un tiers du territoire fédéral de Roraima. Mais les élus locaux, ou plutôt les responsables désignés localement, veulent que Roraima (cent mille habitants, dont 40 % d'Indiens) devienne un Etat à part entière de la fédération.

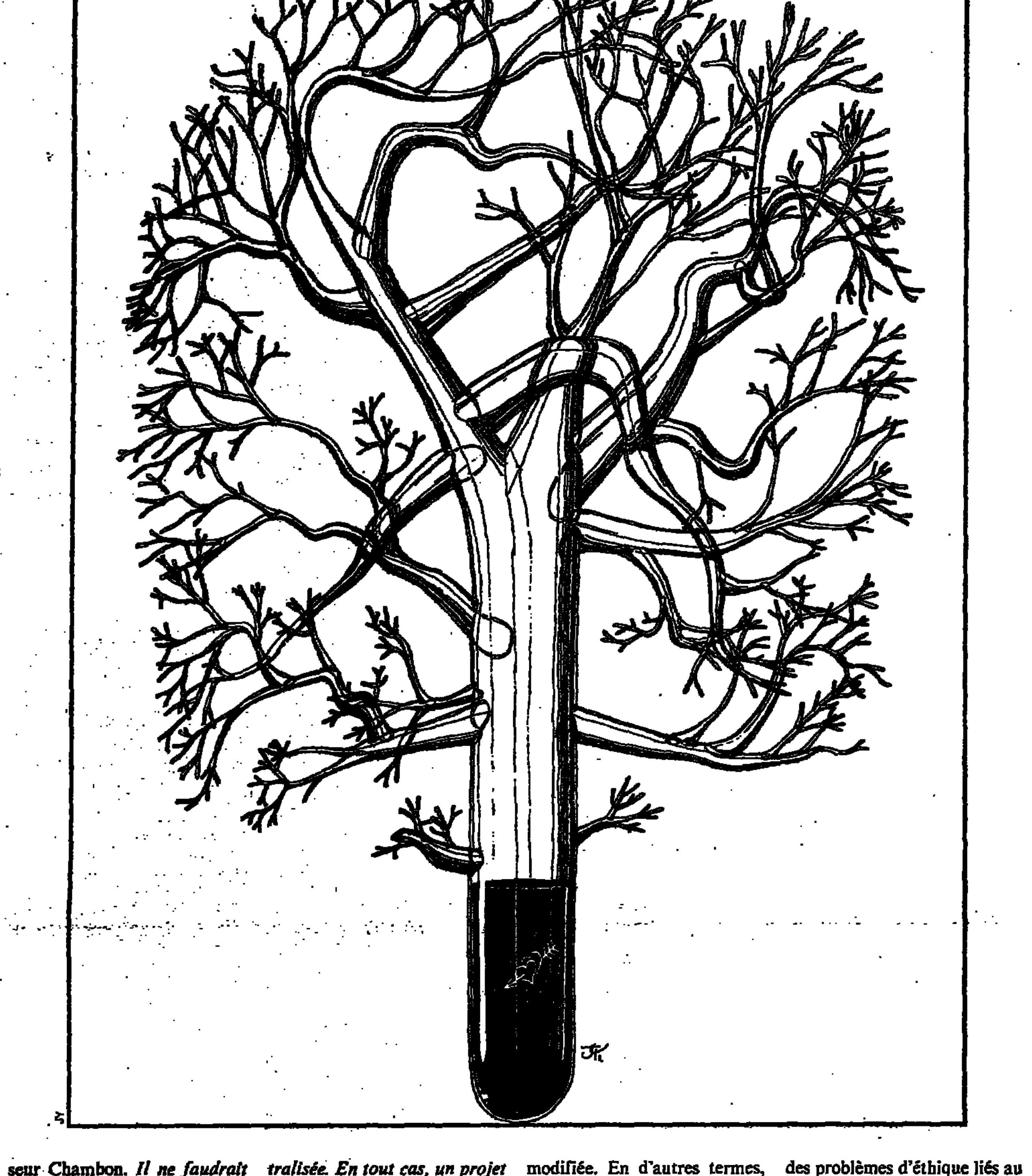
La lutte est par trop inégale entre une population de cent trente millions d'habitants, avide de terres et de richesses faciles, et une poignée d'Indiens dont la plupart sont déjà acculturés. Officiellement, Brasilia ne reconnaît que deux cent mille Indiens vivant en groupes dans la forêt. « *Nous sommes plus d'un million au Brésil* », répondent les militants indiens, comme pour se rassurer. Autrefois, on les ignorait ou on les considérait comme un danger de plus recélé par la jungle. Ensuite, on les a pourchassés, presque comme du gibier. Aujourd'hui, on les déplace, selon des règles fixées par les Blancs... et modifiées à leur convenance. Il ne leur restera bientôt plus que la coca, « *deuxième personne de Dieu* ».

(1) Les « maisons de l'Indien » sont des lieux de rencontres, d'accueil et même de soins implantées à la lisière des grandes agglomérations. Certaines, considérées comme des foyers de subversion, ont été fermées temporairement.



Doit-on décrypter l'hérédité ?

Tout savoir. Tout comprendre. En mesurant les risques.



ET si les mots étaient trompeurs ? La mode, aujourd'hui, veut que l'on parle sans trop réfléchir de « révolution génétique » pour évoquer la fantastique accumulation de résultats en génétique et en biologie moléculaire. S'agit-il, pour autant, d'une « révolution » au même titre que celles qui firent suite aux travaux de Galilée ou à ceux de Darwin et de Pasteur, travaux-fractures qui devaient aller jusqu'à bouleverser le regard des vivants sur le vivant. Le professeur François Jacob ne le pense pas. « *Plutôt que sous la Révolution, nous vivons sous l'Empire de la génétique* », a-t-il déclaré à la Sorbonne lors des récentes cérémonies marquant le vingtième anniversaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Un impérialisme total, il est vrai, dont on ne parvient ni à imaginer la fin ni à dessiner les limites.

Tout se met en place il y a un peu plus de cent ans lorsque Gregor Mendel imagine la nature discontinue des structures qui déterminent l'hérédité des êtres vivants. « *Mendel,* rappelle le professeur Pierre Chambon (Strasbourg), *faisait aussi la distinction extrêmement importante entre l'apparence physique d'un organisme et la composition du matériel héréditaire de cet organisme.* » Tout démarre vraiment il y a une dizaine d'années avec la découverte (totalement imprévue) et l'utilisation d'enzymes qui permettent de manipuler quasi à volonté les structures identifiées entre-temps comme étant le support du patrimoine héréditaire de tous les êtres vivants (1).

La « chirurgie moléculaire » ainsi rendue possible permet de dépasser l'étude des seuls organismes unicellulaires et de plonger dans le monde fascinant de l'hérédité des organismes complexes, au premier rang desquels, bien sûr, l'homme. Est-on sur le point de tout comprendre ? Sans doute pas. Il reste que le chemin parcouru est immense, que les milieux scientifiques sont en pleine effervescence et que, sans parler des perspectives industrielles, la médecine commence à s'irriguer de biologie moléculaire.

A l'horizon pointe déjà le décryptage total du patrimoine héréditaire humain. « *A l'aide des techniques existant aujourd'hui, il n'y a aucune raison de penser qu'elles ne puissent être considérablement améliorées,* explique le professeur Chambon. *Il ne faudrait environ que trente ans à mille chercheurs, ingénieurs et techniciens, travaillant trente-neuf heures par semaine et prenant trente-deux jours ouvrables de vacances par an pour séquencer la totalité du génome humain ! L'information tiendrait dans deux mille livres de cinq cents pages chacun où chaque nucléotide représenterait une lettre. Une spectaculaire bibliothèque couvrant soixante mètres d'étagères, dont la réalisation est certainement à la portée d'un pays comme la France, où la recherche est aussi organisée et centralisée. En tout cas, un projet moins coûteux, moins prestigieux et certainement aussi important pour l'avenir de l'humanité que bien d'autres...* »

Il reste qu'on en demeure, pour les mammifères, au niveau anatomique, soit à la description des structures moléculaires, support de l'hérédité. Pour accomplir l'étape suivante, celle de la compréhension des fonctions des gènes inconnus, il faudra franchir ce qui apparaît pour l'heure comme un butoir : l'impossibilité de remplacer un gène normal par un autre à la structure modifiée. En d'autres termes, en l'état actuel des connaissances (notion il est vrai toute relative quand on regarde le parcours accompli en quelques années) la « thérapeutique génétique » semble encore hors d'atteinte, tout comme on est loin de l'explication moléculaire du développement de l'embryon ou de celui du système nerveux central.

Reste l'immense chapitre du diagnostic des maladies héréditaires. Un diagnostic dont le seul intérêt est, par définition, d'être posé avant la naissance. On pressent dès lors l'ampleur des problèmes d'éthique liés au hiatus entre diagnostic et thérapeutique. La seule réponse à un diagnostic positif d'une maladie héréditaire étant l'interruption volontaire de grossesse, où doit-on situer l'acceptable ? Et qui décidera ? Situation d'autant plus angoissante que, comme l'a rappelé le professeur José Feingold (Paris), certains gènes sont connus pour n'être que des gènes de susceptibilité à telle ou telle maladie et que, d'autre part, des gènes apparaissant comme « mauvais » peuvent en réalité être utiles (exemple de certaines anémies héréditaires liées à une forme de résistance au paludisme).

Ces futures définitions *a priori* d'un normal et d'un pathologique moléculaires conditionnent de toute évidence une nouvelle éthique où l'eugénisme sera omniprésent puisque le droit à l'interruption volontaire de grossesse est inscrit dans les lois de la plupart des pays qui poursuivent des travaux de biologie moléculaire.

Autre risque majeur : celui de l'établissement de cartes génétiques individuelles. Déjà, plusieurs firmes américaines ont l'intention de mettre en place un « prix génétique » de leurs employés, ne serait-ce que pour diminuer la fréquence de certaines maladies professionnelles (*le Monde* du 25 juin 1982).

Curieusement, pourtant, ce gigantesque travail de cartographie moléculaire du vivant n'inspire plus les frayeurs qui furent celles du début de l'ère des « manipulations génétiques ». L'angoisse semble aujourd'hui avoir glissé vers la manipulation des premiers stades de la vie. C'est ainsi, par exemple, que le Conseil de l'Europe vient de reconnaître qu'il avait, il y a quelques années, surévalué le « risque biologique » des travaux de génie génétique.

Plus au fond, la question est de savoir si l'exigence de l'explication moléculaire du vivant porte en elle ses propres limites. Ou, en d'autre termes, si l'approche réductionniste qui est celle de la génétique moléculaire est suffisante pour décrire ce qui sous-tend le vivant et son évolution. A moins que, d'emblée, on ne retienne de tout cela que l'image diabolique de ce bricolage cosmique. « *Comme ceux,* rappelle courageusement le professeur Chambon, *qui ont vu dans l'irruption du génie génétique la nouvelle expression en date d'une nouvelle barbarie résultant d'une perversion de la science contemporaine, qui aurait violé la nature et n'aurait jamais dû transgresser la limite marquée par les deux « noyaux » : le noyau atomique et le noyau cellulaire.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Rappelons que l'information génétique est inscrite dans la succession des éléments (nucléotides) qui compose l'ADN, constituant l'essentiel des chromosomes des cellules. La « lecture » des segments d'ADN (ou gènes) et leur traduction en protéines (code génétique) expliquent à la fois le maintien du vivant et la transmission des caractères héréditaires à travers les générations.

L'expérimentation des médicaments sur l'homme

Mise en cause du Comité national d'éthique

Plusieurs associations de consommateurs (1) viennent de mettre en cause le fonctionnement du Comité national d'éthique à propos de l'avis qu'il a rendu sur l'expérimentation des médicaments sur l'homme. Nous donnons ici la parole à M. Jean-Pierre Cambier de la Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés.

L'EXPÉRIMENTATION d'une nouvelle thérapeutique dans une affection grave contre laquelle on ne connaît pas encore de médication active pose de graves questions de conscience. L'étude de la littérature médicale révèle deux attitudes contradictoires :

● Ou bien l'on considère, en conscience, que le produit nouveau ne présente aucun avantage sur l'abstention thérapeutique, puisque son efficacité n'a pas été démontrée. On admet, alors, de priver de traitement la moitié des malades, dans le but d'organiser une démonstration scientifique de l'effet du produit étudié (essai contrôlé). Les sujets sans traitement reçoivent seulement un placebo.

● Ou bien, au contraire, on pense qu'il ne faut pas exclure une éventuelle efficacité du produit : il devient alors inadmissible d'en priver un malade. Cette attitude a le mérite de ne pas faire *perdre de chance* d'amélioration au patient. Mais elle contrarie les scientifiques, car, selon eux, la méthode des essais contrôlés permet seule de prouver statistiquement l'efficacité d'une thérapeutique nouvelle. Aux yeux des juristes, cette « perte de chance » constitue une faute médicale et a été condamnée par la Cour de cassation.

Selon M. J.-M. Rouzioux, professeur de médecine légale à Lyon, qui fait autorité en la matière, l'usage du placebo doit être réservé aux maladies bénignes, ne présentant pas de risque d'aggravation.

Telle n'est pas, semble-t-il, l'opinion du Comité national d'éthique, exprimée le 11 octobre dernier. Nos sages n'ont pas traité particulièrement de l'usage du placebo. Mais ils recommandent, « *s'il n'existe pas de traitement reconnu actif* », la constitution d'un groupe de patients non traités ou traités par placebo.

« *Le Comité d'éthique doit favoriser, aider, ne jamais retarder le développement de la connaissance* » : tel est le principe de travail posé par le professeur Jean Bernard, dès le discours inaugural de la nouvelle institution.

Doit-on interpréter l'acceptation laxiste de la méthode du placebo par le Comité comme une première application de ce principe ? « *Moralement nécessaires* », selon l'expression du président du Comité, les expérimentations vont-elles rester « *nécessairement immorales* » pour favoriser le développement de la connaissance ?

Pour nous, malades et usagers de la santé, la science n'est pas la valeur la plus haute à laquelle toutes les autres devraient être subordonnées... Le médecin n'a, sur le patient, que le pouvoir et les droits que celui-ci lui confère.

Nos organisations sont très surprises de n'avoir pas été entendues par le Comité national d'éthique, malgré nos demandes réitérées. La morale est-elle donc affaire de spécialistes ?

Nous contestons l'avis émis par le Comité. Nous reconnaissons, certes, la qualité de chacune des personnalités désignées, mais cette qualité même en fait les personnes les plus occupées de leurs branches professionnelles ! Ce texte est une ébauche et le secrétariat d'Etat à la santé ne peut décemment s'en inspirer pour modifier le projet de loi sur l'expérimentation, en chantier depuis trois ans.

Le gouvernement devrait aussi prendre en compte d'autres avis, comme celui rédigé par M. Pierre Arpaillange (2), procureur général à la Cour de cassation. Plus fouillé, plus clair que celui du Comité national, il s'en distingue par la condamnation formelle de l'utilisation des sujets sains et par un grand souci de préserver les droits individuels.

Enfin, nous demandons à être entendus en particulier sur les points passés sous silence, ou insuffisamment traités, et qui sont, pour la plupart, inspirés des recommandations internationales. Le débat que nous proposons aux différents partenaires conditionne le visage de la médecine de demain.

JEAN-PIERRE CAMBIER.
(Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés.)

(1) Il s'agit des associations Culture et liberté, Confédération d'usagers du cadre de vie, Fédération nationale des groupes d'usagers de la santé et Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés.

(2) Congrès de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (Villejuif, juin 1984).

Le Mois de la photo *à Paris : quinze mille clichés en une cinquantaine de lieux*

L'image durable

JAMAIS autant d'images n'avaient été exposées à Paris. Quinze mille en tout. Des images partout. Quatre-vingt-dix-huit expositions réparties dans les lieux les plus divers : musées, galeries, bibliothèques, écoles, mairies, métro, grands magasins. Pour cette troisième biennale, les organisateurs du Mois de la photo ont vu grand.

Quatre-vingt-dix-huit expositions, c'est beaucoup. C'est trop. On aboutit à une manifestation indéfinissable, quelque chose qui tient autant de la foire, du festival que de la rencontre expérimentale. Une sorte de kaléidoscope de l'image, ou comment satisfaire le plus grand nombre en ratissant le plus large possible.

Evidemment, il y a des images magnifiques dans le Mois. A chacun de les traquer à travers les différents thèmes traités : histoire de la photo, rétrospectives, la mode, la couleur, le spectacle.

La réussite tient à ça. Puisque la photographie est mise à toutes les sauces, un tout et n'importe *quoi*, à la fois création et illustration, admirée et consommée, bref, source de malentendus les plus énormes, le Mois est également un fourre-tout sans véritables lignes directrices. Plutôt que de répondre à cette ambiguïté de la photo, il l'accentue.

Seul point de rupture avec les images consommées quotidiennement par le public, la prédominance du noir et blanc sur la couleur. Au demeurant, les trois thèmes définis au départ par les organisateurs, la mode, la couleur et le spectacle, ont vite volé en éclats, noyés dans un océan d'images.

Le Mois, c'est donc la foule qui se bouscule au cinquante-sixième étage de la tour Montparnasse devant l'exposition Stars-stars en essayant de distinguer Cary Grant de Gary Cooper ; ce sont les amateurs de reportage choc face aux images de l'agence SIPA et de *Paris-Match* ; c'est aussi l'admirateur des compositions glacées de Holger Trülzsch sur Versailles. Le Mois, ce serait Antonioni, Costa-Gavras et Lautner dans un même programme.

Les expositions qui marchent fort font, bien sûr, référence à des supports d'images : l'image d'actualité, télévisée, imprimée, publicitaire. Sorti de là, on tombe le plus souvent dans le confidentiel. Les oubliettes. Les livres de photos se vendent mal, les expositions d'images créatives concernent un public restreint ; le public — le grand — préférant s'exposer lui-même, chez lui ou à son bureau. La photo des enfants, l'homme ou la femme de sa vie, en fait, c'est plus émouvant qu'un Cartier-Bresson.

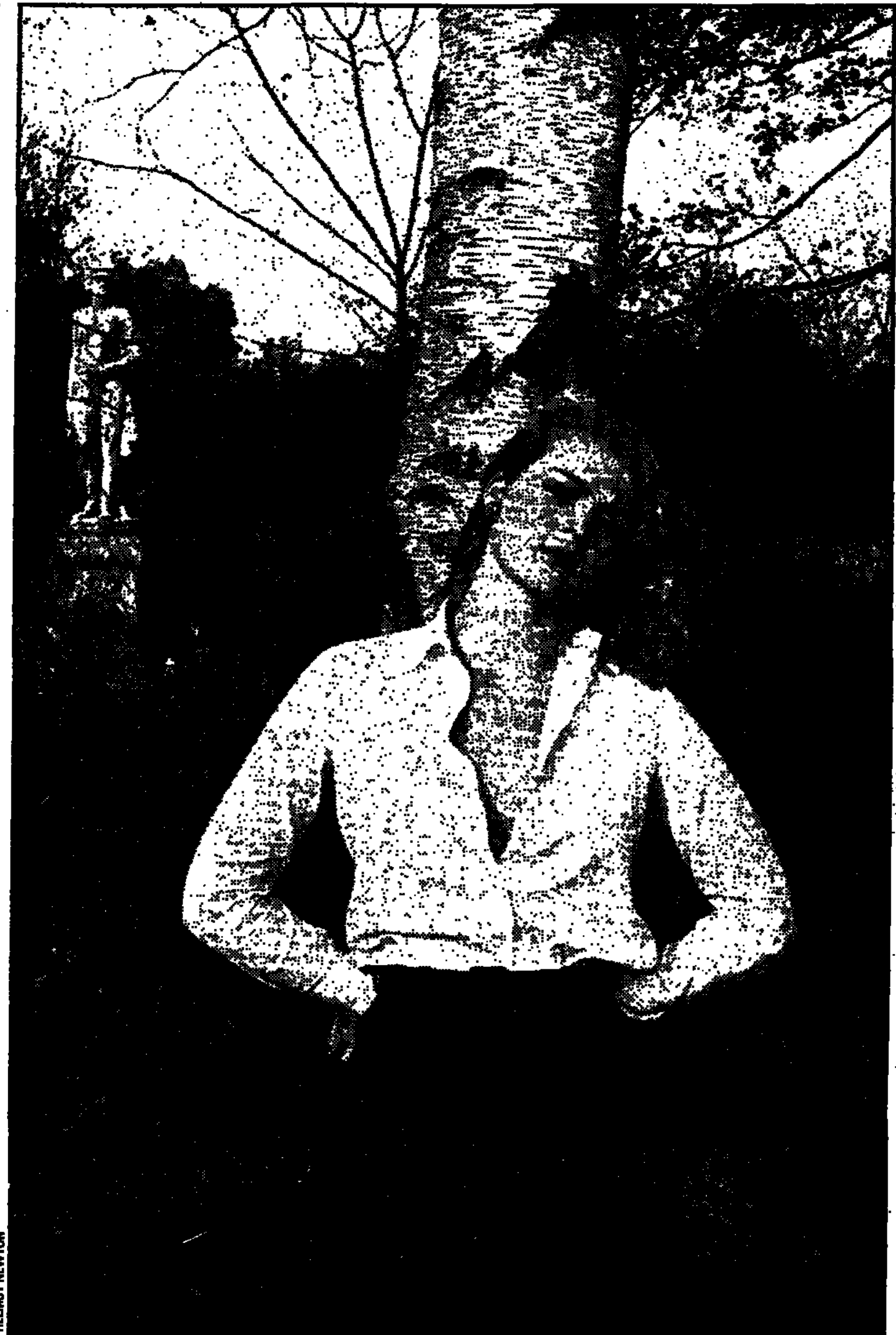
Devant l'overdose permanente d'images et la simplicité de l'acte photographique, une exposition réussie doit être irréprochable. Rien n'est plus facile que de sélectionner et d'exposer des images. Ça ne suffit pas. Il faut donner une cohérence dans les choix des photos, imaginer une mise en forme dans un lieu adapté, donner au public une information, une émotion, une création. Sinon, il existe une multitude de supports d'images bien plus efficaces et intéressants que le mur blanc.

Beaucoup trop d'expositions du Mois, à l'intitulé pourtant intéressant, sont gâchées, pas assez travaillées, incomplètes.

Les onze expositions présentées dans ces pages (1) ont un point commun, simple : elles sont belles et présentent des images encore jamais vues. Toutes, d'une certaine façon, s'inscrivent dans l'histoire de la photographie. Le temps qui passe qui jaunit le plus souvent la photo n'a pas de prise sur elles. Ce sont des images durables.

MICHEL GUERRIN.

(1) Il n'est pas question ici des (rares) expositions sur la couleur. Notre collaborateur Hervé Guibert rendra compte de l'exposition sur Bernard Faucon dans les pages « Arts spectacles » du journal daté mardi 13 novembre.





HELMUT NEWTON



ANONYME

DE L'ANGOISSE A L'EXTASE

Enfin une exposition sur la photographie médicale. Les images ont été rassemblées dès 1875 à la Salpêtrière par Albert Londe sous la direction de Jean-Martin Charcot *(ci-dessus)*. Réalisme, maniérisme, sado-masochisme. Frissons garantis. (De l'angoise à l'extase : du 15 novembre au 15 décembre à la Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine 75006.)

NEWTON

C'est l'événement du Mois. On connaissait surtout ses photos de mode. Allez découvrir ses portraits, la plupart inédits, comme cette « Jeune Berlinoise blonde » qui date de 1977*(ci-contre)*. En plus, ce qui est rare dans ce Mois, la mise en image est très réussie. Une grande exposition dans un beau lieu. (Helmut Newton : du 14 novembre au 27 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris.)

FEHER

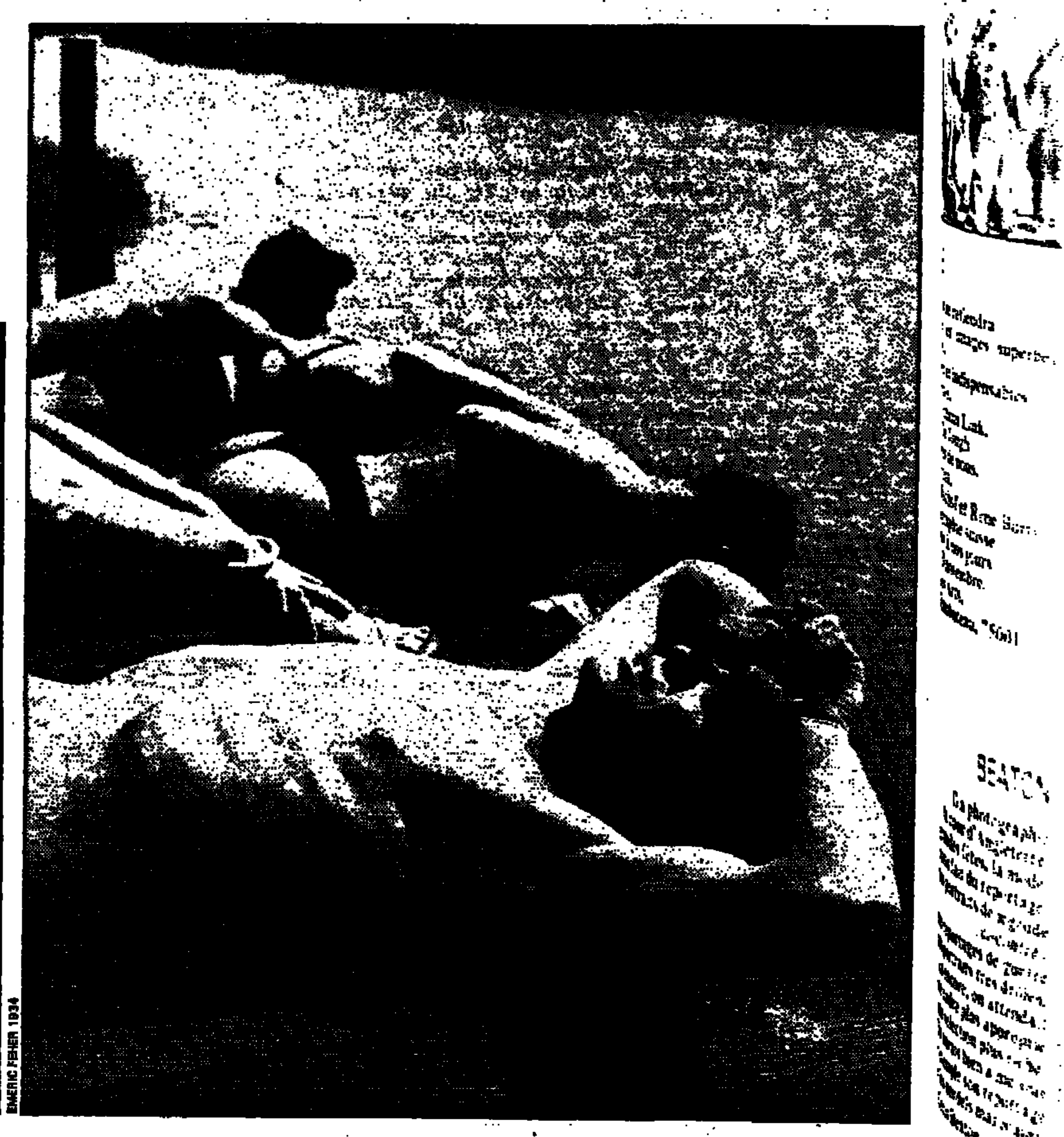
A redécouvrir. Né en Hongrie, il a surtout photographié en France *(ci-dessous)*. Un des précurseurs de la photo industrielle, publicitaire et de mode. Surtout, un grand photographe français dans la lignée de Ronis et Boubat. (Emeric Feher : du 17 novembre au 15 janvier. Orangerie de l'hôtel de Sully, Caisse nationale des monuments historiques et des sites. 62, rue Saint-Antoine, 75004.)

CHINE

Une première, donc toujours intéressant *(ci-dessous)*. Trente années d'histoire : présence occidentale, guerre civile, guerre contre l'invasion japonaise, la Révolution. Et trente années d'histoire de la photographie qui est apparue dès 1853 dans le pays. (30 ans de photographie chinoise (1930-1960), jusqu'au 26 novembre. Mairie du VI[e] arrondissement).



ANONYME



EMERIC FEHER 1934

Du bon, du très bon, du moins bon. Ici, onze expositions présentant des images inédites.



NICHOLAS NIXON

NIXON

Ils sont deux et viennent d'Amérique.
Cantor est déjà connu en France, Nixon non *(ci-dessus)*.
Des portraits de face, immobiles, inévitables. Superbe.
(Fredrich Cantor et Nicholas Nixon : jusqu'au 14 décembre.
American Center, 261, boulevard Raspail, 75014.)



DIETER APPELT

APPELT

Voilà quinze ans que Jean-Claude Lemagny
rassemble des images créatives
dont cet autoportrait par Dieter Appelt *(ci-dessus)*.
(La photographie créative de la BN : du 24 novembre au 20 janvier.
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, 75001.)

ANDRÉ KERTÈSZ

KERTÈSZ

Toute l'école hongroise
de l'entre-deux guerres
est ici présente.
André Kertèsz, bien sûr
(ci-dessus),
mais aussi Moholy-Nagy,
Brassaï, Munckacsi, Mülinek.
Indispensable.
(Histoire de la photographie
hongroise de 1900 à 1945.
Du 23 novembre
au 22 décembre,
bibliothèque Forney,
hôtel de Sens,
1, rue du Figuier, 75004.)



PHOTOMONTAGE DE WALTER BOSSHARDT



ALFRED STIEGLITZ

STIEGLITZ

Cet Américain
est un des
inventeurs
de la photographie
moderne *(ci-contre)*.
Pour une rétrospective,
il méritait
un cadre plus grand,
plus majestueux,
bref un musée national.
(Alfred Stieglitz :
jusqu'au 15 décembre.
Galerie Zabriskie
37, rue Quincampoix,
75004.)

SUISSE

Inégal. On ne retiendra
donc que les images superbes
(ci-dessus),
méconnues et indispensables :
les anonymes,
celles de Johann Link,
Edouard De Jongh
et, plus près de nous,
Robert Frank,
Werner Bischof et René Burri.
(La photographie suisse
des origines à nos jours :
jusqu'au 18 novembre.
Pavillon des Arts,
101, rue Rambuteau, 75001.)

BEATON

Il a photographié
la cour d'Angleterre,
les grandes fêtes, la mode.
Il a aussi fait du reportage,
des portraits de légende
(ci-contre),
des reportages de guerre
et des autoportraits très drôles.
Là encore, on attendait
une cadre plus approprié
et une sélection plus riche.
On aurait bien aimé voir
par exemple son reportage
sur les bordels marocains.
(Cecil Beaton : jusqu'au
20 novembre.
Espace Pierre-Cardin,
1-3, av. Gabriel, 75008.)



CECIL BEATON. MARILYN MONROE

MODEL

Des portraits inédits réalisés et tirés par Lisette Model
Comme ici le trompettiste Harry James (1940) *(ci-dessous)*.
(Hommage à Lisette Model (1906-1983), jusqu'au 22 décembre.
Galerie Vivianne Esders, 12 rue Saint-Merri, 75001, 1er étage.)



LISETTE MODEL

La pénurie des programmes français

Sauvegarder la qualité du secteur public

La pénurie de programmes, spécifiquement télévisuels se fait cruellement sentir depuis plusieurs années. Mais la multiplication des réseaux de communication (câble, satellite...) risque d'agrandir le fossé des besoins. Les syndicats, des personnalités de la télévision mettent en garde contre ce danger et les conséquences qu'aurait, en particulier, un apauvrissement des programmes offerts par le service public.

Pour M. Philippe Baraduc, porte-parole de l'Association nationale pour la création française dans l'audiovisuel (ANCFA) — organisme que président MM. Michel Bouquet et Claude Chabrol — « la production a surtout besoin de libertés, de diversités ». *Il prône même la transformation d'Antenne 2 en chaîne privée. Ces prises de position sont une contribution au grand débat dont, pour une part, notre identité nationale est l'enjeu.*

COMMENTANT le deuxième rapport de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*le Monde* du 10 octobre), le syndicat Force ouvrière vient de dénoncer un « *détournement des fonds publics* » consacrés à l'audiovisuel et une « *asphyxie voulue du budget des chaînes publiques* ». Ce rapport, selon M. Claude Genet, secrétaire confédéral de FO, « *met en lumière tous les aspects négatifs de la loi de 1982 sur l'audiovisuel et du processus de destruction accélérée du service public qu'elle a instauré. La Haute Autorité est ainsi amenée à constater que l'ORTF fonctionnait mieux avec moins de gachis que le service public éclaté en 1974 et atomisé en 1982, ce que FO n'avait cessé à ces deux occasions de proclamer. Ce n'est cependant pas en essayant de justifier la nécessité d'une privatisation accrue que sera trouvée une solution à l'amélioration du service public de la radio-télévision.* »

Pour sa part, dans une longue interview accordée à l'Humanité (datée 12 octobre), M. Daniel Karlin, réalisateur de télévision, communiste et membre de la Haute autorité, lance un cri d'alarme contre « *la télévision au rabais vers laquelle on tend* ». Il dénonce notamment l'invasion des vidéos-clips — « *proposés gratuitement aux chaînes* » jusqu'ici par les maisons de disques pour en créer le besoin — alors qu'on renonce à produire des variétés originales et que « *Averty s'entend répondre : Vous coûtez trop cher.* » De même pour les documentaires qui se font de plus en plus rares. « *On sait déjà*, affirme M. Karlin, *que TF1 ne produira même pas, en 1985, la moitié de ce qu'elle a produit dans ce domaine en 1984.* » Simultanément, le membre de la Haute Autorité remarque : « *J'aime le football, et en voir. Mais sait-on qu'une heure du nouveau « Multifoot » coûte plusieurs millions de francs ? Davantage que la plupart des dramatiques ! Dix fois plus qu'un documentaire de création...* »

Dénonçant « *cette télévision au rabais* » réalisée sur des critères mercantiles ou de trop grande facilité, M. Karlin — qui dit recevoir chaque jour les lettres angoissées de nombreux professionnels du petit écran — conclut : « *Il y a une télévision qui endort, une autre qui réveille, y compris en faisant rire et pleurer : c'est pour cette dernière que je me suis toujours battu, car celle-là seule donne son sens aux mots « service public* ».

Ainsi se trouve posé, une fois de plus, le problème de la création à la télévision et la part des crédits qui devrait lui être consacrée, afin que le service public se distingue de ce qui caractérise généralement (films de cinéma, variétés, feuilletons au kilomètre) les télévisions privées. Pour M. Jean Lallier, directeur général adjoint de TF1 de 1983 à 1984 — depuis l'été dernier délégué de M. Hervé Bourges, PDG, pour les programmes — c'est surtout l'avenir du service public qui fait problème. « *Dans l'immédiat, tout n'est pas négatif, au contraire. La saison 1984-1985 va même montrer les résultats de la politique que mène TF1 depuis deux ans, grâce à ses unités de production. Mais on peut être légitimement inquiets pour les années à venir, car nous ne disposons pas d'assez d'argent pour la production d'émissions. Or, après le lancement de Canal Plus, la concurrence sera plus sévère que jamais.* »

On sait, en effet, que la pénurie de programmes (1) constitue la principale menace pour le développement de la télévision (chaînes privées, satellite, câble). L'industrie du cinéma elle-même n'y suffira plus : actuellement, les trois chaînes françaises consomment environ 500 films chaque année (alors que notre production nationale atteint quelque 160 films), ce qui explique le grand nombre de rediffusions. Pourtant, demain, Canal Plus s'arrogera une part non négligeable de la production... et après-demain RTL, grâce au canal loué, en 1986, sur TDF1 !

« *Simultanément, on constate que le chômage sévit*, souligne M. Jean Lallier. *Soixante pour cent de sans-travail — ou de travail très partiel — chez les comédiens, les réalisateurs. Il y a donc une inadéquation scandaleuse entre les besoins de spectacles en tous genres et le nombre des chômeurs dans le secteur artistique. On ne peut en prendre son parti.* »

Si des dispositions ne sont pas prises rapidement, c'est la porte ouverte à une « américanisation » à outrance de nos programmes ou, plus probablement, une situation « à l'italienne » qui se mettra en place : le secteur privé — favorisé par la loi de juillet 1982 — prenant le pas, à coup de surenchère sur les produits grand public, sur le secteur public. Une perspective qui a été dénoncée, les 6 et 7 octobre, à l'occasion d'un colloque de militants du parti socialiste consacré à l'avenir de l'audiovisuel de service public.

La concurrence très sévère à laquelle se livrent les deux premières chaînes semble, à cet égard, assez suicidaire. La nécessité pour TF 1, en perte de vitesse, de se donner un nouveau « look », dans l'espoir de faire remonter ses taux d'audience, ne doit pas devenir obsessionnelle. La guerre des cotes d'audience a ses limites. Antenne 2 a mis le feu aux poudres en programmant Bouvard à 19 h 45, il y a trois ans, en guise d'appât pour le journal télévisé de 20 heures : la direction l'avait préféré à l'excellente série quotidienne « Les gens d'ici », brusquement stoppée en raison de sa faible audience (10 % tout de même). Depuis la rentrée 1984, la première chaîne a « mis le paquet », avec Stéphane Collaro et son « Cocoricocoboy ! » Il n'empêche : Bouvard fait encore 34 % d'audience et Collaro 24 %. Et rien ne prouve — ce serait même démontré par les chiffres — que les fans de Collaro ne retournent pas, à 19 h 57, sur Antenne 2 pour regarder le journal. Quant au coût, mieux vaut n'en pas parler : plus de 200 000 F pour treize minutes, cela fait cher la seconde de Coco girl ! Ira-t-on plus loin dans l'escalade ?

Dans tous les cas de figure, un problème central demeure : il faut de l'argent, beaucoup d'argent, pour réaliser des programmes. D'autant plus lorsqu'il s'agit d'un service public pour qui la qualité est un facteur majeur. Où trouver alors des bailleurs de fonds ?

« *Cela supposerait*, dit M. Lallier, *une réforme de la mentalité traditionnelle du réseau bancaire français. En Grande-Bretagne, par exemple, les banques prennent des participations dans la production télévisée comme on en prendrait dans l'électronique ou les mines de phosphates.* »

Le gouvernement français a multiplié ces derniers mois les mesures économiques pour venir en aide à la production des programmes. Un fonds de soutien injecte 110 millions de francs par an pour la production d'émissions destinées au câble des industries culturelles (IFCIC), qui rassemble dix établissements financiers nationalisés ou privés : il vient aussi de constituer un « pool audiovisuel » chargé de se pencher sur les problèmes des entreprises de production. Ces mesures suffiront-elles à redynamiser une production d'images qui souffre à la fois d'une inflation des coûts, d'un ancrage trop systématique sur un marché national en stagnation et d'une redoutable concurrence internationale ? L'enjeu est de taille : si la loi de juillet 1982 a ouvert les portes de l'audiovisuel, sera-ce au bénéfice d'industries de programmes et de cultures venues d'ailleurs ?

CLAUDE DURIEUX

(1) D'après un rapport de la Communauté économique européenne, on estime à un million cinq cent mille heures par an le volume de programmes nécessaire pour faire face à la multiplication des chaînes de télévision, des réseaux câblés et des satellites en Europe en 1990. Or, si l'on met bout à bout toutes les ressources existantes de l'industrie cinématographique et télévisuelle européenne, on arrive péniblement à deux mille cinq cents heures par an.

DANIEL JEAN

Offrir sa chance au secteur privé

La télévision « libre », sans freins ni lois, est une erreur dont l'Italie reconnait aujourd'hui les méfaits. Ce qui est possible économiquement pour la radio l'est beaucoup moins pour la télévision, qui nécessite des structures coûteuses. Mais contrairement à ce qu'écrit Jean-François Lacan dans *le Monde* du 2 octobre (1) le marché publicitaire peut absorber encore deux chaînes privées supplémentaires, comme l'a démontré dans ces mêmes colonnes M. Philippe Le Ménestrel, ancien directeur de la Régie française de publicité. Comme en Grande-Bretagne, une chaîne couvrant le territoire national, et ce pourrait être Antenne 2, et une autre qui diffuserait sur l'Ile-de-France.

Cette initiative aurait plusieurs avantages. D'une part redonner au service public, représenté par TF 1 et FR 3, les possibilités financières d'une véritable politique française des programmes sans s'« américaniser » outre mesure, d'autant que les chaînes privées auraient obligation de consacrer 15 % de leur temps d'antenne à la création française. D'autre part, placer le service public dans un état de compétition salutaire sur le plan de la gestion. Une chaîne peut fonctionner avec mille personnes. Donner aussi à la production privée un second souffle. Aujourd'hui, nous voyons un monopole de production au profit de la Société française de production (SFP), qui réduit à sa plus simple expression la production privée française dont les meilleurs fleurons disparaissent les uns après les autres.

Ce monopole de production est contraire à la loi française et à la loi europeenne, contraire au bon sens de la gestion la plus élémentaire. La SFP, soutenue par l'Etat, est la plus dépensière des sociétés du service public. Il faut le dire : si la SFP présente cette année un bilan moins mauvais qu'en 1983 (31,5 millions de perte) c'est sur le dos des sociétés privées qu'elle l'a gagné, provoquant un chômage endémique chez les techniciens. Ah ! le bel exemple !

La fin du monopole, inscrite dans la loi de 1982, serait la conquête d'une liberté essentielle, celle de l'informatisation télévisuelle. Elle serait à l'honneur du gouvernement socialiste, qui s'est battu pour la garantie des libertés publiques.

Le budget de 1985 donne à l'audiovisuel 8,9 % d'indexation par rapport au budget 1984 : c'est considérable. Et pourtant il n'y a aucune politique active des programmes — point vital de la télévision — qui éviterait de succomber sous le déferlement américain. S'il y a quelque chose de pourri dans le royaume de l'audiovisuel, il faut changer les donnes ! Depuis 1974, chaque gouvernement s'est trompé dans ce domaine, protégeant l'idée du service public unique et indivisible, qui garantissait selon lui, mais à tort, l'information politique. En 1984, ces notions sont complètement dépassées. Elles paraissent empreintes de l'esprit le plus retardataire que l'on ait connu. Elles ne correspondent pas à la compétition qui s'engage avec les câbles et satellites, et cette liberté nouvelle ne peut compromettre l'effort en faveur de la production inscrit dans le IXe Plan (qui comblera seulement le gouffre SFP).

Pour se développer, la production a surtout besoin de libertés, de diversités, de clients nouveaux.

Il faut trouver une voie médiane entre les tenants du tout- privé et ceux d'un monopole dépassé bientôt par les techniques. Il faut être raisonnable. Ce n'est pas le monopole ou le chaos, mais l'apparition d'un secteur privé face à un secteur public dont l'Etat doit organiser la compétition. Il a tout à y gagner.

PHILIPPE BARADUC,
secrétaire de l'ANCFA (2)

(1) « La montée des télévisions « libres » ; un choix difficile pour le gouvernement ».

(2) L'Association nationale pour la création française dans l'audiovisuel (54, avenue de Versailles, 75016 Paris) s'est créée autour d'un manifeste qui réclame « *plus de films coproduits, plus de dramatiques, plus de séries, plus d'émissions tirées d'œuvres originales ou d'œuvres éditées* ». Son président est Michel Bouquet.

Médias du Monde

Etats-Unis : Haro sur le porno

Les ligues de moralité, qui ont une forte audience dans le sud des Etats-Unis, ont entamé une grande campagne de protestations contre la présence de programmes pornographiques sur les réseaux câblés. Elles accusent ces programmes de favoriser le développement de la pédophilie et de la prostitution enfantine.

Leur cible privilégiée n'est autre que Playboy Channel, une chaîne spécialisée créée il y a deux ans par le célèbre magazine et qui est diffusée aujourd'hui par quelque cinq cents réseaux câblés. Appuyées par certaines personnalités religieuses catholiques, des pétitions circulent à Memphis, Boston, Miami, Buffalo, demandant aux municipalités de retirer les franchises d'exploitation aux câblodistributeurs qui acceptent de diffuser Playboy Channel sur leurs réseaux.

Grande-Bretagne : Trois chaînes pour le satellite ?

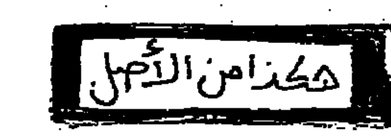
Unisat, le consortium industriel qui réunit British Telecom, GEC-Marconi et British Aerospace autour du projet de satellite de télévision directe, réexamine actuellement les caractéristiques techniques du projet. Il s'agit d'augmenter la capacité du satellite de deux à trois chaînes de télévision. Cette modification serait possible si l'on supprime de la plate-forme les deux répéteurs à moyenne puissance prévus dans la maquette initiale pour relayer les services de télécommunications.

Même s'il retarde le lancement du satellite, ce remodelage du projet paraît nécessaire. En effet, l'exploitation du satellite est confiée conjointement à la BBC (50 %), aux sociétés privées de télévision diffusant sur ITV (30 %) et à un troisième partenaire qui reste à désigner. Si, comme on le suppose, Thorn EMI s'intéresse de près au projet, le puissant groupe électronique britannique entendra se réserver une possibilité d'émission sur le satellite.

Etats-Unis : Ted Turner s'intéresse au Japon

L'infatigable Ted Turner — qui a réussi à imposer sur le câble américain la première chaîne permanente d'information (CNN) — s'intéresse maintenant au Japon. Il y a quelques mois, Ted Turner venait au Japon pour inaugurer la diffusion de CNN sur un réseau câblé de Tokyo. Aujourd'hui, il monte une série d'émissions, « Portraits du Japon », destinée au réseaux américains et sponsorisée par soixante entreprises japonaises.

De plus, CNN a maintenant trois correspondants permanents au Japon, qui achètent des programmes d'informations et les expédient, via satellite, aux Etats-Unis, ce qui permet à CNN d'avoir une couverture quotidienne de l'actualité japonaise.



Chouan de charme

Ancien sous-préfet, agitateur culturel tous azimuts, Philippe de Villiers séduit la droite et bluffe la gauche.

UN nouvel astre monte au firmament culturel et politique. Il s'appelle Philippe de Villiers. Il porte sur son visage la foi d'un Charette, la puissance d'une Mnouchkine, l'innocence d'un don Quichotte. Il galope quelque part entre les chemins creux du bocage vendéen, les cénacles de la rive gauche et les idées de la jeune droite. Comment finira-t-il ? Ministre de la culture, poète maudit ou directeur de Beaubourg ? Il s'en moque un peu trop ostensiblement. Pour l'heure il gambade, hors d'atteinte, sur les crêtes de la réussite.

Car ce chouan chic et choc réussit tout ce qu'il touche, et il touche à tout. Vous l'avez vu, l'hiver dernier, glorifié par Yves Montand dans l'émission « Vive la crise », sur Antenne 2. On y détaillait ses prodiges. Un gigantesque son et lumière, au château du Puy-du-Fou, au cœur de la Haute-Vendée : mille six cents participants bénévoles accourus de tous les villages alentour, un million de spectateurs ébaubis en sept ans. Une radio libre, Alouette FM. Depuis trois ans, la Vendée unanime s'y mire avec ravissement. Et à partir du mois prochain, à Nantes, une école de journalisme et de relations publiques qui se veut le modèle d'un nouveau moule à mutants.

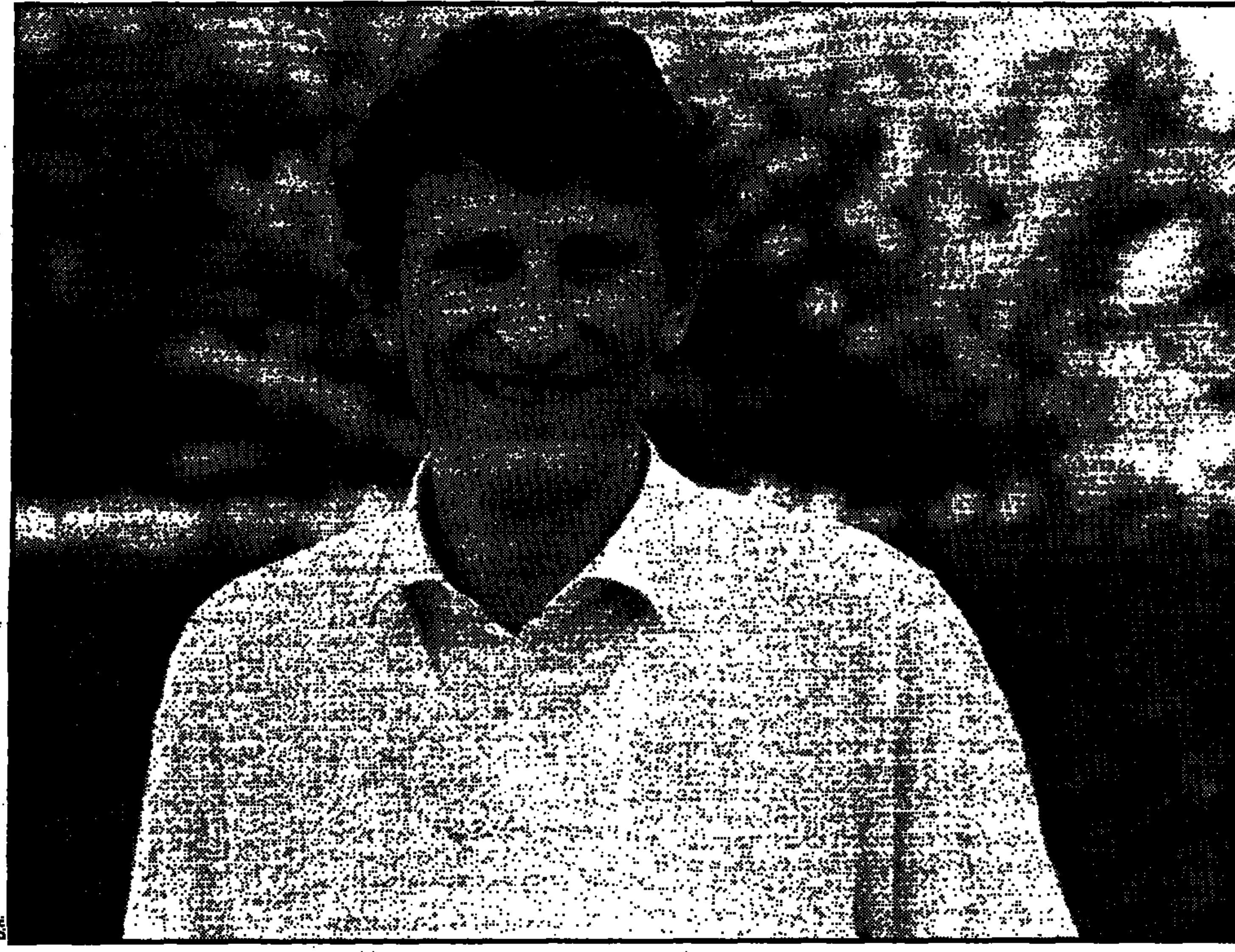
Bien fort qui épinglera ce papillon-là. Enarque et baladin, pourfendeur de l'avortement et coqueluche d'une certaine gauche parisienne, Philippe Le Jolis de Villiers s'ébroue voluptueusement dans l'équivoque. Il coule, comme une eau vive, entre les doigts du portraitiste. Voici un ancien sous-préfet qui dit *« look »* et *« vachement »* comme dans une cours de lycée. Qui va proclamant : *« Tout le monde a quelque chose à dire »*, comme un brasseur d'agit-prop des années 70. Encadrez ces yeux fiévreux d'une tignasse en désordre, couvrez ces épaules voûtées d'un parka râpé, et voici la caricature de l'animateur socioculturel de la grande époque, courant, dans sa 4-L, de MJC en foyer rural.

Faut-il pour autant en faire un gentil gauchiste du bocage ? Loin de là. Cette ambiguïté est toute récente. Le personnage ne manque pas d'ennemis, qui tiennent à jour de pleins dossiers de citations, coupures, photos, censées marquer à droite sa courte biographie. Sa toile à peine posée sur le chevalet, le portraitiste se voit sommé de se muer en juge d'instruction. Instruisons donc.

Un soir de juillet 1981, dans la cour de la sous-préfecture de Vendôme, Philippe de Villiers annonce devant un millier de personnes sa décision de se mettre en disponibilité du corps préfectoral : *« Le rire me gagne quand j'entends dire aujourd'hui que la fonction préfectorale est neutre. Ce qui me stupéfie, c'est que je sois le seul sous-préfet à réagir comme je le fais. »* Et il ajoute en privé : *« Je n'ai pas envie d'exercer une fonction d'autorité au service d'un gouvernement dont je réprouve les choix. »*

« Après la grand-messe socialiste de Valence, la France va vers le totalitarisme, précise-t-il quelques mois plus tard devant l'auditoire ultra-conservateur du Cercle des trois provinces. *L'apprentissage de la haine des nouveaux élus nous mènera jusqu'à l'effusion de sang. Utilisons (...) ce totalitarisme en contre-pouvoir si nous voulons échapper à l'asphyxie qui nous menace. N'hésitons pas à utiliser toutes les contradictions du pouvoir et à utiliser le verbe, en employant les mots à la mode. Le 10 mai, nous sommes entrés en religion. La politique est morte. Le combat est désormais spirituel. »*

Adepte de Gramsci, M. le sous-préfet vient de découvrir après la « nouvelle droite » païenne, qu'il dit pourtant haïr, que la reconquête du pouvoir politique pouvait emprunter les chemins buissonniers de la culture. Il va y faire quelques fâcheuses rencontres. Au bureau de l'association Alliance pour une nouvelle culture, il côtoie un enseignant angevin, M. Daniel Courant, par ailleurs représentant dans l'Ouest des Comités chrétienté-solidarité de M. Bernard Antony, dit Romain Marie. Ce dernier est actuellement sous le coup d'une inculpation pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales.



De conférence en conférence, Philippe de Villiers développe devant des auditoires subjugués ses conceptions littéraires et philosophiques. Le 27 septembre 1983, il fustige *« la longue chaîne du scepticisme et de l'aigreur, de Voltaire à Sartre »*. Ce chrétien militant, *« à fond derrière Jean-Paul II et Mgr Lustiger »*, interpelle en ces termes Mmes Veil et Roudy : *« Par vos interruptions de grossesse de plaisance ou de complaisance (...), vous avez assassiné Beethoven, Pasteur ou Charlie Chaplin. »* Et de risquer cette audacieuse comparaison : *« A propos de l'assassinat des deux cent soixante-neuf passagers du Boeing sud-coréen, un commentateur d'Antenne 2 a parlé d'* « interruption du vol du Boeing ». *Cette expression rappelle fortement le mot utilisé, quelques années auparavant, à propos de l'assassinat des enfants : l'interruption de grossesse ».*

Mais, à partir du début de 1984, l'ancien sous-préfet négocie un savant virage. Sa participation à l'émission « Vive la crise » lui fait entrevoir la possibilité de faire un bout de chemin avec une certaine gauche. Le coup de foudre est réciproque. Yves Montand, Bernard Kouchner, président de Médecins du monde, le haut fonctionnaire Michel Albert, actionnaire de *Libération*, font le voyage du Puy-du-Fou. Jack Lang, paraît-il, est à deux doigts de venir. Sans rien renier de ses déclarations ou de ses amitiés passées, il s'attache à les justifier en les situant dans le contexte passionné de l'après-10 mai. *« Quand Philippe a parlé d'effusion de sang,* explique son frère Bertrand, *directeur d'Alouette FM, les socialistes venaient de menacer de faire tomber des têtes au congrès de Valence. Et, en Vendée, les têtes qui tombent, on sait ce que cela veut dire. »*

Réaction au « recentrage » du discours gouvernemental ? Ou choix délibéré de mettre ses convictions en veilleuse pour mieux séduire l'adversaire ? Philippe, affirmant « tout ignorer de ses buts », démissionne le 1er mars 1984 de l'Alliance pour une nouvelle culture. Alors que *le Figaro-Magazine*, lors des débuts d'Alouette FM, la saluait comme une arme du *« combat culturel »*, on y chercherait en vain aujourd'hui des accents polémiques ou même partisans. *« Je me sentirais très mal dans une radio d'opposition »*, confie M. Jean-Christophe Giesbert, nouveau directeur de la rédaction, qui ne fait pas mystère de ses sympathies rocardiennes. Certes, l'émission-vedette, « A bout portant », a reçu MM. Edouard Leclerc et Jean-Marie Le Pen, mais on souhaiterait aussi inviter Edmond Maire. Pour le reste, vieilles pierres, patois, et échos des villages.

« Bien sûr, il faut coller au pays, nuance Jean-Christophe Giesbert. *Ici, si on tape sur les curés, on va perdre des auditeurs. »* La radio n'en est pas moins en froid avec l'évêché, qui s'est opposé à la retransmission en direct de la messe dominicale. *« L'évêque ferait mieux d'empêcher certains de ses curés de prendre des positions politiques scandaleuses. Nous, on est derrière Jean-Paul II »*, lâche Jacques de Villiers, père de Philippe et conseiller général (divers modérés opposition) de Vendée.

La Fondation pour les arts et les sciences de la communication, dernière née de l'imagination du jeune Vendéen, montre elle aussi patte blanche. Elle se propose de former des *« généralistes de la communication »*, capables de sauter allègrement de la profession de journaliste à celle de publicitaire, en passant par les métiers d'attaché de presse ou de metteur en scène. *« Demain, il sera naturel de changer de job tous les cinq ans »*, explique Philippe de Villiers dans la luxueuse – et quelque peu verbeuse – brochure de présentation de l'école.

Nulle allusion politique ne vient souiller ce papier glacé. Tout au plus, au détour d'une page, relève-t-on, au rang des *« mythes fondateurs »* du *« prêt-à-penser historique français » : « l'alliance du trône et de l'autel contre la vérité et la justice », « la révolution française mère des libertés » et « le socialisme antifasciste ». « Que voulez-vous, c'est son petit côté chouan ! »*, soupire, indulgent, M. Olivier Guichard, président (RPR) du conseil régional des Pays de Loire, principal bailleur de fonds de l'école avec les départements de Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Vendée (tous trois dirigés par l'opposition). *« Cette école va former les cadres des collectivités locales de droite. Le pouvoir n'appartiendra plus aux juristes ni aux gestionnaires, mais à ceux qui sauront communiquer, donc manipuler »*, redoute M. Jacques Auxiette, maire (PS) de La Roche-sur-Yon, principal opposant local à Philippe de Villiers.

« Il est clair que nous n'allons pas ouvrir une école de sensibilité socialiste », admet M. Guichard, pour qui l'important n'est pas là. Le baron du gaullisme et le cadet vendéen ont un rêve en commun : fonder une chaîne de télévision régionale hertzienne. La région, après d'âpres négociations, est parvenue à faire figurer l'idée dans le contrat de plan signé avec l'Etat. *« Ce projet pourrait en partie s'appuyer sur la Fondation »*, explique M. Guichard.

Le même apolitisme ressort en feuilletant les dossiers de candidature de la trentaine d'étudiants admis dans la première promotion. Il ne s'en dégage pas vraiment un profil de *« jeunes loups de la droite »*. Poèmes, photo-montages, récits de leurs exploits en planche à voile. Villiers a recruté, à son image, des boy-scouts de charme et de talent dont une bonne partie est issue des grandes écoles de commerce.

« La jeunesse est comme çà. Nous avons reçu près de cinq cents dossiers. Aucun ne faisait état d'engagement politique », assure le philosophe giscardien Philippe Nemo, membre de l'équipe pédagogique, récemment évincé de France-Culture, notamment, dit-il, pour avoir produit une émission à laquelle participait Philippe de Villiers.

Parmi les futurs conférenciers de l'école, M. Frantz-Olivier Giesbert, chef du service politique du *Nouvel Observateur*, – et frère du directeur de la rédaction d'Alouette FM – côtoie MM. André Frossard, Pierre Chaunu ou Mme Marie-France Garaud. *« Je suis d'accord sur l'essentiel avec Philippe de Villiers,* explique M. Giesbert. *Il critique la gauche, mais ce n'est pas un ennemi de la gauche. Je ne serais d'ailleurs pas surpris s'il était appelé à de hautes fonctions par François Mitterrand. »* On note aussi la présence du commandant Prouteau, gendarme de choc du président, qui viendra entretenir les étudiants des *« nouvelles formes de conflits armés »*.

Droite, gauche, gauche, droite. Quel talent à brouiller les pistes, à faire valser les étiquettes, à lancer des ponts entre les sectarismes. Mais à tenter à toute force de lui coller une étiquette, on manquerait une dimension du personnage. Si toute la Vendée le regarde avec les yeux de Chimène, c'est parce qu'il l'incarne jusqu'au bout des doigts.

Ce pays chaleureux et dur à la tâche, accroché à ses haies et à ses chemins noueux, où l'on embauche encore sur recommandation du curé, ce pays qui nourrit envers les syndicats la même aversion viscérale que naguère envers les « bleus » et l'Antechrist, ce pays se reconnaît dans ce grand garçon anguleux, austère et enthousiaste. En un mot, ce peuple comme ce garçon savent se donner. Totalement, jusqu'aux marches de l'échafaud, dans l'allégresse de la foi. L'offrande leur est si légère !

Avec quelle joie les mille six cents « puyfolais » ont offert à leur superproduction leur âme et leurs week-ends ? Dans ce pays jusqu'alors somnolent, écrasé sous les brumes et la fatalité jacobine, quelle fête quotidienne soudain ! Ecoliers, retraités, ménagères, adolescents et curés prennent chaque vendredi et samedi soir, le cœur gonflé à bloc, le chemin du château. Surtout, le patron y tutoie l'ouvrière, l'ouvrière y commande parfois le patron. *« L'harmonie remplace la tension »*, résume Philippe de Villiers, exprimant ainsi la quintessence de la philosophie de cette terre de petites communautés chaleureuses et solidaires, villageoises, familiales ou laborieuses. Et malheur aux enthousiasmes faiblissants ou à qui vient parler ici des trente neuf heures ou de la cinquième semaine. Plusieurs journalistes d'Alouette FM ont découvert à leurs dépens que l'apostolat s'accommode mal des lois sociales.

Est-ce cette « vendéité » qui a subjugé certains intellectuels de gauche parisiens ? Ce fils de chouans jongle à merveille avec les sésames de la deuxième gauche : initiative, autogestion, convivialité. Il claironne son aversion pour le profit : ceux du spectacle sont distribués, sous forme de subventions, à des associations environnantes – la part du rêve ! – ou réinvestis. Suprême habileté ou culot : il se présente comme un *« braconnier de la culture »*, en rupture avec la *« culture d'Etat »*, symbolisée par les maisons de la culture. Chaque année, l'association du Puy-du-Fou remet spectaculairement au conseil général un chèque de 200 000 F pour contribuer à la restauration du château. Le « braconnier » est ainsi parvenu à faire oublier les 20 millions de subventions publiques, destinées à l'achat et à la restauration du château, sans lesquelles le spectacle n'aurait jamais vu le jour.

Qu'importe ! Voilà la deuxième gauche bluffée. Les exégètes du dépérissement des « institutions verticales » (partis, syndicats, administrations), les guetteurs de « micro-initiatives » se précipitent sur cet exemple vivant. *« Entre une frange très vague de la gauche et certains barristes, il y a une nébuleuse de gens pas si éloignés les uns des autres »*, explique Jean-Claude Guillebaud, directeur de collection au Seuil, et auteur, dans un supplément de *Libération*, d'un article présentant les activités de Philippe de Villiers comme le signe *« de l'indéfinissable bonne nouvelle qu'on sent poindre derrière la crise »*.

Le correspondant à Nantes du quotidien, Jean-Paul Cruse, s'est ému de lire dans les colonnes du journal ce portrait dithyrambique de l'ancien sous-préfet. *« Des forces importantes sont actuellement en œuvre pour qu'en 1986 le quotidien fondé par Jean-Paul Sartre s'aligne sur un nouvel état des choses qui pour beaucoup s'appelle tout simplement : barre à droite. Et à droite toute »*, écrit-il ainsi, sous le pseudonyme de Gracchus, dans la revue *Vertiges*.

« Faux procès, rétorque la direction du quotidien. *Si nous avions fait nous-même l'enquête sur de Villiers, le papier aurait sûrement été plus nuancé, rendant mieux compte de la complexité du personnage. »*

Ce mini malaise au sein de la rédaction de l'ancien quotidien d'extrême gauche est un des multiples signe de la grande crise de valeurs de la gauche politique, trois ans après le 10 mai. Lasse du *« prêt à penser »* idéologique, redécouvrant le pragmatisme, soucieuse de déculpabiliser la réussite et le profit, elle a effectué en trois ans un ébouriffant virage. Son carambolage ébloui avec un jeune chouan sur les chemins de Vendée est-il dû à un dérapage incontrôlé, ou est-il l'avant-signe d'un revirement plus radical encore ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

L'architecture, de l'objet au territoire

« Passage du témoin », de François Burkhardt à Vittorio Gregotti.

SOUS le titre « Passage du témoin », *le Monde* propose chaque semaine sur France-Culture un dialogue, animé par Thomas Ferenczi, entre deux personnalités engagées dans les débats d'idées de notre temps. Chaque invité choisit, d'une émission à l'autre, son interlocuteur ; ainsi François Burkhardt, qui était interrogé au cours du précédent entretien par Jean-François Lyotard, passe-t-il aujourd'hui le « témoin » à Vittorio Gregotti. Nous présentons les principaux extraits de cette conversation.

F. Burkhardt. – Dans les années d'après-guerre en Italie, les architectes ont cessé de participer à l'aménagement du territoire. Après sa défaite aux élections de 1948, la gauche italienne a entretenu l'espoir d'un renouvellement social et culturel par le biais de l'architecture. A cette fin, elle a repris le message des grands maîtres comme Le Corbusier, Walter Gropius, Mies Van der Rohe, Alvar Aalto ou Frank Lloyd Wright et des pionniers du mouvement néorationaliste italien. Vous-même avez participé au début des années 50 au renouveau du *néo-liberty*, de l'art nouveau pourrait-on dire. Quel rôle ont joué pour vous et votre génération les grands maîtres de l'architecture moderne et que peuvent-ils encore nous apporter aujourd'hui ?

V. Gregotti. – Il est deux façons, je crois, de considérer les maîtres : ou bien on érige leurs œuvres en modèle à imiter, ou bien on retient seulement d'elles une leçon de méthode. Les architectes modernes nous ont appris la prévalence de l'inspiration méthodologique sur l'imitation d'un modèle stylistique, le style, à lui seul, ne saurait constituer un programme, son choix n'intervient qu'au terme du travail sur le projet architectural. J'emploie volontairement ce mot de projet, car il fait référence non seulement au résultat mais aussi au processus.

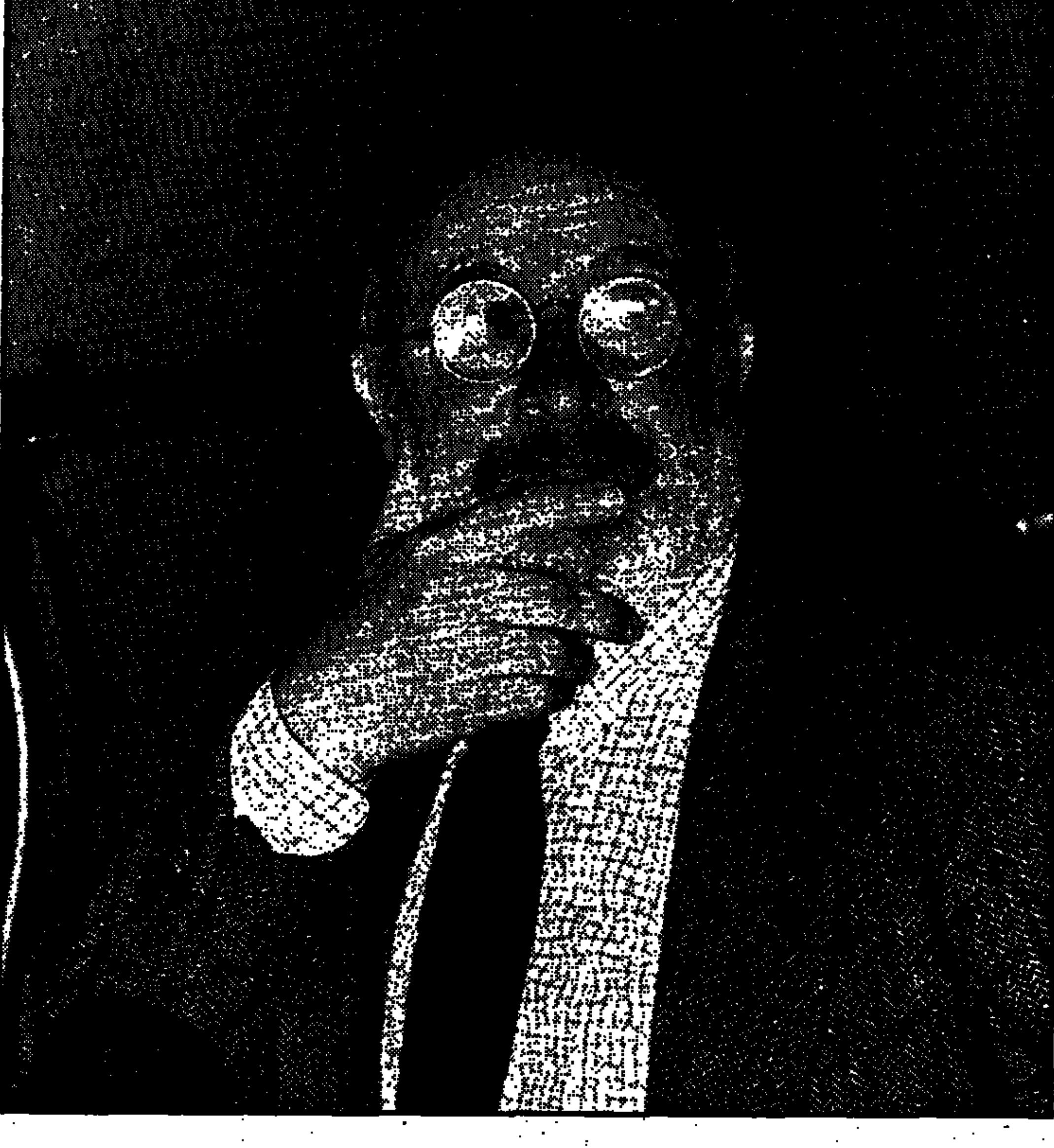
L'étiquette unifiante de mouvement moderne est abusivement réductrice. Ce mouvement a été beaucoup plus large et contradictoire qu'elle ne le laisse supposer. On pourrait légitimement ajouter bien d'autres noms à la liste que vous avez citée. Je pense à Sullivan, Behrens, Berlage, Plecnik..., autres maîtres modernes.

Enfin, l'enseignement de ces maîtres a-t-il encore quelque valeur pour nous ? J'en suis convaincu, non parce qu'ils sont de « grands » architectes mais parce que leur pensée et leurs œuvres ont constitué l'écran incontournable à travers lequel nous est apparue l'histoire de l'architecture. De plus, les problèmes auxquels ils étaient confrontés n'ont pas encore aujourd'hui trouvé de solution définitive.

En Italie, du moins, l'œuvre des architectes contemporains prolonge celle d'un maître comme Terragni. La situation est différente en France ou en Allemagne où s'affiche au contraire une rupture délibérée.

T. Ferenczi. – Il n'y a plus de grands maîtres en architecture, ni en France ni ailleurs ?

V. Gregotti. – Je ne crois pas. De toute façon, peut-on encore parler de maîtres ? En Italie, seulement, on en dénombrerait une trentaine !



ISABELLE WATERNAUX

L'architecte italien Vittorio Gregotti, né à Novare en 1927, travaille à Milan et à Venise. Il a réalisé notamment des habitations HLM, des bâtiments universitaires (Palerme, Florence, Cosenza), des aménagements de musée. Il a exposé ses idées dans la revue *Casabella*, qu'il dirige, et dans son livre *le Territoire de l'architecture* (Milan 1966, Paris 1982).

F. Burkhardt. – L'approche rationaliste lie étroitement le projet architectural à la notion de territoire ; l'approche organique le lie, elle, à l'espace spécifique où il va trouver place. Votre architecture prétend, quand à elle, n'être qu'une petite pierre dans l'immense mosaïque de l'urbain. Comment parvenez-vous à concilier ces deux approches, organique et rationaliste, de l'architecture ?

V. Gregotti. – Il y a une vingtaine d'années, les architectes ont commencé à s'intéresser à la ville en tant que territoire particulier façonné par l'histoire. Les architectes des années 20 et 30, qui bâtissaient toujours des fragments d'une ville utopique, n'avaient pas tout à fait éludé le problème. Mais la question du contexte, de la topographie, est seulement apparue primordiale dans les deux dernières décennies. J'évite le terme d'environnement, qui se réfère davantage, à mon avis, à la sociologie qu'à la géographie.

T. Ferenczi. – L'architecture n'a-t-elle pas toujours été intégrée au paysage ?

V. Gregotti. – Je ne crois pas. L'architecture classique du seizième siècle pensait le rapport au paysage en termes de juxtaposition, non d'intégration. Pour ma part, je récuse l'objectif inatteignable d'intégration de l'architecture au paysage : elle ne peut, je crois, en modifiant le réseau de relations qui le constituent, que se confronter à lui. Ces modifications de la topographie constituent les traits physiques du visage de l'histoire. Nous savons bien depuis Lucien Febvre et l'école des *Annales* qu'histoire et géographie sont indissociablement liées.

Dans ce contexte, la spécificité de l'objet architectural est aussi essentielle que sa standardisation dans l'architecture moderne des années 20. L'essai de Heidegger, *Bâtir, penser, construire*, suscite un grand intérêt aujourd'hui parmi les architectes parce qu'il présente unis l'habiter et le penser.

De surcroît, les conditions mêmes du travail des architectes en Europe déterminent une telle approche. L'expansion illimitée des villes, les grands mouvements de migration, appartiennent à une ère désormais révolue en Europe. Dans l'avenir, il ne s'agira plus pour les architectes de bâtir le paysage urbain, mais de le transformer. Cela n'exclut ni les constructions nouvelles ni les innovations. Seulement l'introduction de ces éléments nouveaux obéira au déterminisme des conditions spécifiques dans lesquelles elle s'effectue. Cette confrontation du nouveau à l'ancien modifie l'architecture dans son langage même.

T. Ferenczi. – Pourquoi parle-t-on de néorationalisme ?

F. Burkhardt. – En toute rigueur, il faut bien dire « néo » puisque le rationalisme a été défini historiquement dans les années 1922-1927...

V. Gregotti. – Quant à l'étiquette de rationalisme, elle indique seulement l'acceptation, en dépit de ses limites, d'une certaine rationalité. Sans nourrir d'illusions à son égard, il faut quand même, je crois, savoir l'utiliser.

Vous envisagiez dans votre question, F. Burkhardt, les principes de l'architecture organique. Illustrée par Frank Lloyd Wright et son école des années 40, elle résout le problème du rapport au paysage en posant la nature comme modèle à imiter. L'objet architectural entretient un rapport de *mimesis* esthétique au lieu où il est créé. Je répète, au contraire, qu'il faut se confronter au paysage, ce qui ne veut pas dire l'ignorer.

F. Burkhardt. – Dans la lutte idéologique entre modernistes et postmodernistes, vous avez choisi sans hésiter le camp des modernistes. Quelles valeurs propres au mouvement moderne vous permettent-elles d'affirmer que l'architecture moderne peut se perpétuer dans les temps nouveaux ?

V. Gregotti. – La naissance de l'architecture moderne est souvent rapportée à l'expansion de l'industrialisation dans les années 20. Or le tournant historique fondamental me paraît plutôt être le début du siècle, où se dévoile l'impossibilité d'une totalisation du savoir à laquelle la philosophie même renonce. Cette idée de la prévalence, désormais, du fragment sur la totalité est bien au fondement du projet moderne.

T. Ferenczi. – Le postmodernisme rejette-t-il cette idée ?

V. Gregotti. – Le postmodernisme a de multiples visages... En architecture, c'est plutôt un pastiche réactionnaire souvent cynique. La conception qu'en a Jean-François Lyotard est très différente.

F. Burkhardt. – Jean-François Lyotard envisage le post-modernisme tout autrement que les architectes (1)... Face à la crise des idéaux modernes, l'architecture a fait marche arrière en insufflant une nouvelle vigueur à l'histoire des styles, au lieu d'aborder la question, fondamentale à mon sens, du rôle qu'elle devrait tenir dans une ère naissante.

V. Gregotti. – Notre époque n'est pas une période de mutations aussi brusques qu'on le croit généralement. Nombre d'idées-clés de la modernité continuent d'influencer le présent. Aujourd'hui encore, l'avant-garde essaie de construire une utopie globale alors que le problème est désormais plutôt d'établir quelques vérités spécifiques et limitées. Mais il conviendrait sans doute ici de citer ces lignes de Walter Benjamin : *« Il ne faut pas se faire d'illusions sur la modernité, mais, de toute façon, il faut travailler pour elle. »*

F. Burkhardt. – Quelles valeurs pourraient fonder le prolongement du modernisme dans une ère postmoderne ?

V. Gregotti. – Nous avons hérité du modernisme quelques principes essentiels qu'il ne faut pas rejeter. Je pense au caractère fondamental accordé à la méthode ou bien à la reconnaissance de la responsabilité intellectuelle de l'architecte. Le danger le plus menaçant actuellement me paraît être le double triomphe de l'empirisme et de l'économisme au détriment d'une interrogation des valeurs et des comportements.

F. Burkhardt. – L'idée moderne du standard s'est révélée fort nuisible en architecture. Or, dans l'esprit de Walter Gropius, le standard devait être un instrument politique de réduction des différences de classes. Une telle conception a disparu...

V. Gregotti. – Le concept de classe lui-même est dépassé... Je soulignerai enfin qu'à y regarder de plus près, rétrospectivement, le modernisme n'apparaît pas comme un mouvement uni et homogène. Le terme de rationalisme ne permet de comprendre que très imparfaitement l'évolution des arts au vingtième siècle. C'est aux diversifications et aux contradictions du mouvement moderniste qu'il faudrait s'intéresser.

F. Burkhardt. – Vous référant volontiers à l'œuvre de Behrens, vous défendez l'idée d'une méthodologie commune à l'architecture et au design. Or, dans les pays anglo-saxons, on critique et on récuse cette approche unique ! Quelles sont, selon vous, les conséquences culturelles de cette scission ?

V. Gregotti. – Le design est un art encore jeune, aussi est-il inévitable que l'on tente de déterminer un champ théorique et technique qui lui soit propre. Les perspectives d'unification des diverses origines du design – arts décoratifs, architecture, travail spécifique des ingénieurs... – ont été peu à peu abandonnées.

Une telle scission est pourtant dommageable pour les deux disciplines. L'architecture néglige les détails, qu'elle ne contrôle plus, et les abandonne aux industriels. Le design, quant à lui, risque de n'être plus soumis qu'aux seules lois du marché et de sombrer dans un économisme utilitaire.

F. Burkhardt. – Le *good design* des Anglo-Saxons se réfère à une conception rationaliste du rapport forme/fonction. Ces lignes de l'historien allemand Posener pourraient illustrer les orientations actuelles de la recherche dans le domaine du design : *« ...Résoudre la tâche conformément aux intentions de la construction correspondant le mieux au matériel choisi, et la beauté surviendra d'elle-même... »* Cette perspective fonctionnaliste, très répandue chez les designers, me paraît absolument dépassée. Est-ce elle qui empêche, selon vous, un renouveau du design ?



V. Gregotti. – Même les fonctionnalistes les plus convaincus savent bien que la rigueur de la démarche créatrice prévaut sur la considération du rapport strict forme/fonction.

Enfin, le concept de *good design* me semble une banalisation outrée de la perspective fonctionnaliste. Dans la tradition moderniste, les designers sont plus attachés, me semble-t-il, à exprimer l'essence de l'objet, qu'ils pensent certes unique et uniforme, qu'à obéir aux seuls impératifs pratiques. Cela ne devrait pas empêcher le renouveau du design.

F. Burkhardt. – Le postmodernisme s'attaque à une vision technocratique et fonctionnaliste de l'esthétique. Un développement parallèle de l'architecture et du design permettrait sans doute la naissance d'un design postmoderniste. Or rien n'infléchit actuellement en ce sens l'évolution du design. Pourquoi, selon vous, la création industrielle est-elle si fermée à la pénétration du postmodernisme ?

V. Gregotti. – Le design réagit toujours avec retard à l'apparition de nouveaux mouvements ou de nouvelles techniques. Les designers semblent se contenter de suivre les évolutions tracées sans jamais les anticiper, ni imaginer ou créer au-delà d'elles.

Certes, les contraintes de coût et de temps inhérentes à la production sont lourdes ; les industriels eux-mêmes rejettent l'ancien credo de l'innovation à tout prix, autrefois élément publicitaire. Mais la marge d'invention compatible avec ces contraintes devrait être utilisée.

F. Burkhardt. – Les designers sont malheureusement habitués à travailler à partir des modèles standards. La peur de créer qu'ils éprouvent trahit la soumission du métier à l'industrie alors que le design devrait contribuer à une avancée culturelle.

(1) Voir *le Monde* du 3 novembre 1984 : « Passage du témoin », de J.-F. Lyotard à F. Burkhardt.

France-Culture, samedi 10 novembre, à 19 h 15 : François Burkhardt-Vittorio Gregotti (rediffusion le mercredi 14 à 14 h 30).

Samedi 17 novembre, à 19 h 15 : Vittorio Gregotti-Pontus Hulten (rediffusion le mercredi 21 à 14 h 30).

Les vents de la violence

par Flor Romero

LES idées de Papa-Grand sur la mort m'ont marquée au point que je l'entends encore chantonner : *« C'est dans ce village que je suis né et c'est ici qu'on m'enterrera. Pas question d'hôpital, si je tombe malade ; c'est sûr qu'ils vous tuent, et vite fait, pour se débarrasser. Comme ma femme, je veux qu'on me mette dans la fosse sans cercueil et sans linceul ; à quoi bon engraisser encore les vers ? De toute manière, je retomberai en poussière. »*

Il avait horreur qu'on s'introduise dans son monde. Sombre, secret, mystérieux, les rides de son front pensif laissaient parfois transparaître une insatisfaction latente, coulée dans un silence criard. Il se promenait un livre sous le bras ; lisait, puis réfléchissait, les yeux fermés. Il parlait bien peu. La plupart du temps, c'étaient des phrases entrecoupées ou des monologues que seul don Roque, son frère cadet, le compagnon d'aventures, le camarade de guerre, osait interrompre.

Je me demandais comment il avait fait pour conquérir le cœur de Grand-Maman, si douce, si tendre, si vive, si bavarde. J'imaginais que des secrets insondables étaient en jeu ; peut-être que l'envie d'arracher ces yeux perçants à leur monde obscur avait servi de ressort à cet amour.

Chaque après-midi, il s'installait sur un tabouret de cuir brut, appuyé contre le chambranle de la porte, suçant, tel un vampire, un éternel cigare. A ses côtés, don Roque, sournois, sagace, borgne. Il avait perdu l'œil gauche à la bataille de Palonegro, selon ce qu'il disait. Mais d'aucuns affirmaient que l'accident était survenu au cours d'une rixe à propos d'une femme, dans le troquet de la route. Ce qui me frappait surtout chez don Roque, c'est qu'il faisait la cuisine et la lessive, confectionnait des savates de cuir, vendait des charmes, arrachait les dents sans douleur ; il savait aussi guérir les piqûres de serpent, soigner à coups de prières les vaches atteintes de parasites, si bien que les gens en venaient à penser qu'il dialoguait avec le diable lui-même au long de ses promenades nocturnes.

Ensuite, lorsque le soleil baissait et embrasait la façade de la maison, les deux hommes allaient s'asseoir sur le banc de la place, à l'ombre du *caimo* touffu. Ils s'occupaient à médire des temps qui courent, à déplorer les amours perdues, à prédire des étés caniculaires ou des pluies torrentielles, à évoquer les bonnes histoires qu'ils connaissaient depuis l'adolescence, à se mêler de la vie des voisins et à regarder s'égrener le temps qui passe.

L'allure de Papa-Grand, ses vastes pieds, ses larges mains, sa démarche parcimonieuse, m'inquiétaient au point que le jour de mon anniversaire, pensant que j'étais grande puisque j'avais onze ans, j'osai interrompre son indéchiffrable silence :

« Papa-Grand, pourquoi fumez-vous tant ?

– Et quoi faire, dans ce trou perdu ?

– Pourquoi ne faites-vous jamais rien, sauf châtrer les veaux et affûter les machettes ? Pourquoi n'allez-vous pas jouer au billard comme les autres ?

– J'ai consacré toute ma vie à faire ça, pour avoir cette maison et le bétail, que j'ai déjà couchés sur le papier pour Ignacio et Robertina. Ceux qui m'ont laissé seul n'auront rien.

– Mais, Papa-Grand, ils sont tous vos enfants !

– Humm ! Morveuse, et elle ose me contredire ! Comme si ses cris et ses bêtises à longueur de journée ne suffisaient pas à vous donner le tournis ! »

De toute façon, le dialogue finissait toujours mal. Papa-Grand se lassait de mes impertinences. Il aimait évoquer les temps où *« nous affrontions l'ennemi à Quebradablanca. Ça, oui, c'était une guerre d'hommes, on y risquait sa peau à chaque pas ! Maintenant, il n'y en a plus que pour les bombes qui démolissent même les trous ! »*

DON ROQUE approuvait de la tête et reprenait : *« C'est ça qui vous a valu le rang de général. Et aussi les félicitations du QG. En ces temps-là, nous étions des gens importants. Maintenant ils nous voient ici comme des gâteux, rétifs, mal lunés, capricieux. Le temps ensevelit tant de choses... Ah, le son du clairon en haut du Alto de la Trampa, pour donner le signal de la bataille ! Ça, oui, c'était émouvant ; on avait le temps d'ordonner les mouvements, de diriger les troupes, d'occuper les positions. Maintenant, les attaques se font par surprise. Quel manque de courage ! »*

Les deux vétérans dormaient sur des lits improvisés en planches mal équarries, dans une pièce longue et étroite, blanchie à la chaux. Dans un coin, le grand-père accrochait la sacoche où il gardait le télégramme de félicitations, poisseux et écorné. Il le rangeait dans la poche secrète, sous le couteau, les dés, les cartes, le sucre, les cigares, la médaille de la Vierge du Carmen, sous les trois quignons de pain, l'huile de bâton et autres secrets profonds de la pierraille infertile de la Calamoima.

Don Roque brandissait le poing tout en jouant du genou gauche comme s'il avait la danse de Saint-Guy, lorsque les troupes ennemies se mettaient à défiler dans sa tête ; son cœur battait la chamade lorsqu'il regardait le ravin derrière les champs de caféiers, où don Angel était resté étendu, caché sous les feuilles sèches et les branches basses du bananier. Il serrait très fort sa main sur la bouche pour ne pas crier en entendant les pas des ennemis, le cliquetis de leurs sabres. Don Angel avait une mauvaise blessure, il saignait copieusement de l'épaule, les fourmis lui picotaient les aisselles. Il s'en sortit de justesse, retenant son souffle, sans bouger. Au petit matin, ils l'emmenèrent sur un brancard jusqu'au moulin à sucre le plus proche et le soignèrent avec des herbes.

Aujourd'hui encore, lorsqu'il lui arrive de passer un doigt sur la cicatrice qui rejoint le téton, il a la chair de poule en pensant à ces instants sans fin où sa vie ne tenait qu'à un fil.

Les rumeurs qui mirent Calamoima sens dessus dessous parvinrent jusqu'au banc du *caimo ;* des gens venus des villages voisins disaient que la violence s'était levée. Ceux qui vivaient au bord de la rivière ne pouvaient plus pêcher de nuit. Les femmes ne dormaient plus de peur qu'on vienne leur prendre maris ou fils sous prétexte de les interroger. Un bourdonnement d'abeilles affolées avait rompu le calme plat qui régnait au village.

Du gros orteil, Papa-Grand repoussa distraitement les feuilles qui se détachaient de l'arbre. Il posa le cigare fumant sur le rebord du banc, se frotta l'œil et se pencha pour ramasser un fruit qui venait de tomber, puis concentra son attention sur une poule qui picorait et le lui décocha, comme si le projectile servait à repousser une attaque imaginaire.

A l'oreille de son compagnon, il lâcha : *« S'il viennent nous attaquer, je ne saurai pas me battre ; les techniques de combat ont changé et je ne les connais pas. Et, en plus, je suis très vieux déjà. Mais une chose est sûre : je ne bougerai pas d'ici ; c'est ici que je suis né et c'est ici qu'on m'enterrera ! »*

Le frère était solidaire des décisions irrévocables de l'aïeul ; pourtant il n'arrivait pas à comprendre pourquoi on viendrait les attaquer, du moment que les habitants de Calamoima étaient tous libéraux et pacifiques et ne causaient aucun ennui au gouvernement : ils ne réclamaient même pas les dédommagements qu'on leur promettait depuis cinquante ans.

Don Roque se porta volontaire pour entraîner les réservistes de Calamoima pour la défense du village. Il mit au point sa stratégie : fermer les accès et installer le QG autour des racines de la *ceiba* (1). Il lança un appel à la mobilisation générale, organisa les troupes par classes d'âge, établit une hiérarchie stricte, distribua les responsabilités et donna l'ordre de chercher des armes dans tous les coins et recoins, si bien que les gens se mirent à desceller les briques des fours, à fouiller les poulaillers et à retourner les lits. On dépoussiérait et on graissait avec zèle les fusils de la dernière guerre, on affûtait les machettes ; les femmes arrivaient avec leurs couteaux de cuisine et les enfants, équipés de bâtons, étaient prêts au combat.

Les éleveurs firent don de veaux pour le ravitaillement des troupes ainsi improvisées, les agriculteurs coupèrent des régimes de bananes, arrachèrent des ignames et empaquetèrent force café pour contribuer à la défense.

Don Roque arrima le drapeau national à une branche de la *ceiba* et ressortit un vieux tambour en peau de vache, sur lequel il faisait sonner la diane à 5 heures. Tous les matins, il dirigeait les exercices de gymnastique et faisait trotter les hommes autour de la place, de façon à les habituer à recevoir des ordres.

JE les voyais s'entraîner, comme s'il s'agissait d'un jeu. J'avais l'impression que tout ça n'était qu'une blague, au cœur du calme plat coutumier, que ces rumeurs étaient pure invention de gens désœuvrés qui cherchaient à se distraire en parlant de cette chose tout à fait nouvelle pour moi – les vents de la violence.

Nous étions tous à surveiller les rues, craignant une attaque surprise. On avait établi des tours de garde pour la nuit, mais les réservistes de Calamoima n'étaient pas habitués à veiller et s'écroulaient sur les racines de la *ceiba*, où la fanfare du matin les surprenait en train de ronfler.

Les nuits d'attente et d'incertitude étaient lourdes d'appréhensions qui se cristallisaient en une peur atroce : elle me rongeait et brisait mes rêves. L'angoisse contagieuse descendait des collines vers la grand'place, elle sautait du ruisseau au parvis de l'église, venait envahir mon petit lit et me faire chavirer le cœur.

Bientôt tout le village était gagné par l'affolement. Les regards se chargèrent de suspicion. On chuchotait derrière les arbres, les portes sifflaient de réprobations inintelligibles, la méfiance régnait dans les rues poussiéreuses, sur la place envahie par les herbes folles.

LA peur poussa les gens à l'exode. Les familles commencèrent à faire leur baluchon pour aller au village voisin. On n'emportait que l'essentiel, abandonnant maisons, commerces, terrains, ustensiles. Je partis contente, donnant la main à ma tante, comme si nous allions en promenade. J'avais de la peine en quittant le jasmin du patio qui embaumait mes jeux ; Pipo qui chantait si joliment le matin, le petit fauteuil où je m'asseyais pour faire mes devoirs. Je me consolais en pensant que la ville avec ses lumières m'ôterait ces battements de cœur, cette peur nouvellement née.

Les deux vieillards firent la sourde oreille. Les voisins eurent beau les supplier, ils refusaient de bouger. Intrépides, ils résistèrent même à l'institutrice, qui insistait : *« Venez don Angel Maria. En ville nous aurons au moins la vie sauve. Plus tard, lorsque les choses se seront arrangées, nous reviendrons. Voyez ces vents de mort qui soufflent par ici. »*

Papa-Grand ressassait, comme un disque rayé : *« Je vous l'ai déjà dit, c'est ici que je suis né et c'est ici qu'on m'enterrera. S'ils me tuent, je n'y perdrai rien. Il faut bien mourir de quelque chose ! »* Il affrontait la mort, sûr de lui, placide, l'œil frais. Il se plaisait à répéter que le destin est inexorable. Lorsqu'on disait du bien de quelqu'un, il rétorquait : *« Certes, mais il mourra aussi. »*

Le pharmacien revint à l'attaque : *« Écoutez-moi, don Angel, il vous reste un bout de temps à vivre. Votre santé est bonne, vous pourrez encore raconter pas mal d'exploits de cette guerre où vous avez montré tant de valeur. Sauvez au moins votre peau ! »* Têtu, il ne démordait pas de ce qu'il rabâchait depuis que les rumeurs étaient arrivées : *« Je reste là ; on ne me fera pas bouger d'ici. »*

Installés sur le banc du *caimo*, don Angel et don Roque regardaient les gens quitter le village. Sur la place déserte, ils virent atterrir un hélicoptère d'assaut. Il ne restait même pas un chien pour hurler à la mort. Seul Pipo, l'oiseau jaune à houpette noire, chantait et chantait joliment sans répit.

Imperturbable, Papa-Grand attendit les étrangers. Il tenait la sacoche avec le télégramme défraîchi, les dés d'ivoire, le couteau, la médaille, les quignons de pain et tous ses trésors.

« Et les gens du village ? Où sont-ils passés ? demandèrent les hommes en uniforme.

– *Ils sont partis*, rétorqua Papa-Grand d'une voix calme.

– *Où ça ?* insistèrent-ils.

– *Nous ne savons pas*, répondit don Roque.

– *Et vous, pourquoi êtes-vous restés ?*

– Nous sommes décidés à mourir ici. Nous n'avons plus la force de courir les chemins, d'escalader des pentes, de nous dépêtrer des ronces. Et puis, il fallait que quelqu'un reste pour sonner les cloches. »

Les assaillants démantelèrent les commerces : on aurait dit qu'un ouragan les avait traversés. Ils firent des bûchers avec les chaises viennoises et les tabourets de cuir. Mais c'est en vain qu'ils cherchèrent des armes : ils ne trouvèrent en tout et pour tout que le couteau de don Angel, rangé dans la poche médiane de la sacoche.

Les insultes, les coups, les crachats, n'eurent pas raison des deux vieillards. Ils restèrent impavides devant la débâcle et ne cillèrent même pas lorsque les hommes en armes les menacèrent.

« Faites comme il vous plaira », dit don Angel.

Ils les conduisirent à la *ceiba ;* ligotés, ils supportèrent pendant une heure sans broncher les exercices de tir qui prenaient leur tête blanche pour cible. A la fin, le commandant de l'hélicoptère se tordit le poignet en visant la tignasse de Papa-Grand.

« Erreur de tir, fit remarquer son adjoint.

– *A vous l'autre, capitaine. »*

Don Roque était prêt. Il savait que son heure était venue. Dans un brouillard, il vit s'éloigner l'oiseau de métal.

Près de là, dans la forêt de Cambras, l'hélicoptère vola en éclats. Il se brisa comme une coquille d'œuf contre un figuier géant. La dernière chose qu'entendit l'organisateur de la défense manquée de Calamoima fut un fracas qui se perdait le long de la rivière.



NICOLAS GUILBERT

(1) *Ceiba*, arbre sacré sous les Tropiques. De la famille des fromagers. Il représente le totem de la maison ou du village et on lui attribue des vertus magiques. Le fait de le couper appelle le malheur.

Traduit par UGNÉ KARVELIS.

Ecrivain et journaliste colombienne, Flor Romero a publié plusieurs romans. L'un d'eux *Crépitant tropique* a été traduit en français chez Albin Michel (1978).

Les séquestrés de la villa Médicis

Deux ans de vacances studieuses dans le spleen et la splendeur.

QUE peuvent bien avoir en commun dans le monde des arts et lettres Régis Debray, Pontus Hulten, Agnès Varda, Bertrand Poirot-Delpech, Michel Butor, Jean-Marie Drot ? Réponse : être ou avoir été, depuis un an, le possible futur directeur de l'Académie de France à Rome.

Le dernier nom cité (la liste complète en compterait vingt ou trente) est celui qui a le plus couramment cours ces temps-ci. Mais la décision dépend de Jack Lang, ministre de la culture, et du président de la République. Elle tarde à être prise.

« François Mitterrand n'a pas trouvé son Balthus, dit un haut fonctionnaire. *Soulages a refusé. César et Arman ont dépassé l'âge limite. D'ailleurs, un grand artiste ou un écrivain qui va continuer son travail personnel n'est pas forcément le mieux placé pour occuper ce poste. Balthus a un peu mystifié la fonction. La villa Médicis n'est pas une caserne, ni un monastère. Elle doit, tout en continuant à accueillir vingt-trois pensionnaires, être une ambassade de la culture, un lieu de rencontres. Il y a de la place. Ce lieu doit vivre. »*

Dans la chaleur attardée de l'automne romain, la villa attend un nouveau patron. Jean Leymarie, qui avait succédé à Balthus il y a huit ans, est officiellement à la retraite depuis le 17 juillet. Faute de lui avoir désigné un remplaçant, on a prolongé son mandat.

Le directeur reçoit avec une distinction aimable et lasse les hôtes de passage, s'émeut de la mort de Michaux – invité deux fois à Rome – et s'intéresse avec discrétion aux travaux de ses pensionnaires.

L'interrègne de fait et son cortège de rumeurs embrument un peu plus l'atmosphère d'élégante déprime qui imprègne les lieux. Des pétitions circulent, et les anciens alertent les nouveaux : chaque fois qu'on parle de consacrer plus de crédits aux expositions ou aux activités culturelles en général, ils soupçonnent qu'on veut faire un mauvais sort aux artistes. Ils ont très mal pris, par exemple, l'arrivée des mannequins d'Yves Saint-Laurent pour une semaine de défilés en septembre.

Fondée par Colbert en 1666 pour que les artistes pensionnés par le roi aillent copier sur place les statues qui orneraient Versailles et compléter leur éducation, l'académie est installée sur le Pincio depuis 1803. Les musiciens et les architectes ont rejoint les peintres et les sculpteurs distingués par le prix de Rome. L'éclectisme foisonnant du dix-neuvième siècle s'est nourri des références puisées aux sources, en Grèce, en Italie et dans cette ville qui, *« avec tous ces viscères nobles mis à l'air »*, est, selon Julien Gracq (*NRF*, octobre), *« la seule au monde qui ressemble à une autopsie »*.

Après 1914, il semble que les bienfaits du séjour à Rome aient moins directement enrichi le génie national... *« Mettre dans Rome des étudiants en architecture, c'est les meurtrir pour la vie. »* On devine que ce jugement à l'emporte-pièce est très daté (1923) et tire sa violence de la difficulté pour les idées modernes de se tailler une place dans l'empire douillet et paresseux des académismes.

Avant de tirer une conclusion si péremptoire, Le Corbusier explique que *« la leçon de Rome est pour les sages, ceux qui savent apprécier, ceux qui peuvent résister. Rome est la perdition de ceux qui ne savent pas beaucoup »*. La ville collectionne toutes les *« horreurs et le mauvais goût de la Renaissance »* auxquels il manque les *« quatre siècles d'effort »* qui, chez nous, l'ont suivie. *« Le Grand Prix de Rome et la villa Médicis sont le cancer de l'architecture française. »*

Aujourd'hui, le conformisme de la ligne droite et des façades lisses, interprétation mesquine des idées d'alors, a terni d'ennui les villes neuves de l'après-guerre (où certains prix de Rome ont laissé leur griffe d'ailleurs) ; l'affirmation exactement contraire serait aussi bien venue.

Rome, *« ce grand bazar de plein vent »*, dangereusement *« pittoresque »* pour Le Corbusier, redevient un grenier à trouvailles, une mine de surprises. On sait maintenant, comme le dit l'architecte Henri Gaudin, que *« la démocratie en architecture, c'est Venise, c'est Rome, et pas La Courneuve. Chaque être humain a besoin du Panthéon »*.

Rome où tout s'entasse comme dans une armoire trop pleine et dégringole, pêle-mêle. Ici, des gens habitent encore les ruines d'un cirque antique. Là, dans un mouvement figé, des briques retiennent un affaissement de cintres et d'arcades. Le Colisée s'effondrerait ? Non, il tient, et ses trois ordres se superposent comme dans un livre.

On n'en finirait pas de détailler les empilements, les collages, de débusquer les places, *« alvéoles protégés dont l'accès imprévu s'offre à vous*, écrit encore Gracq, *moins comme l'usage d'une commodité publique que comme une faveur privée »*. Alors, la leçon de Rome ? Avec des yeux modernes, elle est toujours bonne à prendre.

Dans Rome, un cadeau encore : la villa Médicis. En supprimant le prix de Rome, la révolution universitaire de 1968 n'a pas aboli la villa. Elle a rompu la filière solennelle et désuète de la montée en loge et du choix dans tel ou tel atelier d'un premier Grand Prix, jeune homme ambitieux qui devait autant, par ces temps d'esthétique troublée, à son entregent ou à son héridité qu'à son talent.

Sans prix de Rome, qui envoyer à Rome ? Depuis quinze ans, un jury organisé par le ministère de la culture se pose chaque année, en juillet, la question devant quelque trois cents candidatures dans des disciplines qui incluent depuis 1971 la littérature, le cinéma et la photographie.

Forteresse dressée sur une rue en corniche qui domine la ville, terrasse gardée par une paire de lions vers le parc sommairement livré à une haute géométrie de buis, fenêtres ouvertes sur des ciels roses peuplés de coupoles, la villa Médicis fait rêver. Les pins parasols ont gardé la ligne inclinée immortalisée par les pinceaux du dix-neuvième siècle. On n'ouvre que rarement le parc aux visiteurs. Le temps est suspendu.

La beauté du lieu stupéfie jusqu'à l'engourdissement, dit-on, les nouveaux venus. Le luxe fondamental de l'endroit, un palais de la Renaissance sur une colline, les vertus d'un cloître en pleine ville, sauf dans quelques ateliers malencontreusement placés très près d'une autoroute qui borde les six hectares, est comme accentué par un certain dénuement. Parfaitement poétique : housses de toile à fines rayures roses couvrant les sièges du grand salon, un billard devant le bar en bois, longue table habillée de blanc des repas pris en commun, vestes blanches aussi de camériers, la lumière assourdie par les couleurs estompées, jetées à l'éponge sur les murs lors de la rénovation balthusienne... Et sur ces murs, rien. Aucune image qui détournerait l'attention, distrairait l'inspiration. Les atelier eux-mêmes dispersés dans le parc sont parfois plus sommaires.

Rome, la lumière. Et rien d'autre. Du temps, une bourse mensuelle de 14 000 F, dont on soustrait un modeste loyer pour la maison qui abritera aussi femme et enfants. De quoi entreprendre un voyage au bout de la Méditerranée, comme c'était l'usage au dix-neuvième siècle. Les avantages ont été maintenus, mais pas les contraintes : plus d'horaires militaires qui faisaient détester par Debussy cette *« vie de sous-officier à solde entière »* ; plus d'« envois » réguliers à Paris, plus de bilan obligatoire d'un travail qui n'est pas forcément conforme au projet retenu au départ. Et pas d'archives, si bien qu'on ne sait rien de ce qui a pu être fait là depuis 1960...

Courage, les enfants gâtés ! On aurait presque envie de réconforter ces bienheureux intimidés par la permission qui leur est donnée de ne penser qu'à leur travail pendant un an ou deux.

D'abord, pendant des semaines, ou des mois, ils ne savent trop que faire de leur temps. *« C'est un lieu fantastique si on travaille*, dit une architecte pensionnaire. *Sinon on tourne en rond. »* Chacun doit se débrouiller, s'organiser, prendre des contacts s'il veut rencontrer des Italiens dans sa discipline. Vivre en adulte.

Le musicien qui s'attelle à un opéra, l'écrivain qui s'astreint à l'écriture ont sans doute besoin de solitude. L'architecture, elle, est un art social qui ne peut vivre à l'écart du monde réel. Les architectes venus à Rome ces dernières années se sont presque tous attelés à des projets, ont participé à des concours, se sont fait la main sur de vrais problèmes de construction. Outre qu'ils savent à nouveau dessiner, les nouveaux diplômés ont le souci d'un travail concret et le désir de laisser une trace. En fait, ils voudraient mieux. Ils voudraient construire.

Ce ne fut pas accordé à l'un d'eux qui souhaitait édifier un logement-témoin dans le parc. Mais une exposition de grandes maquettes en plein air a été organisée il y a deux ans. Et cette année, les deux architectes en fin de séjour ont monté une exposition réunissant à côté de leur travail celui de plusieurs jeunes Français non pensionnaires, et quelques œuvres exemplaires des années 30, avec documents originaux, esquisses et plans.

« Confrontation interrogative », écrit Jean Leymarie dans le catalogue. Y voir une filiation, même si c'est le souhait secret des deux jeunes organisateurs, Jacques Ripault et Catherine Furet, serait prétentieux et un peu ridicule. L'exposition voulait plutôt ouvrir aux amateurs romains une fenêtre sur des édifices peu connus du mouvement moderne : une maison de Le Corbusier construite en matériaux traditionnels, l'Hôtel Latitude 43 de Pingusson, paquebot blanc perché sur les collines de Saint-Tropez, la maison logée derrière une façade en pavés de verre par Pierre Chareau rue Saint-Guillaume à Paris, l'école de Lurçat en banlieue.

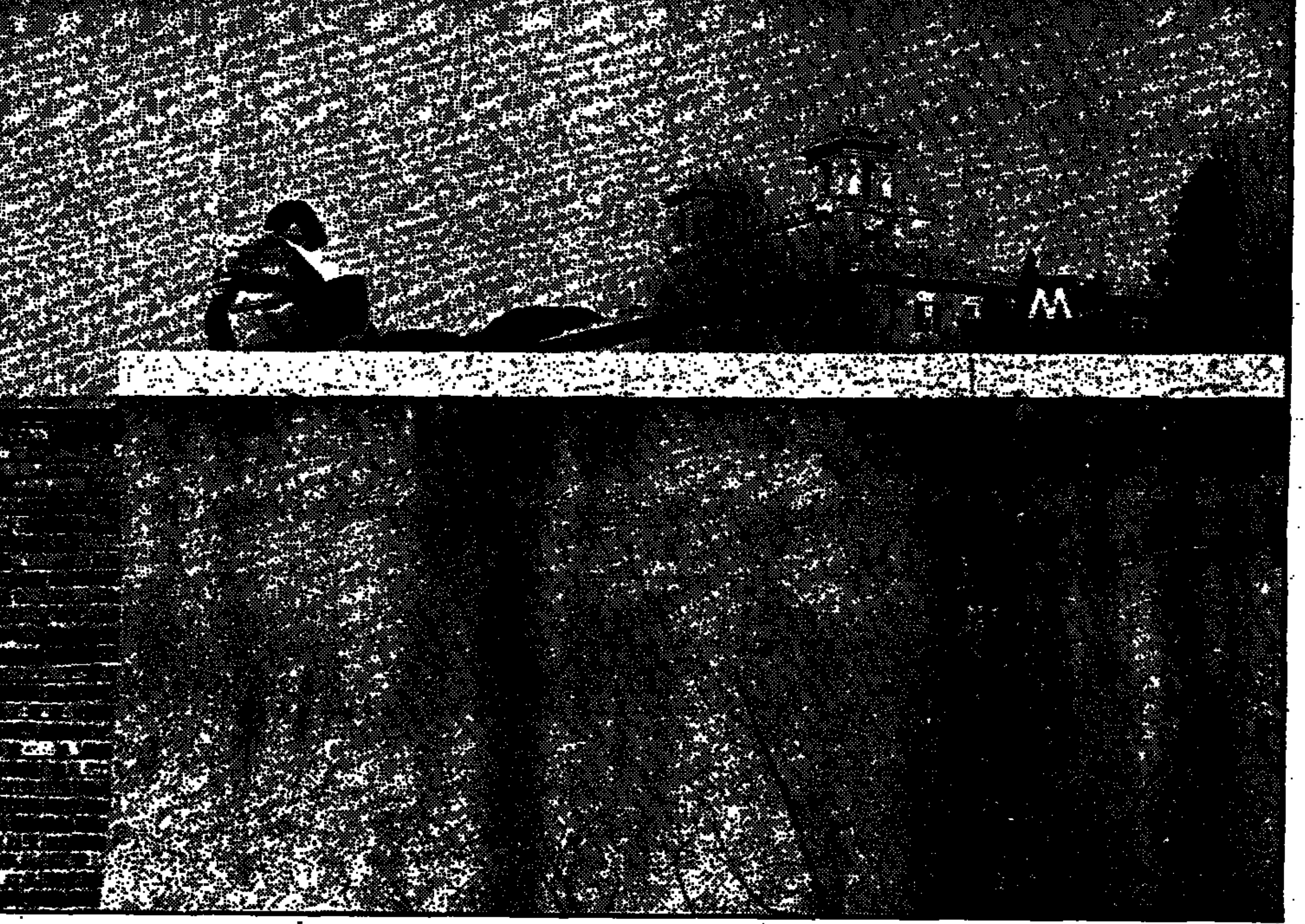
Qualité commune à ces quelques grands témoins aux lignes pures et souples : un souci du dessin de précision, une rigueur jalouse de l'inspiration avec lesquels ces jeunes architectes voudraient renouer. On les découvre alors, émouvants de sérieux, travaillant des mois à dessiner, à redessiner, à imaginer en maquettes quelques logements sociaux pour Stains en Seine-Saint-Denis (Catherine Furet) ou à mettre au point (Jacques Ripault) un système de voierie et de réseaux divers qui alimenteraient des maisons accolées en grandes barres obliques. Un autre architecte, qui reste là encore un an, étudie comment ouvrir, sans la défigurer, la longue galerie qui borde le jardin pour y installer des sculptures aujourd'hui remisées.

Mais tous ont le souci du retour, de la course aux petites commandes, des concours que l'on gagne pour des projets qui ne seront pas exécutés.

Quand l'Etat offrait le clos et le couvert à ses Prix de Rome, il leur assurait pour la vie une commande publique (écoles, hôpitaux, préfectures, facultés). Aujourd'hui, les filières de la facilité sont brisées. On se méfie, on déclare se méfier, de toute architecture officielle. Plus de chasse gardée, plus de labels. De modestes sélections de rattrapage (concours du plan-construction, albums de la jeune architecture) sont imaginées pour « aider », autant que faire se peut, les débutants talentueux ou prometteurs.

Ceux qui vont à Rome ont eu la chance d'être pris en charge (deux par an au plus), mais rien ne les aide à s'installer, au retour. Quelques logements ici ou là, une école maternelle... sans les entraîner dans la diabolique ornière de l'architecture officielle, seraient pour l'Etat une façon de savoir s'il a eu la main heureuse.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



PHOTOS FRANÇOIS BERGERET



A Rome, sans Prix de Rome, supprimé en 1968, vingt-trois pensionnaires, écrivains, sculpteurs, musiciens, architectes ou photographes.

هكذا من الأصل